MÉMOIRES DE CRISPI [1]

LES ORIGINES DE LA TRIPLICE

M. Th. Palamenghi-Crispi, ancien membre du Parlement italien, a bien voulu nous donner communication de l'un des principaux chapitres d'un ouvrage en plusieurs volumes, édité par ses soins, et qui va paraître prochainement en Italie sous le titre de : *Mémoires et documens* relatifs à la biographie de Francesco Crispi. Ainsi qu'on pourra le voir, c'est bien la genèse historique de la Triplice qui nous est, pour la première fois, dévoilée dans cette série de documens au jour le jour. Ces fragmens du Journal intime de Crispi, lettres écrites ou reçues par lui, constituent pour nous le récit complet d'une importante « mission » politique dont le prétexte officieux et le véritable objet ressortiront d'ailleurs assez clairement de la lecture des trois premières lettres de la série.

I. — LA MISSION

M. Melegari, ministre des Affaires étrangères,
à M. S. E. F. Crispi, président de la Chambre des Députés.

Rome, 25 août 1877.

Très honoré monsieur le Président,

Dès l'année 1861, M. Mancini a proposé à S. Exc. le baron Ricasoli, alors président du Conseil des ministres, de commencer une série de démarches auprès des divers gouvernemens euro-

péens, afin de se mettre d'accord sur la stipulation d'un code international destiné à régler la condition juridique des citoyens des pays respectifs, ainsi que les droits civils dont pourront jouir ces citoyens par rapport aux législations en vigueur dans les divers États. Les circonstances, à ce moment, n'ont point permis de donner suite à un tel projet. Mais le gouvernement italien, ne s'inspirant que de sentimens de civilisation et de progrès, n'a pas hésité à sanctionner, dans son propre Code civil de 1865, à l'article 3, le principe de l'admission de tous les étrangers à jouir, en Italie, des droits civils attribués aux citoyens du royaume.

Cependant, pour que ce principe pût vraiment devenir fécond en conséquences utiles et générales, on ne saurait trop désirer qu'il fût sanctionné par les législations des autres États, et réciproquement garanti au moyen d'accords internationaux...

Et puisque Votre Excellence a l'intention de visiter les capitales de plusieurs grands États européens, je lui serais reconnaissant si, dans ses entretiens avec les personnages influens et compétens avec lesquels Votre Excellence se trouvera en rapports, Elle voulait bien rechercher si ces gouvernemens seraient disposés à reprendre les négociations jadis interrompues. Votre Excellence a pris tant de part à la rédaction des lois qui règlent les rapports civils en Italie que, mieux que personne, Elle saura faire ressortir l'utilité de nos propositions.

En remerciant d'avance Votre Excellence de ce qu'elle pourra faire, je profite de l'occasion pour lui renouveler l'assurance de ma haute considération.

MELEGARI.

Turin, 26 août. — Le matin, à 11 heures, visite au Roi.

Turin, 27 août. — A 10 heures du matin, nouvelle visite au Roi.

Turin, 27 août 1877.

Mon cher Depretis (1),

Comme je te l'ai télégraphié, je partirai pour Paris ce soir

(1) L'honorable Depretis, ami personnel de Crispi, était alors président du Conseil des ministres italien.

à 8 h. 50. A la gare, je rencontrerai Bargoni, qui me remettra ta lettre.

Le Roi m'a fait appeler, et je suis resté longtemps avec lui... Il n'a nul espoir d'une combinaison pouvant résulter de la présente guerre d'Orient. Il croit, lui aussi, qu'il est trop tard, et qu'il n'y a plus là de place à prendre pour nous. Toutefois, il me recommande de faire tout le possible pour nous permettre d'entrer dans l'affaire avec quelque profit. Son langage a été tout différent pour l'autre tentative, celle qui constitue l'objet véritable de mon voyage. Le Roi sent vivement le besoin de couronner sa carrière par une victoire pouvant donner à notre armée la force et le prestige qui lui manquent aux yeux du monde. C'est là un langage de soldat, et je le comprends. Le même désir enflammait notre pauvre Bixio, mort si misérablement sans avoir pu combattre une dernière fois pour la gloire de notre pays !

J'ajouterai que le Roi a pleinement raison. Si, en 1866, les généraux ne nous avaient pas manqué, et si nous avions été victorieux en Vénétie et sur l'Adriatique, les Autrichiens n'oseraient pas parler et écrire de nous comme ils le font. L'armée italienne aurait en Europe l'autorité qui présentement lui fait défaut, et la parole de l'Italie revêtirait une importance plus grande auprès des divers Cabinets.

Efforçons-nous donc, s'il est possible, de combler cette lacune ; et, puisque nous nous croyons de bons diplomates, faisons-nous valoir afin que notre patrie puisse prouver, à ceux qui ne la respectent pas suffisamment, qu'elle est quelque chose dans le monde.

Je t'écrirai aussitôt que je pourrai te donner des nouvelles de Paris... Ton tout dévoué. F. CRISPI.

Le soir à 8 h. 50, je pars pour Paris, après avoir reçu la lettre suivante de Depretis.

PRÉSIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

Rome, 27 août 1877.

Excellence,

J'ai fait connaître à S. M. que Votre Excellence aviez la bonté d'accepter la mission qui vous était confiée par le ministère, et dont

l'objet était de rouvrir des démarches auprès des principales puissances afin de faire prévaloir, dans leurs législations respectives, les principes libéraux déjà sanctionnés dans notre Code civil italien. Mais le désir de notre auguste souverain est que, profitant de son voyage à l'étranger, Votre Excellence assume, en outre, une mission spéciale et confidentielle auprès du gouvernement de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne.

Le gouvernement allemand, ces temps derniers, a sondé le gouvernement italien touchant la possibilité de l'établissement d'une union plus intime entre les deux États, et le ministre des Affaires étrangères d'Italie n'a pas hésité à exprimer son adhésion au projet d'une union de commune défense. Aujourd'hui, S. M., pleinement d'accord avec le soussigné, éprouve le besoin de resserrer d'un lien plus étroit les rapports amicaux de l'Italie avec l'Allemagne, et désire que Votre Excellence fasse connaître à S. A. le prince de Bismarck combien il serait à propos d'en arriver à un accord concret et complet au moyen d'un traité d'alliance qui, appuyé sur les intérêts communs des deux États, pourvût à toutes les éventualités...

Votre Excellence connaît pleinement les principes qui dirigent la politique italienne, et il serait superflu de les lui rappeler. L'Allemagne et l'Italie n'ont pas d'intérêts contraires, et les deux nations doivent être également résolues à défendre l'édifice de leur unité nationale ainsi que leurs libertés politiques et civiles. Pour l'Italie, l'objet principal est celui de mettre à l'abri de toute agression ennemie les biens inestimables que nous avons acquis, et les principes sur lesquels est fondée son existence.

Que Votre Excellence s'efforce d'exprimer et d'expliquer, tout confidentiellement, à S. A. le prince de Bismarck les désirs de S. M. ainsi que de son gouvernement, et de lui attester en même temps notre reconnaissance pour la bienveillance qu'il a toujours témoignée à l'égard de l'Italie.

Que Votre Excellence veuille recevoir l'expression de ma haute estime, et me croire toujours son très dévoué.

A. Depretis.

II. — PARIS

A M. Depretis, président du Conseil des ministres.

Paris, 2 septembre 1877.

Excellence,

J'ai été reçu hier par le ministre des Affaires étrangères.

L'heure tardive ne m'a point permis de rapporter immédiatement à Votre Excellence notre longue conversation, qui a roulé sur divers sujets relatifs aux deux pays.

Le duc Decazes a commencé par me remercier de notre attitude à l'occasion de la question faite à la Chambre par le député Savini. J'ai répondu que Chambre et Gouvernement n'ont rien fait que leur simple devoir, car il ne pouvait assurément pas être permis qu'à la tribune italienne on discutât et critiquât les affaires intérieures de la France; et j'ai exprimé l'opinion que les ministres français, à Versailles, auraient agi de la même façon envers nous.

S. Exc. en est venue de là à m'entretenir de la nécessité d'un accord complet entre les deux nations; et sur ce point Elle a insisté longuement, en s'efforçant de me démontrer de quelle façon la France ne pouvait avoir pour nous que des sentimens d'amitié. Au delà des Alpes, — m'a dit S. Exc., — se trouve une nation à laquelle la France est liée par des intérêts économiques, moraux et politiques; et ce serait un vrai crime de troubler l'harmonie qui doit exister entre les deux peuples. S. Exc. a cependant mentionné, comme un élément de dissension possible, l'existence chez nous d'un parti qu'elle a appelé « prussien : » mais elle l'a fait très gracieusement, en me laissant apercevoir son désir que cette opinion ne laissât dans mon esprit aucune impression désagréable.

A mon tour, j'ai déclaré tout de suite que, dans notre pays, nous étions Italiens; que tous sans distinction de parti, — et en exceptant seulement les cléricaux, — nous n'avions d'autre intérêt que celui de la nation; et, que ce serait une erreur de présumer que nous pussions ou voulussions gouverner en suivant les conseils ou en subissant l'influence d'un gouvernement étranger quelconque. En ce qui concerne la France, tout nous porte à éprouver pour elle et à lui témoigner une sincère amitié:

les traditions de la civilisation, l'éducation, les études, les lois, le commerce, nous unissent à elle, et rien ne sera jamais fait de notre part pour rompre le lien qui unit naturellement les deux nations.

S. Exc. a alors repris en me disant qu'elle ne parvenait pas cependant à s'expliquer l'objet de nos armemens, et surtout des fortifications de Rome décidées dans ces derniers temps; puis Elle est revenue de là au thème des intentions tout à fait pacifiques de son ministère, et m'a affirmé que, en France, aucun des partis capables d'être appelés au gouvernement ne commettrait la folie de faire la guerre à notre pays. Les temps sont passés, — a ajouté le ministre, — où nous portions nos idées dans les autres pays avec les armes. Depuis nos désastres, nous avons appris qu'il y a d'autres moyens à employer pour faire valoir dans le monde nos propres opinions.

Là-dessus, j'ai cru devoir expliquer la conduite de notre gouvernement, et j'ai dit que tout ce que nous faisons aujourd'hui n'avait rien d'exceptionnel. L'Italie a besoin de paix, parce qu'elle a besoin d'accomplir ses réformes administratives et financières, de développer et de consolider ses institutions publiques. Pour ce qui est de l'armée, nous nous bornons à en transformer et à en compléter l'armement, et il nous faudra encore bien des années pour atteindre ce but. Les fortifications de Rome, d'autre part, ne sont nullement un fait spécial, mais font partie d'un ensemble de dispositions pour la défense territoriale de l'État. J'ai rappelé que, depuis la constitution du royaume, une commission avait été nommée, sous la présidence de S. A. R. le prince de Carignan, chargée d'étudier un système de fortifications qui répondît aux conditions nouvelles de la Péninsule. J'ai dit que ces études étaient déjà terminées, que depuis plusieurs années notre Parlement avait voté les sommes nécessaires, mais que rien encore n'avait été fait, et que jusqu'aujourd'hui, restaient intactes les fortifications élevées par les princes déchus avec des intentions et des objets contraires à l'ordre actuel des choses. Puis j'ai montré que les fortifications de Rome rentraient dans notre plan général de défense nationale, et j'ai conclu que la France n'avait nul motif de s'alarmer, tous ces travaux n'étant aucunement une démonstration hostile à son égard, et ne pouvant pas être interprétés comme tels.

S. Exc. a paru se rendre à mes argumens ; et lorsque je l'ai vue aussi bien disposée, j'ai cru l'occasion favorable pour transporter notre entretien sur un autre sujet, celui de l'application à nos concitoyens, sur le territoire de la République, des dispositions de l'article 3 de notre Code civil.

J'ai expliqué l'objet et les origines de cet article, raconté les tentatives entamées naguère pour en faire accueillir les principes en France, au moyen d'une convention internationale; et enfin j'ai fait allusion à la jurisprudence de nos Cours suprêmes, qui, dès maintenant, avaient commencé à appliquer aux Français en Italie l'article XIV du code Napoléon. Je n'ai pas omis non plus d'établir que, sûrement, un traité sanctionnant un tel progrès produirait chez nous un excellent effet.

Le ministre m'a écouté avec une attention bienveillante, et s'est déclaré prêt à négocier. Il m'a dit qu'il allait rechercher les précédens et les étudier, afin que nous pussions, une autre fois, nous entretenir à fond de la question et aboutir à une conclusion. Lui aussi, il reconnaît la nécessité que l'article 3 de notre Code civil soit admis en France en faveur des Italiens; et il m'a promis de mettre tout en œuvre pour que notre demande se trouve satisfaite.

Dans ces paroles de S. Exc. apparaissait clairement le désir de prouver, par des actes nouveaux, que la France nous est et nous sera amie; et c'est encore à cette fin que S. Exc. m'a parlé de l'empressement avec lequel son gouvernement avait consenti à la signature du traité de commerce. Elle m'a dit que, d'ailleurs, nous nous reverrions bientôt.

J'ai été pleinement satisfait de l'attitude du duc Decazes et de l'ensemble de ses paroles. Il faudrait vraiment le supposer un bien grand simulateur pour douter de son langage. Il n'a fait que se louer de notre gouvernement ainsi que de notre peuple, et s'est montré plein d'admiration pour notre Roi. Il m'a dit que nous avions fait preuve d'une grande sagesse politique, et que notre conduite avec le Vatican avait été correcte. Là-dessus je crois devoir rapporter à Votre Excellence une opinion qu'il a exprimée devant moi et dont l'importance n'échappera pas à votre sagacité. Le duc Decazes s'est dit convaincu, — et m'a déclaré l'avoir répété à ses collègues, — que, à la mort du Pape, le conclave fonctionnerait au Vatican avec toute la plénitude de

sa liberté. Il a ajouté que tel serait aussi l'avis du cardinal Guibert, depuis son retour de Rome.

Et maintenant je termine cette longue lettre en me disant, de Votre Excellence,

Le très dévoué et affectueux ami. F. Crispi.

Paris, 5 septembre 1877.

Mon cher Depretis (1),

Le 2 du mois courant, je t'ai envoyé une lettre officielle, à laquelle fait suite et complément la lettre ci-jointe. Je l'ai écrite de telle façon que tu pourras, si tu veux, après en avoir pris copie, la remettre au ministre des Affaires étrangères. Et maintenant, laissons de côté le patois officiel, et causons en vieux amis et patriotes !

J'ai vu les principaux hommes politiques d'ici, et notamment Gambetta, avec qui je suis resté longtemps, et avec qui j'ai dîné le 3 de ce mois. J'ai pu ainsi me faire une opinion exacte des choses françaises, et en connaître, autant que possible, les intentions.

La France traverse une crise terrible, dont il est difficile de prévoir la fin. Le gouvernement actuel représente une minorité imperceptible ; mais il reçoit l'inspiration d'un comité bonapartiste, audacieux et sans scrupules ; et il a dans son sein une paire d'individus, eux aussi, audacieux et sans scrupules.

Les républicains se disent assurés de la victoire aux prochaines élections générales ; et la même opinion a été exprimée devant moi, il y a deux jours, par certains conservateurs qui m'ont déclaré franchement : *Nous serons battus*. Je doute que ces convictions se maintiennent après la mort de M. Thiers, arrivée avant-hier ; ou tout au moins je doute que l'importance de la victoire républicaine puisse être telle qu'on la prévoyait avant cette fatale catastrophe. Mais si la défaite du gouvernement se produit pourtant, que verrons-nous à la réunion des Chambres ?

M. Thiers me disait, dans notre entretien du 31 août, qu'après cette réunion, les ministres et le Président de la République donneraient leur démission, et qu'alors les deux Chambres,

(1) Cette lettre, d'un caractère tout intime, s'accompagnait d'une lettre officielle qu'on trouvera plus loin.

réunies en Congrès national, nommeraient un nouveau président. Gambetta, précédemment, m'avait dit la même chose.

Mais en adviendra-t-il ainsi maintenant que la mort de Thiers fait disparaître le candidat dans lequel avaient pleine confiance les conservateurs qui ont accepté la République? Les républicains répondent que oui, et, à lire leurs journaux, on en déduirait que, après la très grave perte que vient de subir le pays, tout continuera régulièrement et suivant leurs désirs.

Je l'espère et le souhaite : mais ma foi est bien ébranlée. Et si les ministres et le président ne veulent pas se démettre ?

Les républicains déclarent qu'ils refuseront de voter le budget.

Et si le gouvernement fait un coup d'État ?

Thiers ne le craignait point, et parce que l'armée ne s'y prêterait pas, et parce que Mac Mahon en est incapable, par pauvreté d'intelligence et de moyens personnels. Gambetta ajoute que, au cas d'un coup d'État, l'armée se diviserait en deux camps, et qu'il pourrait en résulter la guerre civile.

Quoi qu'il en soit, et quels que puissent être les événemens, considérons-les de notre point de vue italien :

Les républicains et les réactionnaires affirment pareillement qu'ils veulent être amis avec l'Italie, et qu'ils ne tenteront rien contre elle. Je le crois pour ce qui est des premiers, j'en doute pour ce qui est des seconds.

J'en doute pour ce qui est de ceux-ci parce que le comité dont s'inspire l'Élysée est clérical, et parce que l'organe des réactionnaires est *le Figaro*, qui a tant insulté notre pays et notre Roi...

Je ne dis pas que dès demain ils nous feront la guerre, parce que tous les partis politiques, sans exception, ont une peur salutaire du prince de Bismarck, qui, croient-ils, ne nous laisserait pas seuls. Mais il n'en est pas moins certain qu'ils en chercheraient l'occasion, et saisiraient le moindre prétexte pour commencer une querelle avec nous.

Et voici ce qu'il m'a été donné de constater : dans toutes les classes de la nation s'est enracinée l'opinion que l'Italie veut faire la guerre à la France. J'ai combattu cette opinion devant tous ceux qui me l'ont manifestée ; mais force m'a été de comprendre que ceux qui ont été les premiers à la répandre ont eu en tête de se préparer ainsi un motif auprès du peuple français,

pour légitimer la guerre au cas où eux-mêmes, un jour, nous attaqueraient. En tout cas il est sûr que les Français continuent leurs armemens, et que tous les établissemens privés fabriquent des armes de tous genres pour le ministère de la Guerre. Pensons donc à nos intérêts, et tenons-nous prêts pour toutes les éventualités !

Réponds-moi à Londres, par l'entremise de l'Ambassade, ne serait-ce que pour me donner la certitude que mes lettres te sont bien arrivées.

A toi de cœur. F. Crispi.

A M. Depretis, président du Conseil des ministres.

Paris, 5 septembre 1877.

Excellence,

Avant de quitter Paris, je me sens en devoir de vous rendre compte de la suite de mes relations avec le gouvernement français.

Le duc Decazes, le lendemain de notre entrevue, est venu me rendre visite. J'étais absent, et ainsi nous n'avons pas pu nous voir. Ce même jour, le 31 août, j'étais allé à Saint-Germain-en-Laye, chez M. Thiers, qui, comme Votre Excellence a pu l'apprendre par les dépêches, est mort avant-hier.

Le ministre des Affaires étrangères, se trouvant forcé de quitter Paris, a envoyé l'un de ses secrétaires à M. Ressmann, le premier secrétaire de l'ambassade italienne, pour se dégager de la promesse à moi donnée au sujet des négociations demandées relativement à l'article 3 de notre Code civil. Ressmann et ledit secrétaire se sont vus le 2 septembre, et se sont entretenus du sujet en question.

S. Exc. le duc Decazes m'a fait savoir que, ayant examiné avec soin ce que nous demandions, il a dû se convaincre que l'application de l'article 3 de notre Code civil aux Italiens en France ne pourrait se faire que par une réforme introduite dans la législation française, et qu'à cela serait indispensable le concours du Parlement. Pour l'heure, le ministre ne saurait s'occuper de cette réforme ; plus tard, on en pourrait parler, mais il conviendrait pour cela que l'Italie prît l'initiative des négociations par les voies officielles.

Le duc Decazes n'est pas un simulateur, mais un homme faible. Selon toute vraisemblance, il aura parlé de la chose avec M. de Broglie, ministre de la Justice, qui présentement a tout autre chose en tête que le Code civil.

Je profite de cette occasion pour me dire de nouveau, etc.

F. Crispi.

Paris, 9 septembre.

Mon cher Depretis,

J'ai reçu hier ton télégramme, dont la traduction donne ceci : « J'approuve complètement tout ce que tu as fait et je crois bon que, sans aller à Londres, tu te rendes sur-le-champ à Berlin. »

Mardi, à 3 heures du soir, je partirai pour Berlin, où j'arriverai le lendemain à 7 h. 45 du soir. Si je le juge nécessaire, à mon retour je passerai par Bruxelles et Londres. Je me réglerai sur les nécessités de la situation.

Je serais parti encore plus tôt, si je n'avais pas été un peu indisposé. Depuis huit jours j'ai été dérangé de telle façon que j'ai dû recourir à un médecin. Aujourd'hui je vais mieux, et j'espère pouvoir faire le voyage sans incommodité.

Ici, hier, la journée s'est passée très tranquillement. On craignait que les funérailles de Thiers ne fournissent prétexte à des désordres. Le calme du peuple fut vraiment admirable. Quelques cris de *Vive la République! Honneur à Thiers! Vive Gambetta!* et tout a procédé dans l'ordre.

Si le Parisien perd l'habitude de courir aux barricades, et prend celle de se conduire en obéissance aux lois, la cause de la liberté triomphera en France, et deviendra un gage de paix pour l'Europe. Aux funérailles ont pris part tous les représentans étrangers, comme aussi ton ami soussigné, par invitation spéciale de la famille Thiers.

Si tu veux m'écrire, adresse tes lettres à Berlin, à l'ambassade italienne.

Mes hommages à ta femme, et crois-moi toujours ton bien affectueux

F. Crispi.

9 septembre. — Déjeuner chez Émile de Girardin. Gambetta y est venu.

A Sa Majesté le roi d'Italie.

Paris, le 11 septembre 1877.

Sire!

Avant de quitter Paris, je me sens tenu de rendre compte à Votre Majesté de la première partie de mon voyage, et, tout au moins, de lui résumer les impressions que j'en emporte.

Je suis arrivé dans cette ville le 28 août, à 6 heures de l'après-midi, et j'en repartirai demain. J'ai vu le ministre Decazes et les principaux hommes politiques français, dynastiques et républicains.

Tous rendent justice à la loyauté et à la grande sagesse de Votre Majesté, à la bonté et à l'intelligence de notre peuple. Tous estiment que les Italiens sont doués d'un grand bon sens politique, et heureux d'avoir un Roi qui a su comprendre leurs aspirations et qui, parmi tant de difficultés, les a admirablement conduits à bon port. Mais au fond de ce splendide tableau apparaît un point noir, sur lequel il convient que soit appelée notre attention.

Les Français se défient de nous, et, en même temps, nous soupçonnent de nous défier d'eux.

Ils se défient de nous, et plus d'un croit, ou feint de croire, que l'Italie a l'intention de faire la guerre à la France. S. Exc. le ministre Decazes lui-même ne m'a pas exprimé clairement cette opinion, mais il m'a parlé avec beaucoup d'intérêt de nos armemens et des fortifications de Rome, et a paru regarder ces fortifications comme ayant un objet anti-français.

Dans mes entretiens avec ledit ministre et avec les autres personnes qui m'ont parlé de ce sujet, j'ai déclaré que l'Italie a besoin de paix, et que, en réorganisant l'armée et en nous fortifiant, nous n'avons nullement l'intention de faire la guerre, mais bien de pourvoir aux moyens de défense de notre territoire.

Le roi d'Italie, ai-je dit et répété, fidèle aux traités et aux conventions internationales, n'a jamais donné ni ne donnera jamais l'exemple d'un manquement à son devoir; mais, fort de son droit, il exige seulement que celui-ci soit respecté.

Les Français soupçonnent que nous nous défions d'eux; et, pour dissiper les doutes qu'ils croient pouvoir exister dans notre

esprit, ils s'efforcent de nous témoigner la meilleure amitié. Le duc Decazes a été très explicite sur ce sujet ; il m'a dit et répété qu'aucun des partis politiques qui peuvent prétendre au gouvernement de l'État ne commettrait la folie de faire la guerre à l'Italie. Il y a bien, a-t-il ajouté, les partis extrêmes qui peut-être oseraient la tenter : mais ceux-là n'ont aucune chance de gouverner, et puis ils n'auraient personne pour les suivre dans le pays.

Je suis également de l'opinion du duc Decazes, et je crois vraiment que la France, en ce moment, ne suivrait pas ces partis, auxquels S. Exc. elle-même se rattache d'ailleurs, comme je n'ai pas besoin de le rappeler à Votre Majesté ; mais, dans l'histoire de ce pays, l'inconnu est un monstre dont nous devons toujours avoir peur, et comme la France ne peut jamais être sûre du lendemain, la prudence nous impose de penser à nos intérêts futurs.

La France subit en ce moment une crise dont la solution est encore incertaine. Républicains et gouvernans se disent sûrs de leur fait ; et les uns et les autres emploient tous les moyens en leur pouvoir pour remporter la victoire.

Je ne m'occuperai pas de l'hypothèse d'un succès des gouvernans actuels. Ses conséquences sont faciles à prévoir : Mac Mahon irait jusqu'en 1880, achevant ainsi son septennat, avec le projet de demander, durant la dernière année de sa présidence, une revision de la Constitution dans un sens monarchique. Mais je veux examiner surtout le cas où la victoire viendrait aux républicains.

Si les républicains étaient victorieux, quelle serait la conduite de ceux qui ont été les auteurs de l'acte du 16 mai ? Feraient-ils un coup d'État ? Et, s'ils le tentaient et y réussissaient, qui en recueillerait les bénéfices ?

Le Cabinet est composé d'orléanistes et de bonapartistes ; et si tous conspirent d'accord pour la destruction de la République, chacun des partis travaille pour le triomphe de sa dynastie préférée.

Dans le pays, cependant, le parti qui a la plus grande vitalité après les républicains est le parti bonapartiste, qui est aussi le plus audacieux. Mais peu importe cela ; et comme il faut que l'un des deux succombe, au cas d'un coup d'État, le plus fourbe des deux saura bien se défaire de son compétiteur.

Or, celui des deux qui vaincra, — et nous supposerons que, après sa victoire, il pourra assumer sans obstacle le gouvernement de la France, — celui-là devra son triomphe à l'armée et au clergé. L'armée et le clergé, étant les deux forces dont se sera prévalu le vainqueur, auront des exigences auxquelles il faudra donner satisfaction.

Ce que demande le clergé, tous le savent : le retour au passé, et ce retour a pour première condition le rétablissement du pouvoir temporel du Pape. L'armée, à son tour, voudra reconstituer, par une victoire, son prestige perdu dans la dernière guerre avec l'Allemagne.

Et il est facile de comprendre que le terrain qui convient le mieux à la réaction, et où elle croit pouvoir trouver un succès facile, ce terrain est notre Italie.

Toutes ces conjectures où je me livre s'évanouiraient si la France renonçait à ses mauvaises habitudes, se mettait à constituer un régime de liberté, et abandonnait pour toujours le vilain jeu des révolutions et des coups d'État, dont rien ne peut résulter de stable et de durable, — la violence, en notre temps, ne pouvant plus être un bon mode de gouvernement. Mais nous, cependant, nous devons nous régler et prendre nos mesures comme si était possible la confirmation des hypothèses formées par moi. Malheur à nous, si un changement en France ne nous trouvait pas prêts à défendre le trône italien et l'indépendance nationale !

Je ne dois pas cacher à Votre Majesté que les républicains tiennent pour impossible un coup d'État. Ils sont d'avis que Mac Mahon manque de l'intelligence et des moyens moraux nécessaires pour un acte aussi audacieux, et que d'ailleurs l'armée ne s'y prêterait pas. Tel était également l'avis de M. Thiers, que j'ai vu le 31 août, trois jours avant sa mort, et qui m'a parlé très respectueusement de Votre Majesté.

J'ai rempli mon devoir en rapportant tout cela. Durant les vingt-neuf années de son règne, Votre Majesté a su, avec son intelligence et son courage, surmonter des difficultés bien plus graves que celles que j'ai prévues, et éviter des périls bien plus grands. Sa raison, son expérience, lui suggéreront ce qu'il conviendra de faire en prévision des événemens, après avoir entendu les conseillers responsables de la Couronne.

Que Votre Majesté me permette, maintenant, de clore la

présente lettre, en me disant, avec toute soumission et tout affectueux respect... etc.

F. C.

III. — BERLIN ET GASTEIN

12 septembre. — Départ pour Berlin, *via* Bruxelles, à 2 h. 45. Nuit à Bruxelles.

14 septembre. — Arrivée à Berlin à 7 heures du matin. A midi et demie, visite au baron Holstein, du ministère des Affaires étrangères, et de là au comte de Bulow, secrétaire d'État. Le comte de Launay, ambassadeur d'Italie, vient me trouver à 3 heures et demie. Nous visitons le Reichstag. J'écris au président Bennigsen.

15 septembre. — Rod. de Bennigsen me télégraphie de Hanovre : *Je viendrai cette nuit Berlin, pour avoir l'honneur et le plaisir d'être avec vous.*

Je vais avec Launay chez Leonhardt, ministre de la Justice du royaume de Prusse, qui nous renvoie, pour plus de compétence, à Friberg, président de la Commission allemande de justice. Je parle à celui-ci de l'adoption en Allemagne de l'article 3 du Code civil italien. Il serait ravi de l'admettre; mais, seul, Bismarck est à même de surmonter les difficultés.

Je pars à 8 heures du soir pour Munich, de la gare d'Anhalt. A minuit, je suis à Leipzig.

16 septembre. — J'arrive à Munich à midi et demie. J'en repars une heure après pour Salzbourg, où je passe la nuit à l'Hôtel de l'Europe.

17 septembre. — Départ à 9 h. 45 du matin pour Lend; de là à Gastein, où j'arrive à 6 heures.

Arrivé à Wildbad à 6 heures du soir, j'en avise le prince de Bismarck, en lui envoyant une carte de visite, et puis, immédiatement après, un billet ainsi conçu :

Hôtel Straubingen, 6 h. 40 du soir.

Altesse,

Dans le doute que vous n'ayez pas encore reçu ma carte, je vous écris ces quelques lignes pour vous prier de vouloir bien

me fixer l'heure dans laquelle je pourrai avoir l'honneur de vous voir (1).

En attendant, etc.

Le prince de Bismarck envoie aussitôt son secrétaire pour s'excuser de ne pouvoir pas venir en personne, à cause de sa mauvaise santé, et pour me faire savoir qu'il peut me recevoir sur-le-champ.

Le prince de Bismarck demeure sur la rive droite, dans une modeste maison appartenant à l'hôtel Straubingen, où nous arrivons en quelques minutes. On me fait monter au premier étage. Le prince est dans son cabinet, qui donne sur le palier, vis-à-vis de l'escalier. Dans la pièce se voient quelques sièges, une table, un magnifique poêle de porcelaine; et, étendu tout près de son maître, un superbe chien. Sur la table repose un petit pistolet à crosse blanche.

Dès que la porte s'ouvre, le prince se lève et vient au-devant de moi en m'offrant la main.

— Je suis heureux, Altesse, de pouvoir faire votre connaissance personnelle.

— Nous nous connaissons de longtemps!

— Oui, Altesse; mais c'est aujourd'hui seulement que j'ai le bonheur de vous voir et de vous serrer la main. Étant venu en Allemagne, je ne pouvais en repartir sans vous avoir offert les saluts de mon roi, et je vous remercie cordialement de m'avoir autorisé à venir vous trouver jusqu'ici.

— Quelles nouvelles m'apportez-vous d'Italie? Avez-vous été en France? Que dit-on à Paris?

— A Rome, on se préoccupe de la probabilité d'une guerre, au cas où les prochaines élections politiques françaises donneraient la victoire au parti réactionnaire. Et puis nous ne sommes plus aussi sûrs de l'Autriche, dont la conduite n'est pas du tout amicale à l'égard de notre gouvernement. Vous nous avez fait dire, par la baronne Keudell, que vous voudriez resserrer de plus en plus les liens d'amitié avec notre pays; et c'est pourquoi je suis venu, sur l'ordre du Roi, pour vous parler de plusieurs choses.

La première est d'un intérêt tout particulier pour l'Italie et l'Allemagne; les autres sont de nature internationale.

(1) Tous les mots imprimés en italique sont en langue française dans le texte original.

Je commence par celle qui ne regarde que nous et vous.

Je ne sais pas s'il ne conviendrait pas de retoucher notre traité de commerce de décembre 1865. Je suis absolument convaincu que, après l'ouverture du Gothard, les relations entre nos pays seront plus fréquentes, et que, par suite, il sera utile de mettre les citoyens des deux pays dans des conditions telles qu'ils ne trouvent pas d'obstacles à leur commerce et à tous les actes de la vie privée. A cette fin, mon gouvernement désirerait que Votre Altesse acceptât un traité par lequel les Allemands en Italie et les Italiens en Allemagne seraient placés dans un état de véritable égalité avec les nationaux dans l'exercice des droits civils.

Passons maintenant à des sujets d'un intérêt plus grand, et sur lesquels je m'expliquerai en peu de mots.

Je suis chargé de vous demander si vous seriez disposé à stipuler avec nous un traité d'alliance éventuelle, pour le cas où nous serions contraints à nous battre avec la France ou avec l'Autriche.

Mon Roi voudrait, en outre, se mettre d'accord avec l'Empereur pour la solution de la Question d'Orient.

— J'accepte de tout cœur la proposition d'un traité qui mette les Italiens en Allemagne et les Allemands en Italie sur le même niveau que les nationaux, et qui établisse pour les uns et les autres une égalité parfaite dans l'exercice de leurs droits civils. Toutefois, je ne puis le faire sans en avoir d'abord parlé à mes collègues. Un traité de ce genre me convient d'autant plus que ce serait une manifestation publique de notre accord avec l'Italie.

Passons maintenant au reste.

Vous connaissez nos intentions. Si l'Italie était attaquée par la France, l'Allemagne s'en estimerait solidaire, et s'unirait à vous contre l'ennemi commun. Pour un traité à cette fin, nous pourrons nous entendre. Mais je me plais à espérer que la guerre ne sera pas rendue nécessaire, et que nous pourrons maintenir la paix. La République ne peut vivre en France qu'à la condition d'être pacifique; et, si elle cessait de l'être, elle courrait risque de se perdre. A mon avis, la guerre ne serait possible qu'au cas d'un retour de la monarchie.

Les dynasties, en France, sont nécessairement cléricales, et parce que le clergé y est inquiet et puissant, et parce que le Roi,

afin de faire illusion au peuple, a besoin d'être batailleur : d'où il résulte que les dynasties sont contraintes de chercher querelle aux voisins. Il en a été ainsi toujours, en tous les temps, et vous en trouveriez maints exemples, à commencer par le règne de Louis XIV.

Pour l'Autriche, la position est tout autre. Je ne puis supposer le cas où l'Autriche nous serait ennemie ; et je vous dirai franchement que je ne veux pas même prévoir cette éventualité.

Demain, je dois me rencontrer avec le comte Andrassy, et, en causant avec lui, je veux l'assurer en confiance que je n'ai d'engagemens avec personne, et que je lui serai ami.

La guerre russo-turque a été faite contrairement à toutes prévisions, et cependant l'Autriche n'a pas eu besoin de passer la frontière. J'espère que ce besoin ne viendra pas pour elle, et que la lutte sera circonscrite entre les deux combattans, et pourra rester localisée. Nous tenons à ce que l'Autriche et la Russie soient amies, et nous chercherons à les maintenir telles.

On peut discuter les diverses hypothèses suivant lesquelles il convient de résoudre la Question d'Orient ; et l'on peut aussi déterminer certains critères pour procéder d'accord. Mais il faut convenir que l'armée russe n'a pas été heureuse jusqu'ici, et qu'on ne saurait prévoir quand arrivera la fin de la guerre.

Le Tsar aura encore à faire de grands efforts. Si l'armée russe était finalement vaincue, le Tsar pourrait avoir des ennuis chez lui.

Quoi qu'il en soit, c'est une affaire qui le regarde : mais je dois vous avouer que, dans cette Question d'Orient, l'Allemagne n'a aucun intérêt, et que, pour nous, n'importe quelle solution sera toujours acceptable, pourvu qu'elle ne trouble pas la paix européenne.

— J'admire votre franchise, — répondis-je, — et je puis vous assurer que moi-même, à votre place, je ne parlerais pas autrement.

Il reste donc entendu que nous ferons une convention pour assurer aux Allemands en Italie et aux Italiens en Allemagne l'exercice des droits civils, de la même façon qu'en jouissent les nationaux. A cette convention pourrait servir de base l'article 3 du Code civil italien, qui accorde ce bénéfice aux étrangers.

Nous sommes également d'accord pour ce qui concerne la France.

Pour le reste, permettez-moi maintenant de vous soumettre quelques questions :

Croyez-vous que l'Autriche vous soit toujours amie? Pour le moment, elle a besoin de vous, elle-même se trouvant forcée de réparer les dommages subis en 1866, et vous seul pouvant lui assurer la paix sans laquelle il lui serait impossible de remettre l'ordre dans ses finances et de reconstituer son armée. Mais l'Autriche ne peut pas voir d'un bon œil le nouvel Empire d'Allemagne.

Vous dites que l'Allemagne n'a aucun intérêt dans la Question d'Orient. Soit, et cependant vous devez vous rappeler que le Danube est, pour une bonne partie, un fleuve allemand; il baigne Ratisbonne, et c'est par la voie du Danube que les marchandises allemandes vont à la Mer-Noire.

Nous autres, Italiens, nous ne pouvons pas nous désintéresser comme vous de la solution de la Question d'Orient. Les bruits qui courent nous font craindre que nous n'ayons à en subir du dommage. Si les grandes puissances se mettaient d'accord pour s'abstenir de toute conquête dans les provinces balkaniques, et convenaient que le territoire enlevé aux Turcs doit être laissé aux populations qui l'habitent, nous n'aurions rien à redire. Mais on affirme que la Russie, pour s'assurer l'amitié de l'Autriche, aurait offert à celle-ci la Bosnie et l'Herzégovine. Or, l'Italie ne pourrait permettre que l'Autriche occupât ces territoires.

Comme vous le savez, en 1866, le royaume d'Italie est resté sans frontières du côté des Alpes orientales. Si l'Autriche obtenait de nouvelles provinces, qui la rendissent plus forte dans l'Adriatique, notre pays se trouverait resserré comme dans des tenailles, et serait exposé à une invasion facile toutes les fois que cela conviendrait à l'empire voisin.

C'est vous qui devriez nous aider dans cette occasion. Nous sommes fidèles aux traités, et ne réclamons rien aux autres. Vous devriez, demain, dissuader le comte Andrassy de tout désir de conquêtes en territoire ottoman.

— L'Autriche, répondit le prince, suit en ce moment une bonne politique, et je suis convaincu qu'elle y persistera. Un seul cas pourrait se produire qui aurait de quoi rompre tout

accord entre l'Autriche et l'Allemagne : c'est une différence entre les politiques des deux gouvernemens en Pologne.

En Pologne existent deux nations : *la noblesse* et *le paysan*, de nature diverse, de caractère et d'habitudes dissemblables. La noblesse est inquiète, factieuse ; le paysan est tranquille, laborieux, sobre. Or, l'Autriche garde ses faveurs à la noblesse.

S'il se formait un mouvement populaire, et que l'Autriche lui vînt en aide, nous devrions nous y opposer. Il nous est impossible de permettre la reconstitution d'un royaume catholique sur nos frontières. Ce serait une France du Nord. Aujourd'hui, nous avons une France ; en ce cas, nous en aurions deux, qui naturellement seraient alliées, et nous nous trouverions au milieu de deux ennemis.

La résurrection de la Pologne nous nuirait encore pour d'autres motifs : elle ne pourrait avoir lieu sans la perte d'une partie de notre territoire. Or, il nous est impossible de renoncer à Posen et à Dantzig, parce que l'Empire allemand resterait alors découvert du côté de la frontière russe, et perdrait ses débouchés dans la Baltique.

L'Autriche sait qu'elle ne peut pas retourner en arrière, et sait aussi que nous sommes des amis loyaux. Elle est à présent dans une bonne voie, et n'a pas intérêt à l'abandonner. Si elle changeait, si elle se faisait protectrice du catholicisme, nous changerions, nous aussi, et alors, en conséquence, nous serions avec l'Italie. Pour le moment, rien ne permet de supposer que cela arrive.

Ne cherchons pas, par des soupçons, à fournir à l'Autriche un prétexte pour changer de politique. Il sera toujours temps de pourvoir aux événemens.

Le Danube ne nous regarde pas. Il n'est navigable que depuis Belgrade ; à Ratisbonne, il n'y a que *quelques radeaux*.

La Bosnie, ainsi que toute la Question d'Orient, ne touche pas aux intérêts allemands. Si elles pouvaient devenir une cause de querelle entre l'Autriche et l'Italie, nous en serions désolés, parce que nous verrions combattre deux amis que nous désirons voir en paix.

Au reste, si l'Autriche prenait la Bosnie, l'Italie pourrait prendre l'Albanie ou quelque autre territoire turc sur l'Adriatique.

J'espère que les relations de votre gouvernement avec celui

de Vienne deviendront amicales, et même, avec le temps, cordiales. Que si, cependant, vous vous engagez contre l'Autriche, j'en serai désolé; mais nous ne ferons point la guerre pour cela !

En cet instant, la porte s'ouvre, et je vois entrer le comte Herbert de Bismarck avec une liasse de télégrammes. Il les donne à son père, qui, après les avoir lus, indique les réponses à y faire; et le comte s'en va.

Presque immédiatement après se présente la princesse de Bismarck, qui apporte à son mari une eau gazeuse minérale.

Je me lève; et le prince :

— Ma femme !

Je présente mes complimens à la princesse, qui ne tarde pas à se retirer, lorsque le prince a fini de boire. Demeurés seuls de nouveau, je reprends la parole :

— Je comprends fort bien votre attitude à l'égard de la cour de Vienne, et je l'admets.

Permettez-moi, pourtant, de vous faire observer que l'unité germanique n'est pas encore achevée. De 1866 à 1870, vous avez fait des miracles : mais maintes populations allemandes restent encore en dehors du territoire de l'Empire, et certainement, tôt ou tard, vous saurez les attirer à vous.

Le territoire autrichien, en particulier, ne paraît pas vous déplaire. Vous venez ici tous les ans, et ce Gastein qui forme, avec les Alpes, la vraie frontière de l'Allemagne, a pour moi une signification symbolique. Ce pourrait bien être aussi une prédiction...

— Ah ! non, vous vous trompez ! Je suis venu ici, pareillement, avant 1866. Et d'ailleurs, écoutez :

Nous avons à gouverner un grand Empire, un Empire de 40 millions d'habitans, avec de vastes frontières. Cela nous donne beaucoup à faire, et nous ne voulons point, par ambition de conquêtes nouvelles, risquer de perdre ce que nous possédons. L'œuvre à laquelle nous nous sommes consacrés absorbe tout notre temps et toute notre pensée.

Nous avons bien des difficultés à surmonter. Le Roi, à son âge, ne peut pas recevoir de grandes secousses. Il a fait énormément pour l'Allemagne, et mérite bien de se reposer.

Nous avons, dans notre territoire, plusieurs princes catho-

liques, une reine catholique, et même française, un clergé inquiet, qu'il faudra soumettre à des lois spéciales pour l'obliger à se tenir tranquille. Nous sommes intéressés au maintien de la paix. Si même l'on nous offrait quelque province catholique de l'Autriche, nous la refuserions.

C'est ainsi qu'on a insinué que nous désirons la Hollande et le Danemark.

Mais qu'en ferions-nous? Nous avons déjà assez de populations non allemandes pour ne plus en désirer d'autres. Avec la Hollande nous sommes en bons termes, et nos relations avec le Danemark ne sont pas mauvaises. Aussi longtemps que je resterai ministre, je serai avec l'Italie : mais, tout en étant votre ami, je n'ai pas l'intention de rompre avec l'Autriche.

En 1860, je me trouvais à Pétersbourg ; mais j'étais avec vous de cœur. Je suivais le détail de vos succès, et m'en réjouissais infiniment, parce que vos succès convenaient à mes idées.

Après tout cela, je dois vous répéter que notre désir est de vous voir amis de l'Autriche. Dans la solution de la Question d'Orient, on peut trouver un moyen d'accord, en vous autorisant à prendre, par compensation, une province turque sur l'Adriatique, tandis que l'Autriche prendrait la Bosnie.

— Une province turque sur l'Adriatique ne saurait nous suffire. Nous ne saurions qu'en faire.

Nous n'avons pas de frontières du côté de l'Orient : l'Autriche s'étend au delà des Alpes, et peut entrer dans notre royaume quand il lui plaira. Nous ne réclamons rien aux autres; nous serons fidèles aux traités: mais nous voulons avoir la sécurité chez nous.

Dites bien cela au comte Andrassy !

— Non, je ne veux pas toucher à la question de la Bosnie, et bien moins encore à celle de vos frontières orientales. Laissons cela pour l'instant! Je ne veux pas aborder de sujet qui pourrait déplaire au comte Andrassy, attendu que je désire conserver son amitié.

— C'est bien! faites comme vous le jugerez bon !

Et maintenant, dites-moi un peu : vous tenez à la paix, et vous espérez que celle-ci pourra durer.

Nous avons à aborder l'hypothèse d'une victoire possible, en France, du parti réactionnaire, et d'un retour possible de la

monarchie. Contre cette éventualité, nous avons convenu qu'il était nécessaire de prendre nos mesures.

Mais faisons une autre hypothèse:

Si les élections générales françaises donnaient la victoire aux républicains, est-ce que vous ne pourriez pas trouver le moyen de vous entendre avec eux?

Cette demande, je ne la fais pas au hasard.

J'ai vu à Paris le député Gambetta, qui a beaucoup d'influence dans son pays. Nous avons longuement parlé des conditions politiques de la France, et de la nécessité de la paix européenne, même au seul point de vue de la consolidation de la République. Je ne lui ai point caché que je me proposais de me rendre auprès de vous, et c'est lui qui m'a manifesté le désir d'un accord avec vous, et qui a voulu que je vous en entretinsse.

Je comprends fort bien qu'une alliance entre la France et l'Allemagne n'est pas encore possible, parce que les esprits, là-bas, sont trop *aigris*, à la suite des défaites subies. Mais il y a un point sur lequel vous pourriez vous entendre, et où l'Italie vous suivrait: c'est celui du désarmement.

— Une alliance avec la France, répondit Bismarck, serait absolument sans objet pour nous. Le désarmement des deux pays ne serait pas possible. Nous avons déjà traité ce sujet, avant 1870, avec l'empereur Napoléon, et, après de longues discussions, il nous fut démontré que le projet d'un désarmement ne pouvait pas s'effectuer en pratique. On n'a pas encore trouvé, dans le dictionnaire, les mots qui fixent les limites précises du désarmement et de l'armement. Les institutions militaires sont différentes dans les divers États; et quand vous aurez mis les armées sur le pied de paix, vous ne pourrez pas dire que les nations qui auront adhéré au désarmement se trouvent dans des conditions égales d'offensive et de défensive. Laissons ce sujet à la Société des amis de la paix!

— Et, donc, repris-je, bornons-nous à un traité d'alliance pour le cas où la France nous attaquerait!

— Oui, je vais prendre les ordres de l'Empereur pour traiter, par voie officielle, de l'éventualité d'une alliance.

L'heure étant déjà fort avancée, et tous les sujets que j'avais à traiter se trouvant épuisés, je me levai pour prendre congé.

— Resterez-vous encore à Gastein? me demanda le prince.

— Non, Altesse! Tout séjour ici serait inopportun. Je n'ai pas donné mon nom, ni à l'hôtel de l'Europe à Salzbourg, ni ici à l'hôtel Straubingen.

— Alors, au revoir !

— Au revoir!

Munich, 19 septembre. — Il y a à Munich un envoyé extraordinaire, et un ministre plénipotentiaire du roi d'Italie. En vérité, je ne comprends pas la raison d'être d'une représentation diplomatique de l'Italie en Bavière. Depuis la constitution du grand Empire, les petits princes allemands n'ont plus aucune voix au chapitre de la politique européenne. Toutes les négociations se font à Berlin ; et c'est le grand chancelier qui pense et agit dans l'intérêt de tous les peuples et de tous les États allemands...

De Munich j'ai télégraphié au Roi et au président du Conseil les résultats de mon entrevue avec le prince de Bismarck.

Au Roi, avec lequel j'ai un chiffre en français, j'ai télégraphié ceci :

J'ai parlé avec Bismarck. Il accepte traiter alliance défensive et offensive dans le cas où la France nous attaquerait. Il prendra les ordres de Sa Majesté l'Empereur pour traiter officiellement. Je retourne à Berlin, toujours aux ordres de Votre Majesté.

Ma dépêche à l'honorable Depretis fut rédigée dans les termes suivans :

« J'ai eu Gastein une entrevue de deux heures avec Bismarck. Il accepte de traiter d'une alliance éventuelle, pour le cas où la France nous attaquerait. Il accepte l'article 3 du code civil comme démonstration politique. Il refuse un traité éventuel contre l'Autriche. Question d'Orient n'intéresse pas Allemagne. Prendra ordre de l'Empereur pour traiter officiellement. Écrivez-moi à Berlin. »

A 3 h. 15 je suis parti de Munich.

Berlin, 20 septembre. — Arrivé ici à 7 h. 45.

Le comte de Launay vient me voir, et m'apporte deux télégrammes du Roi... L'un est du 17, en réponse à ma lettre de Paris du 11, l'autre est du 20, en réponse à ma dépêche de Munich.

Le premier est ainsi conçu :

« *Merci pour votre lettre, qui m'a fait beaucoup de plaisir parce que je vois que vos idées sont parfaitement d'accord avec les miennes. Je remarque cependant que vous ne me parlez pas des aspirations ministérielles.*

« *Faites-moi le plaisir de me télégraphier si je dois écrire quelque chose au prince de Bismarck, ou si vous ferez de vous-même sans moi. Je vous souhaite bonne réussite dans tout, et me fie entièrement à votre expérience et habileté. Bien des amitiés.*

VICTOR-EMMANUEL. »

Le second télégramme contient simplement ceci :

« *Je vous remercie. Tâchez d'avoir quelque document positif pour pouvoir traiter.* VICTOR-EMMANUEL. »

Depretis ne s'est pas enhardi à répondre à ma dépêche de Munich, qui cependant devait l'avoir vivement préoccupé. C'est dans la soirée du 20 qu'il m'a télégraphié :

« J'ai reçu hier ta dépêche. »

Berlin, 21 septembre. — N'étant point satisfait du télégramme que j'ai reçu hier de Depretis, je lui ai télégraphié ce qui suit :

« J'ai reçu ta laconique dépêche, S. M. le Roi s'est montré beaucoup plus aimable que toi. Prends bien garde que Launay ne sait rien des projets d'alliance contre la France. »

... A une heure après-midi, je me rends chez M. de Holstein. Il m'apprend que le prince de Bismarck doit rentrer à Berlin.

Il me demande quelles impressions j'ai rapportées de mon voyage à Gastein. Je lui réponds que j'en suis enchanté, et que j'espère, lors du prochain retour du prince dans la capitale, pouvoir me confirmer dans les convictions que j'ai retirées de mon entretien avec S. A. pour le bien de nos deux nations.

M. de Holstein est d'avis qu'il me sera difficile de revoir le prince de Bismarck. Cette fois, en effet, S. A. sera très occupée, et aura malaisément le temps de me recevoir. Néanmoins, elle pourra faire une exception en ma faveur...

Tard dans la soirée, je reçois de Rome la dépêche suivante, envoyée par Depretis en réponse à ma dépêche du matin :

« Mon laconisme habituel est encore grandement accru par la

maladie, qui depuis huit jours me condamne au lit. Mais tu dois interpréter mon silence comme un témoignage de ma prudence, qui ne reconnaît pas ton œuvre dans le résultat de l'entretien que tu m'as rapporté. En effet, tu y laisses en suspens une grave question, et la plus urgente de toutes. Il faudra que tu trouves le moyen de revenir et d'insister là-dessus. Il me paraît que l'on devrait comprendre que, dans la Question d'Orient, il est impossible de rester indifférent à une solution qui accroîtrait la puissance de l'Autriche. »

Je réponds immédiatement par un télégramme ainsi conçu :

« Profondément désolé d'apprendre ta maladie. Accroissement éventuel de l'Autriche a été traité et pourra être repris. Pourtant, il faudra traiter de la question à Vienne et à Londres. »

22 septembre. — J'ai vu M. de Holstein, et l'ai prié de vouloir bien me faire savoir si et quand je pourrais voir le prince de Bismarck.

23 septembre. — Je reçois la lettre suivante de M. de Holstein :

Monsieur le président,

Le prince part dans l'après-midi de demain, lundi, plus tôt qu'il n'en avait eu l'intention. Cependant il espère vous voir encore. Peut-être aurez-vous l'obligeance de venir me trouver un peu avant une heure. A une heure, le prince compte être libre. Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentimens de très haute considération. HOLSTEIN.

... *24 septembre* (1). — A une heure, visite au prince de Bismarck.

Suivant le conseil du baron de Holstein, je monte à l'appartement du grand chancelier. A peine me présenté-je sur le seuil, que le prince se lève pour venir au-devant de moi. Nous nous serrons affectueusement la main, et je dis :

(1) Le 23 septembre, Crispi note, dans son Journal, qu'un grand banquet vient d'avoir lieu à l'hôtel Kaiserhof de Berlin, un banquet organisé en son honneur par un groupe de parlementaires allemands des partis « libéraux, » et qui, pour la première fois, lui a fourni l'occasion d'affirmer publiquement ses propres sympathies et celles du gouvernement italien à l'égard de l'Allemagne.

— Je n'ai pas voulu quitter Berlin sans vous avoir vu!

— Et moi, me répond le prince, je suis venu tout exprès à Berlin pour vous donner la réponse promise.

Pour ce qui est de la réciprocité entre les deux pays, au point de vue de la jouissance des droits civils, sur la base de l'article 3 de votre code, nous sommes prêts à conclure le traité.

Envoyez-moi l'autorisation régulière, et nous arrangerons tout.

— Cela n'est pas la seule chose que je désire, et que demande mon Roi. Que me direz-vous du projet d'alliance entre le royaume d'Italie et l'empire d'Allemagne au cas où l'un ou l'autre serait attaqué par la France?

— Je n'ai pas encore vu le Roi, et ce n'est point là une chose dont je puisse lui écrire. Il faut que j'en parle avec lui, et reçoive ses ordres de vive voix.

— Mais qui donc en Allemagne est plus puissant que Bismarck? Si vous êtes décidé, si vous estimez que ce que je propose est utile pour les deux pays, votre Roi n'a aucun motif de vous être contraire.

— Pour ma part, je suis prêt à négocier. Faites-moi envoyer l'ordre, et nous nous mettrons d'accord pour la stipulation du traité.

— Mais sur quelles bases? Quels devront être les principes régulateurs? Et que ferons-nous pour l'Autriche?

— Je vous ai dit que, pour la France, je suis prêt à traiter; pour l'Autriche, non. Notre position n'est pas la même à l'égard des deux pays. L'état actuel de la France est incertain. Dans la lutte entre Mac Mahon et le Parlement, on ne sait pas qui sera vainqueur. Le maréchal Président, par sa proclamation électorale, s'est fort compromis, et nous ne savons pas si des prochaines élections générales ne sortira pas une Chambre monarchiste. Un roi ne se pourra maintenir qu'avec l'armée, qui exigera la revanche...

— Et j'ajouterai que ce roi devra s'appuyer également sur le clergé, qui exigera la restauration du pouvoir temporel du Pape.

— Eh bien! de la part de l'Autriche nous ne pouvons craindre aucun de ces dangers; et aussi nous convient-il de la garder pour amie. Je vais encore plus loin : je ne veux pas

même présumer qu'elle puisse nous devenir ennemie. Du reste, si elle changeait de politique, ce que je ne crois pas, nous aurions toujours le temps de nous entendre.

— Soit, limitons-nous donc à la France! Mais sur quelles bases devra s'élever notre traité?

— L'alliance aura à être défensive et offensive; et cela, non point parce que je désire la guerre, — que je ferai tout le possible pour éviter, — mais en raison de la nature même des choses. Imaginez, par exemple, que les Français rassemblent 200 000 hommes à Lyon. L'objet qu'ils auraient en vue serait manifeste. Or, devrions-nous attendre qu'ils nous attaquassent?

— C'est fort bien! Je rapporterai au Roi vos idées, et nous vous enverrons les mandats réguliers pour la stipulation des deux traités.

— Pour le traité sur la réciprocité de l'exercice des droits civiques dans nos deux pays, vous pourrez envoyer les pouvoirs à votre ambassadeur. Mais pour l'alliance, je préférerais traiter moi-même avec vous.

— C'est entendu. Je parlerai de ce sujet à S. M. le Roi, et prendrai ses ordres.

— J'ai vu Andrassy, et lui ai dit que vous étiez venu chez moi, et que le gouvernement italien désire vivre en bonne amitié avec l'Autriche. Il en a été très heureux et m'a chargé de vous saluer. Dans la suite de notre causerie, je lui ai dit que l'Italie ne voudrait pas que l'Autriche prît pour soi la Bosnie et l'Herzégovine.

Les affaires russes vont mal; et, pour cette année, la campagne est finie. L'Autriche n'a aucune intention de bouger.

Vous feriez bien de voir Andrassy. Vous trouveriez en lui un excellent ami.

— Permettez-moi, Altesse, de vous entretenir encore d'un sujet qui est d'un intérêt vital pour l'Italie!

Pie IX est très vieux, et, par conséquent, ne tardera pas à partir de ce monde. Nous aurons donc un conclave pour la nomination du nouveau pape. Il est vrai que vous, gouvernement protestant, vous n'êtes pas dans la position des gouvernemens catholiques pour vous préoccuper de la future élection du pontife romain : mais vous avez, en Allemagne, des populations catholiques et un clergé catholique, et vous ne pouvez pas vous désintéresser de ce qui adviendra au Vatican.

— A moi il importe très peu de savoir qui pourra être le successeur de Pie IX. Un pape libéral serait peut-être encore pire qu'un pape réactionnaire. Le vice réside dans l'institution même; et l'homme, quel qu'il soit, quelles que soient ses opinions et ses tendances, ne peut avoir que peu ou pas d'influence dans l'action du Saint-Siège. Au Vatican, le maître véritable, c'est la Curie.

— Cela n'est que trop vrai ; et vous avez dû en faire l'épreuve dans la lutte acharnée que vous avez engagée depuis 1870 contre le clergé catholique. Nous autres, Italiens, nous vous sommes bien reconnaissans de cette lutte.

— Mais moi, je ne puis pas en être pareillement reconnaissant au gouvernement italien.

Vous avez emboîté le Pape dans du coton ; et personne à présent ne peut plus l'atteindre. Depuis le mois de mars 1875, nous avons attiré l'attention du gouvernement italien sur les dangers que constitue, pour les autres puissances, la loi sur les garanties du Saint-Siège. Depuis lors, la question est restée ouverte.

— Comme vous le savez, j'ai combattu cette loi lorsqu'elle est venue en discussion, au Parlement.

Après un échange d'idées de moindre importance, nous nous sommes affectueusement séparés en nous disant au revoir...

25 septembre. — J'ai écrit la lettre suivante au roi d'Italie :

Berlin, 25 septembre 1877.

Sire,

En explication de mon télégramme du 10 courant et de celui d'aujourd'hui, je crois devoir rapporter à Votre Majesté la manière dont j'ai rempli, auprès de S. A. le prince de Bismarck, la mission qui m'avait été confiée par Votre Majesté d'accord avec le président du Conseil des ministres.

Les thèmes de la mission, qui ont été aussi les objets de mes entretiens avec le prince de Bismarck, — entretiens ayant eu lieu le 17 à Gastein et le 24 à Berlin, — étaient les suivans :

1° Alliance éventuelle avec l'Allemagne pour le cas d'une guerre avec la France ou avec l'Autriche.

2° Accords pour la solution des diverses questions qui

pourraient surgir en conséquence de la guerre turco-russe en Orient.

3e Égalisation des Allemands et des Italiens pour l'exercice des droits civils dans chacun des deux États.

Le prince s'est montré absolument négatif pour ce qui était d'un traité contre l'Autriche. Mais, au contraire, il a accueilli volontiers le projet d'un tel traité contre la France, tout en exprimant l'espoir que cette dernière puissance saurait se tenir tranquille, et ne voudrait pas rompre la paix européenne.

J'ai déclaré, moi aussi, que nous entretenions la même espérance : mais j'ai fait observer, — et le prince a été de mon avis, — que, au cas d'un triomphe du parti réactionnaire dans les prochaines élections politiques, et d'une chute possible de la République, le gouvernement qui succéderait à celle-ci serait absolument forcé de recourir à la guerre pour se remettre des défaites de 1870 et pour acquérir de l'autorité dans son pays.

Quant à ce qui est de la conduite de l'Autriche à notre égard, le prince m'a dit qu'il la déplorait, et m'a exprimé le désir de voir s'établir un accord bien cordial entre les deux gouvernemens.

Comme, cependant, je lui faisais observer que, s'il est vrai que l'Autriche a besoin de la paix depuis 1866, elle ne saurait oublier les dommages subis par elle, et ne pourrait manquer d'éprouver, dans un avenir plus ou moins lointain, la nécessité de reprendre sa position en Allemagne, S. A. a répondu qu'elle voulait croire à l'impossibilité d'une telle hypothèse. Une seule cause de division pourrait exister entre les deux empires, ce serait le cas où l'Autriche voudrait encourager par son attitude un mouvement en Pologne. L'Autriche, m'a dit le prince, favorise les ambitions de la noblesse polonaise. Mais il a ajouté que, néanmoins, les choses n'en sont pas du tout au point de susciter le moindre péril. « Laissez-moi, a-t-il dit, avoir foi en ce gouvernement. Que si un jour venait où mes prévisions fussent déçues, nous aurions toujours le temps de nous entendre, et pourrions alors stipuler une alliance. »

Ma conviction est que le prince veut se tenir étroitement en amitié avec l'Autriche; et j'ai cru pouvoir déduire de ses paroles que, entendant lui-même être d'accord avec le Cabinet de Vienne, il désirerait que, nous aussi, nous le suivissions dans cette politique. La lointaine hypothèse d'une rupture entre

les deux empires ne m'a point paru troubler le moins du monde l'esprit de S. A. Pour ce qui était de l'Italie, il m'a déclaré franchement que, si elle rompait avec l'Autriche, il en serait désolé, mais que l'Allemagne ne nous aiderait point contre son amie.

Touchant les choses d'Orient, le prince m'a déclaré que l'Allemagne s'en désintéresse, et que, en conséquence, S. A. acceptera n'importe quelle solution, pourvu qu'elle ne trouble pas la paix européenne.

J'ai aussitôt répondu que l'Italie, elle, ne peut pas se dire désintéressée de la question. J'ai parlé alors des bruits qui couraient relativement à des changemens territoriaux, et des propositions russes tendant à faire prendre par l'Autriche la Bosnie et l'Herzégovine, de façon à s'assurer son amitié.

A ce propos, j'ai rappelé les conditions où nous nous trouvons depuis le traité de paix de 1866, et comment tout accroissement de territoire pour l'Autriche serait préjudiciable à notre pays. Nos frontières, ai-je dit, sont ouvertes du côté de l'Orient ; et si l'Autriche se renforce dans l'Adriatique, nous serons resserrés dans des tenailles, et perdrons toute sécurité.

J'ai ajouté : « Vous devriez nous aider dans cette occasion. Nous sommes fidèles aux traités, et ne demandons rien aux autres. Vous devriez, demain, dissuader le comte Andrassy de tout désir de conquêtes en territoire ottoman. »

Le prince m'a répondu qu'il ne voulait à aucun prix parler de tout cela à Andrassy, ces sujets risquant de déplaire au grand chancelier autrichien. Il croit cependant qu'un accord serait possible, et il propose que, au cas où l'Autriche obtiendrait la Bosnie et l'Herzégovine, l'Italie prît pour soi l'Albanie, ou une autre terre turque sur l'Adriatique.

Dans notre entrevue d'hier, après que nous eûmes causé à nouveau des divers sujets traités à Gastein, le prince, au moment de prendre congé de moi, m'a dit qu'il avait parlé au chancelier autrichien de notre opposition à ce que l'Autriche prît la Bosnie et l'Herzégovine. Et puis il a ajouté : « Allez vous-même à Vienne ! je suis sûr que vous pourrez vous entendre avec le comte Andrassy ! »

Un voyage à Vienne sera, en effet, nécessaire pour mieux connaître les intentions d'Andrassy sur le problème oriental, et pour voir si un accord avec l'Autriche serait possible. Je ferai ce

voyage après être allé à Londres, où je me rendrai dès demain, ainsi que je l'ai télégraphié à Votre Majesté.

Au sujet de l'égalisation des Allemands et des Italiens dans chacun des deux États pour l'exercice des droits civils, le prince n'a fait aucune objection, et a accueilli volontiers notre demande. Il m'a parlé d'un traité que l'Allemagne avait avec la Suisse, touchant, je crois, les citoyens de Neuchâtel; et il désirait que nous le prissions pour base de ce qui devrait être stipulé entre l'empire d'Allemagne et le royaume d'Italie.

Pour le traité éventuel d'alliance contre la France, le prince m'a dit qu'il allait prendre les ordres de l'Empereur. Pour le traité concernant l'exercice des droits civils, il désire que les choses se fassent au plus vite, et que, en conséquence, Votre Majesté en donne les pouvoirs au comte de Launay.

D'autres sujets de moindre importance ont encore été discutés entre nous, les 17 et 21 courant : mais je remets d'en parler pour ne pas étendre à l'excès les limites de cette lettre. J'en ferai une exposition spéciale à Votre Majesté à mon retour en Italie, dans l'audience que Votre Majesté daignera m'accorder.

Toujours aux ordres de Votre Majesté, je suis... etc.

27 septembre. — Avant de quitter Berlin, j'envoie le télégramme suivant :

A Sa Majesté l'empereur d'Allemagne à Baden-Baden.

Étant sur le point de dire adieu à l'Allemagne, j'éprouve le vif regret de n'avoir pas pu présenter en personne mes hommages à Votre Majesté, ainsi que l'obligation de remercier vivement Votre Majesté comme chef suprême de la grande nation, pour les témoignages de sympathie accordés à l'Italie par le noble peuple allemand.

FRANCESCO CRISPI.

Je pars de Berlin à 10 h. 45 du soir, de la station de Potsdam.

IV. — LONDRES

28 septembre. — Londres. J'arrive à la station de Cannon-Street à 4 heures du matin.

Rome, 26 septembre 1877.

Mon cher Crispi,

Ma santé s'est gâtée à Stradella. C'était un de mes accès d'arthritisme habituels, mais que j'avais négligé, et qui avait été mal soigné par le médecin. Dans trois ou quatre jours, je pourrai me considérer comme en pleine convalescence.

Ton voyage aura eu ce résultat notable que la diplomatie a commencé à nous connaître, à nous rendre justice, et à traiter ouvertement avec nous. Trop longtemps nous avons été des conspirateurs pour l'unité de notre pays, respectés seulement comme des délégués du parti libéral : désormais nous obtiendrons d'être appréciés comme des hommes de gouvernement. Lorsque tu seras ici, nous nous entendrons pour rendre fructueux et sûr le résultat de ta mission.

Aujourd'hui, voici certaines nouvelles qu'il est bon que tu connaisses pour régler l'époque de ton retour à Rome :

Et tout d'abord, pour ce qui est des affaires intérieures :

Zanardelli a offert sa démission parce que je lui avais télégraphié que le retard dans la stipulation des conventions était une calamité. Mais je lui ai répondu en des termes modérés, et j'ai obtenu son consentement à poursuivre les négociations. J'espère donc encore pouvoir les conclure sans avoir à traverser une crise.

— Mais voici un autre ennui.

Cialdini est venu à Rome, et s'est montré fort mécontent de Mezzacapo ainsi que de Nicotera ; il a même parlé de sa démission à brève échéance (1). Cette démission de Cialdini nous ferait beaucoup de mal ; et, en conséquence, si à ton retour tu passes par Paris, tu feras bien de le voir, et de le persuader de ne pas nous enlever son appui...

Pour en venir aux affaires extérieures, il est bon que tu

(1) Le général Cialdini était alors ambassadeur d'Italie à Paris.

saches que De Launay a écrit à Melegari au sujet de ta visite à Bismarck, et lui a fait connaître les paroles dites par Bismarck à Andrassy. Ces paroles sont désormais devenues pour nous un programme, à la réalisation duquel il faudra nous employer. D'autre part, nous ne connaissons pas la réponse d'Andrassy, et il est certain qu'à Vienne nos exigences rencontreront une très vive opposition. Aussi faudra-t-il, de notre part, beaucoup d'habileté, beaucoup de fermeté, et aussi un peu de chance pour réussir.

Les observations faites par toi à Bismarck sur ce sujet, il faudra que tu les fasses avec grande prudence à Derby. Avec l'Angleterre nous avons maints intérêts communs, et aucun intérêt contraire. Très vif est notre désir de nous maintenir en parfait accord avec elle. Et tel est aussi notre intérêt, puisque, au cas où nous serions engagés dans une guerre, l'amitié de l'Angleterre serait la sécurité de nos places fortes aussi bien que de nos grandes villes.

En t'entretenant avec les hommes d'État anglais, tu pourras aborder un sujet délicat, mais qui ne devra être développé que s'il se présente une occasion propice, et toujours en y employant une prudence extrême.

Dans ces derniers temps, nous avons été mal jugés par une partie de la presse anglaise. On y a exprimé le soupçon d'une alliance de l'Italie avec l'Autriche, alliance qui n'a jamais existé dans la pensée de personne. Tout récemment, le Foreign Office a publié un décret sur les passeports que les sujets anglais étaient invités à retirer lorsqu'ils voulaient se rendre en Italie. Cette annonce est un outrage immérité à l'Italie et à son gouvernement, qui toujours ont accueilli et toujours accueilleront les sujets britanniques avec la plus grande sympathie. Et puis, est-ce que nous ne sommes pas les adversaires du Saint-Siège, qui est le plus ancien ennemi de l'Angleterre? Or, bien des personnes en Italie croient que tous ces bruits dépendent en grande partie d'une seule et même personne. Le fait est que nous n'avons pas le bonheur de posséder les sympathies du présent ambassadeur anglais à Rome, qui est un ami intime de nos adversaires politiques.

Sur ce point, comme aussi sur celui de quelques mots dits par toi là-dessus à notre ambassadeur de Londres, je m'en remets à ta prudence.

Je te serai bien reconnaissant si, de Londres, tu veux bien me télégraphier ce que l'on y pense des résultats des prochaines élections françaises. Ces pronostics me seront utiles, aussi, au point de vue financier.

Et je te prie encore de me télégraphier ton itinéraire, pour que je puisse me régler sur lui, ainsi que le jour où nous pourrons espérer de te voir à Rome. La situation parlementaire ne peut manquer d'être bonne, attendu que la situation des finances l'est certainement : mais ce n'est là qu'un côté du problème que nous devrons résoudre ; et, pour consolider au pouvoir le parti libéral, il faudra encore bien des efforts et bien des fatigues.

Crois-moi toujours ton bien affectueux. A. Depretis.

P.-S. — Télégraphie-moi la réception de cette lettre, pour ma tranquillité.

J'ai aussitôt répondu par la dépêche suivante :

« Ai reçu ta lettre, te télégraphierai mon retour aussitôt que j'aurai vu Derby. »

Londres, 3 octobre 1877.

Mon cher Depretis,

J'ai reçu hier ta lettre...

Je verrai Cialdini à mon passage par Paris ; ou bien si je dois hâter mon retour, je tenterai de le voir en Italie. Nous causerons avec lui de l'armée et de la défense du pays...

Je n'ai pas pu cacher à Launay ce qui s'était passé avec Bismarck. Comme je te l'ai télégraphié, je me suis seulement abstenu de lui rien dire des démarches en vue d'une alliance contre la France. J'ajoute qu'il m'a toujours apporté, pour me les faire lire, ses lettres et télégrammes, avant de les expédier.

Il est absolument indispensable que j'aille à Vienne, et que je voie Andrassy. Le parti militaire autrichien est résolu à profiter de la première occasion pour occuper la Bosnie.

Le gouvernement allemand ne s'y oppose pas, mais n'a pas déclaré ouvertement qu'il y consentait. Ici aussi, suivant ce que m'en a dit Menabrea (1), on n'y était pas opposé : mais quand

(1) L'ambassadeur italien à Londres.

on a su que nous autres, Italiens, ne pouvions pas permettre cette annexion sans une compensation territoriale du côté des Alpes, on a fini par nous donner raison.

Dans un tel état de choses, un langage franc et résolu, une déclaration assurant l'Autriche de notre consentement et de notre aide moyennant des conditions nettement déterminées, devra nous être profitable, et ne pourra aucunement nous nuire.

Or, je me sens le pouvoir de faire cette déclaration; et, si tu le veux bien, je prendrai pour mon retour la voie de Vienne. Si tu es d'un autre avis, je rentrerai sur-le-champ en Italie. J'attends là-dessus une réponse télégraphique de toi dès le reçu de la présente lettre.

Disraeli est malade. Derby est à Liverpool, et j'attends un mot de lui pour savoir le jour où je pourrai le voir. Je lui ferai les observations opportunes sur le sujet dont je viens de te parler, et je ne doute pas de sa réponse favorable. Il me sera bien facile de lui parler de tout cela, car je sais d'avance qu'il est bien disposé.

La presse anglaise ne nous a pas été amie, et la faute en est un peu à vous, parce que vous n'avez pas eu d'égards pour elle, et l'avez laissée sous l'influence des modérés. Or, dans ce pays, les journaux sont très puissans, et il faut toujours en tenir compte.

Je ferai au Foreign Office les déclarations que tu me prescris...

Tu recevras les renseignemens que tu me demandes sur les élections générales françaises. Et tu connaîtras mon itinéraire dès que tu m'auras télégraphié en réponse à la présente lettre.

Je suis heureux d'apprendre que l'état des finances est bon. Avec de bonnes finances nous pourrons faire de grandes choses. Pour le reste, tu peux m'en laisser le soin. A la Chambre tout procédera régulièrement.

Je te serre cordialement la main. Ton bien affectueux

F. Crispi.

5 octobre. — A une heure, entrevue avec lord Derby. Mon voyage en Allemagne. Convention pour la réciprocité des droits civils. Sympathies réciproques. La France et l'Allemagne : défiance mutuelle. D... me demande l'opinion de Bismarck; je réponds qu'il ne fera point la guerre s'il n'y est pas contraint. La France : alliés. *Statu quo* territorial. Changemens en Orient;

je fais appel à la justice des Puissances. Derby : « Prenez l'Albanie ! » Notre situation vis-à-vis de l'Autriche, puissance limitrophe.

Je télégraphie au Roi :

J'ai été avec le ministre des Affaires étrangères. Il a trouvé justes nos observations contre l'occupation par l'Autriche d'une province ottomane, et, le cas échéant, il en tiendra compte. Il n'a fait aucune objection lorsque je lui ai dit que, dans ce cas, nous aurions droit à prétendre à une compensation sur les Alpes.

Je télégraphie à Depretis : « J'ai été chez Derby, suis très satisfait de mon entretien avec lui. Il accepte de traiter pour l'article 3 du Code civil, et tiendra compte de nos objections touchant l'éventualité d'un accroissement de l'Autriche sur l'Adriatique. »

7 octobre. — Je reçois le télégramme suivant du Roi : *Je vous remercie de votre dépêche. Je souhaite que les espérances ministérielles se réalisent. Je vous prie de me dire quand vous serez de retour.*

VICTOR-EMMANUEL.

Je réponds : *Je serai de retour le 22 ou 24 courant. Je vais partir pour Vienne, où j'attends les ordres de Votre Majesté.*

V. — VIENNE ET BUDA-PESTH

12 octobre. — Arrivée à Vienne à 9 h. 30 du soir.

13 octobre. — Lettre de Depretis :

Mon cher Crispi,

... Dans la conférence que tu auras avec Andrassy, en plus de l'article 3 viendront certainement en discussion le traité de commerce et l'agrandissement possible de l'Autriche par l'annexion de la Bosnie.

Sur le traité de commerce, il sera bon d'exprimer notre désir de reprendre et de conduire à bonne fin les négociations en cours... Efforce-toi de persuader à Andrassy que, sauf sur

deux ou trois points d'une importance essentielle pour nous, nous désirons vivement nous mettre d'accord avec l'Autriche.

Quant à l'autre question, tu verras à expliquer la position exacte de notre gouvernement.

L'Italie a besoin de paix, et désire conserver des relations amicales avec les pays voisins. Nos sympathies sont pour Andrassy, pour son ministère, et pour le parti libéral qui le soutient. Nous sommes disposés à faire tout effort pour maintenir les bonnes relations avec lui; mais c'est un fait que nous serions hors d'état de dominer l'opinion en Italie, si l'Autriche procédait à un agrandissement de son territoire sans compensation pour nous. Telle est la vérité. Ce qui arriverait ensuite en Italie est difficile à prévoir : mais il est évident que le ministère actuel ne pourrait pas demeurer à son poste...

Je télégraphie à Depretis : « Ai reçu ta lettre. Andrassy est à la campagne. Je serai à Pesth le 20.

14 octobre. — J'ai reçu de Depretis le télégramme suivant : « J'attends ta lettre. Et, en attendant, je dois te faire savoir qu'il est arrivé ici une recommandation très pressante de Launay, afin qu'à Vienne nous usions de la plus grande prudence. Si tu réussis à avoir un entretien avec Andrassy, efforce-toi de rester dans les généralités, en exprimant notre sympathie, mais en demeurant sur la plus grande réserve pour toute question qui pourrait s'élever entre les deux États. Nous désirons pouvoir procéder d'accord dans la Question d'Orient... »

Vienne, 15 octobre 1877.

Mon cher Depretis,

Comme je te l'ai télégraphié avant-hier, la position, ici, est très difficile. La presse, les hommes politiques, le ministère, la Cour, tous nous sont hostiles. Ce qui nous a valu cette antipathie, je ne saurais te le dire : je me borne à constater un fait, et qui est de la plus grande importance.

Robilant, qui m'a rapporté tout cela, m'a dit que les Autrichiens nous tenaient pour la cause de tous leurs malheurs. C'est nous qui avons éveillé l'esprit de nationalité en Autriche, et nous encore qui l'entretenons avec nos prétentions sur l'Illyrie et sur le Trentin. Sans nous, la guerre de 1866

n'aurait pas eu lieu, dont le résultat a été d'exclure l'Autriche de la Confédération germanique. Nous pourrions provoquer le démembrement de l'empire autrichien, si nous insistions pour réclamer le territoire italien que cet empire possède au delà des Alpes.

Je n'ai pas besoin de t'expliquer l'injustice d'une telle accusation... Mais, les choses étant ainsi, mon premier devoir a été de calmer les colères et de reconquérir à l'Italie les sympathies des libéraux autrichiens.

J'ai reçu la visite des rédacteurs de divers journaux, entre autres du propriétaire de la *Nouvelle Presse Libre* et celui du *Tageblatt*, qui sont les plus répandus de tous, ici et au dehors. A tous, j'ai demandé le motif de la guerre qu'ils faisaient depuis deux ans à notre ministère. Le directeur de la *Presse* m'a répondu que ce motif était que Melegari n'avait pas une politique bien nette dans la question d'Orient, comme aussi que sa conduite semblait nous faire prendre parti pour la Russie. Et tous, ensuite, tout en se disant amis de l'Italie, m'ont fait comprendre qu'ils se défiaient de nous.

Pour la Question d'Orient, j'ai dit que nous avions été et étions toujours parfaitement neutres, sans prendre parti pour aucun des belligérans. Quant à ce qui est de l'Autriche, j'ai ajouté que nous étions ses amis et voulions nous maintenir en accord avec elle sur tout ce qui pouvait favoriser nos intérêts communs. J'ai voulu m'étendre un peu là-dessus, et ai soutenu la thèse du maintien nécessaire et de la consolidation de l'Empire d'Autriche, considéré par nous comme un élément de civilisation vis-à-vis de l'Orient...

Hier soir, en recevant ton télégramme, je me suis rendu chez le ministre de la Justice et le baron Orczy, — ce dernier le bras droit du comte Andrassy et son représentant au ministère des Affaires étrangères. Devinant ta pensée, je me suis conduit avec eux de la façon même que tu désirais. Robilant, qui assistait à ma conversation avec le baron Orczy, n'a pu s'empêcher de m'exprimer son approbation la plus complète

Le comte Andrassy est dans ses terres de Hongrie. Certains disent qu'il a ajourné son départ de vingt-quatre heures dans l'attente de mon arrivée; d'autres, au contraire, affirment qu'il a hâté son départ pour m'éviter. Le comte Robilant est d'avis que ni l'une ni l'autre des deux versions n'est exacte.

Andrassy sera à Pesth dès le 17, et je pourrai facilement le voir en allant dans cette ville. Ayant désormais annoncé mon projet de faire ce voyage, et l'ayant écrit à mes amis d'Italie, je ne puis plus changer de propos sans susciter des soupçons et sans donner prétexte à des conjectures malveillantes. Mais je t'assure que mon attitude sera des plus réservées et que je ne compromettrai nullement notre politique.

Aussitôt après mon excursion à Pesth, je rentrerai en Italie.

Il ne me reste qu'à te serrer la main. Ton bien affectueux

F. Crispi.

18 octobre. — Parti de Vienne à 8 h. 30 du matin, j'arrive à Pesth à 5 h. 30 du soir.

20 octobre. — A 4 h. 30 du soir, je fais visite au président du conseil hongrois, M. Tisza... Tisza a l'apparence d'un presbytérien. Son visage est impassible, avec d'énormes lunettes lui recouvrant les yeux. Il ne discute pas, mais émet des sentences. Sur la question des droits civils, on devine qu'il n'en comprend que peu ou rien. Il voudrait un traité international européen...

21 octobre. — A midi et demie, je me rends chez Andrassy. Question des droits civils. Traité de commerce..

— Je ne me suis nullement alarmé de votre voyage à Gastein, me dit Andrassy, j'ai laissé parler les journaux.

— Vous n'aviez aucune raison de vous alarmer, puisque le prince de Bismarck vous a parlé de ce voyage et vous a dit quelles étaient mes idées. Je n'ai rien dit dont vous pussiez prendre ombrage.

Andrassy me parle de sa politique avec l'Italie. L'ultramontanisme, les vieilles opinions, ne sont pas dans l'intérêt de l'Autriche-Hongrie. S'il avait été Italien, il aurait fait comme nous. Nécessité, à présent, de nous tenir amis et de ne pas troubler l'accord par des exigences pratiquement irréalisables. Il ne croit pas aux journaux, est convaincu de notre bonne foi. Il ajoute :

— Ce n'est pas toujours que le principe de nationalité est applicable partout, et la langue n'est nullement la règle pour établir la nationalité : on ne fait pas la politique avec une

grammaire. La nationalité est constituée d'élémens divers : avant tout la topographie, puis les conditions économiques qui valent à alimenter la vie des populations. Vous prendriez Trieste, — que d'ailleurs nous ne vous donnerions pas, — vous ne pourriez pas vous y maintenir un seul jour : vous seriez maudits. J'ai écrit une note sur ce sujet, que je vous ferais lire si je l'avais ici et où je développe ces idées. Et puis, il faut parler franchement : voulez-vous d'autres territoires? dites-le! C'est une politique que je comprends. La question...

— Je m'accorde avec vous sur les principes. La langue n'est pas le seul élément de la nationalité, et, si nous la prenions pour règle, nous devrions devenir hostiles à maints États et leur faire la guerre. Or, notre politique est toute de paix. Nous voulons rester en bons termes avec nos voisins, établir avec eux des accords sur la base des intérêts communs et respecter les traités. Nous n'attaquerons personne : nous nous bornerons à nous défendre, si nous sommes attaqués. Nous avons été révolutionnaires pour faire l'Italie : nous sommes conservateurs pour la maintenir. Vous seul pouvez nous comprendre, ayant été, vous aussi, un révolutionnaire.

— J'ai été pendu en effigie.

— Eh bien! vous savez que, quand l'indépendance et la liberté d'un pays ont été acquises par des sacrifices, ceux qui ont fait ces sacrifices ne veulent plus, par des aventures téméraires, mettre en danger les biens obtenus. Fiume, c'est là une imputation ridicule; les ports sont des débouchés nécessaires pour le commerce; celui qui les possède doit posséder aussi le territoire d'où viennent les produits. Que pourrions-nous faire de Fiume?

L'opinion publique est interprétée par le parlement et par le gouvernement. Or, avez-vous à vous plaindre de leur attitude? Il est nécessaire que les deux États soient amis, et les deux gouvernemens d'accord.

— J'ai fait toujours cette politique, et pendant les six années où j'ai été ministre, et depuis cinq ans que je suis chancelier; je ne me soucie ni des journaux ni des parlemens. Je défie l'impopularité; je sais ce qui est nécessaire aux intérêts de l'Empire. Une politique d'hostilité contre vous serait contraire aux intérêts de l'Autriche-Hongrie. Aussi longtemps que je serai ministre, je ne m'y résignerai jamais.

— Concluons sur tout cela. Traité de commerce, relations civiles.

— Doucement! la politique a peu à faire avec les relations commerciales. Développement de cette thèse : exemple de l'Allemagne.

— Oui, c'est aussi mon avis : mais regardons les conséquences! Je ne dis pas que le traité de commerce doive se faire les yeux fermés. Je pense qu'il convient de commencer par traiter pour aboutir à une conclusion. L'arrêt des négociations ferait une impression détestable.

— Fort bien, c'est entendu.

— Accord sur la Question d'Orient? Pertes d'argent et d'hommes. Renaissance périodique de la question : nécessité de la résoudre à jamais. Impossible de déterminer le comment, et si ce qu'il convient d'établir est le *statu quo* territorial.

— Sur ce point encore, rien à décider d'une façon absolue; il faut attendre le jour où les Puissances se réuniront en Congrès.

— Fort bien. Voudriez-vous cependant donner un territoire à la Russie?

— Non, pas cela! mais pour tout autre réarrangement, il faut attendre le jour opportun.

—Parfait! là-dessus encore notre désir est de nous trouver d'accord avec vous.

Je reçois ce télégramme du roi d'Italie :

Je vous prie de venir loger à mon palais à Turin. Mercredi, je vous ferai dire l'heure où j'aurai le plaisir de vous voir. Bien des amitiés. — Victor-Emmanuel.

A 9 h. 30, départ pour Vienne.

23 octobre. — Arrivée à Vérone le matin à 7 h. Arrivée à Turin. Entrevue avec le Roi.

F. Crispi.

MADELEINE JEUNE FEMME (1)

DEUXIEME PARTIE (2)

V

— Mais, dis-je un jour, en souriant, à mon mari, je m'aperçois que vous n'avez que de mauvaises fréquentations !...

Je ne voulais pas dire qu'il ne voyait qu'un monde inavouable, mais que, étant célibataire, il n'avait pas songé à se ménager les gens qu'on aime, une fois marié, à réunir à sa table. Et c'est un choix qu'il n'est pas si aisé d'improviser.

Voyait-il l'entourage de sa mère et de sa sœur? Et quel était, d'ailleurs, cet entourage? Impossible de le faire parler là-dessus; ce voile tendu sur son passé ne me fut découvert que par lambeaux qui tombèrent d'année en année. Les amis des Voulasne, voilà quels étaient ses amis. Eh bien ! les allait-il renier, ou se disposait-il à me les faire adopter? Le loisir nous manquait déjà pour méditer ou discuter ensemble cette question, car, sans plus tarder, les amis des Voulasne nous priaient à dîner.

La plupart de ces messieurs étaient des industriels, des fabricans; il y avait un parfumeur, un chemisier, quelques gens de Bourse, un commissaire-priseur, et parmi les intimes des Voulasne, des oisifs tout simplement. Leur éducation, en général, avait été rudimentaire; ils étaient à peu près illettrés,

(2) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

informés tout au plus des livres qui faisaient scandale, et n'ayant lu, d'un bout à l'autre, que les gauloiseries d'Armand Silvestre. Mais, comme tout Paris, ils connaissaient le théâtre. Ils me faisaient, à moi, l'effet d'êtres mal équarris, mais ils étaient pleins d'une grosse vie, d'un fort appétit, et leur audace était sans bornes. Leurs femmes étaient ou élégantes, et alors tout toilettes, ou franchement sacrifiées, réduites à néant, telle la pauvre Mme Grajat, pour qui j'éprouvais une pitié profonde à cause de la vie désordonnée de son mari et de la misérable mine qu'elle faisait au milieu des papotages sur les couturiers, les courses, les coulisses, et toutes les sortes d'histoires amoureuses.

Grajat avait été un des témoins de mon mari lors du mariage; il était un de ses plus vieux amis, son « grand confrère. » Grajat était un homme d'une cinquantaine d'années, mais d'aspect encore jeune, très robuste, grand, bel homme, avec des cheveux gris épais et drus comme un poil de brosse, des yeux d'un bleu céleste, angélique, inquiétans, l'encolure d'un taureau, des mains de terrassier. Officier de la Légion d'honneur, inspecteur des travaux de la Ville, une fortune faite, il avait de l'argent dans cinq ou six théâtres, et une liaison affichée avec une « artiste » du Palais-Royal. Il était un « adjudicataire » important des travaux de l'Exposition universelle qui se préparait, et il avait procuré à mon mari quelques reconstitutions historiques, qui devaient, affirmait Grajat, surtout en ma présence, lui rapporter sinon de gros bénéfices, — car je ne sais quelle combinaison lui barrait le Pactole, — du moins beaucoup d'honneur, et la croix.

Il venait dîner à la maison une fois par semaine. Mon mari invitait avec Grajat quelques-uns de ses anciens camarades. Nous ne pouvions guère être plus de huit à table, car notre salle à manger était celle d'un ménage de poupée, et je n'avais, pour servir, qu'une petite femme de chambre, à la grande humiliation du maître de maison qui, plus que la croix, peut-être, ambitionnait les moyens d'avoir un domestique en livrée.

Entre ces messieurs, il n'était question, dans ce temps-là, quand ce n'était pas du général Boulanger, que de l'Exposition universelle. Il était question de l'Exposition universelle, non pas à un point de vue général, au point de vue du pays, par exemple, ou des sciences, ou des arts, ni même de l'architec-

ture, mais au point de vue des affaires personnelles de tel et tel d'entre eux, en concurrence ou en conflit avec tel ou tel autre, et cela tout le temps du moins que la réunion était dominée par la personne considérable de Grajat. Il est vrai que si la personne considérable de Grajat n'était plus là, elle laissait une trace indélébile sur laquelle tous marchaient à la queue-leu-leu, suivant comme une piste la direction de l'aîné qui avait, en toutes ses entreprises, réussi.

Leur langage m'étonna longtemps par le contraste qu'il offrait avec celui des hommes que j'avais écoutés autour de ma famille. Ni mon grand-père ni mon père n'agissaient en vue de gagner de l'argent ; ils avaient une profession dont ils s'acquittaient presque religieusement, en sachant se contenter de ce qu'elle rapportait ; et leur esprit était tourné de telle sorte que l'intérêt national, général, ou l'intérêt moral, occupât en toutes circonstances le premier plan. Je n'oserais affirmer qu'eux ou leurs semblables se conformaient sans défaillance à cette belle règle, mais la règle était plantée devant chez eux comme un drapeau qu'ils devaient saluer et saluaient pour peu qu'ils eussent seulement trois pas à faire. C'est quelque chose que la forme ! Je n'ai pas la naïveté de croire qu'il n'y eût point, de leur temps, et même autour d'eux, des esprits du genre Grajat ; j'en avais connu moi-même, à Chinon, en petit; mais ces gens-là, âpres au gain, égoïstes, grossiers en affaires, étaient tenus, d'un commun accord, pour appartenir à une caste inférieure.

Il semblait bien que ni Grajat ni ses pairs ne fussent tenus en suspicion par personne à Paris : avec sa rosette large comme celle de vieux généraux, Grajat présidait des commissions, entrait chez les ministres, avait une fois piloté le chef de l'État !... Il discourait dans les cimetières, il toastait dans les banquets et, par sa situation à la tête de puissantes œuvres de bienfaisance, était en rapports amicaux avec de grandes dames réactionnaires. Avec le président, avec les ministres, avec les grandes dames, quel pouvait donc être l'entretien de Grajat? Eh ! mais, comme chez moi, il était d'intérêts particuliers, de détails techniques, de moyens de mener à bien telle ou telle entreprise. Grajat était un « entrepreneur, » et sans qu'il eût jamais à s'élever au delà, tout le monde pouvait avoir besoin de son génie borné aux opérations fructueuses.

Toute considération d'un ordre plus élevé eût entravé son

élan. C'était un homme utile, indispensable peut-être, et tous ces messieurs, ses amis, qui se trouvaient autour de lui, à ma table, étaient aussi des hommes utiles, indispensables peut-être, à sa suite, et des hommes dont il serait un peu présomptueux à moi de dédaigner le rôle, oui, mais dont le rôle, pour moi, fille et petite-fille d'hommes voués à la vie morale, était et devait demeurer, en dépit de tout, entaché d'infériorité.

Si encore quelqu'un d'eux se fût élevé jusqu'à la conscience de son rôle, l'eût situé à sa place, eût dit qu'il ne se tenait que pour l'ouvrier d'une grande maison, d'une grande maison dont la destinée auguste est d'abriter la vie morale de l'homme, je n'aurais pas songé à les voir si bas, c'est probable, parce que le goujat qui comprend la supériorité que l'architecte a sur lui s'égale peut-être à l'architecte, et parce que l'architecte qui sait par quelles raisons il collabore à la pensée humaine ou à la vie d'un peuple n'est inférieur ni au philosophe ni au poète. Mais aucun de ces messieurs, autour de Grajat, n'a jamais dit un mot qui pût me laisser seulement soupçonner qu'il pensait à rien hormis à ses honoraires, à ses affaires.

Nous retrouvions le même état d'esprit chez les Kulm, chez les Lestaffet, chez les Baillé-Calixte, d'autres amis encore des Voulasne, mais avec cette différence que les femmes, dans ces maisons, tenant une grande place et prétendant à l'élégance, chacun s'y efforçait aux belles manières, s'y parait de son mieux, on pourrait dire : s'y endimanchait tous les jours; avec cette différence aussi que, ces maisons étant opulentes, attiraient une clientèle nombreuse où les débris d'une société ancienne et plus polie se mêlaient, quêtant des emplois lucratifs, chantant, dansant, faisant mille pitreries, allant jusqu'à aimer pour obtenir une bouchée de pain.

J'ai vu là de petits freluquets de bonne famille dont le manège faisait pitié quand il ne donnait pas mal au cœur. Nés d'un milieu plus fin, ils jugeaient et méprisaient celui-ci, ricanaient dans les coins, « se tordaient, » — selon leur expression, — en présence des libertés inouïes qu'ils voyaient prendre ou prenaient eux-mêmes, impunément, dans un cadre qui, par les détails matériels et une contrefaçon de l'étiquette, rappelait celui des salons très distingués et pudibonds où ils s'étaient ennuyés ferme. Quelques-uns semblaient hésiter, au début, s'ils contribueraient à forcer la note du ridicule, quittes à

s'esquiver après un esclandre, ou s'ils domestiqueraient au contraire cette société à demi barbare où l'on pouvait s'ébaudi sans se heurter à plus de préjugés que dans le monde de la galanterie, et à combien meilleur compte! Ils n'hésitaient pas longtemps.

La première fois que je dînai chez Mme de Lestaffet, j'avai pour voisin de table un petit monsieur qui portait à sa bague un écusson surmonté d'un tortil, et qui, pour m'éprouver, je suppose, voyant que j'étais « nouvelle, » me cita simplement, d'un ton neutre, et le monocle fiché dans l'orbite, les propos que la maîtresse de la maison lui avait tenus lors de leur première entrevue, il y avait de cela quinze jours à peine. Je n'étais, hélas! pas taillée pour lui décocher du tac au tac le mot qu'il eût fallu pour clore hermétiquement la bouche d'égout qu'il ouvrait sur moi; mais la figure que je fis fut probablement plus éloquente qu'aucune repartie n'eût pu l'être, et il se confondit en excuses, avouant d'ailleurs le mépris secret qu'il professait, lui comme la plupart de ses camarades et amis, pour les femmes sans pudeur; mépris qui, disait-il, « n'a d'égal que notre acharnement, dès qu'elles montrent sur ce chapitre une défaillance, à les pousser et rouler, vautrées, dans le bourbier. » Singulier plaisir, mais dont la leçon est profonde, et que j'eusse retenue pour mon usage, si mon naturel écœurement à tout propos de ce genre n'eût suffi à me garantir d'y prêter jamais l'oreille. Ce jeune homme qui s'appelait le baron de la Vieuchèze, n'a jamais cessé depuis lors de se montrer des plus corrects avec moi, mais il était beaucoup plus assidu près de Mme de Lestaffet, et s'il la roulait dans « le bourbier » toutes les fois qu'on le voyait lui glisser, de son air impassible et falot, après avoir assujetti son monocle, des mots qui la faisaient pouffer, elle devait être à ses yeux, à la fin d'une soirée, peu alléchante!

Trois semaines après le dîner dont je parle, le petit baron entrait comme employé « à l'essai, » sans titre aucun et sans appointemens, dans l'usine de produits chimiques que Lestaffet possédait à Saint-Denis. On sut que, les premiers temps, n'ayant pu se maintenir aux « écritures, » il faisait les commissions et les courses à bicyclette; mais peu à peu, comme manipulateur, il réussit, ôta sa bague, son écusson et son tortil, et s'abîma les mains; de ces mains-là du moins, il put manger, les jours où il ne dînait pas en ville. J'en ai vu beaucoup dans son cas,

Il y avait quelque chose de plus tragique que burlesque dans ces pénétrations forcées d'un monde en un autre, et le rire s'arrêtait quand on connaissait les dessous de ces métamorphoses.

Mme de Lestaffet était d'origine hongroise, disait-on. Elle avait conservé, de ce premier chapitre, incertain, de sa biographie, un accent léger et charmant qui convenait à sa bouche. Elle avait une physionomie peu expressive, mais extrêmement séduisante ; à vingt-cinq ans elle devait être bien jolie ! Mais son charme de bel animal était encore très puissant sur les hommes. Kulm, lui, un homme de Bourse. Sa femme, — j'appris cela, en un seul repas, à côté du baron de la Vieuchèze, — appartenait à une honorable famille parisienne ; elle avait eu, jeune fille, une aventure beaucoup trop retentissante avec un écrivain qui l'avait jetée, toute nue, dans un de ses ouvrages. Elle montrait une figure chiffonnée, un nez de trottin, des dents de souris, des yeux de gavroche crevant de malice. Ces messieurs se racontaient avec stupeur ses audaces. Elle avait le goût vulgaire et s'en flattait. « Avec elle, disaient ces messieurs, à la bonne heure, on est à l'aise ! »

Quant à Mme Baillé-Calixte, née Calixte, elle était fille d'un restaurateur connu. C'était une femme très instruite, la plus intelligente et de beaucoup, dans ces réunions. Elle avait pour son mari, et pour la situation de son mari, qu'elle confondait avec lui, un dévouement sans limites. Toutes ses inclinations, on le voyait, — on le voyait trop, dans ce monde-là, — étaient pour la vie bourgeoise la plus traditionnelle et conventionnelle, mais, une fois admis le principe qu'une femme peut servir son mari et la situation de son mari, elle ne concevait plus aucun discernement, aucun choix dans les moyens d'atteindre cette fin. Elle adoptait cette société non par penchant ; mais par vertu, elle l'adoptait de propos délibéré, et elle en adoptait toutes ses suites, ayant la terreur d'y être suspecte, d'y paraître déplacée ; elle eût dû contribuer à la vie du ménage en acceptant une place dans un magasin, elle ne s'y fût pas tenue plus correctement, c'est-à-dire avec une plus complète soumission aux exigences, fussent-elles exorbitantes, de la maison. Son mari, non moins remarquable, venait de donner toute l'ampleur d'une industrie à la fabrication des bicyclettes, il avait une foi d'apôtre dans le succès prochain des moyens mécaniques de

locomotion. Mme Baillé-Calixte suivait son mari, et « travaillait » avec son mari, dans les milieux où celui-ci trouvait des hommes, des capitaux, et tout un public neuf, pour seconder ses entreprises. Mme Baillé-Calixte, cette excellente mère de famille, qui avait été la nourrice de ses quatre enfans, qui élevait ses filles avec un soin et des scrupules inouïs, adoptait le ton de Mme Kulm et de Mme de Lestaffet, se laissait dire des choses « colossales, » et parfaitement serrer de près par les jeunes gens, dans l'angoisse qu'on l'accusât d'avoir des mœurs rétrogrades, enfin, professait, avec une éloquence de brevet supérieur, ces théories anarchistes et cette philosophie de courtisanes, qui commençaient à s'insinuer à cette époque, parmi nous.

Elle était, en un point, semblable aux Voulasne, qui apprenaient par cœur des chansonnettes pour le seul plaisir d'imiter les cabotins, mais sans être touchés aucunement par leur contenu; elle émettait des professions de foi, elle empruntait les manières de son groupe, rompue, comme tant de gens que j'ai vus depuis, à faire de sa vie deux parts distinctes, l'une pour soi et son chez soi des jours ordinaires, l'autre pour les relations, où l'on joue la comédie, en arrivant à oublier d'ailleurs qu'on la joue.

Les Voulasne, eux, eux seuls, en tout cela, s'amusaient franchement et s'amusaient en toute innocence. Pour eux, point de soucis d'affaires, nulle ambition, pas davantage de coquetterie, de flirts, ni de vice non plus à satisfaire. Cousins entre eux, ils avaient joué l'un avec l'autre depuis l'enfance. C'étaient des gens, lui comme elle, dont les parens avaient, de longue date, amassé une fortune par le vieux procédé français du bas de laine, sans laisser soupçonner autour d'eux qu'ils pussent être autres que de petits rentiers vivant convenablement rue de Turenne, dans le vieux quartier du Marais, sur un budget annuel qui ne dépassait pas dix mille francs. Et ils fussent demeurés là, toute leur vie, c'est probable, sans relations que quelques vieux amis de famille, dont étaient les Du Toit, si M. Chauffin ne leur eût démontré un beau jour, de connivence avec Grajat, qu'ils pourraient être logés dans un hôtel, et dans le plus riche quartier futur de Paris, tout en faisant une magnifique opération, le prix du terrain devant tripler en dix ans, et l'hôtel, tout construit, à demi meublé, étant laissé par-dessus compte. Aussitôt transplantés, installés, et guidés

par Chauffin ami des plaisirs, ces bonnes gens avaient ouvert les yeux à la vie comme des enfans à leur premier voyage. Changé le quartier, changée l'habitation, changés les témoins ordinaires de leur petite existence, et, surtout, décédés les derniers parens ascendans, il n'avait pas fallu plus de cinq ou six ans pour que le ménage adoptât le train de vie qui aujourd'hui était le sien. Tous deux, d'un naturel enjoué, heureux, un peu puéril, avaient lâché leurs anciens jeux, comme un gamin qu'on met dans une pension nouvelle, et ils appartenaient dorénavant, eux, leur hôtel, leur hospitalité, à qui saurait leur indiquer de nouvelles façons de se divertir. Plus que personne, ils étaient disposés à se laisser éblouir par tout ce qui prenait un air de fête; et, sans profession, sans soucis, ils se croyaient, eux, perpétuellement à la fête, rien qu'à la fête, tout entiers à la fête. Ah! que leur façon d'y prendre part et de n'en rien voir, en bon public, sinon la face agréable et bonne, était touchante! Je commençais à leur rendre justice. C'étaient vraiment d'excellentes gens.

Lors d'un certain dîner chez les Kulm, on vit pour la première fois, je m'en souviens, une ombre ternir le front des excellens Voulasne. Et la chose était si insolite qu'elle ne put passer inaperçue de personne. Nous en savions la cause; d'autres la devinèrent : leur fille, Isabelle, contrariée dans son amour pour Albéric Du Toit, menaçait de faire une maladie, sinon pis. Elle refusait de boire et de manger, refusait réunions, parties de plaisir, refusait de s'habiller, refusait même de quitter le lit; elle faisait grève. Les parens, dénués totalement d'autorité, n'ayant jamais accompli un acte de répression, et, gâtés par la facilité des relations de parens à enfans tant qu'il ne s'agit entre eux que de plaisirs et tant que les plaisirs sont des jeux, se montraient plus décontenancés que si leur fille se fût compromise. Ces bonnes gens, qui ne croyaient certainement pas appliquer un principe à la vie, étaient en proie à un courroux tout pareil à celui de ma grand'mère Coëffeteau, lorsque je m'étais avisée, moi, d'aimer un jeune homme sans son assentiment : ils obéissaient, comme tout le monde, à de vieilles idées, et entre autres à celle qui veut que l'autorité s'exerce de haut en bas. Cet ordre étant détruit, si près d'eux, ils ne comprenaient plus rien à rien, donnaient leur langue au chat. Henriette hochait la tête, à tout propos, comme

si, des jours à venir, aucun ne fût plus fait pour elle ; Gustave, morne et boudeur, en voulait à tous de son désagrément domestique, comme un grand gamin qu'il était ; et ce qui l'affectait, je crois, davantage, c'était que sa femme avait décidé, pour éloigner Isabelle des Du Toit, de partir pour le Midi, précipitamment, devançant la saison et le groupe d'amis qui servaient à y tuer le temps en leur compagnie. Il y avait, en outre, trois ou quatre « premières » en perspective, dont on parlait beaucoup, et un « dîner de têtes » chez les Baillé-Calixte, pour le Mardi-Gras. J'ai vu, depuis ce temps-là, mon cousin Gustave bien indifférent à des malheurs publics et privés ; je ne l'ai jamais vu défait et déprimé qu'à la pensée de ce dîner de têtes auquel il allait manquer ! Il eût été assez léger, lui, pour consentir à tout mariage d'Isabelle, quelles qu'en fussent les conséquences lointaines, mais qui lui eût permis de ne pas quitter Paris demain et de préparer sa « tête » pour le prochain carnaval. Mais sa femme, meilleure ménagère de l'avenir, essayait de lui faire entendre que ce n'était pas un gai dîner qu'il manquerait, une fois uni aux Du Toit, mais dix, mais vingt dîners, car ils étaient gens à vous accommoder subrepticement à l'eau bénite, témoin Isabelle, en quelques mois rendue par eux, même à distance, méconnaissable !...

J'étais, quant à moi, fort embarrassée, parce qu'Henriette non seulement m'autorisait à lui parler de son ennui, mais me comblait de ses confidences. Ce mariage n'était pas, évidemment, de ceux qu'on juge tout indiqués, étant donné la dissemblance des mœurs dans l'une et dans l'autre famille ; mais il était assez bien assorti quant aux fortunes, et enfin, Isabelle était amoureuse... Je ne pouvais me défendre d'en souhaiter la réalisation, personnellement, puisque les Du Toit me plaisaient et puisque j'eusse donné beaucoup pour que leur influence balançât celle des Kulm, des Lestaffet, et des Grajat et Cie ! Mon mari, lui, flattait sans vergogne les désirs de ses cousins. Mme Baillé-Calixte trouva moyen d'être initiée aux chuchoteries. On s'aperçut que les Kulm et les Lestaffet savaient tout. Puisqu'il en était ainsi, pourquoi ne pas tenir franchement conciliabule ? Henriette Voulasne espérait précisément que l'opinion de ces messieurs déciderait son mari à boucler ses malles au plus vite.

A notre grand étonnement, Grajat, le dernier informé, au seul nom des Du Toit, entama, d'emblée, avec la décision fou-

droyante qui lui était coutumière, la louange du président, de sa femme, de son fils, de toute sa famille. Il ne prenait l'avis de personne, lui; il se moquait de se jeter à la traverse des intentions de M. ou de Mme Voulasne; il avait, en cela comme en toutes choses, son idée à lui; quelle était-elle? Nous devions le savoir un jour. En tout cas, chacun pouvait remarquer qu'il mettait, à parler des Du Toit, le feu qu'il employait à traiter une affaire. Mon mari le tira par la manche, le pinça, l'attira à part, lui souffla qu'il contristait gravement ses cousins. Tous les témoins étaient fort incommodés de cette brutale et indécente ingérence, dans une discussion de caractère intime et provoquée par une confidence. Mais l'inconvenance même excitait presque le sourire; certains disaient : « Ce Grajat!... cet animal de Grajat!... » Peut-être affectait-on de le trouver comique pour excuser l'excès de sa liberté. Je crois aussi, quand je me remémore cette scène, que c'était moi toute seule, qui imaginais des susceptibilités et des froissemens possibles, alors que ni les personnes présentes ni les Voulasne eux-mêmes n'étaient choqués sérieusement par le plaidoyer inqualifiable de Grajat. Il se produisit, dans les esprits, un phénomène que j'ai observé maintes fois depuis, dans ce monde qui faisait fi des délicatesses d'épiderme, c'est qu'une opinion violente et violemment exprimée les pénétrait comme un caillou lancé dans la glaise. L'insensibilité de l'enveloppe, ne provoquant rien d'analogue à la réaction des chatouilleux, la force la plus hostile, pourvu qu'elle fût un peu rude, et bien assénée, s'imposait à eux comme à des êtres stupides. J'ai été souvent, par de tels exemples, étonnée, indignée, atterrée. Tous ces gens avaient de la santé, de la vigueur, un élan de vie merveilleux; ils semblaient très forts; eh bien! leur organisme excellent, livré à ses seules ressources, était d'une insigne lâcheté. Ils capitulaient vite, faute d'argumens moraux. La sortie de Grajat, qui, sans froisser profondément la compagnie, avait du moins paru incongrue, par le fait seul qu'elle durait, et qu'elle promettait de se maintenir sur le même ton péremptoire, se gagna des sympathies, voire des alliances. Les grandes capacités de M. Du Doit me furent ce soir-là révélées; son crédit, son influence au Palais, et l'on disait même dans certains cercles politiques importans, nous apparurent avec éclat. Pour certains de ces messieurs, sans cesse à l'affût des puissances, la révélation des ressources que pouvait

offrir la parenté du président Du Toit était d'un effet sûr; mais de cela les Voulasne, seuls, se moquaient, enfans insoucians, sans besoins, sans affaires, et qui, d'ailleurs, avaient eu à eux les Du Toit, de tout temps. Eh bien! les Voulasne subirent le mouvement que suscitait la volonté brutale de Grajat; Gustave, j'en suis sûre, par l'attrait immédiat de son dîner de têtes; et Henriette elle-même, par la pudeur d'oser dire, en face d'une manifestation si bruyamment favorable aux Du Toit, ce qui était sa pensée, à savoir : « Les Du Toit sont trop ennuyeux!... » Elle avait cru que cette raison, tous la comprendraient à demi-mot, que tous l'adopteraient, en bons camarades ordinaires de jeux, et que les trouble-fête seraient repoussés à l'unanimité. Point du tout ! Voilà que, les intérêts se mêlant de la partie, les camarades de jeux se faisaient aussi sérieux que les Du Toit eux-mêmes! Henriette, l'innocente Henriette en était abasourdie tout d'abord; puis, en très peu de temps, si pauvre était sa résistance, qu'on la vit rougissante, humiliée, presque honteuse... Alors, vraiment! tout le monde était d'avis qu'Isabelle fût unie aux Du Toit?... Elle semblait, et son mari comme elle, nous regarder d'en bas, comme font les enfans. Elle et son mari regardèrent leur ami Chauffin. M. Chauffin fit signe qu'il s'en lavait les mains.

Je crois que ce fut la seule fois qu'il m'arriva d'approuver Grajat; tout malotru qu'il fût, je lui donnai mon assentiment, car il semblait avoir accompli une action juste. Sans que l'on fût autorisé à rien préjuger de ce que feraient en définitive les Voulasne, il n'en était pas moins que certains mots avaient été prononcés, et la force de certains mots prononcés est telle, qu'ils demeurent comme affichés sur les murs : on les retrouve et ils vous hantent.

La fin de la soirée fut plus douce aux Voulasne que ne l'avait été son début. Gustave recouvra sa belle humeur; on put parler devant lui des « têtes, » ce qu'on évitait auparavant pour ne point lui causer trop de peine. Lui-même en parla; il dit, timidement encore : « Si je suis là à Carnaval... » Henriette, tarabustée, était un peu confuse, un peu pareille à une fillette de qui l'on aurait contrarié le caprice; et cette mine de soumission à plus fort qu'elle lui convenait si bien! L'envie me prenait de jouer près d'elle le rôle de sœur aînée, quoiqu'elle eût le double de mon âge, et de la consoler en lui démontrant que

ces Du Toit n'étaient pas après tout des croquemitaines...

Mais enfin, il y avait aussi une pointe de comique dans l'attitude de nos chers cousins. Moi, je ne pus m'empêcher de rire, aussitôt dans la voiture qui nous ramenait à la maison. Mon mari fut très étonné. Il ne comprenait le rire qu'à de certaines plaisanteries destinées, par une convention admise, à produire ce résultat; mais la bizarrerie ou la cocasserie d'un geste imprévu ou des caractères qui se révèlent, ne déformait pas un pli à son sérieux. Rire des Voulasne, il y était d'autant moins disposé qu'il suivait leur évolution, ou plutôt, qu'il obéissait plus étroitement à la direction de Grajat. Grajat lui avait beaucoup parlé, en particulier, vers la fin de la soirée. Que lui avait-il pu dire, pour que le mariage d'Isabelle Voulasne et d'Albéric Du Toit fût devenu chez nous comme un commandement de Dieu? Les raisons de Grajat étaient si mystérieuses que je me permis de dire à mon mari :

— Grajat?... Grajat a tout simplement voulu m'être agréable, à moi personnellement, car il savait ma sympathie pour les Du Toit...

Mon mari ne prisa pas beaucoup cette allusion aux galanteries dont Grajat, en effet, me comblait depuis le jour de mon mariage, mais me comblait avec une liberté, une outrance, qui les rendait bénignes, insignifiantes.

J'aurais voulu qu'on m'accordât que j'avais bien jugé, du premier coup, les Du Toit, puisque, après moi, un homme comme Grajat les déclarait si précieux à posséder parmi ses proches. Sotte que j'étais! les raisons qu'avait Grajat de prôner les Du Toit étaient d'une autre qualité!...

En attendant, et sans pénétrer ces dessous, me voilà d'accord avec Grajat, obligée de tenir Grajat pour un sauveteur, à lui manifester ma reconnaissance, à me montrer son alliée dans une entreprise conforme à mes vœux! Grajat, malgré ses galanteries, se souciait assez peu, je crois, que je lui fisse bonne ou mauvaise figure; on eût même dit que mon hostilité secrète le piquait favorablement; il me taquinait davantage ou me prodiguait plus de grâces, à sa façon, quand je lui opposais cette froideur glaciale qui me valut de lui le surnom de « Banquise. » Lorsqu'il nous emmenait au théâtre, ou nous en ramenait, dans sa voiture, il ne manquait pas de dire : « La voiture de Mme la Banquise est avancée, » et c'était un mot qui déri-

dait mon mari. Toutefois, comme je me défendais moins de ses loges ou de ses fauteuils depuis que nous menions même campagne, nous allions, grâce à lui, souvent avec lui, au moins deux fois la semaine au théâtre. Je serais mal venue à le regretter, car cela ne m'était ni désagréable, ni inutile, et s'il est vrai que sans son intervention nous serions allés tout de même au théâtre, je n'aurais cependant pas vu le quart des pièces que je connus à cette époque-là, car nous étions très économes.

Il va sans dire qu'un Grajat, même galant, n'allait pas me demander quels spectacles je préférais. Pour mon mari, d'ailleurs, tout coupon était le bienvenu, où qu'il vous donnât le droit d'aller, du moment qu'il était de faveur.

Moi, que je fusse donc restée la semaine entière à la maison pour aller le dimanche en matinée aux Concerts : de tout Paris, ce qui m'attirait davantage ! J'avais tant aimé, tant travaillé la musique, tant fondé d'espoirs sur elle, tant savouré par elle de beaux plaisirs ! Dès l'ouverture de la saison, j'avais témoigné à mon mari mon désir; nous étions allés tous les deux au Concert Lamoureux. Une de mes plus belles journées ! Quelle émotion en partant, le long du chemin, et en entrant dans cette salle de cirque où l'on voyait les pupitres, les basses, les harpes et les gros chaudrons des timbales, comme au fond d'un bassin tari, encerclé de gradins circulaires ! J'avais entendu pour la première fois à l'orchestre la *Symphonie pastorale*, et un pianiste universellement célèbre. Je n'étais séparée de mes idées d'idéalisme effréné que par quelques mois ! Tout l'appétit de beauté que l'on m'avait inspiré dans mon enfance et dans ma jeunesse, m'étrangla tout à coup. Je sentis la petite secousse du hoquet, et puis il me fallut prendre mon mouchoir pour m'éponger les yeux... Oh ! je ne me donne point pour une femme capable de comprendre jusqu'au ravissement le sublime de Beethoven, ni le génie qu'un admirable jeu répandait sur nous comme les gouttelettes troublantes d'une pluie d'été ; non, je crois bien que je n'étais point de taille à prétendre si haut, mais au fond de moi, comme de beaucoup d'autres, les œuvres d'art, bien ou mal comprises, sont le signe, le symbole, l'évocation de cette idée de beauté, non étrangère à la plupart, dont la force d'attraction est étonnante et qui nous subjugue ou nous affole, jusque par son sem-

blant, ses images truquées, jusque par son seul nom écrit sur une page indigne d'elle... Il ne faut pas se moquer des pauvres gens qui admirent mal à propos, pour peu que leur enthousiasme soit vrai; c'est que leur instinct est sensible à l'appel pressant du beau; mais il se peut que leur oreille ne soit pas assez fine pour discerner le point précis d'où vient la voix. Non, je n'ai pas la présomption de me croire de plus pure essence qu'aucune autre, mais l'idée de beauté, sous quelque forme qu'elle se soit jamais présentée à moi, m'a toujours soulevée; littéralement, mon pied quitte le sol, la vie ne m'est plus de rien, — tout au moins, je me l'imagine, — et je crois sincèrement que je subirais le martyre pour affirmer la joie radieuse dont je me sens possédée.

J'étais bien gênée de larmoyer devant mes voisins, et sous l'œil de mon mari qui me dit, à l'entr'acte :

— La musique ne vous est pas bonne, Madeleine...

Il fut convaincu que la musique m'était néfaste parce qu'elle me causait des émotions trop vives. Il était l'adversaire déclaré de toute émotion; nul moyen de le tirer de là. J'eus donc, presque en même temps, la révélation de ce qui eût pu me procurer à Paris le plus d'agrément, et de l'obstacle insurmontable qui m'en allait priver. Assurément, mon mari n'était pas un homme à m'interdire de faire ou d'entendre de la musique, mais il possédait désormais un motif plausible de ne pas se prêter à la satisfaction de ces penchans; il ne reviendrait pas volontiers aux concerts du dimanche, sous le prétexte de ménager ma santé; y retourner, moi, sans lui, me séparer de lui le seul jour de la semaine où il fût libre, était-ce raisonnable? était-ce bien?... était-ce possible? D'ailleurs, la question des places de faveur trancha tout: quand, à un théâtre quelconque, on a une loge sans bourse délier, on ne se demande pas si l'on va payer deux fauteuils très cher au Concert Lamoureux. Mon mari m'avait épousée sans dot. Il ne me l'eût pas rappelé, mais c'était à moi à éviter qu'il en fût tenté jamais.

Va donc pour les théâtres auxquels Grajat s'intéresse! Va pour les pitreries qui font le bonheur des Voulasne!... Un vent impitoyable abattait autour de moi tous les sommets dont la vue exalte et tous les grands refuges où le meilleur de moi eût eu besoin de courir s'abriter. La musique, comme la prière, ce devaient être pour moi deux choses à cultiver dans le parti-

culier et presque dans le secret, aux heures pour ainsi dire perdues, où mon rôle de femme ne m'appellerait pas à quelqu'une des obligations propres au monde dont je faisais partie. Bon gré, mal gré, une femme appartient tout entière au cercle, au monde, à l'esprit de son mari.

Dans mes momens de mélancolie, qui n'étaient pas rares, je pensais que le meilleur avenir que je pusse me souhaiter, c'était d'être une Mme Baillé-Calixte. Le dévouement à mon mari et à la fortune de mon mari demeurait le premier de tous mes devoirs; je n'avais pas la moindre idée de m'y soustraire. J'espérais avoir comme Mme Baillé-Calixte des enfans qui compléteraient la raison d'être de ma vie. Quant au reste de mes aspirations, eh bien! mon Dieu, toute ma jeunesse n'avait-elle pas été consacrée autant à les refréner qu'à les susciter dans mon cœur? Mais mon cas s'aggravait d'une complication qui n'embarrassait pas celui de Mme Baillé-Calixte, et c'était que mon mari avait une plus grande exigence que le sien : il voulait, comme le sien, que je fisse bonne figure dans un monde pour lequel je n'étais certainement pas née, mais il tenait en outre à ne point me laisser perdre le type qu'il aimait, lui, le type de la femme irréprochable, le type de ce qu'on nommait encore, dans ce temps-là, « la femme comme il faut. » Ce n'était pas, chez lui, une exigence de forme tyrannique et qui se traduisît par des paroles précises ni violentes, mais c'était une exigence plus tenace que celles qui s'expriment, c'était une exigence que je sentais fondamentale, instinctive, peut-être même presque inconsciente, et qui, non satisfaite, ouvrirait le sol sous notre maison, lézardant les murailles, rompant tout équilibre et provoquant l'écroulement total.

Avec sa complaisance pour le goût de bouibouis des Voulasne, pour les spectacles pimentés de son ami Grajat, se douterait-on de la préférence de mon mari? C'était de voir et de me faire voir, en quelque pièce qu'elle jouât, Mlle Bartet, de la Comédie-Française, qui incarnait à ses yeux l'idéale figure de la femme distinguée. Pour aller voir Mlle Bartet, il payait ses fauteuils; il l'allait voir sans hésitation, si par hasard Grajat, les Voulasne ou son monde ordinaire lui manquaient. « Que faisons-nous ce soir?... Si nous allions voir jouer Bartet?... » Alors, par exemple, je partageais son plaisir. J'aimais autant que lui Mlle Bartet, mais je faisais attention à la pièce, et je pré-

tendais même discuter les rôles de Mlle Bartet. Pour lui, toute pièce où jouait Mlle Bartet était bonne, et il en revenait invariablement à ceci : « C'est égal, quelle femme exquise ! » J'aimais, je l'avoue, à le voir admirer cette femme, en effet vraiment exquise, et je me disais : « Pour qu'il l'admire, il faut qu'il comprenne ou sente et apprécie tout ce que cette artiste met de profond, de délicat et même de subtil dans le ton de sa voix, dans la réserve de ses attitudes et dans tout ce qu'elle laisse à deviner de son âme pudique et ardente. Celui qui est capable de s'enthousiasmer pour une si totale absence de mauvais goût, quel goût ne doit-il pas avoir ? Et celui qui a ce goût-là, comment ne serait-il pas écœuré de ce que nous voyons en fait de spectacles ou en fait de gens, tous les jours ? Pendant longtemps j'ai voulu croire que mon mari avait, lui aussi, une pudeur de montrer quelque chose de délicieux, en lui-même. Pendant longtemps j'ai imaginé que sous son enveloppe, non pas vulgaire, mais si mate et si impénétrable, peut-être cachait-il une sensibilité effarouchable et d'autant plus charmante. Et mon esprit, pendant combien de temps ! a fait le tour de cette énigme, avec angoisse, avec un espoir acharné, infatigable !...

Je me souviens de lui avoir fait remarquer, un jour :

— Mais des femmes comme les héroïnes qu'incarne Mlle Bartet, c'est une puissante vie intérieure qui les fait, c'est une vie morale très élevée qui leur donne tant d'attraits en leur permettant de si bien parler de ce qui se passe en elles ; des femmes si intéressantes, ce sont des femmes chez qui il se passe beaucoup de choses ; il leur faut de la retenue, mais aussi de la passion, des émotions, noblement refrénées, mais qui résultent de conflits terribles, et il faut, par-dessus tout cela, l'usage d'un monde où l'esprit soit délié et cultivé, soit honoré par tous et mis au premier plan !...

Il ne disait pas non, il ne disait pas oui ; il avait trop de mal à analyser les caractères et jusqu'à ses propres sentimens. Il possédait aussi cette disposition commune à beaucoup d'hommes, qui les incline à croire qu'une femme est ce qu'elle est, une fois pour toutes, comme une perdrix rouge est une perdrix rouge, un lapin blanc un lapin blanc. On rencontre, lorsqu'elle a dix-huit ans, une jeune fille bien élevée, toute parée des charmes de ce qu'elle ignore, de ce qu'elle croit, de ce qu'elle espère, et on l'épouse comme on ferait emplette d'une

marchandise garantie bon teint. Mais nous pouvons changer, au gré des vents, au fur et à mesure que change notre régime. Une femme n'est jamais bien élevée; on l'élève sans cesse; mais on ne prend pas garde qu'on l'élève mal dès qu'on cesse de poursuivre son éducation. Ah! si les hommes savaient combien nous aimons, la plupart d'entre nous, que l'on nous influence, et que l'on nous guide!...

VI

Il s'agissait bien d'influences morales! Pour mon mari comme pour tous ceux qui l'entouraient, il s'agissait uniquement, à ce moment-là, de l'Exposition universelle qui allait s'ouvrir et sur laquelle, — c'était vraiment curieux, — tous comptaient comme sur un événement destiné à bouleverser le monde, tout au moins à apporter à la situation de chacun une modification incalculable. Pour des hommes si positifs, ils ne manquaient ni d'une certaine emphase, ni, j'ose le dire, de certaines illusions. Ce qu'ils attendaient de cette Exposition me semblait être un peu l'issue d'un conte de fées; mais enfin, moi, j'arrivais à Paris, je ne savais rien de ce qui y est possible ou non, et surtout à des hommes d'affaires. On venait d'élever la Tour Eiffel, on n'avait jamais rien construit de si haut, et la réalisation de cette entreprise échauffait les esprits et leur laissait croire qu'ils assistaient à l'aurore de temps nouveaux, favorables à toutes les variétés du grandiose. Grajat avait « mis la main, disait-il, sur l'Alimentation. » Il voyait, et il nous faisait voir, depuis des mois, les cinq parties du monde assemblées à Paris, agglomérées au Champ-de-Mars, assises à table, buvant et dévorant!... Pour moi, née à Chinon, et familiarisée dès mon enfance avec les mangeailles de Gargantua, cette vision anticipée d'une réfection de toutes les nations n'était pas pour me paraître insensée, et me frappait même, je l'avoue, comme quelque accomplissement de paroles prophétiques. En outre, n'était-il pas question d'un banquet des 36000 maires? Il fallait entendre le grand, gros, puissant Grajat citer des nombres de couverts de table, de bouteilles, de tonneaux de vin ou de bière, et énumérer des noms de communes de France qui affluaient à sa mémoire, trois ou quatre minutes durant, sans qu'il reprît haleine, ce qui produisait un effet énorme!

Mon mari, grâce aux concessions obtenues par son cher Grajat sur le terrain de l'Exposition, avait assumé un travail de galérien. Depuis six mois, quatre employés supplémentaires étaient à sa solde dans les bureaux ; il courait Paris tout le jour, en fiacre, pour les « Pavillons Grajat ; » il renvoyait ses propres affaires à l'année suivante, — ou aux calendes grecques, hélas ! car il en perdait ainsi la plupart. Il fut si occupé dans les deux mois qui précédèrent l'ouverture, que nous dûmes renoncer à accompagner Grajat au théâtre. Et je m'émerveillais : « Mais comment Grajat peut-il trouver le temps, lui, de mener sa vie ordinaire ? C'est que Grajat se reposait sur quelques-uns de ces messieurs à lui dévoués, comme mon mari, et qui faisaient sa besogne.

N'en venions-nous pas à refuser des invitations jusque chez les Voulasne ! Ce fut Grajat qui, à ce propos, vint nous rappeler nos devoirs : « Ah ! mais, ah ! mais, Serpe allait-il à présent négliger ses cousins ? » Nous ne savions seulement plus où en était le mariage d'Isabelle !...

Et en effet, depuis des semaines, dans le feu de l'Exposition, qui d'ailleurs embrasait tout le monde, l'évolution de ces péripéties matrimoniales, nous n'avions pas trop cherché à la suivre. Ce que nous savions, c'est que les Voulasne n'étaient point partis pour le Midi, c'est que le bon Gustave avait pu assister à son dîner de têtes, c'est que les deux jeunes amoureux avaient dû puiser en quelque occasion une raison d'espérer, car Isabelle sortait, dansait, avait délaissé sa bouderie.

Sans la moindre considération pour les motifs qui nous avaient tenus à l'écart des Voulasne, et qui n'étaient autres que les travaux extraordinaires par lui-même imposés, Grajat, un beau jour, secoua mon mari d'importance, et sous le prétexte qu'il abandonnait la cause d'Isabelle. Que de tendresses pour Isabelle !... Mais, au cours de l'algarade, je pus surprendre quelques mots qui rappelaient nettement à mon mari que le mariage d'Isabelle était plus important que ses travaux.

Ah ! par exemple !... Outre que j'étais piquée de voir mon mari, pourtant si résistant, si peu docile, se laisser houspiller comme ne l'eût pas souffert un petit employé, je me pris à soupçonner les calculs les plus tortueux autour de ce mariage.

Tout doucement, en lui versant une tasse de thé, je me souviens que je dis à notre tyran :

— Monsieur Grajat, vous avez un tant pour cent sur cette affaire, c'est bien sûr ! Mais il faut que ce soit avec le diable que vous ayez traité, puisque ni la famille du jeune homme, ni celle de la jeune fille ne tiennent au mariage ?

Il me regarda d'un air singulier où il y avait beaucoup d'étonnement, et il dit :

— Mais, c'est qu'elle ne rit pas ! Elle vous insulte avec tout son sang-froid, la coquine...

— Avec tout mon sang-froid, monsieur Grajat.

Je l'avais gêné. Il modifia brusquement sa tactique : sans renoncer à son plaidoyer, il lui donna un tour badin et ne quitta plus le ton de la blague. Mais il était touché, il se sentait pénétré par quelqu'un qui échappait à sa domination, et que ce quelqu'un fût moi, la femme inexpérimentée par définition, la provinciale, il en demeurait stupéfait, hébété un peu. Il ne pouvait pas me croire assez de finesse pour mettre à jour ses intentions secrètes, mais il en accusa, — je le sus plus tard, — ce qu'il appelait mon « jésuitisme, » c'est-à-dire mon éducation religieuse. C'était pour lui une sorte de seconde vue, acquise par le simple frottement des genoux sur la planche du confessionnal, et qui supplée même à l'intelligence, pour la découverte des dessous ténébreux.

Mon mari nia, dès que nous fûmes en tête à tête, tout dessein suspect de la part de Grajat. Quel dessein ? Que pouvais-je supposer ? Quel intérêt « une puissance comme Grajat » pouvait-elle avoir à joindre les Voulasne aux Du Toit ? N'étais-je pas folle ? Il me laissa entendre aussi que c'était pour lui chose pénible que de me voir soupçonner son ami.

Nous eûmes quelques petits différends à ce propos, mais ce qui contribua le mieux à les apaiser, en donnant à Grajat au moins une bonne raison d'être intervenu, c'est qu'il était grand temps pour nous de retourner chez nos cousins ; c'est que les Voulasne ne comprenaient absolument pas que nous ayons pu avoir un motif de les négliger. Tous les travaux, toutes les nécessités du monde n'y faisaient rien : nous avions manqué aux plaisirs ordinaires des Voulasne ; et ils nous le passaient beaucoup moins que si nous les eussions abandonnés dans les plus grands malheurs. Nous n'avions point été du dîner de têtes ! Comment ? par quelles raisons humaines expliquer pareille abstention ? Des travaux, des travaux !... Ces mots-là

sonnaient creux aux oreilles des Voulasne. Qu'on ne les imagine pas, cependant, nos cousins fâchés, ni froissés même! ce n'étaient point des gens susceptibles, et la rancune était chose bien grave pour eux. Ils étaient seulement désolés, moins peut-être pour eux que pour nous, et c'était tout à fait gentil de leur part. Ils étaient désolés pour nous que nous nous fussions privés d'une petite fête qui leur était si agréable; tous les argumens eussent échoué à leur faire seulement concevoir que ce qui leur était à eux si agréable pût l'être moins à quelque autre. Ils étaient désolés comme de bons amis qui voient que vous vous perdez volontairement ou par sottise; ils ne nous en voulaient pas, mais ils nous prenaient en pitié; ils nous estimaient moins.

De sorte que mon mari eut le droit de me dire :

— Sans l'intervention de Grajat!...

Sans l'intervention de Grajat en effet, nous risquions non seulement de nous déconsidérer aux yeux de nos cousins, mais de ne point nous aviser que nos cousins laissaient tout simplement dépérir Isabelle!... Ils ne le faisaient pas par cruauté, par obstination, mais par étourderie, mais faute de loisir, oui, vraiment, faute de loisir pour s'occuper de quoi que ce fût hors de leurs incessans plaisirs; par une habitude déjà contractée, aussi, de voir leur fille aînée un peu amaigrie, un peu pâle, un peu nonchalante, un peu triste.

Lorsque Isabelle avait eu la force de se rebeller, de manifester bruyamment son dépit, ses parens s'étaient alarmés; mais une prompte dépression physique ayant ramené la pauvre jeune fille à un calme apparent, peut-être à une résignation muette, non moins douloureuse, ils s'étaient laissé tranquilliser, — bien facilement! bien volontiers! — par cette paix relative; et ils disaient à tous, comme à nous-mêmes quand nous leur demandâmes des nouvelles particulières d'Isabelle : « Isabelle?... mais elle va très bien! » Du jour où notre cousin Gustave n'avait plus été menacé de quitter Paris et de manquer son dîner de têtes, le monde lui était réapparu sous des couleurs si pures et si riantes, qu'il ne concevait pas que sa fille pût le voir sombre ou troublé. L'optimisme, lorsqu'il s'implante dans une âme, est si vigoureux, si vivace, si envahissant! L'impétuosité pour les plaisirs, c'est comme une horde de barbares, un torrent débordé, une coulée de lave! Cette nature neuve et presque

primitive des Voulasne était pour moi un sujet non seulement d'étonnement, mais d'effroi. Je la sentais capable de tout dévaster plutôt que de faire halte un instant sur son chemin de fleurs. Depuis combien de générations ces gens-là et leurs ancêtres n'avaient-ils pris aucun agrément dans leur vieille maison du Marais ? Depuis combien de temps plutôt, ce manque d'expansion heureuse, uniquement dû à la timidité puérile, à la terreur du « qu'en-dira-t-on, » n'avait-il eu comme dérivatif aucune foi ardente, ou tout au moins comme régulateur, aucune discipline tombée de haut ?

C'étaient de très vieux Parisiens, et sédentaires, mais sans la moindre mémoire de leurs origines ; ils avaient conservé des mœurs publiques la soumission à certaines cérémonies extérieures du culte, comme le baptême, le mariage, les obsèques ; mais, et sans qu'aucun principe adverse semblât introduit dans leur famille, ils étaient totalement dépourvus d'idées religieuses. Je remarquais fort ces particularités, parce que, malgré moi, je comparais toutes choses à ce que j'avais vu dans ma famille et dans ma province. Nous étions, nous aussi, des gens ignorans des plaisirs ; mais nous les méprisions, sachant pourquoi ; et c'était devenu pour nous une seconde nature de les tenir pour vils et pour vains ; nous avions des compensations ! eux, non.

Le dépérissement d'Isabelle, qui nous frappa dès notre entrée chez les Voulasne, nous enhardit, mon mari et moi, à aborder le sujet du mariage. A aborder ce sujet, nous étions très autorisés par les confidences reçues six semaines auparavant, et par la discussion mémorable lors du dîner Lestaffet. Eh bien ! aborder un sujet sérieux, fût-ce un sujet les intéressant de si près, avec Gustave et Henriette Voulasne, était la chose du monde qui, dès qu'on était en leur présence, dès qu'on les avait reconnus, paraissait la plus absurde, la plus chimérique, la plus folle à entreprendre. C'était, au beau milieu de sa récréation, aller empoigner un petit garçon par le col et lui parler des vertus théologales. Non que l'on eût crainte d'être accueilli par une ruade, mais on se fait toujours scrupule d'interrompre une partie commencée et qui va si bien !

D'abord, il fallut les prendre à part, écarter Chauffin, ne pas parler devant les jeunes filles. Déjà notre air soucieux faisait très mal. Ils causaient de l'Exposition, des premières ascensions à la Tour, de l'immense kermesse qui allait durer dix

mois. C'était comme une gigantesque réjouissance organisée pour eux. Le nombre de tickets pris par eux d'avance était considérable... Nous, nous pensions à la pauvre Isabelle qui se mourait d'amour.

Mon mari, le premier, osa dire :

— Je trouve Isabelle bien pâlotte...

Alors moi, je sautai à pieds joints par la brèche :

— Et ce mariage?...

Une toupie ronflant, fière de son élan, de sa rondeur et de sa stabilité, qui heurte soudain le pied de la table, vacille, change de couleur, trébuche en bougonnant et tombe sur le côté : voilà, à ma question, l'un et l'autre de nos deux cousins.

Leur premier mouvement fut de chercher à fuir; puis, de l'œil, l'un comme l'autre, ils appelaient au secours : l'ami Chauffin, leurs deux filles elles-mêmes, avec qui, tout à l'heure, on était là si tranquille! Mais point de Chauffin, point de jeunes filles; nos pauvres cousins, nous les tenions! Mon mari, même, m'étonnait par sa décision; il fallait qu'il obéit aux injonctions de Grajat pour forcer ainsi ses chers Voulasne.

Une fois prise, Henriette ne fit pas du tout la mauvaise tête. Elle me dit :

— Figurez-vous que les Du Toit ont fait leur demande!...

Elle m'annonça cela d'un air quasi souriant, et qui laissait entendre que la demande officielle des Du Toit l'avait, après tout, flattée.

— Eh bien! dis-je, eh bien!... Et il y a longtemps de cela?...

Elle dit, un peu honteuse :

— Ne m'en parlez pas!... Il y a bien trois semaines...

— Eh bien?... eh bien?...

— Eh bien! demandez à Gustave qui ne peut pas prendre une décision!

— Eh bien? eh bien? fîmes-nous, mon mari et moi, tournés du côté de Gustave.

Gustave se taisait, baissait l'oreille. Son attitude encourageait sa femme à lui endosser la responsabilité de la négligence, mais en même temps vous désarmait : il avait l'air trop accablé.

— Allons! fis-je, voyons, mes chers cousins, nous étions tous tombés d'accord l'autre soir, que ce mariage était excellent

sous tous les rapports... Et les jeunes gens s'aiment. Isabelle en souffre, c'est évident...

Ici les deux parens protestèrent. Ni l'un ni l'autre ne consentaient à admettre que leur fille pût souffrir. Les parens croient volontiers qu'en vertu d'un privilège souverain, ils ne peuvent, en aucun cas et quoi qu'ils fassent, nuire à leur propre chair.

Gustave se trouva ragaillardi par cet accord inopiné avec sa femme et il formula la pensée qu'il roulait innocemment dans son esprit depuis que nous lui parlions du mariage de sa fille.

— Je voudrais bien, dit-il, que l'on m'indiquât sur le cadran les cinq minutes, oui, les cinq, où, depuis trois semaines, j'aurais pu réfléchir à une affaire de cette importance!

Sa candeur et sa sincérité étaient pures. Comme tous les gens qui n'ont absolument rien à faire, il n'avait pas une minute à lui. Mais cette constatation était si comique que nous ne pûmes nous retenir de rire, même mon mari, même Henriette!

— Eh bien! voyons, mon cousin, lui dis-je, ces cinq minutes, nous les avons devant nous, j'espère, car vous n'allez pas nous mettre à la porte!... Si nous les employions à réfléchir ensemble... Ah! vous allez nous trouver indiscrets?...

Du tout, du tout! il ne nous trouvait pas indiscrets, et ma proposition même lui rendait un réel service. Nous reprîmes la conversation que nous avions eue chez les Lestaffet. Nous aboutîmes aux mêmes conclusions : contre ce mariage, aucune objection sérieuse. Mais Gustave disait :

— Isabelle est folle, folle à lier! Chez les Du Toit, mais c'est aller s'enterrer toute vive!

— Elle a déjà adopté l'esprit de la famille!

— L'esprit, l'esprit! disait Gustave.

Et il ouvrait de gros yeux hagards comme si je lui eusse parlé d'une chose de l'autre monde. Et il conclut :

— Il n'y a pas d'esprit qui consiste à s'embêter du matin au soir!

Le parti adopté par Isabelle demeurait pour les deux parens incompréhensible. A cela près, ils n'avaient rien à lui reprocher. J'avais cru, tout d'abord, que l'instinctive défense contre

les Du Toit était chez les Voulasne simplement égoïste, et qu'ils craignaient, selon l'expression même d'Henriette, l'envahissement de leur maison par ces « empêcheurs de danser en rond ; » mais non ! les Voulasne étaient convaincus que c'était sacrifier leur fille que la confier à une famille où l'on ne savait pas s'amuser. Il y avait une certaine bonté dans leur négligence à s'occuper de ce mariage, une bonté ingénue, puérile, leur genre de bonté à eux.

Impossible, en tous cas, lors de cette séance, de leur arracher le « oui » qui eût fait tant de bien à Isabelle. Ce fut sous cette impression assez désolante que nous dûmes quitter nos cousins ce jour-là.

Huit jours après, une rencontre tout à fait fortuite avec Mme Du Toit m'apprenait que le mariage était décidé.

Comment ! Que s'était-il passé ?

Une simple entrevue entre le président et nos cousins, une entrevue au cours de laquelle ceux-ci, sans dire positivement non, sans dire positivement oui, opposaient des raisons dilatoires tellement peu fondées, que M. Du Toit, qui connaissait son monde, s'avisa de dire aux Voulasne : « Mais enfin, ce mariage ne serait pas, bien entendu, pour demain !... Prenons notre temps !... Qui nous empêcherait d'en fixer la date ?... Voyons... par exemple à la fermeture de l'Exposition ?... Je dis : *après* la fermeture... » Ces quelques mots produisaient l'effet d'un talisman. Le visage des Voulasne se rassérénait ; aussitôt, les Voulasne consentaient à tout. M. Du Toit avait deviné que ce qu'ils redoutaient le plus, c'était, pour les pourparlers, pour les préparatifs, pour les emplettes, pour les formalités du mariage, d'être privés, ne fût-ce que vingt-quatre heures, des plaisirs de l'Exposition !

Je me vois encore entrant avec mon mari et les Voulasne pour la première fois à l'Exposition, avant l'ouverture officielle. C'était par la porte du quai d'Orsay ; rien n'était terminé ; il y avait des Aïssaouas, des Sénégalais, et toutes sortes de créatures, noirâtres, luisantes et grelottantes, qui pataugeaient dans la boue, empaquetées dans des châles démodés et des couvertures, et dont les yeux d'exilés faisaient peine à voir, comme ceux des pauvres bœufs qu'on aperçoit dans leurs fourgons sur les voies de garage. Et à partir du moment où nous eûmes

franchi cette porte, il me semble que toute l'année ne fut plus qu'une foire, immense et partout répandue, qu'un mouvement de tous les objets posés sur le sol de Paris, qu'un bruit étourdissant, qu'un tumulte où la tête se perd...

Au monde que nous fréquentions, rien ne pouvait plus parfaitement convenir que cette cohue, que cette trépidation, que ce bariolage de couleurs, destinés à ne recevoir, durant une moitié d'année, aucun apaisement, aucun répit. Une occasion extraordinaire de se mouvoir sur place sans se quitter de vue les uns les autres, et d'avoir à parler de choses nouvelles, concrètes, faciles à juger sans se casser le front; un moyen de voir l'Étranger sans voyage et de satisfaire, en masse, ce goût de l'exotisme et cette curiosité de « l'homme le plus près possible de la bête » qui m'avait frappée et étonnée dès mon arrivée à Paris. Je n'éprouve pas, moi, ce goût-là ; mes parens, en vieux chrétiens, conservaient pour l'animal un certain dédain et suspectaient les peuplades primitives à cause de leurs mœurs, ignorées d'eux, il est vrai, mais qui ne sauraient être bonnes, n'étant pas policées. Les Parisiens que je voyais avaient l'esprit tout à rebours ; un même coup de vent les inclinait presque sans exception vers ce qu'ils nomment les êtres « conformes à la nature ; » ils adoraient les bêtes et tout ce qui leur ressemble, et leur disposition était de voir en « l'homme sauvage » un modèle, parce que, — et bien à tort, à ce qu'il me semble, — ils se le figuraient vivant sans lois, et abandonné aux seules impulsions de l'instinct. Et puis, chacun avait l'idée qu'il allait contempler quelque chose de merveilleux; entre la Tour Eiffel et la Galerie des Machines, ces colosses tout à fait inédits, les fontaines lumineuses rejaillissaient sur les imaginations; on regardait, regardait tout le jour en piétinant des kilomètres de galeries, on regardait avec des yeux ahuris, dans l'attente de je ne sais quelle trouvaille, un peu plus fiévreux à mesure que venait la fatigue; et, parmi tant de produits et de si divers, des désirs insensés vous prenaient de posséder les objets les plus saugrenus, les plus inutilisables, ou d'obéir à l'appel de musiques inouïes, les plus barbares et même les plus désagréables, jusqu'à ce qu'on en vînt à tomber d'inanition dans quelque czarda à l'atmosphère poivrée, dans quelque kiosque de cacao hollandais, ou aux pieds d'un groupe de Lautars, dont l'orchestre vous tirait tous les nerfs du corps, un à un,

C'est là que j'ai vu, plus que jamais encore, hommes et femmes sembler tout attendre du secours matériel des choses, et en attendre principalement une certaine volupté qui ne saurait en être l'effet normal, mais que l'attraction multiple, enchevêtrée et tintamarresque de la Grande Foire, exaltée, exaspérée par la foule humaine, aboutit presque à vous procurer, suivant la méthode qui vaut l'extase aux derviches tourneurs ou l'insensibilité au corps transpercé des sorciers d'Afrique.

Il semblait, autour de nous, que personne n'eût plus rien à faire qu'à passer ses jours à l'Exposition. Chacun avait fourni un grand effort; parmi nos connaissances, presque aucune qui n'eût quelques gros intérêts dans ce qu'on nommait « l'affaire, » et l'on n'avait plus désormais qu'à se rendre sur place, voir « l'affaire » en effervescence et bouillonnant et écumant à grand tapage. Mon mari ne me parlant de ses travaux que dans la mesure exacte où il me croyait apte à les comprendre, ne m'avait point du tout éclairée sur la part qui pouvait être la sienne dans les entreprises de Grajat. Nous déjeunions ou nous dînions dans des établissemens où notre privilège était de ne pas faire queue avec le commun des mortels, de pénétrer par une porte de derrière, de ne payer que le juste prix, et de jouir, par-dessus le marché, des plus accueillans sourires du gérant. Je reconnaissais bien dans ces salles la décoration familière aux ateliers Serpe, un goût prédominant pour la Renaissance française, et de ces motifs de Blois, de Chambord ou d'Azay qui illustraient si fréquemment chez nous tous les bouts de papier et les marges des journaux de la veille; mais les questions d'argent me hantaient si peu l'esprit, que jamais l'idée ne me fût venue d'un intérêt possible pour nous dans l'affluence de ces dîneurs. Cependant, mon mari s'échauffait beaucoup, et, à mesure que le « succès » de l'Exposition devenait plus certain, il s'abandonnait davantage à ses projets favoris d'avenir : il se voyait déjà servi par un valet de chambre, ce qui le poussait à molester ma malheureuse bonne, un peu rustaude; et il se livrait à une certaine facétie, la seule d'ailleurs que je lui eusse jamais vu commettre, et à laquelle je me laissais prendre chaque fois. Penché au balcon de notre appartement, il me disait tout à coup :

— Je la vois venir... la voici!...

— Qui ça?... quoi donc?

— Votre voiture, Madeleine!

La voiture qu'il m'avait promise bien avant notre mariage! Ma foi, je n'y pensais jamais. Lui, il vivait dans l'attente du moment où un domestique mâle, — une femme de chambre ne l'eût point du tout satisfait dans cet office, — viendrait annoncer : « La voiture de Madame est avancée... » Oh! que c'est curieux, ce goût du confortable et des objets reconnus « de luxe! » Lorsqu'il s'est emparé de vous, il vous a capté tout entier. Mon mari ne doutait pas, ne douta jamais un instant que mes déboires intimes, mes ravalemens silencieux, — du moins ceux qu'il pouvait soupçonner, — ne dussent être compensés et au delà par cette voiture qu'il voulait voir sortir du succès de l'Exposition.

Je me souviens qu'écrivant à cette époque-là à ma grand'-mère et lui peignant les merveilles de l'Exposition, vues à travers les esprits de mon entourage, je ne pouvais m'empêcher de penser que, de Chinon, elle allait trouver tout cela bien exagéré. Les termes de ma lettre s'efforçaient d'atténuer, de mettre au point. Mais, en amoindrissant ainsi les choses, j'avais le sentiment de manquer de confiance, d'abandon et d'élan, ainsi qu'on me le reprochait à mots couverts dans nos environs. C'était mon provincialisme, mon héritage d'esprit conservateur pessimiste, « étroit, » disait-on, qui me bridait, me mettait des œillères, m'interdisait l'éblouissement. J'avais aussi tant de fois entendu dire à mon grand-père que le courrier de Paris est toujours de quelques degrés au-dessus ou au-dessous de la vraisemblance, et de cela quel exemple avions-nous eu pendant les deux années que mon frère était étudiant au quartier Latin! Les leçons de prudence ne me manquaient pas.

Nous suivions Grajat comme un triomphateur. Bien qu'il fût accaparé par ses comités, par la visite de quelque illustre étranger, par le Shah de Perse, par le banquet des maires, par mille et une réunions ou cérémonies dont il rapportait quelques rayons de plus à son auréole, il ne se passait presque pas de jour que nous ne le rencontrions pour nous laisser étourdir davantage. Et moi, la prudente honteuse, comme je me sentais plus à l'aise, abandonnée à la fascination qu'exerçait cet homme, que recroquevillée dans mon doute! Ne commençais-je pas à le juger moins antipathique, à trouver des excuses à son

matérialisme, des compensations à ses manières de malappris? Il participait du prestige de l'Exposition que nous confondions un peu avec lui-même; il bénéficiait, même à mes yeux, de l'entraînement général vers tout ce qui s'agite, bruit, étonne ou simplement réussit. Nous le trouvions généralement aux environs des Javanaises qu'il aimait beaucoup, ou bien dans la rue du Caire où se rencontrait aussi tous les jours ma belle-sœur Emma.

Emma, que je n'avais jamais tant vue depuis les débuts de mon mariage, était dans un état d'exaltation touchant au délire. Son affairement avait de la drôlerie; pour cette femme qui ne voulait admettre aucune idée d'obligation, l'Exposition constituait une tâche sainte, qu'il lui fallait accomplir sans merci; une implacable volonté la contraignait à épuiser les sections pièce à pièce. En trois semaines, elle avait complètement brisé sa bonne femme de mère qui désormais se refusait à sortir, de sorte qu'Emma vagabondait seule, s'instruisant, disait-elle, s'initiant à la mécanique, aux arts industriels, à la marine, à la guerre, traversant entre temps nombre de quasi-aventures qu'elle rassemblait et nous racontait en descendant enfin, fourbue, d'une course de trois quarts d'heure sur les petits ânes égyptiens. Était-ce la promenade à âne qu'elle aimait? Elle perdait complètement la tête lorsqu'elle se mettait à parler des âniers.

C'étaient, pour la plupart, d'assez beaux adolescens à peau brune qui lançaient à toutes les femmes, à peu près indifféremment, des regards de complicité polissonne. Je crus d'abord qu'Emma les admirait, devant moi, pour taquiner ou son frère, correct, ou moi-même, de qui la « bonne tenue » était proverbiale. Mais son enthousiasme devint bientôt de la frénésie; elle écornait « ses devoirs » d'Exposition pour arriver plus tôt rue du Caire; de ses âniers elle nous rebattait les oreilles, jusqu'à devenir pour nous franchement insupportable. Un jour, Grajat se fâcha, tout cru, lui disant son fait.

Les Kulm, qui se trouvaient là, comme les Voulasne, comme M. Chauftin, connaissaient les vivacités coutumières de Grajat; mais, tout de même, celle-ci dépassait les bornes. Mon mari fut mal à l'aise, et d'autant plus qu'Emma l'accusait de permettre qu'on la « traînât dans la boue. » Apaiser Grajat parut à tous évidemment chose impossible, le premier mouvement commun ayant été, d'ailleurs, de lui donner raison; mais atténuer la ré-

voltante rudesse du traitement qu'il infligeait à Emma, personne n'y parut songer. En riant, chacun convenait qu'en effet Emma abusait du « leitmotiv » des âniers. Parti peu élégant, peu généreux; Emma était assommante, mais enfin c'était une femme et Grajat un étranger pour elle... J'étais indignée, contre mon mari surtout; je ne me contenais plus; j'allais prononcer le premier mot de la défense d'Emma, en regardant mon mari, lorsque je lus, oui, positivement, je lus dans ses yeux abattus soudain et si profondément en détresse, je lus qu'il me suppliait de me taire parce que je ne comprenais rien à la vie qui m'environnait et que j'étais seule, ici, à ignorer une situation qui donnait à Grajat le droit de traiter Emma avec une certaine familiarité et le droit d'être irrité plus que quiconque de son engouement pour les âniers!

Grajat ne s'apaisa pas, ne s'excusa point. Il se leva sous le prétexte de parler à l'une des innombrables personnes qui en passant le gratifiaient d'un coup de chapeau, et il nous faussa compagnie.

La plus effondrée ne fut pas Emma, mais moi, à cause de la situation que je venais de découvrir.

D'un coup, se décelèrent, rétrospectivement, tous les efforts que l'on avait faits pour me la laisser ignorer. Mon mari! que de stratagèmes n'employait-il pas, pour m'épargner une rencontre avec sa sœur! Elle avait eu, je crois, l'habitude, avant mon mariage, de venir chez son frère, au moins à des époques régulières et pour toucher une rente que mon mari faisait à sa vieille mère. A peu près tous les mois, dans les débuts, j'avais vu Emma se présenter ainsi après le déjeuner, échanger avec nous quelques paroles, puis solliciter de son frère cinq minutes d'entretien. Tout à coup, sans cause apparente, ces visites avaient cessé. Ma belle-mère, même par deux fois, tout à fait contrairement à sa coutume, était venue, après le déjeuner, seule, et avait pareillement sollicité de son fils cinq minutes d'entretien... Mais plus d'Emma. Pourquoi?... Je me souvins de certains dîners, d'un entre autres, chez les Voulasne, auquel mon mari, à ma grande surprise, m'avait proposé de nous dérober; le lendemain, j'apprenais qu'Emma était du dîner. Emma dînait très rarement chez les Voulasne. Et j'apprenais que Grajat en était aussi. Même aventure, exactement, chez les Kulm, au mois de janvier, le soir du fameux vote boulangiste

à Paris. Mon mari avait dit : « Je veux être dans la rue dès huit heures... Je veux voir afficher les résultats. » Nous avions esquivé le dîner. Emma en était, Grajat aussi.

J'avais cru, moi, que tant de soins pour m'écarter d'Emma n'étaient dus qu'à ce « mauvais genre » que mon mari lui reconnaissait, qu'il lui passait moins à elle qu'à toute autre, et dont il était froissé à un degré chez lui rarement atteint.

Mon Dieu, à la rigueur, soupçonnais-je Emma de ne pas attendre un second mariage avec toute la patience et la dignité d'une veuve austère; mais que ce fût avec Grajat que se trompât cette impatience, non! une telle idée ne me fût pas venue. Et cette idée me déplaisait si fort que, de tous mes dégoûts, je crus ressentir alors le plus grand. Moi qui étais auparavant si indulgente pour cette pauvre Emma, à cause de ses malheurs conjugaux, à cause même du dédain de son frère pour elle, à cause, peut-être, de sa sympathique beauté, voilà qu'Emma me produisait, à présent, un effet de répulsion, et, en même temps qu'elle, voilà que je réprouvais tous les gens qui admettaient, abritaient, encourageaient d'aussi singulières amours... Je ne pus me contraindre; en rentrant à la maison je dis à mon mari tout mon écœurement. Il fit l'étonné; il nia des lèvres ce qu'il m'avait involontairement confessé du regard; il m'affirma que mon idée était sans fondement aucun.

— Eh bien! alors, lui dis-je, vous deviez défendre votre sœur quand un homme la rudoyait!

— Vous connaissez Grajat, dit-il; interrompre Grajat, c'est déchaîner toutes ses foudres!...

— Il ne s'agissait pas d'aboutir à interrompre Grajat, mais de faire, vous, ce que vous deviez!

Mon mari me regarda, hébété : faire quelque chose qui ne doit pas aboutir, c'était pour lui un langage absolument incompréhensible. Je continuais quand même :

— Votre sœur devait être défendue, publiquement au moins... Vous avez tous assisté à cette scène, Dieu me pardonne! comme à une querelle conjugale... C'est une abomination.

— En admettant, me dit mon mari, que vos imaginations aient un objet, lorsqu'on se trouve désarmé devant des choses qu'on réprouve, mieux vaut faire le silence autour d'elles, ne pas les signaler...

— Oui, oui, je sais, c'est moyennant ces principes que vous en arrivez, dans votre monde, à innocenter puis à implanter les turpitudes. On ferme les yeux, on se bouche les oreilles, on est sourd, on est muet; on ignore; mais c'est « donnant, donnant, » à la condition qu'on vous rende la pareille; et quand vous êtes bien assurés de l'impunité, comme vous n'écoutez aucun commandement intérieur, il vous faudrait être des anges pour ne point vous conduire comme des brutes...

Mon mari avait une aversion instinctive de toute discussion : il me dit doucement :

— Madeleine, votre façon de parler me rappelle celle de votre grand'mère.

— Grand'mère! grand'mère!... mais, vous l'approuviez fort, il me semble, lorsque vous teniez tant à épouser une jeune fille bien élevée!... Pauvre grand'mère! si elle venait ici, et si elle voyait le monde au milieu duquel vous me faites vivre, elle en mourrait!,..

Il hocha la tête :

— Votre grand'mère vous a tenu cachées, pendant que vous étiez jeune fille, bien des turpitudes, comme vous dites, qui ne valaient pas mieux que celles dont vous vous courroucez si fort. Je regrette d'avoir à vous l'apprendre, ma chère Madeleine, mais, autour de vous, à Chinon, tout près de vous, votre ami Vaufrenard, en six années de séjour provincial, — et séjour d'été seulement, notez bien! — a mis à mal trois personnes de la ville, dont, ce qui est pis, une demoiselle... une salariée, il est vrai!... Tout le monde le savait, le disait, s'en indignait même, mais se pressait chez M. Vaufrenard : votre grand'mère tout la première...

— Oh!...

— Votre aimable vieux maître, le violoncelliste...

— Ah! par exemple, je vous défends d'insulter M. Topfer!

— Je n'insulte pas M. Topfer. M. Topfer est un parfait honnête homme. Mais M. Topfer, si timide, si doux, fut l'amant de Mme Vaufrenard!... L'excellente dame s'en cachait à peine les jours où le vieil artiste faisait pleurer la compagnie aux accens de son instrument.

— C'est affreux! Taisez-vous! ne me gâtez pas mes bonnes gens d'autrefois!... Mais les Vaufrenard, d'abord, étaient de Paris...

— ... Et M. Topfer d'Angers !... Soit ! L'innocence de Chinon reste sauve. Gardons-la !

— Oh ! je sais bien qu'à Chinon aussi, il y avait des personnes qui passaient pour avoir une conduite fâcheuse : quand ce ne serait que votre ami, à vous, par qui je vous ai connu, M. Segoing, le conseiller général...

— M. Segoing était un personnage digne de figurer dans les livres de Rabelais ! Votre grand'mère le savait. C'est cependant la parole de M. Segoing, la seule parole du seul M. Segoing qui m'a valu la confiance de votre grand'mère et de votre mère, deux femmes qui ont vécu parfaitement pures, elles, au milieu d'une société qui, comme toutes les sociétés, ne l'était généralement pas, votre grand'mère en grommelant, tonitruant, prêchant, votre maman, sans rien dire, avec une bonté égale pour ses pareilles et pour les autres... Si votre grand'mère venait ici, elle tempêterait, c'est probable ; mais elle ne mourrait pas!

Combien de fois dans ma vie, à la suite de mes grandes indignations, — que je tiens peut-être de ma grand'mère, — j'ai été ramenée ainsi à une sorte d'indifférence raisonnable et dont le goût est fade et médiocre, par la constatation des faits ! Les faits sont là ; le monde est ainsi !

Je dis à mon mari :

— Enfin, vous trouvez cela très bien, chez les personnes qui ne vous tiennent pas de près ; n'empêche que vous rougissez de votre sœur, — oh ! ne vous en défendez pas ! — et n'empêche que vous m'avez tenue éloignée d'elle comme de la peste !

Il fronça les sourcils, sembla écarter de la main une vision désagréable et me dit :

— Les gens sont ce qu'ils sont, vous pouvez être mieux qu'eux, j'imagine !

Cette parole-là était assez pour me remettre. Mais je demeurai abasourdie des révélations qui m'avaient été faites sur mes chers vieux amis de Chinon. M. Vaufrenard ! Mme Vaufrenard ! mon idéal vieil ami Topfer ! ils n'avaient pas toujours eu la conduite la plus irréprochable !... Quelles illusions se font les jeunes filles ! Je croyais, après huit mois de mariage et de vie à Paris, avoir perdu toutes les miennes ; eh bien ! non, il en restait encore quelques-unes à m'arracher. Maintenant, c'était fait.

Je remarquai une chose : — oh ! non sur-le-champ, mais longtemps après, en songeant à l'incident provoqué par Emma, — un si violent soulèvement moral, qui, à toute autre époque, eût déterminé chez moi une longue crise, fut promptement apaisé. C'est que nous étions en pleine Exposition Universelle, en pleine foire !... Le tourbillon me roula, m'emporta de nouveau, malgré moi, dès le lendemain, et je fus presque aussitôt sans connaissance, sans mémoire...

Nous ne fîmes jamais rien pour éviter Emma, rue du Caire ; mais nous n'y rencontrâmes plus Grajat. Depuis le jour de l'algarade fameuse, il ne reparut pas aux endroits où Emma se pouvait trouver. Son absence était remarquable et trop significative. Jusque par ses abstentions ce malotru manifestait son indécence. Mon ressentiment alla si fort contre lui, que je ne pensais presque plus à maudire ma belle-sœur. Elle était, elle, bien indifférente à l'absence de son amant ; elle continuait à raffoler de ses âniers ; elle continuait à nous ennuyer sans ménagemens, par sa toquade amoureuse et sa manie obstinée de rechercher les « beaux garçons. » Mais cela lui était si naturel, et on la savait là-dessous si bonne fille, si incapable d'aucun souci qui ne fût pas celui d'aimer les hommes, que l'on songeait plutôt à la plaindre.

L'indulgence que j'avais pour elle était un peu celle que l'on a pour une bonne bête de chien dont certaines particularités vous répugnent, mais que l'on reconnaît si gentil, à part ça.

Et, depuis que Grajat l'évitait, nous avions une occasion nouvelle de voir Emma : c'était elle qui, comme par le passé, revenait chaque premier du mois trouver son frère, après le déjeuner, et lui demander les quelques minutes d'entretien.

Un jour, — c'était le premier juillet : je l'ai noté, car ce fut pour moi un jour mémorable, — elle tomba ainsi sur Grajat qui était resté à déjeuner avec nous, à la suite de pourparlers sans fin avec mon mari. Il n'y eut de gêne que pour moi, qui m'imaginais qu'il y en avait pour eux. Je pensais : « Dieu de Dieu ! si j'avais été la maîtresse d'un homme, me retrouver ainsi face à face avec lui !... » Mais que de choses représentait pour moi cette idée : avoir été la maîtresse d'un homme ! Une passion éperdue, une fusion des esprits, des cœurs et des corps ; mille souvenirs subtils, troublans ; de la honte, de l'orgueil, des extases, ah ! que sais-je !... Rien de tout cela. Pas une goutte de

sang sous la joue, pas un clin d'œil supplémentaire, nulle émotion de part ni d'autre, apparemment. Ils avaient tout oublié; à moins qu'ils n'eussent rien qui fût digne de mémoire...

En vérité, Emma ne parut préoccupée que de la façon dont elle s'y prendrait pour arracher son frère à Grajat, accapareur redoutable. Et, comme son frère se souciait peu de l'aparté qu'elle sollicitait, elle ne l'eût pas obtenu, je crois, si Grajat n'eût prêté la main.

Grajat qui, pourtant, semblait avoir tant à dire à mon mari, l'abandonna tout à coup à Emma, en venant à moi me raconter des balivernes. Emma empoigna son frère par la manche et l'entraîna. Nous entendîmes :

— Je voudrais deux minutes d'entretien...

Il y avait une petite pièce entre le salon et la chambre à coucher, qui était réservée à notre enfant futur, et, en attendant, servait de lingerie et se prêtait à ces colloques mensuels de famille.

C'était la première fois que je me trouvais seule à seul avec Grajat, ou bien le remarquai-je parce qu'il m'était redevenu depuis quelque temps plus odieux. Il me dit à brûle-pourpoint :

— Il est extraordinaire, votre mari, avec sa voiture!... Il s'imagine qu'il va avoir demain le moyen de s'offrir une voiture au mois... Comme ça, sans risquer un maravédis, sans coup férir, en traçant des épures... Allez donc!... La caille rôtie qui vous choit dans le bec, n'est-ce pas?... Mais c'est inouï! C'est d'un jobardisme à faire pouffer!... Ah çà! vous y tenez donc bien ?

— Moi?... A quoi ?

— A cette voiture. Parbleu! une femme n'est tout à fait jolie qu'environnée de luxe. Qu'est-ce qui vous manque à vous, pour...

— Mais, monsieur, il ne me manque rien; je ne demande rien; ce n'est jamais moi qui ai parlé de voiture; je n'ai pas été accoutumée au luxe, je m'en passe parfaitement!

— Taratata!... A d'autres! « J'ai été accoutumée... Je n'ai pas été accoutumée... » Il s'agit bien de ça! Personne n'est accoutumé à la médiocrité; on s'accoutume tout de suite au superflu. Moi, je vais plus loin : je dis que le luxe est dû à une jolie femme; moi, je ne m'accoutume pas à la voir s'en passer... Le désir de votre mari, tiens! si je le comprends! Quel est le

bougre qui ne l'aurait pas à sa place?... Mais c'est quant aux moyens de le réaliser; c'est quant aux moyens de faire le bonheur de sa femme... de sa jolie femme...

— Monsieur Grajat, je vous en prie!...

— Mais!... Je disais donc, c'est quant aux moyens que je le trouve, votre mari,... comment disais-je?... un peu... jeune... Votre mari, il est bon que vous le sachiez, ma petite, votre mari, en affaires, est un timoré, un couard...

— Vous pourriez ménager vos expressions en parlant à sa femme, d'autant plus que je me doute que « couard » appliqué à lui, dans votre bouche, veut dire qu'il est encore honnête...

— Ça y est! injuriez-moi!... Kss! kss!... Un peu de rage vous va diablement bien! Pardieu, je le sais de longtemps que vous êtes une femme de feu!... Quel brasier sous ces dehors candides!... fichtre! Mais, savez-vous que votre mari est un niais... — en affaires!... en affaires!... Entendons-nous... — Vous êtes, vous, une femme adorable... Oui, quand vous devriez m'écorcher la figure de vos ongles roses, a-do-rable!...

Il se recula un peu de moi, parce qu'il crut, sérieusement, que j'allais, comme une chatte, l'éborgner de mes griffes. Mais je n'étais pas si prime-sautière que les femmes auxquelles il se frottait d'habitude. Je ne sais ce qu'exprimait mon visage, et il est fort possible que c'est son impassibilité complète qui était précisément insolite et inquiétante. Bien souvent j'ai bondi, mais dans des occasions qui n'en valaient pas la peine. Ici, le choc était tellement violent; la surprise, l'indignation, l'horreur telles, que ma dépense intérieure ruinait toute la partie mécanique de nous qui correspond avec le dehors. Je me sentais paralysée, pétrifiée, et, ce qu'il y avait d'assez curieux, étrangère à la scène présente, tant il me paraissait inconcevable que j'y eusse part. Je voyais, en témoin, avec une parfaite lucidité, le monstre qui me parlait, son gilet blanc tendu sur sa corpulence, sa grosse gourmette d'or barrant son gilet blanc, son teint d'aubergine, sa moustache poivre et sel, en poils de blaireau, et je sentais son souffle empesté par le cigare, alcoolisé par deux petits verres de chartreuse. Et je me voyais, aussi, très bien, moi, médusée. Il me parlait en me regardant la poitrine

Je crois qu'il était un peu ému, lui aussi, car il n'avait tout de même pas coutume de parler comme il le faisait à des femmes comme moi. Je le voyais, je le sentais, je l'entendais,

mais il y eut un moment où le sens de ses paroles m'échappa, soit qu'elles fussent réellement incohérentes, soit que tous mes efforts fussent concentrés à ne pas perdre connaissance ou à me demander ce que j'allais faire. Mais il se pencha un moment vers moi, et, dans l'odeur de la chartreuse, j'entendis nettement :

— Eh bien ! Mais, cette voiture, vous l'aurez quand vous voudrez ! Il ne tient qu'à vous...

Jè filai, droit devant moi, en me meurtrissant une jambe contre le coin de la table. Il était temps ; sa grande main d'équarrisseur me toucha, par derrière... Je filai. Mon mari et Emma durent le retrouver seul dans la salle à manger. Moi, je tombai, dans ma chambre, honteuse, mais honteuse !...

Mon principal dépit venait de ce que je n'avais pas su me défendre autrement que par la fuite, et les mots m'arrivaient maintenant en foule, avec lesquels j'eusse pu tourner en dérision chacune de ses paroles, réduire cette scène à la comédie, l'achever de la façon la plus tranquillement bouffonne, lui soustraire ainsi toute importance, tandis qu'avec mon sérieux, mes grands airs, et ma trop apparente blessure, ne laissais-je pas par hasard à cet homme un peu l'impression de m'avoir violentée ?...

J'avais à peine dix mois de mariage... Moins d'un an auparavant, j'étais une jeune fille de Chinon, tout de frais sortie du Sacré-Cœur, la plus mal informée des réalités de la vie, la plus profondément imprégnée d'idéalisme, la plus passionnément vouée aux idées de perfection et de pureté !... J'avais quitté ma petite ville pour Paris, ville incomparable, ville unique, ville de toutes les lumières ; et moins de dix mois avaient suffi à m'y enlizer assez avant, au milieu des seuls intérêts matériels, pour que le principal ami de mon mari me touchât de ses doigts obscènes et m'offrît de m'entretenir comme une fille !... Cet homme, quoique manquant de finesse, était remarquablement intelligent, adroit, prudent jusqu'en ses audaces, mon mari lui rendait d'importans services, enfin cet homme me connaissait !... Et il avait cru la chose possible !... A un homme d'une telle expérience, doué d'une telle connaissance des hommes, il n'avait pas paru extraordinaire que je pusse devenir, après dix mois de mariage, sa maîtresse, pour avoir une voiture !... O souvenir immaculé de mon père ! O vertu antique de ma grand'mère Coëffeteau ! O candeurs de mon cher couvent ! Grandeur et dignité chrétiennes !... De si furieux contrastes me heurtaient,

me frappaient à me laisser endolorie et toute rompue de courbatures.

Pareille secousse pour l'entreprise galante d'un goujat? dira-t-on, que d'embarras! que d'affaires! et que de prétention! Oui, mon émoi peut sembler ridicule, peut sembler excessif à plus d'une femme d'aujourd'hui, moins compliquée que nous n'étions. Mais nous étions compliquées. Notre esprit, notre cœur et j'oserai dire notre chair même étaient imprégnés d'idées, et de cette idée entre autres, que nous étions respectables; respectables, non tant à cause de notre chétive personne et par une vanité sotte, mais à cause de la famille dont nous détenions l'honneur, à cause des mœurs dont nous représentions la fleur; et, par-dessus tout, à cause de la grâce divine qui nous avait touchées. En nous manquant, on offensait quelque chose ou quelqu'un de bien plus grand, de bien plus précieux que nous; et si notre sensibilité était tant émue, c'était par le ricochet d'une sorte de sacrilège. Que voulez-vous? Nous étions ainsi faites, ou l'on nous avait faites ainsi.

La blessure morale, comme toujours chez moi, fut la première et la plus vive. Après, en ramassant mes lambeaux, je me souvins que les quatre minutes d'entretien avec Grajat m'avaient appris en outre que les « affaires » de l'Exposition n'allaient point être pour mon mari aussi brillantes que le pauvre homme l'attendait; et, ce qui était pire, que Grajat, homme d'affaires par excellence, tenait mon mari pour peu capable, contrairement à tout ce qu'il avait jusqu'ici laissé croire. Dès que les affaires ne sont point aussi bonnes qu'on les croit, quelles chances ne court-on pas qu'elles soient beaucoup plus mauvaises! Cela m'inquiétait pour mon mari qu'une déconvenue de ce genre devait certainement abîmer, plus que pour moi. Mon mari, je le savais, quoiqu'il ne m'en dît rien, faisait vivre son père, sa mère, et fournissait un peu débonnairement de l'argent à sa sœur, gaspilleuse; et son rêve à lui était la fortune!...

En pensant à tout cela, j'étais demeurée dans ma chambre, et essayais de me remettre la figure en état. Mon mari entra, faisant la mine de quelqu'un qui vient d'essuyer une visite importune. Il me dit seulement :

— Je l'ai reconduite. Elle m'a chargé de vous faire ses amitiés...

— Eh bien ! et votre ami ? Je l'ai laissé tout seul, je vous avoue...

— Grajat ? Il est parti.

— Le tête-à-tête avec le personnage, ma foi, n'est pas prudent, vous savez...

L'étrange chose : j'avais pris le parti de ne pas dire à mon mari ce qui s'était passé entre Grajat et moi dans la salle à manger, et ma première parole, éclairée par l'expression de tout mon visage que je voyais dans la glace, lui donnait à entendre ce qui s'était passé. Je voyais pareillement dans la glace le visage de mon mari. A n'en pas douter, il comprenait... Son visage s'immobilisa, un instant court, mais appréciable ; il réfléchit le temps voulu pour adopter une attitude, et il me dit :

— C'est un mufle.

Il n'ajouta à cela pas un mot. Il avait coutume, lorsqu'il venait ainsi dans ma chambre avant de me quitter pour l'après-midi, de me donner un baiser, ordinairement dans le cou ; il ne me le donna pas, ce qui me prouva qu'il était très préoccupé, soit par son entrevue avec sa sœur, soit par ce que je venais de lui révéler. Il dit seulement : « C'est un mufle. » Mais ce fut tout. Il n'était pas surpris outre mesure ; il n'éprouvait pas d'indignation qui valût un mot de plus. Grajat était un « mufle. » C'était une vérité désormais constatée : nous aurions désormais pour intime ami un « mufle » avéré. J'entendis mon mari choisir sa canne au milieu des cannes et des parapluies, ouvrir et refermer la porte sur le palier.

Cela me fut plus pénible que l'audace de Grajat.

Cette porte refermée entre mon mari et moi ! Cette porte derrière laquelle il descendait, allant à ses affaires, sans avoir ajouté un mot, elle me fit l'effet, tout à coup, d'une clôture solide, bien établie, depuis longtemps en construction, achevée à l'instant même, et dont l'achèvement me consternait cependant. Oh ! ce bruit de porte fermant hermétiquement ! le cliquetis de la chaîne de sûreté remuée... J'ai voulu un moment la rouvrir, cette porte ; j'ai eu la démangeaison de rappeler mon mari, de lui crier : « Non, non ! ne vous en allez pas sans ajouter un mot ! ne partez pas pour vos affaires sans m'avoir dit que cela vous bouleverse de savoir que votre ami, « mufle » tant qu'on voudra, se soit conduit en « mufle » avec votre femme... avec votre femme, entendez-vous ? avec votre femme que vous tenez tant à

conserver impeccable !... Voyons ! si vous tenez tant à cela, c'est qu'il y a en vous un être moral... A la différence de votre ami, de presque tous vos amis, hélas ! il y a en vous un être moral... Oh ! j'en suis sûre ; je veux en être assurée ; c'est parce que je vous crois un être moral, que je suis fermement attachée à vous... Ne me laissez pas supposer le contraire ! Oh ! revenez, revenez, mon mari, mon ami, afin de ne pas me laisser supposer le contraire !... » Mais il était parti. J'allai au balcon, dans l'espoir de le voir se retourner vers moi et me faire un petit signe encore... Oh ! comme j'aurais interprété favorablement le moindre petit signe. Mais il était parti.

Je restai quelque temps accoudée à ce balcon où j'avais, à mon arrivée, pour la première fois, humé l'air de Paris, d'où j'avais interrogé, — avec quelles transes ! avec quels frissons ! — ce monde inconnu, fiévreux, attrayant et effrayant aussi pour une nouvelle venue. Il était, à présent, trois fois plus nombreux qu'à l'automne, ce monde, et ses allées et venues, ses croisemens, ses arrêts, ses remous, étaient plus mystérieux que ceux d'une fourmilière. Mais, tel qu'il était, à l'automne dernier, il m'impressionnait par un certain air de supériorité, que je lui prêtais, sur tout ce que j'avais vu jusque-là. Aujourd'hui... mais aujourd'hui, n'étais-je pas portée à tout interpréter dans un sens défavorable, parce que j'étais très ennuyée, très accablée, sinon malade, car à mon balcon, positivement, j'avais l'impression du vertige ?... Et le cœur me tourna...

Je dus rentrer précipitamment, parce que le cœur me tournait. Non, ce n'était pas pour moi le moment de me mettre à juger le monde, et Paris ! Je demeurai, je m'en souviens, une grande heure, prostrée, presque sans connaissance et rêvant que je faisais la traversée de Calais à Douvres dont ces messieurs parlaient souvent. Quoi d'étonnant, à la suite de la double secousse soufferte après le déjeuner ?... Et l'odeur répugnante de la chartreuse et du cigare me poursuivait sur le paquebot roulant bord sur bord...

Tout à coup, je me sentis soulagée, comme si j'avais mis pied à terre, et, en même temps, je ne sais quel vieux courage à moi, depuis longtemps éteint, semblait-il, se ranima et prit possession de moi. En me redressant sur ma chaise longue, je décidai brusquement de secouer mes ennuis, de mépriser mes misères et de tirer de moi, avec l'aide de Dieu, de quoi dominer

ma situation, quelle qu'elle fût. Je m'étonnais de moi-même; sans doute il avait fallu une épreuve tout à fait vive pour me remettre d'aplomb.

Je me trouvais très suffisamment en train, quoique bien fatiguée et la mine un peu meurtrie, pour aller vers cinq heures et demie à notre rendez-vous accoutumé, rue du Caire. J'y retrouverais mon mari, il y avait chance que sa sœur n'y fût pas aujourd'hui, — l'entretien avec son frère n'ayant pas paru bien tourner, — et Grajat n'y venait plus.

Mon étonnement fut grand, lorsque j'approchai du concert des Lautars, de reconnaître, avant tout autre, Grajat assis et causant, à une petite table, avec quelqu'un qu'il cachait de son buste géant. J'allais retourner sur mes pas quand j'aperçus qui? aux tables voisines : Mme Du Toit, son fils Albéric et leur parent, M. Juillet, de qui j'avais gardé si excellent souvenir. Mon mari était avec eux ainsi que les Voulasne, Isabelle assise à côté de son fiancé : et c'était M. le président Du Toit qui causait, à une petite table, à part, avec l'entrepreneur Grajat !...

Nous n'avions jamais rencontré les Du Toit à l'Exposition. Ils ne l'ignoraient pas assurément, mais ce n'étaient pas des gens à modifier en rien leur vie réglée, sous prétexte qu'il y avait des baraques au Champ-de-Mars et aux Invalides. Ma surprise, que je n'avais aucune raison de contenir, parut elle-même surprendre les uns et les autres; il y eut pour moi tout de suite apparence que cette réunion était concertée, et la présence de Grajat, qui n'avait pas paru ici depuis des semaines, confirmait l'impression. Je pressentais depuis si longtemps que Grajat voulait conquérir le président Du Toit!... Grajat parlait à M. Du Toit sur un ton bien éloigné de sa façon ordinaire, le président écoutait Grajat avec une bien sérieuse attention, mais, Dieu ! qu'il fronçait les sourcils !...

D'instinct, je cherchai à m'asseoir près de Mme Du Toit et de M. Juillet que j'étais franchement heureuse de retrouver. Tous les deux me plaisaient. Mme Du Toit, qui m'avait séduite dès notre première entrevue, était de plus, à mes yeux, aujourd'hui, auréolée de l'histoire de sa vie que mon mari m'avait contée. Mme Du Toit, dans sa jeunesse, s'était éprise éperdument d'un homme qui, sur le point de se fiancer à elle, avait obéi brusquement à une irrésistible vocation religieuse; à trente ans,

il abandonnait une carrière brillamment commencée, une grande fortune et l'amour, pour aller, pendant trois années de noviciat à la Compagnie de Jésus, laver la vaisselle, balayer les ordures et briguer, comme d'autres les rubans et les places, la faveur des missions les plus redoutables. Il avait atteint assez promptement le comble de ses vœux et avait été martyrisé au Thibet. La fiancée, trahie pour une si grande cause, n'avait pas épousé M. Du Toit par amour; elle n'en avait pas moins eu la vie la plus droite, la plus pure et, semblait-il, la plus sereine, malgré la perte de trois enfans; et même elle dissimulait à peine, sous un visage naturellement grave, la flamme, discrète comme une veilleuse d'église, mais aussi perpétuellement entretenue, d'un culte intime, fidèle, profond et fier, d'où elle tirait certainement des joies peu communes.

Je fus flattée que M. Juillet manifestât du plaisir à me voir. Cinq minutes de causerie avec lui me firent oublier la présence de Grajat. M. Juillet avait quelque chose de charmant dans l'imagination; c'était le premier homme spirituel que je voyais; mais son esprit, il semblait n'en user que pour faire agréer les choses sérieuses, si justes, si élevées, qu'il avait constamment à dire; son esprit était une excuse; il disait de lui-même : « Dieu! que je dois être ennuyeux !... » Et moi, naïve, je lui répondais : « Oh! non, oh! non, » avec un accent de conviction qui le faisait sourire. Ennuyeux! Ah! certes, non, je ne le trouvais pas ennuyeux. Un homme qui ne parlait ni affaires, ni argent, ni mécanique, ni moyen de transports, ni goinfreries, ni buveries, ni bestialités, ou qui, à l'occasion même de ces sujets traités autour de lui, savait d'un tour preste vous ramener de ce qu'il y a en eux de trompeur et d'éphémère, à ce qu'il y a en nous de fondamental et même d'éternel : non, non, il n'était pas pour moi ennuyeux! Il répondait à mes plus lointains, à mes plus secrets désirs : entendre un homme parler bien, me ravir l'âme en l'embellissant. Je soupçonnais en lui un philosophe, un moraliste, un poète peut-être, quoiqu'il parlât peu de lui et jamais de ce qu'il faisait. Et, en effet, sa famille se plaignait de ce qu'il ne fît rien. Il disait de lui : « Moi ? je ne serai jamais qu'un ancien élève de l'École. » Il avait renoncé à l'enseignement, sous le prétexte qu'il était incompatible avec l'indépendance de caractère. Cependant, dans sa conversation, il niait énergiquement l'indépendance et il blâmait avec sévé-

rité sa recherche. Il y avait, en lui, comme on le voit, des contradictions. Mais il disait lui-même que ni le monde ni l'homme ne peuvent s'expliquer que si l'on admet des vérités contradictoires. Il piquait votre curiosité sans vous satisfaire, mais il vous avait menés par deux ou trois chemins, si curieux ou si beaux que l'on ne demandait qu'à demeurer en route. Il y avait en lui quelque chose d'énigmatique qui ne vous laissait plus en repos. C'était un homme singulier.

Enfin, je lui dus de bien terminer une journée si mal commencée et de ne même pas m'inquiéter de ce colloque confidentiel, interminable, entre Grajat et le président Du Toit, qui faisait à distance, je le voyais bien, trépigner et blêmir mon mari. En toute autre occasion, Dieu sait si je me fusse mis martel en tête!

M. Juillet m'avait dit : « Vous devriez lire. » — « Quoi donc? » — « Quels livres avez-vous sous la main? » Je lui dis, en riant et croyant qu'il allait se moquer, que j'avais en tout et pour tout les trois livres de Sermons et les petits Traités de morale de Nicole, que mon mari m'avait donnés. Il s'écria : « Mais il n'y a presque rien de mieux! Les avez-vous lus? » — « Non. »

Que nous sommes drôles! Nous pouvons avoir entre les mains des trésors, si quelqu'un en qui nous ayons toute confiance ne nous avertit que ce sont des trésors, nous les regarderons à peine. Mon mari m'avait donné quelques petits livres, « comme ouvrages de dévotion; » je ne les avais pas ouverts. M. Juillet, qui venait de causer une demi-heure avec moi, me conseillait de les lire, et j'avais hâte d'être rentrée à la maison pour en entreprendre la lecture, et je me promettais de passer une bonne soirée...

M. Juillet avait ajouté : « Il ne faut pas lire pour son agrément : on risque de ne pas lire longtemps ou de s'empêtrer dans les romans d'aventures. Il faut s'accoutumer à lire les livres forts, et le plaisir qu'on y éprouve, après initiation, est cent fois supérieur à celui que donnent les livres agréables. »

Tout arrive en même temps, dit-on. Mon grand-père, ma grand'mère et maman, venant à Paris visiter l'Exposition, arrivèrent à la maison le jour même et à l'heure précise où mon

mari reçut une « assignation à comparaître devant le tribunal, etc., conjointement avec le sieur Grajat, etc. » Je revenais de les prendre à la gare d'Orléans, et je les poussais dans l'antichambre obscure, quand ma bonne, ahurie, me dit à l'oreille que la concierge venait de monter une « feuille de papier bleu, » remise par un huissier. Mon grand-père, ancien magistrat, eut l'oreille fine pour entendre le mot « huissier » et me dit : « Ton mari a un procès?... » Je ne savais pas de quoi il s'agissait; je n'eus que le temps de courir cacher la feuille bleue. Mon mari rentra avant que je n'eusse pu seulement la lire. Je la lui remis, à la dérobée, en lui demandant : « Qu'est-ce qu'il y a?... encore Grajat?... » Il me dit : « Rien du tout, absolument rien! » Mais il ne quittait pas sa face blême depuis le jour du colloque de Grajat avec le président Du Toit. Ma famille le trouva bilieux, surmené de travail. Elle me trouva, moi, étourdie, préoccupée. Mon mari se refusait obstinément à me dire en quoi consistait ce procès. Je lui disais : « Oh! moi, j'ai vu venir ça de longtemps : rappelez-vous la soirée où votre Grajat a maçonné le mariage d'Isabelle avec le jeune Du Toit : pourquoi tenait-il si fort à ce mariage? Allez-vous me dire qu'il agissait dans l'intérêt de la jeune fille? Allons donc! il voulait s'allier, lui, Grajat, votre ami, avec le président Du Toit, indissolublement, en prévision d'affaires qui devaient bientôt traîner devant les tribunaux... » Mon mari disait : « Vous êtes folle, Madeleine! » Le « vous êtes folle, Madeleine » fut désormais sa réponse à toutes mes fiévreuses hypothèses, et Dieu sait si j'en fis, des hypothèses! Je fis celle-ci aussi, qu'il ne voulait point me parler tant que mes parens étaient là, de peur que je les prisse pour confidens; et cela me gâtait le plaisir que j'avais à les recevoir. D'autre part, mieux valait peut-être qu'ils fussent à Paris durant cette crise, parce que leur présence m'absorbait au moins tout le jour. Je leur servais de guide à l'Exposition. Je la connaissais, l'Exposition! Ils étaient flattés tous les trois, de me voir si documentée; mais rien, des progrès que j'avais pu faire, ne les surprenait, parce que, pour eux, la science de mon mari devait être sans bornes : c'était une opinion qui datait du jour où il leur avait été présenté et où il avait parlé, une heure durant, sur l'architecture. Ils s'étonnaient qu'il n'eût point été décoré au 14 juillet : mais il devait y avoir une « promotion de l'Exposition... » Qui donc

leur avait fait espérer cela, grand Dieu? Ce ne pouvait être que moi-même, dans une de ces lettres de toute jeune mariée, où l'on annonce comme exécutés tous les rêves de son mari... Deux choses seulement les chiffonnaient : la première était que l'on n'eût point encore trouvé pour mon frère Paul la situation promise ; la seconde était qu'on ne m'entendît jamais appeler mon mari par son petit nom « Achille » et que nous n'eussions, lui et moi, pas commencé à nous tutoyer. Ma grand'mère revint là-dessus principalement, tous les jours.

Maman couchait dans notre chambre de réserve ; les grands parens dans l'appartement de leurs amis, les Vaufrenard, faubourg Saint-Honoré. Cela donnait lieu à des complications de rendez-vous, à de folles allées et venues. Ah ! l'on s'en donnait de la peine! Pour comble de malheur, je n'allais pas bien; deux fois j'avais failli me trouver mal à l'Exposition, et j'avais de nouveau éprouvé ma traversée de Calais à Douvres. Maman, loin de s'alarmer, souriait, et elle me dit : « C'est peut-être un excellent signe... » Moi, j'attribuais cela à la fatigue et à mon tourment secret touchant les damnées affaires de Grajat.

Il fallut bien aller présenter mes parens aux cousins Voulasne, bien que j'eusse grande appréhension d'une rencontre de gens si dissemblables. Cette appréhension, je n'étais pas seule à la ressentir, évidemment, car lorsque nous nous présentâmes à l'hôtel de la rue Pergolèse, malgré rendez-vous pris, Monsieur et Madame étaient sortis avec Mlle Isabelle, convoqués par un petit bleu de Mme Du Toit. Je ne crus guère au petit bleu, mais je reconnaissais bien là mes cousins, incapables, mais absolument incapables de s'astreindre à la moindre formalité qui ne fût de pur agrément. A quoi bon, après tout, les confronter avec mes bons vieux, rompus, eux, au contraire, absolument, à toute espèce de formalités, et si étrangers aux plaisirs que le nom seul leur en était suspect? Grand-père et grand'mère pincèrent le nez, à la porte de ces fameux cousins Voulasne, dont ils avaient tant entendu parler, mais ils furent moins froissés qu'ils ne l'eussent été ailleurs, parce que l'hôtel, dès l'abord, les impressionna beaucoup, et ils connaissaient par ouï-dire la fortune des Voulasne. Mes parens étaient d'un monde extrêmement délicat sur la question argent, et qui se fût fait scrupule de réaliser un gros bénéfice; mais ils étaient admiratifs et béats devant la richesse acquise.

Ce fut Pipette qui nous reçut, en présentant les excuses de « Gustave et d'Henriette » d'une façon, ma foi, fort gentille. Je me souvins que la première fois que j'avais gravi ces mêmes marches de l'escalier Voulasne, j'avais pensé à l'effroi de ma grand'mère au cas où jamais elle entendrait cette jeune fille traiter ses parens comme des camarades. Eh bien ! ma grand'-mère était là ; Pipette s'adressant à elle, disait : « Gustave et Henriette, » et ma grand'mère faisait bonne mine, faisait même des frais pour cette petite ! Pipette, devinant la curiosité des gens de province, leur fit faire « le tour du propriétaire. » Salons, galerie, billard, etc., et les mena jusqu'à sa chambre pour leur montrer ses accessoires de cotillon, ses ustensiles de sport : patins, skys norvégiens, raquettes de tennis, etc. Et grand'mère s'extasiait ! Quand nous sortîmes de l'hôtel, elle avait oublié la dérobade des cousins Voulasne ; elle déclarait leur habitation magnifique, et leur « cadette » une enfant gâtée, c'était évident, mais « qui devait avoir un cœur d'or... »

— Je ne m'y trompe pas, ajouta-t-elle.

La visite de l'hôtel Voulasne, pour ma grand'mère ; l'union toute proche de cette famille avec celle du président Du Toit pour mon grand-père, inspirèrent à ma famille un optimisme curieux et une tranquillité parfaite touchant notre situation, à nous. Qu'ils étaient amusans à Paris, mes chers vieux ! Enclins, dans leur province, par habitude d'économies outrancières, à croire à la détresse générale, et à tendre le dos à la catastrophe sans cesse prédite par les journaux d'opposition, le frôlement soudain d'une opulence réelle et bien assise, joint à ce grand simulacre de prospérité universelle qu'était l'Exposition, leur causait une espèce d'ébriété innocente.

Mais ce qui contribua à leur laisser de leur voyage une impression tout à fait heureuse, ce fut la certitude que leur donna maman, à la suite d'une visite que nous fîmes ensemble chez le médecin, qu'ils auraient dans sept ou huit mois un arrière-petit-enfant.

A cette nouvelle, le monde entier prit aussi pour moi une autre figure.

RENÉ BOYLESVE.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

UNE CORRESPONDANCE

DE

SULLY PRUDHOMME

LETTRES A UNE AMIE (1)

(1865-1880)

Lundi, 25 septembre 1865.

Madame,

C'est aujourd'hui dimanche, je suis seul à la maison, toute ma famille est à la messe, un peu pour le bon Dieu, et un peu, je crois, pour son plaisir. Les messes de Châtenay sont le rendez-vous hebdomadaire des toilettes de la saison, la vanité s'y prélasse et les langues y vont bon train; les aumônes y sont proportionnelles à l'importance de la quêteuse, aussi la grande

(1) Ces lettres sont extraites d'une Correspondance inédite de Sully Prudhomme, qui sera publiée dans une édition de luxe en deux volumes, tirés à 120 exemplaires non mis dans le commerce, par la Société du *Livre contemporain*. Elles embrassent, de 1865 à 1880, une des périodes les plus actives et les plus glorieuses de la vie du poète. Les sujets les plus variés y sont abordés, poésie, critique littéraire, philosophie, art, sociologie, et elles contiennent les renseignemens les plus précieux sur les œuvres et la méthode de travail de Sully Prudhomme. Elles furent adressées à une femme d'une rare distinction d'esprit, dont l'auteur des *Solitudes* goûtait tout particulièrement les conseils, Mme Émile Amiel, mariée à un professeur de l'Université auquel on doit deux études sur Erasme et sur Juste Lipse. Mme Amiel était la grand'mère de Mme Louis Barthou. Nous remercions M. Louis Barthou, dépositaire de cette importante correspondance, de nous avoir permis de lui emprunter les extraits que nous publions.

préoccupation du brave curé est-elle de se procurer une main aristocratique et un sourire gracieux pour faire la quête. Nous autres philosophes, nous nous en amusons, et ce qui nous surprend le plus dans ces petites scènes, c'est la parfaite naïveté des acteurs; nous admirons comme la nature est ingénieuse à reprendre ses droits et comme la femme est toujours femme, le prêtre toujours homme, le monde toujours monde.

Mon préambule s'est démesurément prolongé, je voulais dire que, tous les miens étant dehors et moi tout seul, je profite de ce loisir pour causer un moment avec mes amis; je viens de dépêcher plusieurs lettres, et je réservais celle-ci pour me dédommager des autres qui ne sont pas toutes récréatives, mais voici déjà l'heure du retour de la messe, l'heure du déjeuner, et j'aurai à peine le temps de vous dire les choses les plus intéressantes à savoir : qu'on meurt de chaleur ici comme partout et qu'à peine trouve-t-on l'énergie suffisante pour lire *la Lanterne*. Concevez-vous que par un temps pareil il y ait des boulangers et des journalistes? Je n'en reviens pas. Quant à moi, je suis obligé de m'adresser les plus violentes invectives pour me mettre à la besogne, car il le faut; je veux donner à l'imprimeur mon *Lucrèce* avant de partir en voyage, et je n'ai pas achevé la préface. Rien ne va, cette préface sera démesurément longue et pâteuse, et peut-être vais-je me décider à la supprimer. Une paresse bénigne, la plus redoutable, m'envahit; je me donne toujours un prétexte fallacieux pour différer de prendre la plume; c'est ceci, cela, une lecture commencée, Goldoni, par exemple. Quelle ingénuité, quelle franche immoralité dans la Comédie italienne! Tout y est vif et sincère, c'est-à-dire touchant ou scandaleux, comme dans la nature. Je suis porté à croire que c'est le peuple français qui a inventé l'indifférence et l'ennui, en un mot, le moyen terme, le juste milieu.

Je viens de recevoir l'*Intermezzo* de Heine, traduit par Mérat et Valade en vers français; c'est très bien fait. André Lefèvre m'a fait remettre aussi son nouveau volume *L'Épopée terrestre*, je vous en recommande la préface. Mais lisez-vous ces choses-là? En avez-vous le temps? Du moins je pense que vous en avez le goût. Il faut l'avouer bien bas, bien bas, la vie n'est intéressante que par ce qu'on nomme l'Inutile.

Peut-être en est-il autrement pour ceux qui sont heureux, et

trouvent dans leur chemin même ces fleurs que d'autres ne rencontrent jamais que hors du leur.

Voici venir les pensées noires, il est grand temps de clore ces lignes décousues.

Veuillez agréer, Madame, pour vous et les vôtres, l'expression de mes sentimens dévoués et respectueux.

Châtenay, dimanche 5 juin 1870.

Madame et excellente amie,

Je voudrais répondre avec un peu de gaieté ou du moins sans tristesse à votre aimable lettre, mais je suis tout affligé d'un accident qui n'a, il est vrai, d'importance réelle que pour moi, mais ne laisse pas d'être pénible. Je me hâte de vous conter la chose pour dissiper tout de suite votre bienveillante inquiétude.

J'avais préparé pour Lemerre une édition nouvelle des *Stances*. J'avais remanié le classement des pièces, mis à toutes des titres et j'en avais corrigé, émondé et amélioré plusieurs; tout cela à grand'peine et avec beaucoup de temps. J'ai emporté ce travail à la campagne par une fatalité bien funeste! Il paraît que tout le recueil s'est effeuillé et dispersé de ma poche en descendant du wagon, et pendant que je m'arrêtais chez un marchand pour acheter du papier (celui-ci même), les innombrables voyageurs pour Robinson et Sceaux ramassaient les feuilles du livre, montaient en voitures, chars, charrettes, etc., et se dispersaient avec ma pauvre besogne.

Me voilà donc obligé de recommencer tout à nouveau, car il était impossible de rassembler la gerbe éparse. Cette aventure avait, je lui dois cette justice, un côté comique, et tout autre que moi pouvait en rire. J'ai rencontré une grosse femme qui devait être une bouchère en partie fine, tenant à la main un débris de mon naufrage, elle m'a dit que tout le monde avait pris quelques pages, et ainsi ma poésie va pénétrer dans les masses de la façon la plus inopinée. Me voyez-vous au milieu de la rue de Sceaux regardant filer les joyeuses cargaisons d'amoureux avec mes pages imprimées ou manuscrites, mes notes, etc. J'étais bien comme la poule qui voit partir à la nage tous les canards dont elle a couvé les œufs.

En somme, j'en suis extrêmement contrarié. Je vais retourner demain à Paris pour voir si j'ai gardé les brouillons de mes corrections, et me mettre à reformer cette édition qui est nécessaire, au dire de Lemerre, depuis quelque temps déjà. Il n'a plus de volumes des *Stances;* je n'en ai qu'un chez moi, et je vais être obligé d'en redemander un à quelqu'un de mes amis, parce que je préfère combiner les feuilles de deux volumes, plutôt que de recopier entièrement ce livre dans un ordre différent.

Parmi les meilleures petites misères de la vie humaine, je vous recommande celle-là.

N'attendez de moi aujourd'hui aucun autre récit que celui de mes *Stances* au vent; j'ai la faiblesse de ne pouvoir, pour le moment, penser à autre chose, sinon à notre promenade prochaine à l'Exposition où je serai heureux de vous conduire directement aux bons endroits qui sont parfois de petits coins bien modestes. Vous iriez de vous-même aux belles choses, mais il vous faudrait faire plus de chemin dans un pays bien encombré. Quand vous me donnerez votre jour et votre heure, adressez-moi votre lettre à Paris, je vous prie; elle me trouvera ou me suivra plus sûrement, je prévois que je n'irai guère à Châtenay. A bientôt, je l'espère.

Veuillez agréer, Madame et excellente amie, l'expression de mes sentimens respectueux et dévoués.

Paris, 27 mars 1871.

Madame et excellente amie,

J'ai reçu votre lettre affectueuse du 15, datée de Tullins; je croyais pouvoir y répondre sans retard et longuement, lorsque les événemens publics et les accidens de ma vie sont venus troubler tous mes desseins. A peine étais-je délivré de mon mal d'yeux (dont je n'ai d'ailleurs souffert qu'une huitaine de jours), que je voulus profiter du calme, apparent, hélas! de Paris, pour aller chercher ma sœur à Clermont. Je partis le jeudi 16 de ce mois; à ce moment-là on s'amusait beaucoup des promenades de la populace de Belleville à la colonne de Juillet, et des canons de Montmartre. J'en avais ri aussi; j'avais vu, de mes yeux, des

gamins rouler un énorme canon dans la rue Lepic; ils m'avaient crié une ordure qui voulait dire : » Pousse par derrière! » C'était très drôle; je m'abstenais de pousser, mais je me moquais de cette farce, car je crois bien que les angoisses du siège nous avaient tous rendus fous, aveugles, ineptes, et que le bonheur de respirer enfin nous ôtait le sentiment du plus prochain péril. L'histoire expliquera sans doute les désastres de la France par un cas pathologique, par une sorte de ramollissement général du cerveau; ce sera notre seule excuse.

Me voici donc le 16 à Clermont. Triste voyage! J'ai vu des Allemands à toutes les gares jusqu'à Gien; je n'ai pu admirer ces hommes gras, courts, aux hanches épaisses, d'une propreté strictement militaire qui n'exclut pas ce qui dégoûte dans l'excès de carnation. J'ai retrouvé ma sœur et mon petit neveu bien portans tous deux, et je comptais prendre du repos auprès d'eux, dans cette paisible ville de Clermont, dont l'air est vif et pur. Je fis, dès mon arrivée, quelques excursions et je sentais déjà se dissiper les brouillards de ma pensée maladive, devant les simples et grands profils des montagnes qui s'allongent les unes vers les autres sans se heurter, comme unies par une caresse immobile. J'étais assez enchanté de ce spectacle pour oublier presque la morsure que nous éprouvons tous au cœur depuis la capitulation, cette honte aiguë que je n'avais jamais sentie de ma vie. Tout à coup nous arrive un étrange télégramme de Thiers, laissant deviner que des événemens formidables se passaient à Paris; dès lors je n'eus pas de tranquillité, mon anxiété alla croissante, et tout le fruit que j'attendais de mon séjour là-bas fut perdu. Cependant mon beau-frère écrivait à ma sœur de bien se garder de revenir, et il me confiait en termes les plus pressans la protection de sa femme et de son enfant, qui, grâces à Dieu, n'avaient aucun danger à courir; mais vous n'ignorez peut-être pas que mon cher beau-frère est d'une excessive sensibilité. Après toutes sortes de luttes intérieures, je pus quitter Clermont et revenir à mon poste parisien, jeudi dernier, laissant ma sœur et mon petit neveu dans une ville archi-conservatrice et dans la compagnie d'amis excellens qui nous répondent d'eux. Mon retour ici a été des plus fatigans à cause de la lenteur du train et de ses retards à chaque station. Quand je suis arrivé, la garde nationale de l'ordre et l'autre se regardaient comme deux duellistes en position; à la limite des arrondisse-

mens les factionnaires de l'un et de l'autre camp s'observaient; c'était sinistre. J'achetai mélancoliquement un képi et me rendis au poste de la rue d'Aumale où l'adjudant-major de la compagnie de mon quartier me promit un fusil; puis, quand le lendemain matin je revins au poste, je ne vis que trois gardes nationaux et nous apprîmes bientôt que notre maire avait pactisé avec l'émeute et que les élections de la Commune auraient lieu immédiatement; chacun s'en alla chez soi; et voilà tout le résultat de mon retour dans cette horrible ville, en attendant que de nouvelles alarmes viennent encore secouer mon inutile personne. Mes nerfs ne s'habituent pas à ces épreuves qui les irritent sans aucun emploi de mes forces et de mon intelligence.

Je suis avec exactitude un traitement qui me soulage, mais qui ne me vaut pas l'étonnante vertu du grand air des montagnes. En quelques jours j'avais repris bonne mine, et déjà je suis moins bien. J'ai fait beaucoup de choses absolument contraires à ma nature, depuis un an, et je commence à en être tout à fait las. Mon caractère très faible a dû se roidir si souvent qu'il est rompu comme un arc forcé, c'est-à-dire indifférent; aucun acte héroïque ne l'a relevé; j'ai accompli obscurément une série de devoirs ingrats. Affreuse année qui m'aura initié à des douleurs dont je n'avais pas la moindre idée. Vos lettres, bien que trop tardivement lues, ont été pour moi d'un véritable secours moral, car j'y ai senti mes propres souffrances, et c'est dans la sympathie que les forces de cœur se retrempent. Je voudrais pouvoir y répondre plus entièrement, mais j'écris avec quelque peine; j'ai la tête troublée par la tempête d'idées que soulève cette subite révolution qui remet en question l'existence de l'unité française; je ressemble à un homme qui serait obligé de parler sous une douche...

Clermont, 8 mai 1871.

Madame et excellente amie,

... Votre dernière lettre, outre le plaisir qu'elle m'a causé par cette *Antiope* que j'avais cherché vainement à me procurer ici, m'a beaucoup intéressé par les réflexions dont elle est remplie. Votre conclusion est un peu plus optimiste que de raison, je

suis loin de trouver que tout soit pour le mieux dans ma vie, et c'est pourquoi je songe à m'étudier moi-même, et à m'imposer une discipline qui utilise le mieux possible les forces qui me restent. Vous avez plus de confiance que moi dans mes facultés ; je ne remarque pas qu'elles produisent selon leurs premières promesses et je l'attribue au peu de solidité et de suite de mes résolutions pratiques, à l'instabilité perpétuelle de mon installation; je suis toujours comme en camp volant alors cependant que je devrais et pourrais donner une assiette durable à mon existence. Je ne parle pas seulement de cette dernière année qui n'a été tranquille pour personne, mais je jette un coup d'œil sur ma jeunesse entière et je reconnais que je l'ai consacrée à une foule d'expériences, ou du moins à des efforts vers un idéal terrestre mal déterminé, qui ont échoué et doivent au moins me profiter à titre d'épreuves. Je cherche donc quel est le désir auquel je puis rapporter en moi les divers mobiles de mes actes ; si c'est le désir du succès et de la réputation, n'est-il pas évident que je dois modifier complètement mon genre de vie, me répandre infiniment plus et consentir aux moyens ordinaires et indispensables de parvenir; si c'est le désir d'un bonheur paisible composé de jouissances intimes de l'art et des joies d'un intérieur sans troubles, je dois fixer mon avenir par le choix d'une femme et d'une résidence retirée. Mais quelle grosse affaire ! Il est doux, quoique funeste, de se laisser porter par le flot des jours; on est disposé à n'entreprendre, on ne se propose que des buts rapprochés, on prend pour but ce qu'on rencontre, ce qui est plus aisé que de chercher la voie qui mène où l'on a résolu d'aller. Que de maux m'auraient été épargnés, que d'heures économisées, si mes pauvres parens avaient seulement soupçonné qu'un jeune homme a besoin d'une direction et s'ils avaient compris celle qui me convenait ! Ils n'auraient pas laissé ma sensibilité sans objet. Ils m'auraient empêché de gaspiller le fonds naturel de l'âme qui, une fois dépensé, ne se reforme plus. On peut abandonner une doctrine pour une autre, mais on ne rebâtit jamais sur le sol mouvant fait des ruines de l'espérance et de l'illusion. Ce qui m'éloigne du mariage, c'est la difficulté de trouver une jeune fille que la pensée n'ennuie pas, qui n'ait pas besoin du monde, que l'abstraction n'effraie pas, et qui sache s'accommoder parfois du silence. Puis, je me rends justice, je

suis d'une nature indolente et tyrannique qui doit être intolérable aux caractères vifs et décidés. Je ne résiste pas beaucoup, mais par je ne sais quelle composition lente j'arrive à ne point donner satisfaction ; ma volonté ne s'impose pas, mais elle ne s'aliène jamais, et ma faiblesse est corrigée par mon égoïsme. Je suis porté à la tendresse, mais non au sacrifice ; quand on a prise sur moi, c'est qu'en général la chose dont il s'agit m'est, comme une multitude d'autres, parfaitement indifférente. Ce qu'on peut le plus sûrement exploiter en moi, c'est ma répugnance à lutter et ma peur immédiate de faire de la peine, qui du reste n'est pas sans affinité avec mon égoïsme. Mes seules qualités sociales, douceur, facilité à sympathiser de goûts, indulgence infinie, discrétion, sont des dérivés de mon indifférence qui est vraiment épouvantable ; je pousse l'orgueil jusqu'à la modestie dont le voile me sert bien moins à cacher mon fort que mon faible. Je connais tous les vides, et je les avoue sans crainte à qui me connaît, car j'espère que mes intimes y discernent ce qui est né avec moi de ce qui est le résultat de ma douloureuse enfance et de ma jeunesse manquée. Non, certes, je ne suis pas né indifférent, je ne puis songer sans attendrissement à ma bonté native, à ma soif d'aimer et de me dévouer égale à mon immense curiosité. Le collège m'a communiqué tous les défauts attachés aux deux mobiles du régime scolaire, qui sont la peur du maître, et d'être le premier de tous. Mes premiers pas dans le monde m'ont successivement détaché des objets où j'avais mis ma foi et mon bonheur. Il y a donc dans ma personne compliquée un moi très supérieur au moi actuel. C'est ce moi que je voudrais dégager, ressusciter, appeler à jouir à son tour de la vie. Et ce n'est point dans des joies intermittentes et empoisonnées que ce moi peut se reconquérir, c'est dans le bonheur, un bonheur adapté à sa primitive nature, non par une partie souvent rompue d'occasions, mais par une condition assise et stable. Or le mariage rend cette condition possible, mais il ne la réalise que si d'autres conditions préalables de sympathie et de conformité d'esprit sont assurées. Ce grand jeu ne me tente pas assez pour que j'ose en courir les risques, de sorte que je sens m'échapper la seule solution qui s'offre aux difficultés de ma vie, et j'en veux une à tout prix.

Je m'aperçois que je noircis beaucoup de papier pour la

satisfaction toute personnelle de parler de moi, pardonnez-le-moi en faveur de la confiance dont je vous donne si naïvement la preuve. Les réflexions, dans la retraite à laquelle je suis condamné, prennent un caractère plus sérieux qu'elles n'ont eu jamais au milieu des agitations de Paris ; l'esprit de réforme s'empare de moi avec une incroyable énergie, et il me semble que je touche à quelque phase critique de ma destinée...

Clermont, 1er juin 1871.

Madame et excellente amie,

... Je vois avec chagrin qu'il n'y a pas d'amélioration dans votre état, et, à vrai dire, le drame qui vient de se passer à Paris n'était pas de nature à vous tranquilliser l'esprit. Nous en sommes atterrés; pour moi, je suis épouvanté de la profondeur du mal social dont les événemens nous font mesurer l'étendue et nous révèlent le caractère. Nous avons affaire à des monstres, mais je pense avec effroi que je serais un de ces monstres si l'éducation et l'aisance ne m'avaient classé dans le monde comme je le suis; aussi je place la cause de cette catastrophe beaucoup plus dans le régime défectueux du salariat que dans la mauvaise nature des individus. La corruption est à peu près la même dans les différentes classes sous des formes diverses, ce n'est qu'une question de propreté tout extérieure qui me touche fort peu. La misère engendre l'infamie en ne permettant que des jouissances à bon marché, le luxe l'engendre aussi en facilitant des plaisirs d'autant plus vicieux qu'ils sont plus raffinés. La bourgeoisie et la classe supérieure, c'est-à-dire tout simplement plus riche et plus audacieuse, devraient bien distinguer dans tous ces crimes la part de responsabilité qui leur revient au lieu de se ruer dans une lâche réaction où se complaît la mollesse des caractères. Ils vont encore supprimer la question sociale qui est *la seule* dont il faille avant tout s'occuper, et substitueront une camisole de force à la moralisation. Les horribles gueux qui ont poussé le peuple savaient bien qu'il a un vague instinct d'une grande iniquité sociale, mais ils se sont bien gardés de lui apprendre que cette iniquité n'est pas immédiatement remédiable, parce que les réformes brusques en dépaysant toutes les classes, sans

les avoir acclimatées à leur sort nouveau, n'aboutissent qu'à la ruine générale.

Mon impression est en résumé la suivante : les communeux formaient un troupeau de misérables devenus enragés au contact de quelques bêtes féroces ; mais cette disposition à la rage a été causée par le peu de souci que nous avons eu d'améliorer la condition du peuple. La charité et la hausse des salaires n'ont été que des expédiens; c'est un rapport plus efficace entre le capital et le salaire qu'il s'agit de découvrir et d'admettre. Mais, hélas ! ces problèmes sont étouffés pour longtemps ; l'indigence nous rendra les mêmes services qu'auparavant; elle forcera l'ouvrier à reprendre l'outil aux conditions que nous lui ferons.

Je suis plein d'horreur pour la Commune, mais je ne puis me défendre d'une espèce de dégoût pour le triomphe joyeux et sans dignité de certains journaux. Tout cela est si triste, si affreusement triste ! Qui peut avoir la conscience en paix aujourd'hui, si ce n'est l'ouvrier laborieux et juste, assez bien doué pour avoir résisté aux suggestions de l'envie et de la pauvreté, assez intelligent pour avoir pu rester honnête entre les conseils d'un Pyat et les exemples d'un Bonaparte ? Un tel ouvrier est le seul homme en France qui ait encore le droit de lever la tête. Pour moi, rêveur débile, je suis honteux, je sens que je jouis des fruits d'une injustice ancienne et constitutionnelle dont les gens de ma classe n'ont pas conscience, mais dans laquelle je sais lire maintenant ; j'apprendrais ma ruine avec le chagrin de l'égoïsme, mais sans avoir l'impudeur de m'en plaindre, puisque je ne dois pas ma fortune à mon travail. Si nous n'avons pas l'énergie, ayons au moins la sincérité.

1876.

Madame et excellente amie,

Les raisons que vous avez bien voulu donner à Mme Ackermann de mon apparente indifférence sont les vraies. J'ai plusieurs fois résolu d'aller la voir sans arriver à le faire, d'autres obligations sont nées pour moi, je suis toujours en retard pour les politesses à faire et les réponses à rendre, ma correspondance est devenue trop lourde et mes amis sont négligés pour

des importuns dont je ne sais pas me défaire. Je n'aurai pas occasion de voir Mme Ackermann chez M. Paulin Paris, je ne vais que chez son fils, et je redouterais d'accroître le nombre excessif déjà de mes engagemens. J'ai fait des rencontres intéressantes. Taine m'a présenté à Flaubert et à Tourguenef, que je ne connaissais ni l'un ni l'autre. Flaubert a l'air d'un grand et gros cuirassier nonchalant ; il a l'œil doux, d'un bleu agréable, mais comme aviné. Il a dû être beau ; son cynisme est une pose, mais il n'est pas impertinent, il y mêle une certaine bonhomie. Nous avons causé ; il tient par-dessus tout au style, la littérature facile lui fait horreur, il est fort long à travailler ; il place son idéal dans la pure plastique, mais il n'est hostile à aucun idéal, pourvu qu'il soit revêtu d'une forme sensible artistique. Le mépris de l'humanité respire dans tout ce qu'il dit, il a dit devant moi que la découverte d'une turpitude humaine lui cause autant de plaisir que si *on lui donnait de l'argent ;* singulière expression d'un sentiment non moins singulier. Ce contraste entre son culte pour le beau style et certaines crudités de mots est pénible. Il m'a dit qu'il ne trouvait pas quatre prosateurs sachant leur métier, tandis qu'il y a chez les rimeurs même secondaires une science complète de la poétique. Mes vers lui plaisent (pouvait-il me dire autre chose ?) Il me l'a dit dans un coin en me pressant la main, et m'a donné son adresse. Marc Monnier m'a rapporté que je lui ai été sympathique. En quoi ? Cela m'intrigue, peut-être a-t-il été touché de mon souci des épithètes justes. Il n'en faudrait pas davantage. Tourguenef est un homme grand, tout blanc, sauf les sourcils, grande barbe et longs cheveux, d'un parler doux, sans familiarité ni prétention ; je ne lui ai pas parlé, je ne l'aurais osé, car il connaît mieux que moi les lettres françaises, et je n'aurais rien su lui dire de la littérature russe. Ces présentations aux hommes éminens sont des douches salutaires pour la vanité du cerveau, on en sort avec une grande modération d'estime pour soi-même. Depuis quelque temps, Mme Arnould-Plessy a pris mes vers en affection et les dit volontiers ; elle les dit bien, mais je les sens plus simples. Lemerre me dit que mon *Zénith* fait heureusement son chemin d'après les rapports qui lui sont faits sur le nouveau *Parnasse* par sa clientèle. Je sais toutefois que les endroits faibles n'échappent pas aux experts, et j'aurai bien des retouches

à y faire dans le sens que vous me signalez. Pour le moment, je n'y ai aucunement l'esprit; j'avais des idées de poèmes en tête, puis la stérilité a succédé à cet entrain passager dû à des impressions favorables. Quelle fragilité dans les ressorts de la pensée! Je serais honteux de ne vous parler que de mes élucubrations et de mes affaires, si vous n'aviez la bonté de me le permettre, et je le ferais même plus souvent, n'était la grosse part que je consacre malgré moi à des correspondances qui ne me donnent que de l'ennui; je reçois quantité de volumes de vers, de brochures et de lettres.

Veuillez présenter mes respects au Conseiller et agréer l'expression de mes sentimens respectueux et bien dévoués.

Harlem, 26 août 1876, vendredi soir (*sic*).

Madame et excellente amie,

Je vous ai promis de vous donner des nouvelles de mon voyage; c'est de Harlem que je vous écris; nous y sommes depuis avant-hier dans la soirée. Nous avons quitté Paris, Lafenestre et moi, lundi dernier à 7 h. 20 du matin: nous avons pris Lefebvre à Compiègne, et nous sommes allés directement à Bruxelles. Delaunay n'a pu venir avec nous, il était appelé par sa famille à Nantes. J'ai été souffrant et fatigué au début de mon voyage, je commence à me remettre ici. Je suis parti en assez mauvais état; si je n'avais écouté que ma propre disposition, j'aurais attendu encore, mais sans doute j'aurais renoncé à rejoindre les autres, et je m'applaudis maintenant d'avoir persévéré. J'ai l'estomac détraqué depuis une dizaine de jours, je mange peu et je combats très difficilement mon état nerveux et les inconvéniens ordinaires de ma misérable santé. Mes compagnons ont de meilleures jambes que moi; malgré leur complaisance, ils s'oublient, vont leur train et me lassent vite. Je n'ose pas trop me séparer d'eux, de peur de les faire renoncer à leurs plans en ma faveur; de là quelques fatigues pour moi. Les sels anglais, que vous m'avez conseillés pour me ravigoter le cerveau, font merveille; plusieurs fois j'ai eu besoin de me réveiller les esprits, car je suis sujet à des faiblesses subites qui me causent des transes terribles quand je ne suis

pas chez moi ; la lassitude en est cause, surtout dans les musées où il faut regarder attentivement tout debout, ce qui me porte à la tête et me fait croire que je vais défaillir. Jusqu'à présent, je m'en suis assez bien tiré, mais il faut que je ménage mes forces ; je sens, à côté des autres, combien j'en ai perdu ; comparaison qui m'attriste. Nous avons visité les musées de Bruxelles et d'Anvers, puis avant-hier nous sommes allés d'Anvers à Rotterdam par l'Escaut et la Meuse en bateau à vapeur. Le trajet a été des plus heureux, le temps admirable; nous avons vu Dordrecht au soleil couchant, on ne pouvait souhaiter une lumière plus belle et plus favorable. Cette promenade a duré de 9 h. et demie du matin à 7 h. et demie du soir; nous avons filé le soir même pour Harlem qui est notre centre d'excursion. Rotterdam nous est apparue seulement au passage, à la lueur du gaz et des étoiles, mais c'était fort beau et d'une originalité frappante pour moi. Voilà quel a été notre itinéraire. Vous pensez bien que je ne l'ai que tracé, je me suis laissé conduire, j'ai suivi mes compagnons dont l'un, Lefebvre, connaissait déjà la Hollande et était renseigné sur toutes choses; je n'ai à m'occuper de rien, ou plutôt de moi seulement; occupation qui n'est pas petite, car je ne suis ni ingambe, ni bien portant, et j'ai souci de ne pas me plaindre pour ne point gâter le plaisir d'autrui. En somme, je souffre physiquement, mais, moralement, je suis dédommagé plus que je ne saurais dire. J'avais mal vu Rubens, lors de mon premier passage à Bruxelles et à Anvers, il y a quelque quinze ans, au retour d'un voyage sur les bords du Rhin. Rubens n'est décidément pas mon peintre, non que je sois insensible à son génie, car la *Mise en croix*, la *Descente de croix*, d'Anvers, et le tableau où il s'est peint avec sa famille, celui-ci surtout, m'ont tout à fait saisi; le coloris en est bien plus fin que celui des toiles du Louvre, et tout aussi puissant; c'est un bouquet de nuances qui ravit les yeux. Mais, en général, je ne trouve pas vraies les chairs de Rubens, le ton en est arbitraire, souvent d'un jaune relevé de bleu et de rouge exagérés dans le clair-obscur, je n'ai jamais vu cela dans la nature; le dessin doit être juste, cependant il me déplaît ; les muscles forment des nodosités désagréables, je n'en sens pas le jeu ; la force est rendue par la masse de matière charnue et non par la dureté de la fibre et du tendon, comme si la puissance ne se mesurait qu'au poids de la viande ; l'énergie

nerveuse semble inconnue à ce peintre, et c'est pourtant la plus expressive. Les lignes peuvent être bien conçues au point de vue de la composition, ce sont de belles arabesques, mais au point de vue de la beauté corporelle, je les trouve tourmentées, tous les genoux sont cagneux. Le corps du Christ est construit comme celui des bourreaux, une âme délicate n'y saurait habiter; j'aime mieux, à tout prendre, le Christ efflanqué des primitifs italiens. D'après l'éloge enthousiaste que fait Fromentin de la *Communion de saint François*, je m'attendais à autre chose et à mieux. Toutefois, le tempérament de Rubens y est à l'aise. Il y a là des moines brutaux et violemment attendris qui devaient être réussis, car la mélancolie et la distinction, qualités chrétiennes des primitifs, en sont bien absentes.

En somme, c'est le tableau du coup de lance, et le tableau de famille qui m'ont le plus frappé; ils m'ont délecté la rétine d'une manière inexprimable.

Mais ce qui a été entièrement une révélation pour moi, ce sont les Franz Hals d'ici. Comment se fait-il qu'un pareil peintre ne soit pas plus souvent cité? Le peu que j'appréciais dans Ribot, je m'aperçois que c'était du Hals, et encore du Hals des derniers jours; et maintenant que j'ai vu le Hals du bon temps, j'ai Ribot en horreur, comme un profanateur. La véracité de ce peintre est prodigieuse; je n'avais rien vu qui en approchât, même en Italie, car il faut bien distinguer ici l'art de la poésie. Dans tout grand peintre italien il y a un mélange profond de l'un et de l'autre, et j'entends par la poésie d'une peinture ce que l'artiste ajoute à la nature aussi bien dans le coloris que dans la composition; la couleur est en effet sujette à interprétation : chaque peintre, selon son tempérament, interpose entre lui et l'objet un prisme qui modifie avec harmonie les tons réels. Pour Hals, il semble que le problème consiste à transporter sur la toile les tons donnés par le modèle, en maintenant tous leurs rapports réels; c'est accepter toutes les difficultés de l'imitation, au lieu de les simplifier ou de les éliminer par l'adoption d'un procédé ou d'un parti. Pendant sa longue carrière, depuis son premier tableau jusqu'à son dernier, Hals fait en quelque sorte le siège de la vérité par des approches successives, et il ne perd la sincérité qu'à la fin de sa vie lorsqu'il est trop affaibli pour satisfaire aux exigences de son propre idéal; alors il renonce à rendre la complexité infinie des tons

réels et se borne à combiner le noir, le rouge et le blanc; c'est à ce moment que notre Ribot l'imite. Mais entre les deux extrémités de son talent, il y a une période où il ne diffère pour ainsi dire pas de la nature. J'en suis émerveillé. Faire voir la chair comme elle est, sur un fond qui n'est pas artificiellement sombre, qui est aéré et transparent, ce doit être bien difficile; Hals mène de front deux qualités que je n'ai guère vues réunies, à savoir la précision absolue du dessin et en même temps la richesse et le charme du coloris. J'ai cru remarquer que l'harmonie des couleurs comporte une certaine indétermination du trait, parce qu'elle tend à supprimer les limites qui sont le dessin même; cela n'est-il pas vrai du Corrège, de Rembrandt? Il y faut chercher la ligne dans la commune et vague limite des tons. Dans Hals, tout est à la fois très distinct et très lié. Le mot *charme* que j'ai employé pour caractériser son coloris n'est pas juste; il satisfait l'œil plutôt qu'il ne le charme; il ne lui demande aucune concession, parce qu'il lui rend tout ce qu'il y a dans l'objet, mais il ne le flatte pas non plus. Ce réalisme n'est nullement vulgaire; les physionomies sont comprises, non forcées; beaucoup sont extrêmement fines, et profondes aussi. Je parlerais sans fin de ce peintre, faute d'arriver à l'expression exacte de ce que j'en pense. Je l'admire sans réserve, car je n'exige pas de lui de hautes conceptions; rien dans son milieu ne s'y prêtait, et d'ailleurs, il n'y a rien de plus haut que l'intelligence de la nature, dans quelque ordre que ce soit.

Notre petite navigation d'Anvers à Rotterdam m'a fait voir de près et lentement le paysage habituel de la Hollande; j'en suis enchanté, je comprendrai beaucoup mieux les paysagistes. Le feuillage est, en général, très foncé et détaillé à l'œil sur le ciel; je croyais que les Hobbema avaient beaucoup poussé au noir ainsi que les Ruysdaël, j'ai pu constater qu'ils ont moins noirci que je ne le pensais, le principe de leur coloration est dans la nature qu'ils représentent; cela m'a fait grand plaisir à reconnaître, car j'avais toujours été gêné par la tonalité sombre de ces tableaux. Nous irons demain à Amsterdam, nous y verrons Rembrandt dans son beau.

Aujourd'hui samedi (car je continue ce matin ma lettre commencée hier soir), Lafenestre est à la Haye, et Lefebvre fait une copie de Hals au musée, je vais le rejoindre tout à l'heure;

je ne quitterai pas Harlem aujourd'hui, je me repose, j'en ai besoin. La ville est d'une propreté proverbiale.

La propreté à ce degré est une manie : on voit les domestiques laver les façades des maisons du haut en bas, avec des pompes portatives ; les vitres luisent comme de l'acier poli. On n'ose pas cracher dans les rues. Les environs sont délicieux, on y rencontre à chaque instant des motifs de paysages qui rappellent les tableaux connus. Vous savez tout cela, je n'y insiste pas, et je termine ce bavardage trop long, qui vous a donné mes impressions d'ignorant pour vous distraire, nullement pour vous renseigner.

Harlem, jeudi (*sic*), 31 août 1876.

Madame et excellente amie,

J'ai reçu hier, à huit heures et demie du soir, la lettre que vous m'avez adressée et qui porte sur le timbre de Dijon la date du 29 ; je vous donne ces renseignemens pour que vous sachiez comment me sont remises les lettres. J'ai été ravi d'avoir cette gracieuse visite, je dis visite, car l'écriture est un peu de la personne ; on le sent surtout à l'étranger. Notre voyage se passe assez bien ; le temps est très variable ; il y a des grains et des coups de soleil qui se succèdent sans cesse ; il pleut surtout la nuit.

Nous voilà fixés à Harlem, nous en partirons samedi matin, Lefebvre y restera deux jours de plus pour finir sa copie de Hals et nous rejoindra à la Haye. Il ne nous accompagne pas dans nos excursions, il a déjà fait le voyage et n'est venu ici que pour faire sa copie. Nous sommes déjà allés deux fois à Amsterdam et nous n'avons pu tout voir encore ; je m'y suis tellement fatigué, la première fois, que je n'ai pu, le lendemain, suivre Lafenestre à la Haye, mais nous y retournerons lundi.

Je suis dans un continuel malaise, quoique fort bien installé ; le changement de régime et d'habitudes me rend plus sensibles mes misères ordinaires. L'art est si intéressant dans ce pays qu'on peut bien souffrir un peu pour le connaître. Je trouve enfin un art *représentatif*, sinon aussi poétique qu'on pourrait

le souhaiter ; cette fidélité à la nature, cette bonne foi, et l'incroyable habileté qui la sert, m'enchantent. Rien de théâtral, rien de vague ; toujours la difficulté est abordée de front et vaincue dans son intégrité par la profonde justesse de l'observation et par une patience d'étude infatigable. Un seul génie a trahi cette tradition et cette méthode, c'est Rembrandt, et tout en l'admirant comme on le doit, je lui en veux pour cela. Seul, il ne sait pas prendre la nature telle qu'elle s'offre aux yeux, il substitue, pour ainsi dire, une lumière qui est dans son propre regard à la bonne lumière solaire ; il en a le droit et il en tire un parti prodigieux, mais je ne puis m'empêcher de croire qu'il s'est rendu ainsi le travail plus facile, car l'éclairage de ses tableaux est un perpétuel effet de torche. On finit par ne plus savoir s'il fait jour ou s'il fait nuit dans ses compositions ; c'est littéralement ce qui arrive pour la *Ronde de nuit* qui, paraît-il, ne se passe pas du tout la nuit. Mais comment croire que des visages ainsi éclairés le sont par le soleil? Le relief et l'éclat, dans le fameux chef-d'œuvre, sont tels que les toiles environnantes tombent dans une platitude insupportable comme si une grande étincelle électrique illuminait tout à coup la salle ; voilà un résultat indéniable ; aucun peintre sans doute n'y atteindra, qu'il veuille représenter la lumière du soleil ou la lumière artificielle d'un flambeau. A ce point de vue, il importe peu de savoir si la scène que Rembrandt a peinte est diurne ou nocturne ; qu'elle soit l'une ou l'autre, l'effet est étonnant et fait tout évanouir alentour ; on dirait qu'il n'y a qu'une toile dans la salle et que les autres ne sont que le papier des murs. L'admiration vouée à cette œuvre est donc parfaitement motivée, on ne l'a pas surfaite puisqu'elle demeure sans pareille. Mais qui dit sans pareille ne dit pas sans égale. Éclairer est une qualité rare et essentielle chez un peintre, mais ce qu'il éclaire n'est pas moins important que la lumière même qu'il crée. Or la lumière merveilleuse de la *Ronde de nuit* se distribue sur des personnages qui déplaisent. Le petit lieutenant du premier plan est ridicule ; sa tête et son cou font le tiers de sa hauteur ; le dessin est indécis partout : il n'y a pas un type de Hals qui ne soit plus intéressant que ceux de ce tableau, mieux étudié, surtout plus vrai. En somme, l'admiration est arrachée par une qualité maîtresse qu'on sent n'être pas au service d'une heureuse composition. Oserais-je dire cela? L'aurais-je même

senti si je n'avais lu Fromentin ? Je crois que j'aurais éprouvé un malaise indéfinissable et que je me serais accusé de ne pas comprendre la belle peinture. J'ai vu d'autres Rembrandt, et j'ai malgré moi regretté d'attacher une extrême importance à des qualités qui ne sont pas les siennes ; sans cela, j'en aurais joui davantage. Jamais je n'ai vu les chairs aussi dorées par la lumière qu'il les fait ; chez lui la couleur, chaude plus que radieuse, n'a pas une variété égale à sa puissance. Rembrandt n'imite pas la lumière naturelle, il en crée une qui la vaut, qui la surpasse, si l'on veut, mais enfin le plaisir qu'on en ressent n'est pas celui qu'on demande aux œuvres d'imitation, c'est en cela qu'il se sépare profondément de ses prédécesseurs, tous attachés à la représentation scrupuleuse et même servile de la réalité ; son art est plus haut, plus grand, plus inventif, plus poétique en un sens, mais il y a dans le vrai un tel charme, une telle force que les yeux, ravis par sa palette, ne sont pas pour cela dégoûtés du coloris fidèle et du dessin exact des maîtres qu'il a dépassés. J'ai vu hier à Amsterdam des Steen délicieux et des Pierre de Hooghe, des Metzu, qui ne laissent rien à désirer, si l'on y cherche la naturelle expression de la vie et du jour réel, et pourquoi y chercherait-on autre chose ?

Rembrandt ne s'en tient jamais à ce modeste idéal. Son tableau des *Syndics* ou des *Drapiers* est extraordinaire ; les têtes sortent du fond de manière à faire oublier qu'il y a une toile où elles sont peintes. Tout le reste est d'ailleurs perdu dans une nuit impénétrable, qui est sans doute l'œuvre du temps autant que de l'artiste ; on dirait une scène de décapités parlans. Ces hommes vivent, mais un peu étrangement, ils inquiètent, ils ont quelque chose d'halluciné, malgré la lourdeur de leur chair ; la pâte, amassée en paquet, leur fait une maladie de peau. Impossible de ne pas admirer leur vigueur et leur éclat, impossible de les croire de ce monde.

Pardonnez-moi tout ce pathos, je ne sais comment rendre ce que j'ai éprouvé devant cette peinture impérieuse. Je n'ai pas le temps d'analyser davantage ; je vais partir tout à l'heure pour la Haye avec Lafenestre. Je suis très paresseux, prendre la plume me coûte infiniment, car je n'en sais que faire pour donner une définition de ce que je vois. J'essaye de ne pas me laisser influencer par les jugemens d'autrui, mais j'ai peur de n'y pas réussir et je me défie de mon goût, qui n'est nullement

formé. Je n'attache donc aucune importance à mon opinion personnelle, je sais par expérience qu'un art s'apprend plus encore qu'il ne se devine, et j'ai tout à apprendre.

Harlem, vendredi (*sic*), 2 septembre.

Madame et excellente amie,

Je profite de quelques minutes de loisir pour compléter ma lettre d'avant-hier, sur Rembrandt. J'ai été hier à la Haye, j'ai vu la *Leçon d'anatomie* et divers autres Rembrandt, et j'en ai été ravi. Je n'y ai pas trouvé plus de lumière que dans ceux d'Amsterdam, mais à peu près autant, avec un procédé plus simple et, il me semble, plus aisé, moins tendu. Il y a là une petite *Suzanne au bain* merveilleuse et des portraits splendides; c'est la plus belle époque du peintre, celle où il n'isolait pas encore sa principale qualité pour la faire valoir à outrance. Je persiste à trouver le jour qu'il donne à ses personnages artificiel et trop fauve, mais c'est un jour d'une puissance inimitable: on le voit bien par les tentatives de ses élèves. Je tiens beaucoup à constater que les autres maîtres, qui n'ont pas obtenu d'aussi grands effets, ne les ont peut-être pas rencontrés dans la nature et ne sont pas pour cela des artistes inférieurs; Rembrandt ne cherche pas à lutter avec la lumière blanche qui avive le ton local sans l'altérer, en le jaunissant. Cependant, le cadavre de la *Leçon d'anatomie* est très éclairé et en même temps très pâle, c'est la première fois que j'ai vu ces deux caractères réunis dans le coloris de ce peintre. Aussi je m'étonne que Fromentin (nous avons appris sa mort hier avec la plus grande stupeur) ait traité si sévèrement cette toile admirable.

Nous avons rencontré à la Haye Dubufe et sa famille; nous leur avons fait les honneurs de Harlem. Il est très frappé de Hals, nous venons de voir ensemble deux portraits de premier ordre de ce maître, dans l'hôpital des vieillards de la ville, il les a examinés, critiqués et commentés avec une science de praticien bien intéressante pour moi. Il y en a un des deux qu'il regarde comme un chef-d'œuvre digne du Titien. Je ne sais si vous connaissez le bon moment de Hals; le Hals des derniers jours ne ressemble guère à celui des premiers.

Demain nous retournerons à Amsterdam où nous retrouverons Dubufe. J'étais très curieux de connaître l'impression que ferait à un peintre aussi peu hardi la facture décidée et tout d'un jet de Hals. La justesse, en peinture, s'impose, on conteste la fantaisie ou l'idéal d'un artiste, on est obligé de saluer sa véracité. Malheureusement, la poésie fait défaut, il n'y a pas grand'chose pour le rêve; aussi je ne prétends pas que Hals soit un peintre délicieux comme Véronèse ou Corrège, ou Titien, mais il n'est au-dessous d'aucun autre par le génie proprement pictural.

Harlem, lundi 4 septembre 1876.

Madame et excellente amie,

Notre séjour à Harlem prend fin demain matin, nous y sommes restés un peu plus que nous ne voulions. Les musées d'Amsterdam en sont cause. Nous avions besoin d'y retourner plusieurs fois. Ne me prenez pas au mot pour tout ce que je vous ai dit de Rembrandt. Mes premières impressions ont été précipitées et parfois contradictoires; je suis maintenant un peu plus maître de moi. Je n'avais pas encore vu la galerie Six, à Amsterdam. Les portraits que j'y ai vus m'ont paru supérieurs à ce que je connaissais de Rembrandt, la lumière en est très belle et très sage en même temps, c'est-à-dire tout simplement vraie. En outre, j'ai revu avant-hier les *Syndics des Drapiers* par un coup de soleil passager après la pluie, les fonds se sont illuminés, et les figures se sont détachées tout entières au lieu de s'y confondre en partie comme je les avais vues d'abord, ce qui isolait complètement les visages. La scène m'a paru plus vivante encore. Mais je n'ai pu arriver à effacer tout à fait dans mon esprit les traces de l'impression première de la *Ronde de nuit*. Je suis agacé de ne rien comprendre à la composition et, bien que l'effet soit étonnant, l'indétermination de l'heure laisse mon imagination dans un malaise invincible. Je ne puis pas arriver non plus à admettre pour une carnation réelle, dans beaucoup de portraits de Rembrandt, l'amas de petits moellons de couleur que son pinceau juxtapose: enfin je ne puis prendre, sans défiance, des jaunes d'or pour des surfaces lumineuses; c'est un artifice qui ne donne pas le change aux yeux, quand on

a bien regardé des visages à la lumière solaire; en réalité, le soleil ne dore pas les chairs, il en rend les tons plus ardens, il les épure au lieu de les compliquer. Je crois que les peintres sont obligés de jaunir les tons pour les éclairer, c'est un pis aller que Rembrandt a exagéré, tandis que le génie consiste plutôt, ce me semble, à faire rayonner le ton sans l'altérer, comme on le voit dans les portraits de la galerie Six, dans la *Leçon d'anatomie* et dans la *Suzanne* de la Haye. Les peintres de genre hollandais ont, pour la plupart, subi à cet égard l'influence de Rembrandt, mais le sentiment de la vérité, qui est leur unique objectif, les a préservés de toute exagération; l'art de ces peintres est inouï; je ne sais plus comment je pourrai trouver le moindre plaisir à regarder la peinture de genre moderne, depuis que j'ai vu les Pierre de Hooghe et les Terburg; il y en ici de merveilleux. Plus je m'instruis en étudiant ces chefs-d'œuvre, plus je sens la profondeur et la complexité de l'art de peindre et moins j'ose en parler. Aussi je vous répète que je ne fais aucun cas de mes propres impressions; si j'avais été organisé pour la peinture, j'aurais peint; ce que j'en dis n'est pas de mon cru, quelque bonne foi que j'y mette; cela me vient de tous côtés et j'imagine ensuite avoir trouvé moi-même mes jugemens. On reconnaît sa compétence en un art à l'assurance qu'on se sent dès qu'on est ému; je n'ai nullement cette assurance, une réflexion d'autrui modifie mon opinion avec mon point de vue, ce qui ne m'arrive jamais pour la poésie. Enfin, en peinture, je sais que j'ignore, et cela suffit pour ôter toute indépendance à mon goût. Je suis déjà moins docile en sculpture, j'y suis moins aisément traître à mes propres admirations.

Gand, vendredi soir, 1876.

Ma chère et excellente amie,

J'ai revu hier à Anvers les plus belles choses. Il y a un portrait de Rembrandt, aussi lumineux que possible. De temps en temps, nous trouvons, dans les musées, de beaux échantillons de peinture italienne; le charme, la grâce, la facilité de cette peinture fait un tort singulier aux plus solides qualités des

œuvres flamandes et hollandaises. Je vous assure que le Titien de la Haye, une femme toute nue pour qui un seigneur joue de l'orgue par un beau et sombre soleil couchant, *n'est nullement primé* par aucun Rembrandt. Cela donne à réfléchir. Où il y a de la beauté (chimère ignorée du Hollandais) on ne peut s'empêcher de sentir une supériorité de premier ordre qui ne se laisse jamais oublier, surtout quand la couleur même est substantielle. C'est avec délices qu'on rencontre ces belles formes au milieu des types décidément vulgaires que représentent les tableaux d'ici.

Je suis plus convaincu que jamais que les qualités proprement picturales sont la *condition nécessaire* d'une œuvre, mais n'en sont pas la *condition suffisante*. Une troisième visite à la *Leçon d'anatomie* a été pour moi moins favorable que la seconde, uniquement parce que j'avais eu l'imprudence de garder un peu de Titien dans les yeux. Rembrandt supprime le trait, la ligne par le trait, ce qui est conforme à la nature, où il y a des limites et pas de trait, mais il ne conserve pas toujours le dessin, c'est-à-dire la ligne précise, même sans le trait. Cela m'explique à la fois ce que j'admire en lui et ce que je sens n'y être pas parfait. Les Italiens (sauf bien entendu les primitifs) suppriment aussi le trait visible, mais ils dessinent néanmoins avec une précision suffisante, on pourrait modeler avec de la glaise leurs figures, on éprouverait des difficultés à le faire pour les figures de Rembrandt; le dessin y a l'indécision de ligne des visages un peu grêlés. C'est mon critérium ordinaire pour savoir si une forme est dessinée. Je suis encore bien troublé de ce que j'ai vu, et n'en puis parler comme je voudrais.

Paris, vendredi 15 septembre 1876.

Madame et excellente amie,

... J'aurais été ici lundi matin si je n'avais passé la journée de dimanche à Gand pour assister, sur les vives instances de M. de Verchor, à la troisième représentation de la fête de l'anniversaire de la pacification de Gand. Il pleuvait à torrent le matin, mais le temps s'est amélioré vers deux heures et il a pleinement favorisé le défilé des huit chars énormes et de leurs

cortèges, qui composaient un ensemble des plus imposans. Je vous envoie un programme de cette solennité, c'est une de mes plus vives impressions de voyage ; la ville a fourni 100 000 francs et des sociétés privées 100 000 francs aussi, pour monter les chars et habiller les cortèges. La ville était encombrée de populations venues des environs et des autres villes ; la police n'apparaissait pas, elle était faite par la foule elle-même, l'ordre était partout observé ; l'enthousiasme n'empêchait en rien la discipline de la fête ; il régnait une émotion civique, toute spontanée, grave et profonde, dont j'ai été attendri. De pareilles manifestations n'ont rien de commun avec nos anciennes fêtes du 15 août, où l'Administration se charge de tout et craindrait d'abandonner quelque chose à l'initiative privée. Cet immense défilé se détachait sur un fond de vieilles maisons et d'anciennes églises (car il en reste encore beaucoup à Gand), de sorte qu'on pouvait se croire transporté dans le passé, d'autant plus que les costumes, portés deux fois déjà, avaient fait leurs plis et ne sentaient nullement la mascarade. Quel spectacle instructif pour un peintre de genre ! Les types flamands semblaient avoir retrouvé dans ces costumes leurs cadres véritables ; c'était une série de vieux tableaux en marche, et j'y ai reconnu bien des Hals. Les jeunes gens des meilleures familles de la ville avaient formé le personnel des cortèges ; il en résultait beaucoup de bonne grâce et de distinction dans l'attitude des cavaliers, montés sur leurs propres chevaux. Partout la décence et la conviction : c'était patriotique. J'ai su que la pensée secrète des organisateurs de la fête était d'infliger un échec au parti clérical, fort puissant ici, en obligeant l'autorité réactionnaire à fournir des soldats pour représenter des hommes d'armes et à tolérer l'exhibition des tortures de l'Inquisition. Le char de l'Inquisition était effrayant à voir : un bûcher était simulé tout en flammes avec des tourbillons de fumée, et deux mannequins attachés à un poteau y brûlaient dans d'affreuses contorsions, un cortège suivait portant les divers instrumens de supplice en usage alors. Les cléricaux ont déclaré qu'ils ne sortiraient pas pendant le défilé, si l'on y maintenait ce char ; on l'y a maintenu, et ils le regardaient à travers leurs persiennes.

Vous désirez savoir comment se composait notre société de touristes et quelles ont été nos relations. Je crois vous avoir dit que nous étions trois, Lafenestre, Lefebvre et moi, Delaunay

nous ayant manqué au dernier moment. Je vous ai dit aussi qu'à Harlem, nous étions en relation avec une famille bourgeoise, où nous avons dîné, et qui nous a pilotés avec une extrême complaisance. Ces gens-là parlent la langue qu'on veut, hollandais, italien, français ou espagnol, au choix; c'est très commode, mais bien humiliant pour nous qui ne savons guère que notre langue.

A Gand, c'est le fils du bourgmestre qui nous a fait les honneurs de la ville, avec une générosité presque embarrassante. Je l'avais invité à dîner, mais il a été souffrant ce soir-là, et je le soupçonne fort d'avoir voulu m'épargner des frais, car le lendemain matin il était à notre disposition pour nous montrer la ville. Il nous a menés chez un orfèvre qui depuis cinquante ans travaille à une collection de curiosités anciennes; il n'a que des pièces authentiques de premier choix; nous y avons pris le plus vif intérêt : c'est une collection des plus rares, mais elle n'est pas publique et l'on n'est reçu à la visiter que sur présentation ou recommandation de quelqu'un de la ville. Dimanche soir nous sommes allés prendre le thé chez M. et Mme de Verchor, et ils nous ont ensuite conduits au Casino, qui est un cercle fondé pour réunir les familles moyennant 20 francs par personne et par an; on y donne des soirées, des concerts, des bals qui conservent, grâce aux mœurs du pays, le caractère des réceptions particulières, quelque chose de simple, de libre et d'honnête, qui nous a beaucoup étonnés; la soirée était très belle, et sous les étoiles on dansait par groupes épars, dans le jardin entièrement illuminé; les danseurs se mêlaient aux promeneurs au milieu d'une joie paisible tout à fait étrangère à nos allégresses françaises. J'ai été surpris de trouver, à deux pas de la France, un tempérament si différent du nôtre. On paraît nous aimer, mais sans la moindre illusion sur notre valeur; quelques-uns de nos concitoyens nous font le plus grand tort à l'étranger par une affectation de manières et une présomption ridicules. De Verchor nous racontait à quel point l'un de nos peintres (le plus poseur, à vrai dire) s'était rendu intolérable par sa sottise, prétendant qu'il ne pouvait faire un portrait sans pincer de temps en temps la guitare; on lui a procuré une guitare à tout prix, et vous voyez ce peintre lâchant, toutes les cinq minutes, sa palette pour sa guitare, afin de s'inspirer. Malgré tout son talent, il a fait deux portraits déso-

lans (au modeste prix de 10 000 francs pièce), ce qui l'a achevé dans l'estime de nos voisins. Ai-je besoin de vous nommer ce peintre? Quelques sots de ce genre suffisent pour laisser à l'étranger des impressions définitives, bien difficiles à effacer par ceux qui les suivent...

Vendredi, septembre 1876.

Madame et chère amie,

Ce que vous me dites du peu de fondement sérieux de mon spleen m'a facilement convaincu, car après avoir exprimé fort amèrement ma mélancolie, je me suis repenti d'en avoir entretenu avec tant d'importance une amie bien plus légitimement soucieuse que moi. Dans l'ordre matériel, sauf l'état de ma santé, je n'ai à me plaindre de rien, et comme je n'imagine pas de détresse plus odieuse, sinon plus grave, que celle de la vie matérielle, je comprends que mes confidens, affligés de ce genre d'ennui, me donnent peu de compassion; ils souffrent d'embarras, dont le moindre inconvénient est de les priver de leur liberté de mouvement et de pensée, ce qui est le pire mal, à mon avis; à vrai dire, mes confidens sont peu nombreux, car je trouve qu'on ne peut se plaindre qu'en proportion de la confiance qu'on a de ne pas ennuyer; et combien ne faut-il pas aimer quelqu'un pour supporter de lui l'expansion de ses maussades tristesses? C'est donc parce que j'ai foi dans votre sympathie que j'ose la mettre à si rude épreuve; le mot sympathie ici n'est pas banal, il signifie une aptitude spéciale à entrer dans les pensées et les sentimens d'autrui, quand ces pensées et ces sentimens seraient regardés comme absurdes par des indifférens. Aussi, que d'absurdités je vous dis, dans lesquelles je me plais à exagérer mes impressions pour mieux les accuser! En somme, je serais ridicule de me dire malheureux, au sens ordinaire de ce mot; comment peut-on être malheureux quand on ne manque de rien du nécessaire et qu'on trouve des affections? Pourtant, je suis sincèrement triste, et quand je m'interroge à fond sur ce point, je reconnais que ce mal a pour causes l'influence de mon état nerveux et de ses suites sur toutes mes entreprises, et aussi mon besoin et ma défiance incurable de la société de la femme,

qui, en dernière analyse, se résout en une passion de l'indépendance qui m'a plusieurs fois coûté cher. Je me rends parfaitement compte, à mesure que l'ivresse de la jeunesse m'abandonne, qu'il ne peut y avoir pour moi qu'une situation compatible avec mon état actuel, qui est l'affaissement physique et une constante préoccupation intellectuelle : c'est un mariage de raison, mais, à d'autres égards, rien ne m'est plus antipathique ni n'est plus éloigné de ma pensée. En un mot, mon idéal de jeune homme a survécu chez moi à l'activité de la jeunesse, de sorte que je n'ai plus le courage de mes désirs. Le funeste « à quoi bon? » me vient à l'esprit quand je sens combien je suis peu capable de réaliser mes vœux et de satisfaire mes passions. Ce manque d'équilibre se manifeste dans toute ma vie et peut en donner la clef. Je désire et je ne veux pas; toute ma conduite est là; je raisonne où, sans doute, il ne faudrait que sentir et agir. Qu'y faire, puisque le mal est dans la volonté même? Dans ce moment-ci, mon existence est tout intérieure et j'ai le loisir de m'analyser. Il y a une chose qui m'affecte beaucoup, c'est la responsabilité que j'assume par mon inertie même qui, en définitive, ne crée que du chagrin à ceux qui m'aiment. Je voudrais n'entraîner personne dans l'orbite de ma vie, mais les attractions réciproques échappent à cette philosophie; je ne suis donc pas plus capable de solitude que d'association. J'éprouve la plus grande répugnance à m'expliquer par écrit sur tout cela, j'aime beaucoup mieux en parler, car alors, je peux me reprendre, à moins que je n'exprime les choses dans des vers où j'ai pris le temps de bien les exprimer comme je les sens.

Une autre cause de ma tristesse, c'est la fâcheuse direction que prennent mes études; je perds le goût de la poésie, je la trouve de plus en plus puérile, comparée aux austères travaux de la science; les plus grands génies littéraires me semblent des enfans auprès du génie scientifique qui, au lieu d'imiter et de défigurer la nature sous prétexte de la transfigurer par l'idéal humain, l'étreint corps à corps, telle qu'elle est, et lui ouvre, doigt par doigt, ses mains fermées pour en arracher des lambeaux de vérité. Voilà le vrai combat. Mais ce n'est pas avec des idées pareilles qu'on progresse en littérature. Je ne fais presque plus de vers; je rougis de les faire vides, et quand je veux les remplir jusqu'au bord d'un contenu substantiel, j'ai

tant de peine à les achever que j'en suis malade. Certes, ce n'est pas la matière poétique qui manque; la science même est en effet la plus haute matière poétique considérée au point de vue du drame intellectuel de ses héroïques conquêtes, mais qu'est-ce que cela fait au public abêti par des vulgarisations niaises? Je suis donc extrêmement perplexe. De plusieurs côtés on se plaint que je ne publie plus rien. Quand je lis les vers qui réussiront au théâtre, à part ceux de Coppée qui sont irréprochables et d'un art exquis, je sens que je les ferais beaucoup meilleurs, mais qu'est-ce que cela fait au public si l'action manque? Et où mon âme rêveuse et dégoûtée puiserait-elle l'action, qui est la réalité à sa plus haute puissance? D'autre part, mon instruction première est trop incomplète pour que je puisse pousser un peu loin aucune science. Ne me croyez pas présomptueux à cet égard, hélas! je n'ai aucune illusion, je me connais une grande faculté d'analyse, mais personne n'en dirige l'emploi, et je ne sais pas utilement l'appliquer...

5 février 1877.

Madame et excellente amie,

... Vous craignez que je ne me partage trop, et que c'en soit fait pour moi des plaisirs de l'intimité. Il est vrai que j'ai beaucoup plus de camarades que d'intimes, et de connaissances sympathiques que d'amitiés sérieuses. L'intimité, comme je l'entends, ne m'est presque pas praticable; une pudeur singulière m'empêche de confier ce que j'ai le plus à cœur; je n'ai pas un ami à qui je dise le fond de mon sentiment sur l'amour, si ce n'est d'une manière abstraite; la moindre fausse interprétation, la moindre raillerie en cette matière m'est odieuse, et comme les trois quarts des sujets de conversation entre hommes sont fournis par la femme, vous voyez que le champ de l'expansion est assez restreint pour moi. Je parlerais plus volontiers de ces choses au premier venu qui me plairait parce que la politesse bannit le mépris des sentimens d'autrui. Je ne sais pas comment on peut prendre sur soi de raconter une aventure d'amour à un homme qui est pétri d'une autre chair et d'un autre sang que soi-même, et qui peut exprimer sur

le profil d'un nez une opinion capable de bouleverser tout le frêle édifice de la *cristallisation* dont parle Stendhal. Personne peut-être ne m'aura connu tel que je suis dans le quinzième dessous. N'éprouvant aucune curiosité à l'endroit des sentimens d'autrui, je me crois autorisé à garder les miens, je sais que moi-même je ne connaîtrai jamais personne. Un roman qui serait tout à fait sincère serait d'une lecture trop douloureuse, ou bien l'on n'y verrait que des invraisemblances...

Je donne à copier la partie achevée de mon travail sur le lien social; j'y fais bien des corrections encore, et il en serait ainsi jusqu'à la fin de mes jours, si j'attendais que je fusse entièrement satisfait pour le mettre au net. Toute mon agitation intellectuelle et physique n'est pas de trop pour me distraire du dégoût que mon isolement chez moi m'inspire. Je suis attiré par le coin du feu, car ma lassitude est extrême, mais ce coin vide, je ne puis le remplir seul; les coins sont d'immenses déserts quand le rêve les creuse. Il y a toute une part de la vie sociale qui m'est et me sera toujours inconnue, je m'en console par des compensations, qui ne sont pas des équivalens, mais que je n'aurai pas le courage ou la folie d'échanger pour ce qui me manque; je n'ai plus ni la souplesse ni la foi qui font un conjoint passable, légitime ou non. Résigné, je n'en suis pas moins triste. Ma conduite rend si invraisemblable mon besoin de tendresse et de compagnie que je n'en parle guère, craignant la moquerie ou l'incrédulité. Cependant je ne suis pas heureux, et les succès littéraires ne m'attachent pas autant que je l'aurais cru à la vie. L'infinité de l'univers est toujours présente à ma pensée et ne me permet pas la moindre illusion sur toute œuvre humaine; je ne suis pas dupe de l'entraînement général des vivans, qui est une sorte d'ivresse à laquelle j'assiste, ivre moi-même, mais à la façon de ceux qui ont le vin lucide et triste et voient distinctement une échéance et un exploit à travers les fumées de la taverne. Il n'y a rien de sérieux que le sentiment du terme...

26 février 1877.

Madame et excellente amie,

... Ce que vous me dites de la vie provinciale est aisé à com-

prendre, et la compassion que m'inspirent les âmes un peu vivantes qui s'y engloutissent est très sincère et très profonde. Le sentiment de leur puissance d'action et de pensée devient un supplice pour les exilés du centre intellectuel, tandis que pour nous ce sentiment est un bienfaisant aiguillon et une source de jouissance. Il me semble que l'ennui est le sentiment de l'activité sans emploi, aussi n'est-il connu que des gens qui ont des facultés un peu éveillées ; les imbéciles, n'ayant besoin que de végéter pour se sentir vivre entièrement n'y sont guère exposés, car on peut végéter partout ; les esprits supérieurs ne le connaissent pas non plus quand ils peuvent créer, car la réflexion qui engendre l'œuvre est aussi possible à peu près partout ; mais il arrive que certaines conditions de vie domestique ou professionnelle leur interdisent même la possession intime et l'exercice de leur intelligence. Alors ils ne s'ennuient pas seulement, ils s'exaspèrent et se consument. Il paraît qu'on peut échapper à cette maladie morale en cherchant la perfection dans tout ce qu'on fait, même dans les insignifians labeurs. Je sais qu'en m'appliquant à bien écrire, quand j'étais clerc de notaire, j'arrivais à prendre mon mal en patience ; mais cet expédient est de peu de durée ; c'est un jeu, comme de tâcher de réussir à mettre dans le noir à la cible ; on ne peut pas jouer toujours, et il faut continuer à faire la chose ennuyeuse alors qu'elle a perdu même le mince intérêt d'une difficulté bête qu'on s'étudie à vaincre. L'ennui est donc un état bien pénible et parfois irrémédiable ; l'activité est comme une meule qui tourne toujours, et si on ne lui donne rien à moudre, elle éprouve une sensation négative de travail à vide, qui est un martyre. Je vois que vous vous inquiétez de la composition de mon poème. Il faut que je vous rassure un peu, bien que je sois en présence d'obstacles que je n'ai pas tous surmontés. Ce nom d'*André* m'avait aussi plu comme étant le prénom d'André Chénier, qui a conseillé *de faire des vers antiques sur des pensers nouveaux,* et qui avait commencé un poème sur la nature, où il tentait l'application de la poésie à l'expression de la vérité. Je me proposais même d'expliquer ce choix dans une note en écartant, bien entendu, toute prétention à faire parler André Chénier lui-même, ce qui ne serait que ridicule. Je laisserai peut-être le *poète* tout simplement, bien qu'il ne prenne la parole que pour formuler précisément ce qui répugne à l'inspiration poétique. Depuis que

je vous ai lu ma première ébauche, elle est devenue méconnaissable. J'ai trouvé une division rationnelle et claire. Dans un premier chant, que j'intitule *Immolations*, je me borne à constater ce fait que la vie d'une espèce n'est possible que par l'immolation d'une autre à ses besoins. Dans le deuxième chant, intitulé *Servitudes*, je relève tous les procédés machiavéliques employés par la nature pour la multiplication des individus dans l'espèce, et c'est le fondement du lien social. Les instincts de maternité, de choix dans l'accouplement (amour, beauté), de respect des individus les uns pour les autres, jusqu'à un certain point, dans une même espèce (les loups ne se mangent pas entre eux, etc.), tous ces instincts asservissent les instincts directement égoïstes qui tendent à détruire pour se nourrir; ils sont indirectement égoïstes, ils font en quelque sorte passer l'égoïsme par autrui avant de revenir au moi seul. Le troisième chant, intitulé *Aveux et Scrupules*, est un examen de conscience; l'homme applique les découvertes qu'il vient de faire dans le domaine de la nature, à sa condition même. Quatrième chant : *La Conscience*. Après avoir reconnu que le concept de justice, tel qu'il existe dans la pensée humaine, ne trouve nulle part d'application dans l'univers, et que toutefois l'espèce humaine ne peut se développer en bien sans ce concept, il se sent refoulé en lui-même et réduit à s'attacher au sentiment invincible qu'il trouve en son cœur d'une justice au moins utile à la prospérité de l'espèce humaine et spéciale à cette espèce. Hymne à la conscience (c'est l'idée de Prudhon : l'immanence de la justice dans l'homme). Cinquième chant ; j'en suis à ce chant, le quatrième est entièrement ébauché, les trois premiers sont faits. Ici j'ai une série de sonnets encore incomplète sur l'état social selon la justice, où je prouve que le cœur, organe de sympathie nous aidant à pénétrer autrui, nous permet de mieux apprécier ce qui lui est dû, et par conséquent est aussi un organe de la justice ; idée à laquelle j'attache la plus grande importance et qui modifie la définition ordinaire de la justice, ou plutôt qui en permet l'application avec moins d'imperfection. Enfin, je compte finir par ma série de sonnets : *A la France*, antérieurement publiée, mais appropriée au poème par une intercalation de vers de huit pieds. J'estime que j'ai fait fort plus de la moitié de l'ouvrage; il y a 1 200 vers de faits. C'est un vrai poème. Voilà où j'en suis. Je travaille avec une extrême

ardeur, et je suis si bien en train de rimer que je fais, pour me récréer, de petites pièces. Mais la fatigue vient et je commence à avoir besoin de repos...

Dimanche, 2 septembre 1877.

Madame et excellente amie,

... Je relis la *Philosophie de l'Inconscient* de Hartmann. Je ne sais si vous avez quelque idée de cet ouvrage ; il y a des chapitres que vous lirez avec intérêt. Il a tout simplement débaptisé et démarqué la Providence, et il l'appelle l'Inconscient. Il suppose que, sous la trame visible et superficielle du monde, une volonté unique, diversifiée à l'infini dans ses effets, dirige tous les individus vers les fins respectives des espèces ; cette volonté agit conformément à un type du monde qui est une idée, et elle est inconsciente ainsi que cette idée même ; mais elle tend à conquérir la conscience et les créations individuelles sont les étapes du progrès qu'elle fait. Cette métaphysique, qui n'est pas bien aisée à concevoir, car on ne se figure pas clairement ce que peut être une idée inconsciente, explique toutefois une multitude de mystères, tels que l'instinct, l'amour, et toutes les sensations obscures. Ce qu'il y a de remarquable dans cet ouvrage, c'est que l'auteur, d'une érudition extraordinaire, puise ses argumens et ses exemples dans les données incontestables de sciences positives. C'est la première fois que la thèse des causes finales, si discréditée malgré Janet, trouve un appui scientifique. Le Darwinisme en reçoit un horion sérieux ; de là, en Allemagne, une débandade intellectuelle que je me propose de suivre de près, car rien n'est plus curieux. Et c'est Schopenhauer qui, de loin, est cause de tout cela, car le premier, il a eu l'idée de donner à la *Volonté* le rôle souverain dans la nature ; mais il a puisé moins abondamment dans les sciences positives et il rêvait davantage. Hartmann ne laisse pas grand'chose au caprice de l'esprit, bien qu'il arrive aux résultats les plus paradoxaux. De pareilles œuvres font bien sentir l'abîme qui sépare le génie allemand du nôtre. A cette seconde lecture, je comprends bien des passages autrement qu'à la première, et je conçois une plus haute idée de la valeur de cette

théorie, mais je ne m'y livre nullement, comme je l'eusse fait sans aucun doute à vingt ans. Ce spectacle de l'univers se donnant à l'étreinte anxieuse du génie philosophique avec la plus grande indifférence, comme un lutteur massif demeure debout et se laisse palper vainement par un adversaire plus vif que fort, ce spectacle est très passionnant, et je m'y plais toujours...

Mercredi, 12 septembre 1877.

Madame et excellente amie,

C'est encore moi, pardonnez-moi la multiplicité de mes lettres ; c'est un bon sentiment qui excuse mon indiscrétion ; outre le plaisir que j'ai toujours à causer avec vous, je me figure à tort ou à raison qu'une lettre est une distraction pour vous. Je ne sais si celle-ci vous trouvera debout, assise, ou encore couchée ; puisse-t-elle être lue sans fatigue ! Je voudrais qu'elle fût amusante ou du moins gaie, mais je n'ai pas le secret de faire sourire les convalescens quand je suis moi-même attristé de ne pas les voir guéris. Je me rappelle qu'au plus fort de la seule grande maladie que j'ai faite, je trouvais dans l'affaiblissement de mes forces physiques une sorte de délice, quand je ne souffrais pas ; la dispense de toute activité, l'affranchissement de toute obligation, l'éloignement de tout bruit, me disposaient admirablement à penser, non point à inventer, car le cerveau trouve ses conditions d'énergie dans la santé même, mais au moins à rêver aux plus grands objets. J'en ai un bien plus haut à proposer à vos méditations contemplatives, c'est ce qui a été donné par l'Académie pour matière au concours de poésie de l'année 1879; le sujet est celui-ci : « Poésie de la science, » sujet sublime ! Vous l'avez peut-être vu annoncé dans votre journal, Sarcey en a parlé dans un article que je n'approuve pas, car il semble critiquer l'Académie de prétendre éveiller des inspirations qui ont depuis longtemps devancé son appel. Il cite, à ce propos, des vers de Hugo, d'André Lefèvre dans sa traduction de Lucrèce, et de moi dans ma pièce à Musset. On ne devrait pas se moquer de l'Académie quand elle daigne suivre le mouvement littéraire de son temps, et c'est trop d'exiger d'elle qu'elle en donne l'inspiration puisqu'elle

représente le passé par l'âge de la plupart de ses membres. Mais je doute fort qu'elle ait prévu combien le sujet qu'elle propose aux candidats de son prix est révolutionnaire. Que fera-t-elle si la meilleure pièce est anti-chrétienne? Si les concurrens se bornent tous à célébrer les résultats industriels de la science, qui à vrai dire sont poétiques, par la délivrance de l'esprit désormais débarrassé des lourdes chaînes du travail manuel et enrichi d'un loisir que l'antiquité n'achetait que par l'esclavage des trois quarts du genre humain, ils auront plutôt chanté l'utilité que la poésie essentielle de la science. S'ils prennent pour thèse la lutte gigantesque de l'esprit humain avec l'inconnu, comme cette lutte date de la naissance de la curiosité, ils n'auront pas caractérisé la *Science*, ils auront plutôt fait à la philosophie les honneurs du sujet proposé.

Enfin ils peuvent, avec plus de nouveauté et d'intérêt, s'attacher à peindre l'émotion particulière que donne la science proprement dite, et qui est, ce me semble, le *sentiment de la sécurité dans le savoir* grâce à la méthode toute moderne de Bacon. Ce sentiment de sécurité dans le savoir, les anciens ne l'ont connu que fort peu dans la branche à peine cultivée alors de la physique exacte. Quand Archimède crie son *Eurêka!* on sent que sa joie vient de *la rigueur* de la démonstration découverte. Jamais Aristote ni Platon n'ont eu l'occasion de s'écrier : « J'ai trouvé ! » Hélas! ils sentaient qu'ils aspiraient plus qu'ils ne conquéraient. L'enthousiasme d'Archimède comme de Képler, sous une forme religieuse et mystique, est au plus haut point poétique. Il y aura encore un point de vue à ne pas négliger, c'est la poésie de la science en tant qu'elle est la seule *conciliatrice des hommes sur la terre*. En effet, la science n'admet que des vérités démontrées, c'est-à-dire indiscutables et accessibles à toute intelligence qui s'y applique ; *elle définit et prouve*. Or il n'y a plus de querelles possibles sur des matières où tout est défini et prouvé. Quand donc la sociologie, selon le rêve de Comte, sera devenue une science organisée, on sera obligé de tomber d'accord sur une foule de questions sociales et politiques aujourd'hui litigieuses, il sera devenu, non seulement insensé, mais encore ridicule, de contester des droits qui sont au contraire mis en doute aujourd'hui par un grand nombre d'hommes qui abusent du peu de rigueur des théories politiques pour maintenir tous les abus sans révolter suffisamment

la raison, bien qu'ils indignent le cœur. La science plie toutes les volontés sous le joug impersonnel, et nullement humiliant, de la Vérité. Les caractères s'en ressentiront aussi, de plus en plus favorablement ; car l'orgueil du savant est le moins dangereux de tous : ou la vérité découverte le justifie, ou l'erreur reconnue l'anéantit. Je ne puis m'étendre sur cette vue, je vous signale seulement les conséquences morales, vraiment poétiques, du développement scientifique, dont le terme suprême en est la *concorde*.

Il faut convenir qu'on pourra faire de beaux poèmes là-dessus. Mais le plus beau n'aura pas été fait encore. La poésie la plus vivante de la science proprement dite, c'est-à-dire de la science moderne, c'est sa rencontre avec le Christianisme dans l'âme même du savant. La voix tour à tour terrible et caressante de l'Église, qui, dès notre enfance, s'est donné pour écho la voix maternelle, nous laisse à tout jamais dans l'âme une vibration difficile à éteindre. On a eu beau détruire et oublier même le dogme, il nous en reste le vague et puissant charme d'une hymne dont on ne se rappelle plus une note, mais dont l'impression lointaine subsiste. La science froide et sûre en face d'un spectre religieux qui ne veut pas lui céder la place, voilà le *drame* moderne de la pensée humaine ; là est le poème, mais je me demande comment fera l'Académie pour le couronner...

Adieu, Madame et excellente amie, je n'ai pas le temps d'en écrire davantage ni même de bien me relire et je n'ai que la place de vous dire que je vais assez bien, que je dîne ce soir chez Doucet, et que je vous envoie mes amitiés respectueuses à vous et aux vôtres.

1878.

Madame et excellente amie,

Vous ne pouvez donc pas sortir de tous vos ennuis de médication et entrer enfin en pleine convalescence? C'est déplorable et bien douloureux! Pour moi, j'en ai fini avec ma grippe, mais il m'en reste une facilité à prendre froid que je surveille pour ne pas retomber dans quelque rhume. Je sors avec les précautions nécessaires. C'est ainsi que je suis allé hier à Passy voir Cuvillier-Fleury, à qui je devais faire visite dimanche

dernier. Il m'a reçu très bien et m'a présenté à sa femme, puis nous sommes restés seuls dans son cabinet de travail pendant une heure. Il m'a comblé de bonnes paroles et m'a signalé dans mes deux petits volumes (que sa femme avait eu soin de lui mettre sous la main avec des signets de papier aux bons endroits), il m'a signalé, dis-je, quelques pièces, choisies d'ailleurs un peu à tort et à travers. Il n'entend absolument rien à l'art de la versification; des assonances lui suffisent; la rime de Voltaire le satisfait; c'est un vieux classique fermé aux belles nouveautés de notre prosodie, mais qui, d'ailleurs, a raison de ne pas admettre les excès. Son ignorance de notre génération est sans limites; il soupçonne seulement qu'il existe un Coppée; j'ai été obligé de le mettre sur la voie à ce sujet; il m'a demandé si je n'étais pas le poète dont Salvandy avait loué les vers à l'Académie dans une circonstance qu'il ne se rappelle pas bien... Enfin il avait totalement perdu le souvenir de mon prix Vitet; pour se rafraîchir la mémoire, il a consulté le dernier rapport de la séance publique de l'Académie et a paru prendre connaissance pour la première fois du passage qui me concerne et il a déclaré qu'il le trouvait beaucoup trop effacé; il me considère comme célèbre et il admire mes poésies parce qu'il y trouve la bonne tradition française, du relief dans la simplicité d'expression. Enfin j'ai une peur affreuse qu'il ne m'ait pris pour Béranger enfant. Au demeurant, gentilhomme plein de la grâce des vieillards d'esprit; il m'a promis de me rendre visite et il s'est excusé de ne pouvoir me faire lui-même un article dans les *Débats* à cause de sa retraite de critique, mais il se propose de me recommander à un des critiques de la maison, afin que mes ouvrages soient étudiés soigneusement.

Il m'a parlé de Virgile et d'Horace. Il a fait convenir Nisard des manques de transition (!!!) qui existent dans certaines odes d'Horace. Il lit trois pages de latin chaque matin pour se sustenter l'esprit. Il cite beaucoup; il m'a accueilli avec une phrase de Virgile d'une gracieuse allusion. En sortant de chez lui, j'ai secoué un peu de poudre fine qui semblait avoir couvert toute ma personne et je me suis assuré que nous étions en 1878. Je suis allé ensuite chez Gaston [Paris], et j'y ai trouvé tous ses habitués du dimanche, entre autres Boissier, fertile en anecdotes académiques, et Taine. Il n'y a jamais eu d'académicien plus heureux d'être immortel que Boissier; cela prouve qu'il n'y a aucun rap-

port entre la gravité du caractère et celle de l'esprit; et que, par conséquent, il faut des académies pour satisfaire la vanité des écrivains qui en devraient être le plus exempts.

Taine n'est pas tout à fait d'accord avec Gaston sur la philosophie de mon poème; et j'ai discuté là-dessus avec lui hier : il ne m'a pas convaincu. Dans la première partie, je fais dire au chercheur qu'il n'y a pas d'action désintéressée, que si l'on va au fond des plus hauts instincts, tels que l'amour maternel, on trouve que la nature, pour arriver à assurer la conservation de l'enfant, n'a pas compté sur le dévouement pur, et qu'elle a trouvé plus sûr de faire de l'enfant une extension *du moi* de la mère, afin que celle-ci s'aimât en l'aimant; en un mot, la nature n'exige pas d'action méritoire pour obtenir les résultats nécessaires au salut de l'espèce; elle trouve bien plus sûr d'intéresser indirectement l'individu au bien d'autrui, et ainsi l'égoïsme et ses dérivés président à toute l'économie de l'espèce. Alors la *Voix* se récrie et prétend qu'il y a des dévouemens purs. Taine soutient que le désintéressement consiste à *vouloir le bien d'autrui quand même on y trouve un intérêt.* Moi, je prétends que le motif d'action, dès qu'il est conçu par l'agent comme un intérêt personnel, l'action dût-elle profiter à autrui, l'empêche d'être désintéressée.

L'impuissance de la raison à donner toute l'explication des phénomènes moraux fait le sujet même de mon poème; il faut que les affirmations du cœur, c'est-à-dire de la conscience, viennent compléter les conditions posées par la raison. Je défie la raison de prouver qu'il existe des droits et des devoirs. Toute la philosophie antique et la moderne y ont échoué, et cependant personne de bonne foi ne soutient que les actions sont indifférentes. Taine, devant ces grands problèmes, a pris le parti d'en nier la difficulté, même de les supprimer. C'est ainsi qu'il s'imagine avoir défini le beau, quand il a donné les conditions sans lesquelles il n'y a pas de beauté. La belle affaire! Je sais bien que je ne sens pas le beau quand il n'y a pas ordre, unité dans la variété, observation des lois du type, etc., mais tout cela n'est pas le beau, c'en est la condition; un artiste qui suit ces règles-là fait fort bien, mais il n'a qu'édifié la charpente de son œuvre qui sera belle par l'addition d'un rien qui est tout; si l'on change la ligne d'une bouche d'un dixième de millimètre, elle cesse d'être belle. Quoique toutes les lois de l'anatomie et de la

symétrie de l'unité dans la variété, etc., soient encore respectées, cette différence infiniment petite dans la courbure des lèvres contient l'infiniment grand du charme esthétique. Voilà où est le vrai problème, le seul difficile. Tout le reste n'est que de la Saint-Jean. De même le dévouement pur consiste dans une abstraction complète de son intérêt propre, et non dans une satisfaction de soi pour le bien d'autrui, car cette satisfaction est encore un mobile d'intérêt. Or comment peut-il agir sans motif de préférence et comment une préférence peut-elle être entièrement désintéressée? Voilà ce que la raison ne résout pas, et c'est tout le problème sur lequel le cœur n'hésite pas. Le cœur est un instrument de connaissance dont les renseignemens doivent être considérés comme de la même valeur que ceux de la raison, bien que les intuitions soient irréductibles aux procédés de la raison. Et cela est si vrai que nous ne *croyons* rien définitivement tant que le cœur proteste.

Taine va faire paraître, au commencement de mars, le premier volume de la seconde partie de son ouvrage sur les *Origines de la France contemporaine*. Il a bien voulu me communiquer les épreuves ; je suis en train de les lire, mais je ne suis pas assez avancé dans cette lecture pour pouvoir vous en parler. M. Coran m'a écrit un billet très aimable à propos de ma décoration, laquelle, entre parenthèses, n'a pas encore été annoncée à l'*Officiel;* ce sera, paraît-il, vers le 18 février que la fournée sera publiée. Je n'ai nulle impatience. Léon [Bernard-Derosne] est toujours bien embarrassé. Je profiterai de la visite que j'aurai à faire à Bardoux au sujet de ma croix, pour lui recommander Léon ; Bardoux a été un des patrons du *Courrier de France* et il a été très touché des appréciations et portraits qu'on y a faits de lui, et dont Léon était l'auteur. S'il pouvait lui procurer quelque correspondant en province, ce serait excellent. Je n'y compte guère, car il est harcelé de sollicitations. Albert, à qui j'avais écrit à Alger, m'a répondu par une lettre intéressante que je vous envoie pour vous distraire. J'ai bien reçu les papiers que je vous avais communiqués. Je voudrais vous écrire bien plus souvent, parce que je vous aime beaucoup, mais je suis accablé de correspondance forcée, et dès que j'ai un peu de loisir, la tentation de travailler l'emporte. Vous me le pardonnerez parce que vous vous intéressez à mon travail. J'aurai ce soir des nouvelles de ma géométrie que mon dernier critique a dû achever

de lire et revoir. J'ai toutes sortes de choses en train qui chôment, surtout des études philosophiques. Je voudrais habiter une maison hollandaise, silencieuse et un peu sombre, où je n'aurais d'autre compagnie que celle de quelques amis très savans et très discrets ; je ne serais pas fâché non plus d'y avoir la société d'une bonne femme qui viendrait, de temps en temps, m'embrasser et regarder ce que j'écris par-dessus mon épaule ; mais ces conditions de bonheur ne sont pas de ce monde.

Vous me dites : « A bientôt ! » Vos *bientôt* sont d'une bonne longueur ; jamais je n'aurais eu plus de plaisir à causer avec vous que cet hiver, et la malchance vous a clouée chez vous. Du moins, je pense à vous bien souvent, je peux même dire tous les jours, puisque tous les jours je m'occupe de choses qui excitent votre curiosité et votre goût pour l'étude et les lettres.

Mille amitiés et respects.

Paris, 4 février 1878.

Madame et excellente amie,

... Je suis tellement chagrin de vous savoir toujours souffrante que je n'ai pas le cœur à vous parler de moi ; je trouve cela bête à la fin. Ce qui m'y décide, c'est que vous y trouvez une distraction, à cause des incidens qui accompagnent mes faits et gestes, puis je tâche par quelques digressions plus ou moins philosophiques d'effacer un peu ma personnalité. Il me sera difficile d'y réussir tout à fait cette fois, car il s'agit d'une conférence faite précisément sur moi jeudi dernier à la salle des Capucines. Je n'en avais pas été prévenu, je ne l'ai su que la veille et mes amis le savaient avant moi ; ce sont même eux qui ont fourni à Sarcey mes volumes dans le grand format, parce qu'il se plaignait de ne pouvoir lire aisément dans l'édition petit format. Il a fait un grand éloge de mon attitude à l'égard de la critique, disant que je ne me préoccupe que de mon art. Je vous répète ce qu'on m'a rapporté, car je n'assistais pas à la conférence. Il a fait des citations assez bien choisies. Les éloges l'ont emporté de beaucoup sur les critiques ; il m'a reproché seulement de ne pas toujours amener à la clarté l'expression de mes idées abstraites, mais il n'a pas blâmé mon

penchant pour la poésie philosophique ; au contraire, il trouve que j'excelle à rendre les conceptions philosophiques ; il a loué la pureté de mon style. « C'est, a-t-il dit, du Racine de notre temps, Racine élevé à l'école de Victor Hugo. » Il a plaisanté la froideur platonique (?) de mes amours ; il trouve que je sens en homme né riche qui n'a pas eu de luttes cruelles à soutenir et que, par suite, je n'ai pas de violence passionnée. Je suis un *équilibré*. Il a commis des erreurs biographiques, n'ayant point de détails précis sur ma vie et s'étonnant fort que mon nom ne soit pas dans Vapereau. Léon m'a dit qu'il avait touché lourdement aux choses délicates, mais que la plus grande sympathie avait animé ses appréciations, qu'il s'était même servi à plusieurs reprises du mot *génie*, et qu'il n'a fait que juste les réserves nécessaires pour donner plus d'autorité à ses louanges. En somme, bon résultat. Dreyfus m'avait demandé le manuscrit de mon poème pour qu'il y jetât les yeux. Il l'a annoncé comme très étrange ; il n'a pu en parler avec étendue, car il n'avait eu qu'à peine le temps de le feuilleter.

J'ai passé une heure chez Gaston hier ; Taine y était ; j'avais lu la moitié de ses épreuves ; il m'a demandé mon impression et je lui ai dit qu'il serait accusé d'être un déterministe (fataliste) inconséquent. En effet, il règne un ton de malveillance dans son exposé des excès populaires peu compatible avec l'aveu qu'il a fait des excès de puissance et des abus du régime féodal. Dans son premier volume, il a parfaitement analysé les causes des désordres futurs, ces causes étant toutes dans les fautes et les crimes des classes dominantes ; on s'étonne qu'il déverse la responsabilité sur les classes inférieures dont l'ignorance et la férocité ne sont, au fond, que l'œuvre du régime tombé. Je lui ai dit qu'il eût fallu choisir entre sa philosophie, qui est fataliste et par conséquent indifférente à la qualité morale des actions, et sa répugnance pour les procédés révolutionnaires. Il y a inconséquence de la part d'un déterministe à blâmer ce qu'il a expliqué par des conditions fatales. Il m'a répondu que, dans sa pensée, il concilie très bien le déterminisme avec la responsabilité. Mais je n'ai été nullement satisfait de la manière dont il prétend opérer cette conciliation que Spinoza lui-même n'a pas même tenté de chercher.

Je lui ai reproché aussi son hostilité contre les idées générales, comme si toute action particulière ne dérivait pas d'une

idée générale que l'agent se fait du bien et du mal. Une théorie du droit social était nécessaire au moment où toute notion de justice était oblitérée dans les esprits des classes supérieures, et Rousseau a bien véritablement retrouvé les titres de l'humanité. Il est vrai que la simplicité des formules est dangereuse dans l'application aux réalités de la vie sociale, mais les formules ne sont pas moins vraies, et celui qui les trouve n'est pas responsable de l'imprudence de ceux qui les appliquent à tort et à travers. Rousseau n'est pas plus responsable des excès révolutionnaires qu'Euclide ne l'est de la chute des édifices construits d'après ses théorèmes.

18 mars 1878.

Madame et excellente amie,

Je pense que vous recevrez, à peu près en même temps que ce billet, un paquet des bonnes feuilles de mon poème, car enfin il est chez le brocheur, et dans une huitaine de jours il paraîtra...

Toutes les petites pièces en vers de huit pieds ne sont pas aussi lyriques que je l'aurais voulu; il s'y trouve encore trop de raisonnemens en certains endroits. Ces défauts me blessent et m'empêchent de relire mon travail avec plaisir; ils me sautent aux yeux. Je ne sais vraiment que penser de l'ensemble; je suis devenu incapable de m'en faire une idée nette. Gaston me disait hier qu'il en attend beaucoup plus de succès que moi. Dieu l'entende! J'ai vu Taine chez lui; son livre a été enlevé tout de suite comme par enchantement, et il est content des appréciations qu'il en reçoit. On est tenu en respect par le grand nombre des faits groupés et qu'il est impossible de nier et d'interpréter autrement que lui; on convient aussi qu'il en a fait un choix impartial. La critique n'y trouve pas à mordre; aussi n'est-ce qu'aux tendances manifestes de l'écrivain qu'elle s'attaquera. J'ai tout relu; je garde l'impression que les choses se sont passées comme l'ancien régime les avait préparées, qu'il y a eu des brutes parce qu'il en avait fait, et que les violences de la Révolution ont moins atteint la vitalité et la santé de notre race que les oppressions lentes, sourdes et constantes que nos

aïeux avaient dû subir. C'est par millions qu'il faudrait compter les existences sacrifiées, supprimées ou étiolées que l'ancien régime a coûtées à la France...

Ce n'est certes pas l'intérêt des discussions métaphysiques qui me rend aussi mondain que vous me le dites : « Vous ne pouvez vous passer du monde ; vous savez que Léon et moi avons les mêmes idées là-dessus. » Non, je ne le sais pas, car si l'un de mes amis me disait que j'aime le monde, je reconnaîtrais à ce signe qu'il n'a jamais pénétré ni compris ma nature. Les obligations du monde sont le plus odieux embarras de ma vie ; Léon dit que je ne sais pas m'y prendre pour m'en défaire ; il peut avoir raison, bien qu'il ne m'ait jamais donné une solution applicable à un cas déterminé ; en général, c'est vite dit : « Refusez ! » Mais en particulier, les exceptions se multiplient et finissent, dans une vie comme la mienne, par composer une tyrannie intolérable. J'accepte qu'on me trouve maladroit, mais qu'on me prête la passion du monde, c'est inconciliable avec mes affirmations constantes ; je dis que je *préfère toujours* une soirée de travail ou de lecture à n'importe quelle autre. Quel intérêt ai-je à le dire si je ne le pense pas ? Le récit que je vous fais des caresses et des complimens que je reçois du monde vous donne à penser que je m'y délecte au point de ne pouvoir m'en passer ; j'ai donc tort de vous conter tout cela ; je me nuis dans votre estime, et pourtant je ne vous fais part de ma vie du soir que pour vous distraire, parce que vous aimez à être au courant de mes succès et aussi des faits et gestes des personnages intéressans. Pour moi, je constate avec satisfaction que je réussis et avec la plus vive inquiétude que, réussir, c'est perdre son temps et sa liberté. Peut-être pensez-vous aussi que j'écris par passion environ quatre lettres par jour sans jamais arriver à mettre ma correspondance au courant et que je ne peux pas me passer de lire les nombreux volumes qui me sont adressés avec des dédicaces. En effet, il me serait si facile d'être impoli et ingrat envers tout le monde. Mais c'est une habitude à prendre, et j'y procède encore lentement. Du reste, je perds mon encre à vous exprimer ce que je sens à cet égard. Vos préjugés sur mon caractère sont établis à jamais ; quand je vous dis que je n'aime pas le monde, vous préférez croire que je mens plutôt que d'entrer dans les difficultés de ma situation. Cela m'afflige ; toute personne qui ne comprend pas ce que j'aime et

qui se méprend à ce point sur mes goûts, ne saurait sympathiser entièrement avec moi ; cela fait des lacunes dans l'amitié, et j'en souffre...

Nanterre, 21 octobre 1879.

Madame et excellente amie,

... J'ai lu un peu ici ; je vais achever les leçons que Sainte-Beuve a faites en Belgique sur Chateaubriand, en deux volumes. Il s'y trouve autant de notes que de texte ; c'est rempli de documens curieux sur les écrivains du commencement de ce siècle. Que nous sommes loin de ce temps !

Combien la mélancolie hautaine, poseuse, et le style apprêté de Chateaubriand sont passés de mode ! Quand on pense à l'énorme popularité dont il a joui et au peu qui lui en reste, on reconnaît que la sincérité seule assure la durée des œuvres, parce que la sincérité est le gage de la vérité des sentimens, qui seule a son prix dans tous les temps. Cette lecture m'enseigne que l'imagination, si riche qu'elle soit, ne suffit pas à soutenir un ouvrage ; elle est trop factice, trop sujette à subir les excitations passagères d'une époque, pour agir sur les hommes des époques suivantes ; ce qui a paru autrefois sublime ou touchant ne nous semble plus que déclamatoire ou précieux ; l'imagination s'était substituée à l'honnête expression des sentimens vrais. Les œuvres qui ne sont point belles par autre chose que le style restent comme des monumens littéraires dont l'intérêt est surtout historique. On admire le style de Chateaubriand, mais il me semble que rien d'important pour l'intelligence n'est demeuré de tous ses écrits, rien non plus de cher au cœur.

Certainement, la littérature a produit des ouvrages merveilleux, mais je vous avoue que c'est par l'expression de la vérité qu'elle me semble le plus digne d'intérêt ; les ouvrages de la science sont, à mes yeux, bien supérieurs aux œuvres d'imagination ; je ne connais pas une œuvre littéraire qui approche, pour moi, des découvertes de Newton. Il y a un abîme, à mes yeux, entre la valeur d'une invention poétique et celle d'une invention scientifique. L'*Iliade* et l'*Odyssée* ne me paraissent

être que des jeux d'enfant, comparés à la découverte du carré de l'hypoténuse et de la rotation de la terre. Remarquez que Molière lui-même, si grand dans les lettres, n'a fait que nous révéler des traits de notre propre caractère, traits que, grâce à lui, nous *reconnaissons* en nous ou en autrui; nous les connaissions sans les avoir dégagés et remarqués; mais le savant de génie nous révèle ce que nous ne connaissions d'aucune manière; il nous *apprend* quelque chose au lieu de se borner à nous faire reconnaître ce que nous savions implicitement déjà. Oui, en vérité, les littérateurs qui ne sont que littérateurs me semblent des enfans auprès des savans. Il n'y a peut-être pas dans toute l'œuvre de Hugo une seule beauté aussi sublime que le calcul de Leverrier assignant sa place dans le ciel à une planète inconnue. Mais je sens que je suis peut-être injuste et inexact en prêtant à tout le monde l'amour de la vérité, qui, chez la plupart, est bien inférieur à l'amour de la beauté. C'est que je ne suis pas assez artiste. Puis, je vous dis tout ce qui me passe par l'esprit, et sans doute la réflexion m'en ferait beaucoup rabattre...

SULLY PRUDHOMME.

NOTES SUR LA VIE MAROCAINE

Les Marocains ont réussi pendant des siècles à s'isoler presque complètement du reste du monde : ils s'étaient bien réservé la possibilité d'aller chercher au dehors les produits ou les denrées qui leur étaient nécessaires; mais, n'usant pas de réciprocité à l'égard de l'étranger, ils lui avaient à peu près interdit l'accès de leur territoire. Tandis que l'influence de l'Europe se propageait dans les contrées les plus lointaines en Amérique et en Asie, elle était arrêtée aux portes mêmes du vieux continent par un peuple barbare, qui gardait avec son organisation familiale et sociale ses mœurs et ses préjugés.

Les événemens récens vont modifier cette situation : de gré ou de force, le Maroc va cesser de faire bande à part. A l'heure où nous allons entreprendre la transformation matérielle et morale de ce pays très neuf, il est intéressant de se demander si, dans l'œuvre civilisatrice qui commence, les Marocains seront nos adversaires irréductibles ou nos collaborateurs.

Nous allons inviter nos lecteurs à pénétrer avec nous sous la tente des nomades, dans les gourbis des villageois berbères, chez l'ouvrier pauvre et le petit bourgeois des villes, et enfin dans la somptueuse demeure du grand seigneur enrichi au service du maghzen. Nous interrogerons successivement des représentans de toutes les classes sociales à Figuig, chez les Angads et les Zaërs, dans le Rif et dans la Chaouia. Tous nous diront l'appréhension très vive qu'ils éprouvent à la pensée de l'évolu-

tion qu'il s'agit d'accomplir, des coutumes et des traditions très chères auxquelles ils seront amenés à renoncer s'ils veulent vivre de notre vie. C'est qu'un abîme infranchissable, mais en apparence seulement, sépare les Marocains d'aujourd'hui des peuples européens. Je rencontrais, il y a quelques mois, à Madrid un Rifain attaché à la mission marocaine. Fort intelligent, parlant facilement notre langue, il me dit avec la plus grande franchise ce qu'il pensait des projets de transformation de son pays. Voici ses paroles à peu près textuelles : « Actuellement nous sommes encore les maîtres chez nous. Notre pays pourrait peut-être ressembler à l'Europe, avoir des villes, des chemins de fer, des monumens, des usines ; — mais tout seuls nous ne sommes pas en état de réaliser un semblable programme. Si vous nous apportez votre concours, vous travaillerez pour votre agrément personnel, et non pour le nôtre. Vous ne tarderez pas à nous exproprier et bientôt vous deviendrez les maîtres de la montagne et de la vallée, tandis que nous les habitans, les premiers propriétaires du sol, nous serons comme des invités dans notre propre maison. Nous n'aurons alors d'autre ressource pour vivre que de devenir des ouvriers à vos gages. »

Mon interlocuteur avait bien exposé la nature du malentendu qui subsiste à l'heure actuelle entre les Marocains et nous : ses compatriotes, pensait-il, figés dans leurs habitudes économiques et leurs mœurs sont réfractaires à toute évolution, par conséquent, la transformation du Maroc s'accomplira sans eux et contre eux. Nous allons constater par notre enquête que cette opinion était trop pessimiste : le Marocain possède de sérieuses qualités, — l'intelligence et l'aptitude au travail. Mieux informé, il entrera spontanément dans la voie nouvelle et s'adaptera sans trop de difficulté à la vie européenne.

Au Maroc comme en Algérie, les nomades et les sédentaires vivent côte à côte, en médiocre intelligence parfois : ils ne sont pas de même race, ils pratiquent un genre de vie très différent, ils ont enfin sur la propriété des idées absolument opposées : tandis que le sédentaire est attaché au sol qui lui appartient, le nomade pasteur serait partisan de la propriété collective et voudrait faire des terrains de parcours et des pâturages une sorte de patrimoine commun.

Avant que la France n'eût pris pied dans le Nord de l'Afrique, les nomades organisateurs des caravanes et producteurs du bétail étaient les véritables maîtres du pays. C'est par leur intermédiaire que des relations commerciales très suivies avaient lieu entre le Soudan et les riches contrées de la côte barbaresque, ils étaient les pourvoyeurs des marchés d'esclaves.

Le commerce avec le Soudan diminua sensiblement d'importance le jour où, par le fait de notre présence dans les ports algériens, la marchandise humaine ne trouva plus de débouchés. Tandis que les nomades perdaient de ce fait une source importante de bénéfices, ils voyaient se restreindre chaque jour de plus en plus les terres en friches qui leur avaient servi jusque-là de pâturages, car au Maroc l'agriculture prit tout à coup une grande extension.

La transformation économique du pays, la division et le partage de la propriété qui en sont les conséquences amènent à l'heure actuelle les nomades à changer de conditions d'existence et à se fixer au sol, à y prendre racine en quelque sorte. Ceux d'entre eux qui, irréductiblement attachés à la tradition, ont voulu continuer la vie libre sous la tente, deviennent des parasites et, à ce titre, sont peu à peu rejetés par la communauté marocaine sédentaire qui est devenue plus puissante et plus riche.

Je vais, par les observations recueillies au cours de ma récente mission, prendre sur le fait l'évolution qui commence pour aboutir dans un avenir probablement encore lointain à la disparition du nomadisme.

*
* *

Sur le chemin qui mène de Beni-Ounif à Figuig, tout près de Zenaga, nous rencontrons un campement de nomades très pauvres, qui ont planté leurs six tentes sur un terrain rocailleux, dominé par un marabout blanc. Hadj Mohammed ben Amali, le chef de famille, a une quarantaine d'années : il a trois femmes et une négresse capturée au cours d'une razzia récente; ses deux fils ont chacun deux femmes. Je compte un total de dix-sept enfans de six mois à quinze ans. Deux serviteurs ou associés complètent cette colonie de trente nomades. Le groupe que nous avons sous les yeux fait partie d'une tribu

dont les familles se sont éparpillées autour de Beni-Ounif. Un chameau étique, trois mulets et trois ânes suffisent pour porter le matériel de campement, les ustensiles de cuisine et le mobilier très sommaire de la petite communauté.

Les cinq hommes et un fils de quinze ans possèdent chacun un fusil et un bon cheval. Un troupeau de quarante moutons et cinq vaches est visiblement insuffisant pour assurer la subsistance de ces trente individus. La principale industrie de ces nomades, qui n'ont pas de terres, qui ne se louent pas comme ouvriers, ne peut être que la maraude : ils vont la nuit voler du bétail ou récolter des légumes et des fruits dans les jardins des ksour.

Ce matin, les habitans de Zenaga ont invité nos hôtes à ne pas séjourner dans le pays. A Figuig, les propriétaires de jardins me disent qu'ils monteront la garde ce soir dans les tours en pisé qui, plantées dans les propriétés sur la lisière de la palmeraie, permettent d'en surveiller les abords. On ne redoute pas seulement Hadj Mohammed, mais les 50 rôdeurs nomades arrivés en même temps que lui et qui errent dans le pays.

Les femmes plantent les tentes, vont chercher de l'eau, du bois, et sont en outre chargées de la surveillance et de l'entretien du troupeau : ce sont elles qui travaillent la laine et fabriquent les burnous. Tout le ménage, l'entretien et le renouvellement des vêtemens, du campement, du mobilier constitué par quelques tapis, des ustensiles en bois et en terre, est de leur ressort. Dans les déplacemens, les femmes voyagent à pied, tandis que les hommes sont à cheval.

Ceux-ci ne font aucun travail : chaque soir ils se partagent en deux groupes : l'un qui reste aux tentes, surveillant et protégeant les femmes et le troupeau, l'autre qui part en maraude.

Cette famille représente bien le prolétariat du nomadisme, — ces gens-là ne possèdent ni un coin de terre, ni les moyens de transports, chameaux et mulets en nombre suffisant pour être organisateurs de caravanes. Ils ne produisent rien et n'achètent rien ou presque rien. Ce sont des parasites. Leur existence tend à devenir de plus en plus précaire et misérable : pourchassés par les habitans des villes et des villages, reçus la nuit à coups de fusil par les propriétaires qui font bonne garde, ils n'auront bientôt plus d'autre ressource pour vivre que le travail. Les aptitudes de la race lui permettent-elles une transformation

aussi radicale? Un exemple très curieux, qu'il nous sera permis de généraliser, va nous donner une réponse affirmative.

Nous rencontrons à Oudjda Ali-ben-Maïmoune, âgé de cinquante-cinq ans, qui est précisément un ancien nomade de la catégorie que je viens de décrire. Après une jeunesse orageuse, des meurtres nombreux, des razzias fructueuses, Ali-ben-Maïmoune s'est rangé. Fatma, que nous voyons à ses côtés, a fixé le volage qui avait eu successivement six épouses, dont deux sont mortes et les autres ont été répudiées. Fatma, bien conservée malgré ses quarante printemps, est une femme intelligente et une bonne maîtresse de maison. Le ménage a un fils marié, âgé de dix-neuf ans, Mohammed, vivant avec ses parens, une fille de dix-sept ans, mariée depuis deux ans à Taza, une fille de douze ans et une fille de sept ans.

Ali-ben-Maïmoune, se trouvant par suite d'héritage propriétaire de deux maisons, de quatre magasins, ainsi que de champs qu'il loue et d'un jardin potager, qu'il cultive, a un revenu régulier de 1 800 francs. Ce serait déjà l'aisance pour des gens qui dépensent très peu, mangent deux fois de la viande par semaine et ne boivent que de l'eau; mais Ali-ben-Maïmoune ajoute à ce revenu le produit d'un petit commerce auquel il se livre à ses momens perdus. Il va acheter à Géryville, Tiaret et Tlemcen des couvertures qu'il revend à Oudjda.

Notre Fra Diavolo converti, qui, avant trente-cinq ans, n'avait guère travaillé, car la maraude n'est pas un travail, s'est transformé tout à coup en petit rentier, vivant bourgeoisement, cultivant son jardin, et faisant un peu de commerce. Il n'a même plus de fusil.

Il me dit quelle satisfaction il éprouve aujourd'hui en dormant sans souci, quand le soir la porte de la rue est close, tandis qu'autrefois, sous la tente, il vivait dans une alerte perpétuelle, reposant peu et se nourrissant mal.

Cet homme, qui a pratiqué le vol à main armée, n'a pas pour cela la mentalité de nos apaches : il considérait le brigandage comme un sport très noble, personne ne lui ayant appris à discerner le bien du mal. Ce sont les circonstances et non une évolution morale qui l'ont amené à adopter un nouveau genre d'existence.

Depuis qu'il a quitté la tente, il a fait un séjour en Oranie,

où, très fidèle à ses contrats de travail, il a été partout, — lui, l'ancien brigand, — considéré comme un homme de confiance. On lui a, pendant un an, attribué les fonctions de gardien de caisse dans une banque d'Oran, et aujourd'hui, c'est chez lui que les voisins, partant en voyage, déposent leurs économies.

Le service des affaires indigènes, confirmant ces observations, me cite d'autres faits du même genre prouvant que le cas d'Ali-ben-Maïmoune n'a rien d'exceptionnel.

***

Nous allons passer à une catégorie de nomades vivant dans une condition plus relevée. Le 14 juillet dernier, je me trouvais à Rabat où El Gebeli, Marocain très connu dans la région, me transmit l'invitation à déjeuner des habitans d'un douar zaër installé à 25 kilomètres de la ville, sur la rive gauche de l'oued bou Regreg. El Gebeli m'affirma que, quoique vivant en état d'hostilité avec nous, les Zaërs respecteraient en ma personne le caractère sacré de l'hôte qui, par une fiction chevaleresque, est considéré comme un membre de la tribu, dès qu'il a passé le seuil d'une de ses tentes.

Nous franchissons, Gebeli et moi, la double enceinte de Rabat. La femme et le fils de mon guide nous accompagnent, ainsi qu'un serviteur. Je dois ici ouvrir une parenthèse et dire un mot de ce très intéressant ménage. Une jeune fille russe, poitrinaire au dernier degré, — au dire des médecins, — s'était retirée à Alger, pour y mourir, il y a huit ans. Elle rencontra un jeune Marocain européanisé par un long stage dans l'armée italienne : il lui plut et elle l'épousa, très persuadée qu'elle lui donnait à peine quelques mois de vie accordés par des médecins au diagnostic infaillible.

Les médecins s'étaient-ils trompés, ou bien le mariage marocain serait-il un remède nouveau et infaillible contre la tuberculose? C'est elle aujourd'hui qui nous accompagne à cheval et va faire une promenade de 50 kilomètres. En huit ans, elle a transformé en gentleman accompli le fils du gardien de la principale mosquée de Rabat. Pas un nuage n'a, en huit ans, troublé cette union entre deux conjoints pourtant bien dissemblables : une Slave polyglotte très instruite et très femme du monde, et un Marocain qui, fier de son origine arabe, se com-

porte néanmoins en homme civilisé et a adopté, dans son mariage, notre genre de vie, notre langage, et, — ce qui est mieux, — nos mœurs.

Au sortir de Rabat, nous nous engageons sur un plateau très dénudé. Çà et là quelques champs de maïs non encore cueilli sont surmontés par le mirador en branchages des gardiens de récoltes : dans le bled, il faut en effet protéger les moissons contre les passans qui, sans respect pour la propriété, laisseraient paître leurs troupeaux dans les champs cultivés et dédaigneraient l'herbe maigre du pâturage banal. Des buissons de lentisques, des palmiers nains, de nombreuses fleurs de toutes les variétés possibles, donnent au bled marocain un aspect très riant que je ne rencontrais pas, il y a quelques jours, dans les solitudes sahariennes autour de Figuig. Très loin devant nous, on aperçoit une forêt aux arbres clairsemés, — à droite à 10 kilomètres l'Atlantique. Nous croirions cheminer dans un désert, si de loin en loin on n'apercevait pas des groupes de tentes, des douars de la tribu des Arabs. Des pasteurs avec leurs troupeaux se tiennent à proximité. Mon compagnon me devançant au galop va parlementer avec les nomades qui sortent à notre approche de leur village en toile, et nous continuons notre route.

Le terrain devient ondulé, puis nettement accidenté. Nous cheminons maintenant sur le territoire des Zaërs : nous voici au bord d'un ravin profond débouchant dans la vallée sinueuse de l'oued bou Regreg, dont j'aperçois les eaux à un kilomètre à peine. Une douzaine de douars sont pittoresquement établis sur le plateau qui domine ce paysage un peu trop dépourvu d'arbres, mais néanmoins très riant. Huit ou dix Marocains tenant à la main le fusil, dont ils ne se séparent jamais, sont sortis de leurs tentes et nous observent. Gebeli, me devançant une dernière fois au galop, s'est fait connaître, et mes nouveaux amis viennent au-devant de moi, souriant et la main tendue.

Six tentes de forme aplatie et d'une couleur brun foncé, qui les rend presque invisibles à courte distance, sont disposées à une vingtaine de mètres les unes des autres. Quelques chevaux, des mulets et des ânes sont entravés et attachés à des piquets à côté d'elles. Trois Zaërs apportent un grand tapis roulé dans la plus large des six tentes, qui a 20 mètres de long sur 9 mètres de large. Elle est séparée en deux compartimens par une sorte

de velum au-dessus duquel j'entrevois des femmes préparant le couscouss, des brebis et un veau.

Nous nous asseyons les jambes croisées, — en tailleur, — dans la partie de la tente qui sert maintenant de salon pour devenir tout à l'heure la salle à manger. Un Zaër monté sur une mule est allé chercher au fond du ravin un grand mouton roux qu'on me présente, pour le mettre à mort aussitôt après et le dépouiller.

En attendant que le repas soit prêt, mon hôte prépare devant nous, sur un réchaud, ce bon thé à la menthe très sucré, que les Marocains boivent à toute heure de la journée. Il me présente ses deux fils : l'aîné El Mati est marié et rangé ; le plus jeune Salam, qui a dix-sept ans, court toutes les nuits et va voler du bétail ou des chevaux dans la tribu voisine. Zahra, une aïeule au dos courbé, passe et repasse devant la tente : « Tu serais mieux sous la terre maintenant que tu n'as plus la force de travailler, » lui dit peu galamment mon hôte. Zahra, comme toutes les vieilles Marocaines, a une expression aigrie et haineuse qui contraste avec la physionomie avenante des jeunes femmes qui se montrent autour de nous à visage découvert. Elles seraient jolies, si le hâle et le henné n'avaient par trop bruni leur peau, et si le rude labeur qui leur est imposé n'avait amaigri leurs visages et leurs corps souples et nerveux.

Nous sommes chez des propriétaires qui cultivent leurs champs et élèvent du bétail. Ils ne quittent presque jamais leur terre : je me demande pourquoi, dans ces conditions, ils ne préfèrent pas à la tente un gourbi ou une maison, qui les protégeraient mieux des ardeurs du soleil ou du froid. Il est vrai que la tente permet à ses habitans de rester très mobiles, de se dérober par la fuite après un mauvais coup, de dissimuler leur présence dans un pays où il faut éviter d'attirer l'attention de la tribu pillarde qui passe, ou des fonctionnaires du maghzen récoltant l'impôt.

Mes hôtes sont dans une situation aisée : l'année est bonne, le bétail et le grain vont donner une plus-value sensible, mais chez les nomades on ne fait pas d'économies, on dépense au jour le jour l'argent qui rentre. On se nourrira bien, on achètera des armes de luxe, on renouvellera la provision de cartouches, et si, l'an prochain, la récolte est mauvaise, on se résignera à faire maigre chère. Ces alternatives de prospérité et de

misère caractérisent bien la vie du nomade : il a une réserve de quelques douros enterrés dans sa tente pour les cas imprévus. Si, malgré tout, la misère persiste, quelques hommes prennent le parti d'aller travailler pendant une saison en Oranie, et ils reviennent au bout de quatre mois rapportant presque tout leur salaire.

Cette année, mes hôtes craignent d'être impliqués dans la responsabilité collective encourue par leur tribu à propos du guet-apens de la forêt de la Mamora. Le général Ditte et un escadron de chasseurs d'Afrique ont été traîtreusement attaqués entre Salé et Méhédiah par un parti zaër. Mes nouveaux amis m'assurent que les coupables sont des rôdeurs professionnels n'ayant ni feu ni lieu, mais qu'eux, cultivateurs et éleveurs de bétail, se garderaient bien d'attaquer les Français. Ils me demandent d'intervenir en leur faveur et de présenter au commandement leur soumission. Tout à l'heure, une vingtaine de représentans des douars voisins viendront à leur tour m'exprimer les mêmes sentimens et formuler la même demande. Je n'avais aucun titre pour intervenir, comme négociateur. Je me bornai à faire au général Moinier la commission dont je m'étais du reste très volontiers chargé.

Cependant le repas est prêt ; on apporte dans un plat en bois des beignets et du beurre très frais, des pains arabes tout chauds. Une peau de bouc pendue à la porte contient de l'eau puisée à la source voisine. Malgré mon respect pour la couleur locale, j'ai sorti d'une sacoche un couvert, une assiette, un verre, tandis que les Zaërs vont manger avec les doigts, et boire tous à la même tasse. Gebeli ne peut m'imiter parce qu'en se comportant en civilisé il perdrait tout son prestige, mais sa femme, qui tient à conserver ses prérogatives d'Européenne, a sorti son couvert.

Rien n'est plus exquis que le méchoui, le mouton rôti et croustillant qu'on nous apporte tout entier. Deux ou trois chiens, qui m'avaient accueilli par une mimique hargneuse à l'arrivée, se glissent derrière moi et s'apprivoisent tout à fait au moment où mon hôte remplit mon assiette. Il me serait impossible, malgré un appétit robuste, de manger l'énorme part qui m'est offerte, si je n'étais aidé par mes amis à quatre pattes, à qui je passe à la dérobée quelques morceaux qu'ils croquent discrètement. Le couscouss au mouton bouilli est apporté. C'est la fin

du repas. Mon hôte s'assied alors et mange après nous. Quand il a fini, c'est le tour de ses fils et des hôtes venus par un hasard facile à expliquer : ils savaient qu'une diffa avait lieu et ils sont arrivés à propos. Quand ils ont mangé, on passe les os à demi dépouillés aux femmes, puis... c'est le tour des chiens. Nous recommençons à prendre du thé : Kaddor, un réfugié d'une tribu lointaine, est venu, à la suite d'un assassinat commis par lui, demander protection à mes hôtes. C'est lui qui prépare le thé. Il raconte le drame à la suite duquel il a dû fuir la vengeance d'une famille. Chacun fait ensuite le récit peu édifiant de ses hauts faits. Mes hôtes sont évidemment des gens paisibles en principe, mais dans le bled, comme en Europe, l'occasion fait le larron. Je suis au milieu de gens qui, possédant des terres, de l'argent, du bétail, ont, — en dépit de leurs méfaits, — un peu plus de respect que les nomades de Figuig, pour le bien d'autrui.

Si par une police bien faite et en moralisant un peu ces Zaërs, qui ne sont pas inaccessibles aux bons sentimens, on essayait de les transformer en villageois paisibles, on arriverait sûrement à un résultat satisfaisant.

Il faudrait d'abord leur donner une autre notion du travail et de sa répartition, leur apprendre que l'homme n'est pas un guerrier toujours aux aguets pour attaquer ou se défendre, mais que son intelligence et ses bras sont un capital dédaigné à tort chez les nomades.

Les femmes, traitées comme de véritables bêtes de somme, sont soumises à un labeur écrasant et ne sont même pas épargnées quand les infirmités de leur sexe ou la maternité les affaiblissent : c'est pourquoi elles vieillissent de bonne heure et meurent relativement jeunes, tandis que les hommes conservent jusqu'à un âge parfois très avancé la souplesse, la vigueur et les prérogatives de la jeunesse.

Absorbées par une besogne matérielle au-dessus de leurs forces, les femmes n'ont ni le temps, ni l'instruction très sommaire nécessaires pour élever leurs enfans. Ceux-ci sont abandonnés à leurs instincts bons et mauvais, sans qu'aucun enseignement moral leur apprenne à discerner le bien du mal.

Le spectacle des grandes personnes dans un groupe de tentes, où nul ne peut avoir le moindre secret intime, est très démoralisant pour eux.

Ces constatations seraient peu encourageantes, si je n'avais eu l'occasion de relever un fait qui est tout à l'honneur de ces primitifs : quand, vivant au jour le jour, ils subissent par le fait d'une mauvaise saison les atteintes de la misère, ils la supportent avec stoïcisme. Si la misère persiste trop longtemps, ils ont recours au grand remède : le travail. Ils s'expatrient et vont chercher au loin le nécessaire et le superflu que le sol natal leur a refusés.

Parmi les milliers d'ouvriers marocains qui viennent travailler en Oranie, un bon tiers provient des régions sahariennes encore inexplorées. J'ai rencontré dans un jardin d'Oran des ouvriers provenant directement du Draa où ils menaient quelques semaines auparavant l'aventureuse existence du coupeur de route, du djicheur. Quand ces bandits viennent chez nous, ils se soumettent à nos lois, à nos usages, et observent scrupuleusement les clauses de leur contrat de travail. Leur adaptation à la vie européenne ne saurait donc présenter aucune difficulté sérieuse.

*
* *

Nous allons rendre visite maintenant à l'aristocratie nomade. Le caïd des Angads, Mohammed Bouterfass, m'a invité à venir passer quelques jours dans son douar. Je pars un matin d'Oudjda, et non loin du champ de bataille d'Isly, près d'un marabout, je suis accueilli au douar nézaouir par le grand seigneur arabe, qui vient lui-même me tenir l'étrier pendant que je descends de cheval. Des serviteurs apportent une tente qu'on dresse aussitôt et des tapis moelleux. Mon hôte m'accueille par ces phrases si jolies de la politesse arabe : « Ma visite comptera dans sa vie comme un jour de fête... Maintenant que je me suis assis à son foyer, je puis le considérer comme un frère... »

Bouterfass a très grand air : il me présente ses fils, qui tout enfans lors de l'arrivée des troupes françaises à Oudjda, ont chevauché pendant le combat à côté de leur père, recevant ainsi le baptême du feu. Les Angads sont en effet nos amis de la première heure.

Riches cultivateurs, éleveurs de bétail, propriétaires de maisons à Oudjda, ils vivent dans l'aisance. Depuis longtemps ils sont en relations avec la France, parce que, chaque année,

ils viennent au sud d'Aïn-Sefra à l'époque de la floraison saharienne, pour faire paître leurs troupeaux. Ce n'est pas sans regret qu'ils s'éloignent alors de leurs champs et de leurs silos. De temps en temps, des défections se produisent dans le camp nomade et des familles entières émigrent à Oudjda et Taourirt pour s'y fixer.

Bouterfass me parle avec mépris des riches caïds qui mènent la vie amollissante des villes. « Quand je dors, me dit-il, je n'ai au-dessus de la tête que les feloudj de ma tente et puis le ciel. » Il s'est entouré de tout le confort compatible avec la mobilité. On devine que ses fils et lui sont bien nourris et ignorent les fatigues et les veilles du nomade pauvre.

Les femmes du douar vêtues avec beaucoup de recherche ne sont pas brunies par le grand air et le soleil. Vouées à l'oisiveté ou aux devoirs de la maternité, elles sont l'ornement de ce joli campement nomade.

Toutes sont rentrées à mon approche, non sans m'avoir laissé un instant admirer leurs beaux yeux et leurs cheveux noirs.

Nous avons successivement interrogé toutes les catégories de nomades et partout nous avons constaté une évolution, une aspiration bien marquée vers la vie sédentaire.

La tente est en effet la plus inconfortable des demeures : elle expose ses habitans à toutes les intempéries des saisons, elle ne leur permet aucun bien-être matériel. Le nomade ne peut posséder ni mobilier, ni matériel de chauffage, d'éclairage, de cuisine, ni surtout ces mille riens qui chez nous représentent tant de chers souvenirs. Il faut qu'en un instant la famille errante puisse charger tout ce qu'elle possède sur quelques animaux de bât pour continuer sa route.

La tente est encore la demeure perpétuellement ouverte qui ne garde aucun secret intime. Aussi sera-t-elle tôt ou tard remplacée par la maison avec sa porte bien close et ses chambres commodes. La civilisation a endigué la vie errante et accumulé mille obstacles sur son parcours ; il n'y aura bientôt plus de place en ce monde pour le nomade.

*
* *

Dans les villages et dans les villes où nous allons pénétrer

maintenant, la sécurité inconnue dans le bled est garantie par la protection mutuelle que se donnent les habitans. L'activité et les forces de l'homme n'y sont pas absorbées par cette veille stérile à laquelle doit s'astreindre le nomade toujours aux aguets. Nous y trouverons donc des mœurs, une vie sociale, une répartition du travail plus conformes à nos idées.

A égale distance de Melilla et d'Alhucemas, à l'Ouest de la presqu'île des trois Fourches, apparaît sur la côte le village d'Asanen, ancien repaire de pirates, dont les 3 000 habitans sont à la fois pêcheurs et cultivateurs. Demandez quelle est, parmi les 350 familles qui composent le village, la plus patriarcale, celle où les préceptes du Coran sont le plus rigoureusement observés, et tout le monde vous dira sans hésitation : « Allez chez ben Tahar, c'est un sage, c'est un homme juste ! »

Ben Tahar est un vieillard très bien conservé de soixante-quinze ans ; il nous présente ses deux femmes, Yamina, âgée de cinquante-cinq ans, et Maïmouna, qui compte trente-cinq printemps. Il a sans doute été marié bien des fois, car son fils aîné âgé de quarante-cinq ans provient d'une union antérieure. Dans le cimetière, ce grand champ de pierres qu'on aperçoit à flanc de coteau derrière le village, d'autres épouses de ben Tahar dorment du dernier sommeil ; ne lui demandez ni leur nom, ni leur nombre, car vous embarrasseriez le mari insouciant et volage.

Maïmouna, l'épouse préférée, habite la chambre de ben Tahar, à qui elle a donné dix enfans, tandis que Yamina en a eu trois seulement. L'épouse de cinquante-cinq ans est reléguée à l'autre bout de la maison et sert de nourrice sèche aux enfans de sa rivale. Maïmouna, qui dès son entrée en ménage fit attribuer à la pauvre Yamina une position modeste et subordonnée, ne redoute plus cette rivale devenue épouse honoraire : ce qu'elle craint c'est de se voir supplantée un beau jour par une femme plus jeune, par quelque fillette de quatorze ans que le hasard aura mise sur le chemin de son vieux mari.

Voici l'âge des fils de ben Tahar : quarante-cinq ans, dix-huit ans, douze ans, neuf ans, six ans, quatre ans et deux ans. On ne parle pas des cinq filles qui ne comptent pas. Le fils aîné de ben Tahar, Mohammed, habite la maison avec sa femme et un bébé. Huit vieilles femmes pauvres, servant de domestiques, font partie de la famille, ainsi qu'un berger et deux ouvriers.

La maison a extérieurement la forme d'un grand rectangle de 45 mètres sur 30. Huit chambres de mêmes dimensions disposées sur les quatre côtés du rectangle entourent une cour intérieure. Toutes ces chambres reçoivent le jour par une porte donnant sur la cour. La maison n'a aucune fenêtre sur l'extérieur.

Ben Tahar occupe avec Maïmouna la première chambre à gauche en entrant ; le ménage de Mohammed vit dans la pièce voisine, Yamina avec les enfans occupe la troisième chambre, les vieilles domestiques les quatrième et cinquième chambres, les grands fils et les domestiques la sixième. Les septième et huitième chambres sont réservées aux hôtes de passage.

Le bétail est le soir abrité dans la cour.

Comme mobilier, nous trouvons des tapis, des nattes et des coussins, pas de draps de lit, pas de linge de corps. Des malles, remplaçant nos commodes et nos armoires, contiennent les bijoux, les souvenirs de famille. L'argent est enterré dans une cachette que connaissent seuls le maître de maison et son fils aîné.

Les femmes ne sont pas voilées ; elles jouissent d'une certaine liberté apparente, vont au marché, mais on leur interdit toute visite dans la ville espagnole où les hommes sont souvent appelés pour leurs affaires. Toute leur existence se passe donc dans le paysage désolé, sans ombrages, que nous trouvons autour d'Asanen, et elles ne savent du monde que ce qu'on peut en apprendre en allant de loin en loin au marché de Sok-el-Had. La famille ben Tahar tire ses revenus du jardinage, de la culture, de l'élevage du bétail, des ruches, de la pêche et du métier de maquignon auquel s'adonne de temps en temps le chef de famille.

Ben Tahar possède un champ de dix hectares qui, cultivé par des procédés sommaires, donne un revenu annuel de 1 500 à 2 200 francs. Le troupeau se composait le jour de ma visite de 40 moutons, 25 chèvres, 3 vaches, 2 veaux et produisait 300 à 400 francs de bénéfice annuel. Il faut ajouter pour mémoire quelques poulets étiques, le jardin et la pêche. J'évalue les dépenses de cette famille de 25 personnes à 2 200 francs par an, les recettes varient entre 3 000 et 4 000 francs. Ces Rifains sont donc très à leur aise, étant donné leur extrême sobriété et la simplicité de leurs goûts. Ils pourraient

en travaillant davantage accumuler des économies, constituer de petites fortunes, mais à quoi bon ? Ils ne sauraient que faire de leur argent.

On ne trouve, dans notre village de 3 000 habitans, ni un magasin, ni même cette boutique si achalandée qu'on rencontre dans le moindre hameau français et où un épicier vend toutes les catégories possibles de marchandises, quincaillerie, papeterie, mercerie, sans se spécialiser dans les denrées alimentaires. Dans le village maure, tout le monde est à la fois acheteur et vendeur des produits du jardin, de la basse-cour et du champ. On évite les petites transactions entre voisins et c'est à jour fixe, au marché du dimanche qui se tient à une quinzaine de kilomètres d'Asanen, que les familles font leurs emplettes.

Le jour de marché est un jour de congé, une dérogation à la monotonie de la semaine. On y rencontre des amis, des parens, on y conclut des mariages, on y ourdit parfois des complots contre l'envahisseur européen. Pour les femmes qui ne voyagent jamais et passent leur existence dans un village perdu, le marché est la fenêtre entr'ouverte sur le monde. Allons à notre tour au Sok-el-had, et nous y surprendrons bien des secrets de la vie marocaine.

Nous quittons Melilla un dimanche matin, à l'heure où, dans la brumeuse Armorique, les paysans en costume national et les Bretonnes au bonnet gentiment enrubanné, suivent en devisant le chemin ombragé qui de leur demeure mène à l'église ; à l'heure où, dans la toute proche Andalousie, de jolies femmes, coquettement coiffées de la mantille, vont à la messe en échangeant avec leurs compagnons, maris ou novios, ces propos galans toujours les mêmes, douce chanson qu'on murmure partout du pôle à l'équateur. Il est neuf heures du matin, nous descendons le dernier contrefort occidental du Gourougou qui, coiffé d'un nuage léger, comme un voile, domine avec la majesté du Puy de Dôme un paysage désolé. La vallée du Rio de Oro est à nos pieds. La rivière au lit desséché qui vient aboutir à Melilla a sur ses deux rives une quantité d'affluens sans eau comme elle. Le terrain est raviné et mouvementé ; sur le sol pierreux, quelques buissons de cactus reposent un peu la vue en donnant de loin l'illusion de la verdure et de la fraîcheur. Un soleil éclatant fouille tous les recoins du paysage, mettant en relief le long ruban des pistes qui descendent des

coteaux, s'enchevêtrent dans la vallée pour aboutir toutes à un plateau dénudé surplombant la rivière. C'est dans ce grand champ dénudé de 15 à 20 hectares de superficie que la foule venue de 20 kilomètres à la ronde s'est donné rendez-vous. Nous dépassons des Maures montés sur des mules. Des femmes au rein cambré par l'habitude de porter des fardeaux les suivent à pied en poussant des ânes pesamment chargés.

Les vendeurs, hommes et femmes, sont déjà assis par terre à côté des denrées qu'ils vont offrir. Il n'y a ni allée, ni abri sur le champ de foire. Tous les emplacemens sont également bons ; les marchands et marchandes se sont installés au hasard au premier endroit venu, laissant à peine entre eux et leurs voisins la place nécessaire pour circuler. Des conversations animées s'engagent entre les divers groupes : on perçoit un murmure, un brouhaha produit par les causeries à demi-voix, par le bêlement des chèvres et des moutons. Personne ne crie ou ne parle haut. Un peu à l'écart sur la pente se trouve la boucherie ou de nombreuses bêtes écartelées sont suspendues à des cordes tendues sur des perches.

Des troupeaux de bœufs, de moutons sont parqués à l'écart sous la garde de petits Marocains portant sur la tête à demi tondue une crête de cheveux crépus.

Dans une baraque en planches, on débite du thé à la menthe. Tout à côté, un juif au fez noir et au cafetan classique est assis derrière un étalage de bijoux et de broches en clinquant. Plus loin le médecin maure accroupi sous une petite tente, cumulant ses fonctions médicales avec le métier de coiffeur, rase ou saigne suivant leur désir ses cliens. La consultation coûte un sou ; la saignée, remède fréquemment appliqué, « quatre sous. »

Voici le temple de Thémis, une baraque en bois où siège le caïd.

Les villages tributaires du marché de Sok-el-Had ont une population de 20 000 habitans, 2 500 familles sont représentées sur le marché le jour de notre visite et ont acheté pour 30 ou 40 francs chacune. Le mouvement de fonds du marché représente donc une somme de 70 000 francs environ.

On ne procède pas par échange ; l'acheteur paye comptant et parfois revend lui-même un article au vendeur. On trouve sur le marché de la viande, des fruits, des légumes, du poisson

en abondance, du bétail, quelques burnous, des tapis et tous les articles d'épicerie.

L'inspection de ce marché, ainsi que celle du Sok-el-Arba, marché du mercredi, du Sok-el-Jemis, marché du jeudi, font ressortir l'abondance de numéraire l'aisance des habitans. Quand d'autre part on les observe, on constate qu'ils limitent leur travail de manière à équilibrer à peu près leurs recettes et leurs dépenses. Ils pourraient produire davantage, mais que feraient-ils de l'argent disponible ? Ils ignorent les placemens, et savent que les trésors enterrés attirent les brigands. La propriété n'étant pas protégée, personne n'a le sens de l'épargne.

On ne trouve pas de pauvres à Asanen, mais on n'y rencontre pas non plus de riches. Or les ressources locales permettraient la constitution assez rapide de fortunes parfois considérables et ces capitaux indigènes faciliteraient la transformation de la région. De même dans les villes : Tetouan, Tanger, Salé, Rabat, on y rencontre deux catégories d'ouvriers. D'abord des immigrés, venus pour travailler pendant deux ou trois ans et amasser le petit capital nécessaire pour s'établir dans leur pays d'origine. Ils adoptent les professions faciles, qui ne nécessitent aucun apprentissage compliqué ; tels sont les porteurs d'eau, presque tous originaires du Draa, les portefaix venus du Sous ou des environs de Marrakesch, les gardiens de magasin qui sont souvent des Bérabers du Tafilelt. Les boutiques n'étant pas attenantes en général à la maison d'habitation du commerçant, celui-ci paye un gardien qui chaque soir couche en travers de la porte et reprend sa liberté le matin. L'Espagne a une institution analogue, les veilleurs de nuit, les sérénos. L'ouvrier professionnel est charron, menuisier, corroyeur, batelier; il est presque toujours marié. Dans ces petits ménages il n'y a qu'une femme, elle sert de ménagère, garde la maison, entretient les vêtemens, prépare les repas. Sa condition ressemble beaucoup à celle des femmes de nos ouvriers.

Les commerçans marocains obéissent aux mêmes règles professionnelles que les commerçans européens. Ils sont assistés par leur femme qui souvent, — j'ai vu le cas à Rabat, — sait prendre une décision importante en l'absence de son mari. Ce rôle joué par la femme est difficilement compatible avec la polygamie ; aussi les petits négocians sont-ils généralement

monogames. Mais si le commerce réussit, l'argent surabondant amène avec lui la démoralisation, la dissociation de la famille. Le négociant enrichi s'entoure de femmes et récompense l'activité dépensée à son service par la compagne des mauvais jours en lui donnant dix, vingt, et jusqu'à cinquante rivales.

*
* *

Rendons maintenant visite aux membres de l'aristocratie marocaine enrichis par les fonctions publiques souvent héréditaires dans les familles.

On admet généralement que le caïd de Tetouan gagne 150 000 francs par an, celui de Rabat 120 000 comme celui de Mekinès, celui de Salé 100 000. Or les caïds ne sont guère que les maires des grandes villes. Les cadis chargés de la justice gagnent un peu moins. Les directeurs des services publics réalisent tous d'énormes bénéfices. Dans ces conditions, toutes les fonctions, même les plus modestes, étant infiniment plus rémunératrices que dans les pays civilisés sont extrêmement recherchées. Ce renseignement préalable était nécessaire pour faire comprendre qu'on rencontre un peu partout des Marocains millionnaires.

Deux questions viennent à l'esprit quand on fait cette constatation : les services rendus par le pacha, le caïd, le cadi, sont-ils en rapport avec leur remunération? Non évidemment, car le plus grand désordre règne dans l'administration et dans les services publics.

Pouvons-nous laisser subsister des pratiques incorrectes à notre sens, quoique admises comme légitimes par les administrés marocains eux-mêmes, pratiques grâce auxquelles les fonctionnaires réalisent en peu d'années de scandaleuses fortunes? Non encore : une semblable tolérance serait absolument contraire à nos principes.

Dans ces conditions l'aristocratie marocaine verra évidemment avec regret la révolution administrative qui sera la conséquence forcée de notre tutelle, tandis que les gens du peuple et de la petite bourgeoisie se rallieront à nous sans arrière-pensée, parce que nous apportons plus d'ordre et de sécurité.

Nous aurions grand tort néanmoins de dédaigner l'appui que peuvent nous donner les familles aristocratiques, toujours

influentes : les riches Marocains aiment le pouvoir et les honneurs ; bien dirigés, ils seront encore à l'avenir d'utiles fonctionnaires, si on obtient, en passant l'éponge sur le passé, qu'ils renoncent désormais aux bénéfices quelque peu scandaleux qui étaient jadis leur apanage.

Enfin, ils sont détenteurs de capitaux importans, et, à ce titre, ont un rôle à jouer dans la transformation économique du pays. Ce sont eux qui doivent guider leurs compatriotes dans leur évolution. Sont-ils prêts à jouer un semblable rôle? Telle est la dernière question à laquelle nous allons essayer de répondre, en pénétrant avec toute la discrétion possible dans leur intimité. Entrons d'abord chez le pacha de C... ; c'est un homme de trente ans, au physique avenant et sympathique. Il est intelligent et parle un peu notre langue apprise au cours d'un voyage à Paris, Berlin, Pétersbourg. Connaît-il pour cela l'Europe et sa civilisation? Hélas ! non. Télémaque voyageant pour s'instruire avait à ses côtés le sage Mentor. Le ministre des Affaires étrangères a bien donné un guide à notre pacha pour l'initier à notre vie raffinée, mais ce guide semble avoir été beaucoup plus préoccupé d'amuser son élève que de l'instruire. Le grand seigneur marocain ne connaît pas nos musées, ne sait rien de notre vie artistique. On ne lui a pas montré nos productions industrielles, il n'a pas la moindre notion de nos œuvres sociales : en revanche, il connaît les cabarets de Montmartre beaucoup mieux que n'importe lequel de ceux qui me lisent.

Ce qui l'a frappé, ce sont les grandes réceptions, la pompe officielle, et encore de ce côté je constate chez notre voyageur des erreurs de jugement que personne n'a rectifiées. Pressé de questions, il a fini par me dévoiler toute sa pensée sur la société française qu'il croit être très corrompue. La vue d'une femme en toilette de soirée l'offusque et le ravit ; — il serait tenté, s'il n'était notre hôte, de la saisir et de l'emporter au fond des bois... Un fait — scandaleux — dont il a été le témoin, l'a éclairé sur notre mentalité. Invité un jour à un bal du ministère de la Guerre, le jeune pacha se promenait dans les salons quand il avisa une serre vivement éclairée : un peu au delà de la porte un massif de plantes vertes forme paravent. Il veut entrer, mais l'officier qui l'accompagne lui prend le bras et l'emmène ailleurs. Il a aussitôt un soupçon. « Que me cache-t-on ? »

pense-t-il. Il revient à la serre : une fois encore on l'en écarte sous je ne sais quel mauvais prétexte. Cette fois il a compris.

J'ai beau raisonner le pacha; le sourire sceptique avec lequel il accueille mes explications prouve qu'il garde sa conviction inébranlable : des scènes de débauche se passent dans les soirées du ministère, et, par une pudeur facile à comprendre, on a voulu les lui cacher.

Passons chez un ancien ministre, que je ne nommerai pas en raison des détails que je donnerai à son sujet. Appelons-le Ahmed. C'est un homme de quarante ans à la physionomie ouverte, au regard vif et intelligent. Chargé jadis de négocier en Europe un emprunt de 60 millions, il en prit, dit-on, 20 à titre de commission, et, même au Maroc, ce chiffre parut exagéré.

Pour le moment, il est rentré dans la vie privée.

Ahmed passe pour un homme très vertueux parce que chaque année il se joint au pèlerinage de la Mecque. Arrivé en Asie Mineure, il interrompt son pieux voyage pour se rendre à Constantinople et surtout à Brousse d'où il ramène de jolies Circassiennes achetées très cher. Il s'est ainsi constitué une ravissante collection de jolies femmes, qu'il m'a été donné d'admirer. Invité à déjeuner chez lui, j'étais reçu par mon hôte sur le seuil de sa porte. Trois coups de marteau très espacés annonçaient au personnel féminin qu'il fallait disparaître. On laisse aux femmes le temps matériel nécessaire pour s'éclipser, et nous entrons : toutes sont restées en rangs serrés dans la cour entourée de colonnades et, après s'être laissé voir, se sauvent en prenant des airs mutins.

Ahmed, lui aussi, connaît Paris. Il y est venu avec douze de ses femmes et une suite nombreuse d'esclaves et de cuisiniers. Il avait loué un hôtel rue des Mathurins et personne ne se douta de la présence de ce harem bien authentique au milieu de Paris. Ahmed comprend bien qu'en France, et à Paris surtout, il est en présence d'une activité servie par une organisation matérielle extraordinaire. Mais il n'essaie pas d'en pénétrer les secrets. Vêtu en Roumi, portant avec aisance l'habit, il visite nos théâtres et les cabarets de Montmartre, puis repart sans avoir appris davantage.

Moulay-Ali, chériff d'Ouazzan, n'a pas l'extérieur austère qu'on s'attendrait à trouver chez un saint de l'Islam, un descendant

authentique de Mahomet. Cette origine illustre lui donne une influence considérable. D'autre part, sa mère est Anglaise et lui a transmis beaucoup de ses idées, son sens pratique surtout. Demi-Européen, Moulay-Ali n'a pas adopté nos mœurs, bien que le confort britannique soit installé dans son *home :* le chériff reste un partisan très fervent de la polygamie.

Je présenterai encore le caïd de Médiouna, qui passa deux jours suspendu par les mains et par les pieds au plafond d'une prison. Ce fut un ordre du général d'Amade qui le rendit à la liberté et peut-être à la vie. Depuis lors, Filali s'est très aisément consolé de cette mésaventure : pendant qu'il me reçoit, j'entends et je vois passer, portés par des nourrices noires, une vingtaine d'enfans de deux mois à deux ans. Il a soixante ans : il a cent femmes. Quand il avait vingt ans et vivait de la modeste rente que lui donnait son père, il n'en n'avait qu'une.

Faut-il citer encore deux Marocains de soixante-cinq ans, qui, amis d'enfance et ayant chacun une fille de quatorze ans, n'imaginent rien de mieux que de se donner l'un à l'autre leurs enfans en mariage, de sorte que chaque fillette devient la belle-mère de son père ?

J'ai cru devoir donner ces quelques détails sur les personnages qui, par leur naissance et leur fortune, sont désignés pour guider le peuple marocain vers de nouvelles destinées. Il faut convenir qu'ils ne sont vraiment pas préparés à remplir cette mission d'éducateurs. Ils connaissent notre civilisation, mais ils n'en ont pris ni les principes moraux, ni les progrès matériels. L'argent est un levier puissant : ils s'en servent pour acquérir et entretenir des harems !

La polygamie, voilà donc l'obstacle le plus sérieux à l'évolution du peuple marocain : elle a pour corollaire obligé l'esclavage. Bien des légendes ont cours chez nous sur la vie des ménages polygames. Beaucoup de gens pensent que la femme musulmane accepte la polygamie sans révolte, et que l'esclave généralement bien traitée est souvent satisfaite de sa condition.

Certes, quand toute dignité est avilie chez les malheureuses auxquelles on prend sans les consulter leur âme et leur corps, elles acceptent avec résignation l'inévitable et murmurent le mot du fataliste : « Mektoub, » — *C'était écrit.* Mais si dorée que soit leur cage, elles ont parfois au fond du cœur la vocation naturelle de la vie de famille et une aspiration vers la liberté.

N'est-il pas immoral que des vieillards riches possèdent cent femmes ou même davantage? Ces femmes, privées en fait du mariage et vouées à la claustration du harem, sont pour la plupart des filles du peuple. Voilà pourquoi, dans le monde qui travaille, tant de jeunes gens ne peuvent pas trouver de compagnes et vivent dans le célibat avec toutes ses funestes conséquences.

Pour faire l'éducation économique des Marocains, il faudrait leur apprendre à dépenser autrement qu'ils ne le font l'argent gagné, leur donner le goût des arts, du confort moderne, de notre vie intellectuelle. Mais une semblable éducation est-elle possible dans une société polygame? Notre vie sociale avec ses réceptions familiales et mondaines ne peut exister dans un pays où la séparation des sexes est rigoureusement pratiquée, où les prescriptions religieuses interdisent la musique et la peinture, où l'architecture elle-même est bannie par la jalousie des maris qui veulent des maisons sans fenêtres. On ne trouve au Maroc aucun luxe dans la toilette, dans l'ameublement, parce que les accessoires élégans, qui font l'agrément de notre vie, n'ont pas leur raison d'être sans relations sociales.

Chez nous, la femme inspire souvent les poètes par sa beauté, sa grâce; au Maroc, il n'y a pas de poésie, parce qu'en perdant la liberté, la femme a été privée de son principal attrait.

*
* *

Nous avons successivement passé en revue toutes les classes de la société et constaté les réelles qualités de ce peuple marocain, actif, intelligent, apte à tous les travaux. Il produit peu parce qu'il est sobre et que ses goûts sont modestes à l'excès, peut-être aussi parce qu'il ignore l'économie et ne sait que faire de l'argent. En lui apportant la sécurité, nous lui donnerons le sens de l'épargne; par une éducation facile à entreprendre nous lui inculquerons la notion et le goût du confort européen; mais pour parachever cette éducation économique, on devra au préalable l'amener à rendre à la femme la place qu'elle doit occuper au foyer domestique et dans le monde.

Collaboratrice et associée de l'homme, la femme est dans son rôle en dépensant pour le bien de tous les revenus communs

de la famille ; or cette tâche implique l'initiative et par suite la liberté.

L'évolution dans les idées, qui amènera l'émancipation de la femme musulmane, n'est pas, contrairement à ce qu'on croit, en opposition avec les préceptes du Coran. La polygamie est en effet simplement une coutume, inscrite peut-être en marge du Coran et codifiée par lui, mais elle n'a aucun caractère obligatoire; le mariage pour les Musulmans est un contrat purement civil. On conçoit très bien dans ces conditions que la transformation économique des Marocains les amène peu à peu à adopter spontanément notre genre d'existence et, par une conséquence très logique, nos mœurs, sans pour cela renoncer à leur foi religieuse.

Nous devons compléter nos observations en comparant les Marocains sous le double rapport des aptitudes physiques et intellectuelles à notre peuple qui assume la tâche délicate de les civiliser.

Un jour, entre Nador et Selouan, je rencontrai une équipe de terrassiers marocains conduits par un officier du génie espagnol. Au cours de notre conversation, il constata la réelle supériorité des travailleurs indigènes sur les Italiens, ou même les Espagnols.

Un instant plus tard, sur la ligne de chemin de fer de l'Afra, un ingénieur français me faisait une remarque identique : « Je préfère le manœuvre et l'ouvrier marocain à n'importe quel ouvrier européen parce qu'il est plus robuste, aussi adroit, plus docile et moins exigeant comme salaire. » Mon interlocuteur ajouta qu'il avait formé des indigènes à s'acquitter de tâches délicates : il a des aiguilleurs, des chefs d'équipe et même des mécaniciens marocains. Mais leur utilisation s'arrête là. Si nous prenons une comparaison dans la hiérarchie militaire, je dirai que, pour constituer l'armée des travailleurs au Maroc, on trouve en abondance la main-d'œuvre, les soldats, les chefs d'équipe représentés par les sous-officiers, mais qu'on n'y rencontre pas le personnel directeur, les officiers. Il y a là-bas une aristocratie qui ne peut jouer un semblable rôle parce que l'instruction générale lui fait défaut. Nous trouvons le travail individuel bien organisé ; l'ouvrier marocain se sert de nos outils. Mais nous ne rencontrons pas la machine avec le travail collectif coordonné par des ingénieurs indigènes pourvus d'un

bagage technique suffisant. Les Marocains ignorent l'outillage industriel perfectionné.

Cette constatation permet de tracer notre programme : nous nous garderons d'imiter les Espagnols qui, important à Melilla de la main-d'œuvre, ont eu la prétention de faire, du Rif déjà très peuplé, une colonie de peuplement. Les ouvriers espagnols ne pourront lutter contre leurs concurrens rifains qui se contentent d'un salaire quotidien de 1 fr. 25. Nous donnerons aux Marocains l'élément dirigeant qui leur fait défaut, les ingénieurs, les contremaîtres, les chefs de culture.

Dans une société bien organisée, il faut que toute profession utile à la communauté puisse recruter facilement son personnel : on a besoin de cantonniers pour casser des cailloux sur la route et d'ingénieurs pour tracer le réseau routier. L'instruction donnée à chacun doit être dosée suivant ses aptitudes et sa profession : or en France, avec les idées qui ont cours, nous finirons par avoir bientôt plus d'ingénieurs que de cantonniers.

Puisque nous sommes appelés à présider à la transformation du peuple marocain, n'allons pas, dans notre intérêt d'abord et dans le sien ensuite, détruire chez lui l'équilibre social en distribuant à tort et à travers l'instruction supérieure ; ne prodiguons pas les brevets dont les titulaires, restant sans emploi s'ils sont nombreux, deviennent des mécontens et des déclassés.

A l'heure où nous commençons une page blanche dans le livre tout neuf des destinées marocaines, inspirons-nous des leçons de notre propre histoire et de celle de l'Europe pendant ces dernières années.

COMMANDANT G. REYNAUD.

QUELQUES ÉPISODES

DE LA

JEUNESSE D'UNE MIRABEAU

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS

II[1]

IV. — L'ENLÈVEMENT DE SOPHIE DE MONNIER

On trouvera relatées ici pour la première fois les circonstances de l'événement le plus fameux de la vie passionnelle de Mirabeau.

En même temps qu'elle éloignait son frère à deux cents lieues de Pontarlier, Mme de Cabris tâchait d'endormir les soupçons de Sophie de Monnier, à qui sa politique de tergiversations et de saccades semblait louche, à la fin : « Mais, mon ami, écrivait Sophie à son Gabriel, le 1er août, Louise est donc fausse ? Que de contrariétés dans sa conduite !... Eh bien ! qu'elle n'y vienne pas, dans notre retraite... » Louise avait commencé par refuser de s'associer à leur exode en Angleterre, continué par y mettre des conditions impraticables, et fini par s'en rapporter à la décision de Pylade. Il avait fallu ainsi des semaines et des mois pour l'amener par degrés à ce demi-consentement. Chaque fois qu'elle avait gagné quelque chose sur Louise, Sophie l'avait

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

aussitôt reperdu avec Briançon. Maintenant, celui-ci disait qu'il en passerait par où Louise voudrait ; et Louise, en conséquence, feignait de ne plus s'opposer à rien. Elle mandait à Sophie le 29 juillet : « Mon ami vous marque que c'est à moi à décider de votre sort; ah ! Sophie, n'est-ce pas vous dire que vous pouvez être assurée du bonheur ? Ma réponse va être que je consens à tout, hélas ! Je conserverai mon ami, que me manquera-t-il ? Nous serons tous heureux, comptez-y... » La crédule Sophie laissa là-dessus tomber tous ses doutes : « Elle a accepté la proposition de Pylade avec empressement, annonça-t-elle à Mirabeau le 6 août. Je t'envoie sa lettre à ce sujet, elle fera plaisir à Briançon, parce qu'elle est remplie d'amour pour lui et qu'il paraît qu'elle n'a pas hésité un moment. »

Jamais Louise n'avait été, au contraire, plus près de regagner ses pénates. La raison de son mari venait de sombrer, dans le chagrin de s'être prêté à une transaction ruineuse qui terminait sa déplorable affaire des affiches. N'allait-on pas interdire M. de Cabris ? et si on l'interdisait, à qui seraient confiées sa curatelle et la tutelle de sa fille unique, la petite Pauline ? Louise entendait revendiquer pour elle cette double administration, qui lui eût garanti à la fois l'indépendance et la fortune. Si on ne l'interdisait pas, Louise pouvait craindre qu'elle absente, la douairière de Cabris et ses filles ne fissent signer au malheureux fol à leur avantage un testament qui exclurait sa femme de ses libéralités et qui même exhéréderait Pauline de toutes les substitutions de biens auxquelles cette enfant était nommée. Crainte fondée ; M. de Cabris signa, en effet, un tel testament le 6 août. Mais Louise n'en sut rien. Sa belle-mère, par de douces protestations, fut assez heureuse pour la rassurer sur toutes les conséquences possibles de l'accès de folie de Jean-Paul. L'avenir n'en restait pas moins inquiétant. Tout en ne voyant plus de motifs à son retour immédiat en Provence, Louise devait se tenir alerte et regarder plus que jamais comme une sotte billevesée tout dessein d'expatriation à la suite de son frère et de Sophie. Elle n'avait point, elle, de persécuteurs à fuir. Ce qu'elle eût déserté en fuyant quand même, c'étaient des ressources régulières et sûres, son indépendance entière et la perspective toute proche d'une grosse fortune à gérer au nom de son mari et de sa fille, — et pour gagner quoi ? un rivage inconnu, peut-être inhospitalier, où son frère, traqué partout, l'assujetti-

rait et la condamnerait à vivre d'expédiens! Non, non, si elle ne pouvait empêcher deux insensés de courir pareille aventure, au moins n'en partagerait-elle pas les risques. Mais elle était assez tranquille sur cet article : Mirabeau, bien prêché et bien averti, n'était pas si fol que de retourner de lui-même à l'abîme dont elle l'avait écarté. Il n'y avait plus de danger pour lui que dans les recherches des limiers du marquis de Mirabeau, les sieurs Muron et de Bruguières, mis sur sa trace par l'indiscrétion du pauvre Saint-Jean. Or, Briançon veillait sur place; il saurait bien les dérouter.

Il les dérouta vraiment, malgré leur déguisement en négocians voyageurs. Mirabeau eut le temps de changer de retraite. Il passa de la maison de ville de ses hôtes dans leur bastide voisine de Lorgues. Muron et de Bruguières crurent qu'il avait gagné Gênes pour de là se rendre en Angleterre sur quelque vaisseau marchand. Ils hésitaient à courir après lui, lorsqu'un affidé de Sophie et de Mirabeau, qui fuyait une lettre de cachet, s'en vint juste à point traverser leur piste. On leur fit de cet aventurier un signalement qui correspondait si bien à celui de leur gibier qu'ils prirent le change et se lancèrent à sa poursuite. Ils apprirent bientôt que l'homme s'était embarqué à Villefranche à destination de l'Angleterre : cela concordait de mieux en mieux; mais il leur était défendu de continuer leur chasse sur les mers, et ils rebroussèrent chemin pour regagner Lyon, avouant leur échec et n'espérant plus grand'chose que d'une étroite surveillance des entours de Mme de Cabris. Un arrêt de trois jours qu'ils firent à Aix pour se reposer permit à Briançon de les devancer et de préparer Louise à leur réapparition. La sécurité de Mirabeau était complète, pour quelque temps au moins. Toutefois en le laissant seul à Lorgues, Briançon avait eu la précaution de lui demander sa parole de ne pas bouger et de ne rien entreprendre qu'au su et avec l'assentiment de sa sœur. Mirabeau lui donna cette parole en toute bonne foi, peut-on croire. Sa correspondance avec Sophie prouve que celle-ci ne s'attendait pas à le revoir avant le milieu de septembre au plus tôt, et non pas à Pontarlier, qu'elle était sur le point de quitter avec son mari, mais à Nans-sous-Sainte-Anne, bourg dont le marquis de Monnier était seigneur, et où il avait décidé de prendre ses vacances comme d'habitude.

Un projet antérieur de rassemblement à Lyon, aux environs

du 25 août, avait dû être abandonné en raison de l'interception de la lettre qui en exposait les voies et moyens. Le marquis de Mirabeau avait cette lettre dans les mains. Il en avait transmis le contenu à ses limiers dans des instructions qu'ils trouvèrent à Lyon en y revenant. Il leur recommandait expressément de ne point faire la faute de perdre de vue Mme de Cabris, après avoir commis celle de laisser son fils prendre le large. Muron et de Bruguières obéirent avec d'autant plus de docilité que le retour de M. de Briançon à Lyon, précédant le leur, faisait présager celui de leur proie manquée, si même Mirabeau n'était pas déjà dans le voisinage, après avoir débarqué à Toulon ou à Marseille.

Les policiers eurent d'abord l'honnêteté de se souvenir que le valet Saint-Jean languissait toujours dans la forteresse de Pierre-Scise et qu'ils avaient en poche des ordres pour sa liberté, avec deux ou trois louis pour l'indemniser de sa détention arbitraire. L'ayant mis dehors, ils s'en firent accompagner pour perquisitionner chez maître Pylade. Louise s'y rencontra. Tout en opérant, ils menacèrent si fort et si ferme que, quoique peu faciles à intimider, ces amans leur donnèrent soudain le spectacle du plus vif accès de tendresse et d'émoi, aussitôt consigné mot pour mot dans un rapport destiné à la collection déjà riche de l'Ami des Hommes. Prendre des informations contre sa fille rentrait dans la mission de ses agens; il n'y attachait pas moins de prix qu'à la capture de son fils : « Il ne nous convient pas, expliquait-il au bailli de Mirabeau (22 août) de laisser couver une nouvelle Saint-Vincens, aussi vilaine folle et tout autrement scélérate; celle-ci est l'âme de toute cette ligue de brigands; la mère même sera démantelée quand elle ne l'aura plus; et par cent raisons que tu as devinées de plus loin que moi, je ne tiendrai la clef du désordre et du scandale domestique que quand je tiendrai celle-ci. »

Il parut à Muron et à de Bruguières que l'intimidation leur réussirait. Revenant bientôt à la charge, ils représentèrent à Mme de Cabris, avec le ton et l'autorité de leur emploi, qu'en ne leur découvrant pas la cachette de son frère, elle devenait la cause des malheurs qu'il se préparait et qu'elle en encourrait la peine : « L'enlèvement de Mme de Monnier, disaient-ils, s'exécuterait malgré les soins qu'elle avait pris de l'empêcher, au lieu que si Mirabeau était arrêté, il n'aurait à réparer que le tort léger de son évasion. » Louise fit mine d'être ébranlée, et

Briançon, d'être « converti crainte des conséquences. » Il donna aux policiers l'adresse des lieux qui renfermaient Mirabeau à Lorgues. Ils y volèrent. Mais Louise les avait joués par cette feinte trahison. Le secret qu'elle leur avait livré n'avait plus aucune importance; une lettre de Mirabeau venait de l'aviser qu'il délogeait et rejoignait Sophie par Turin, les Alpes et la Suisse, malgré sa parole donnée à Pylade de ne rien tenter sans le consentement exprès de sa sœur.

Quelles raisons Mirabeau invoquait-il pour justifier son coup de tête? Ce ne pouvait être l'espèce d'approbation anticipée que Louise avait donnée à Sophie par sa lettre du 29 juillet; il n'en avait pas connaissance; Sophie ne lui en fit part que le 6 août; et le 9, il décidait son départ, il l'exécutait dans la nuit du 13. Or, il fallait près de dix jours au courrier pour aller de Pontarlier à Lorgues. Il y a tout lieu de supposer que ces raisons étaient identiques à celles que Mirabeau fournit constamment par la suite, identiques à celles qu'il développa en particulier dans un mémoire à son père rédigé au donjon de Vincennes en 1777, et qui ont trouvé créance partout, grâce à leur vraisemblance, à leur pathétique, à leur romanesque, et aussi, grâce aux difficultés de leur vérification. C'est en dire assez pour avoir envie de les relire; mais il y a un motif bien plus fort de les reproduire: et c'est leur fausseté. Mirabeau disait à son père, pour se justifier d'avoir enlevé Sophie (1):

> Mme de Monnier persécutée par une cabale... se vit sans refuge et sans espoir. Elle sut qu'une lettre de cachet était demandée. La terreur s'empara d'elle, et l'amour s'en aida: elle invoqua la liberté ou la mort. Oui, j'en atteste cette infortunée, qui serait bien plus capable de s'immoler pour moi que de se justifier à mes dépens, elle réclama mon assistance et mes sermens... Devais-je les trahir? Non, je ne le devais pas. Après l'avoir conduite sur les bords de l'abîme, je ne devais pas l'y précipiter... Déshonorée par la folie de sa famille, perdue par la faiblesse de l'homme dont elle portait le nom, elle eût encore été la victime de ma légèreté, et n'eût connu de moi que mes désirs ou ma perfidie!... Ah! l'idée seule m'en fait horreur. Je courus, je volai, je traversai les Alpes, etc.

Voyons cela. — Qui ne voudrait lire cette lettre désespérée de Sophie, entendre son appel suprême, « la liberté ou la mort, » pour donner avec plus de cœur son applaudissement, son indulgence tout au moins, à ce mouvement impulsif de

(1) Cf. *Lettres originales de Mirabeau*, écrites du donjon de Vincennes, recueillies par P. Manuel (Paris, 1792), t. I, p. 397.

Mirabeau *courant*, *volant*, arracher sa maîtresse au péril qui la terrifiait? Malheureusement, une telle lettre n'exista jamais, bien que Sophie eût souvent offert à son Gabriel de la lui écrire *après coup*, pour l'aider à se laver de l'accusation capitale de rapt d'une femme mariée. Les lettres écrites par Sophie dans cette période critique sont toutes en original dans nos mains. Il n'y en a point qui témoignent d'inquiétudes et d'impatiences assez vives pour ressembler à de la détresse. Toutes expriment naturellement un désir extrême et une détermination invincible de se réunir à Mirabeau coûte que coûte; et par exemple, l'une d'elles, en date du 1er août, s'achève sur ces mots: « Oh oui! mon enfant, il faut que cela finisse ou je n'y tiens plus, ta santé et la mienne n'y résisteraient pas; je te le répète: Gabriel ou la mort! » Mais le surplus de cette lettre même, et les lettres antérieures, et les suivantes, démontrent que Sophie jouissait alors de plus de tranquillité et d'assurance qu'elle n'en avait connu depuis longtemps, en dépit de quelques alertes, telles que la saisie récente par son mari d'un ballot de hardes adressé à Louise et d'une lettre à son Gabriel où, dit un prêtre qui la lut, on découvrait « beaucoup d'intrigues criminelles. » En avisant Mirabeau, ce 1er août, de cette saisie malencontreuse, Sophie ne laissait voir aucune alarme; mais elle observait simplement: « La peine que cela me donne pourra bien m'empêcher de faire partir l'autre paquet. Le marquis [M. de Monnier] a dit au curé L*** qu'il retirait la parole qu'il avait donnée d'écrire pour la lettre de cachet, parce que mon aversion pour le couvent était telle que je l'avais assuré que je m'y poignarderais, que j'étais capable de le faire et qu'il ne le voulait pas. » Elle se moquait des faiblesses et de la crédulité de ce vieillard dans sa lettre du lendemain: « Je te dirai, enfant chéri, que j'ai repris au marquis l'adresse de mon paquet, qu'il conservait apparemment parce qu'elle était de mon écriture. Que de bonté à lui! Sa fille [Mme de Valdahon] lui a si bien fait prendre l'habitude d'être attrapé qu'il le sera toute sa vie, sans même avoir affaire à des gens très fins... » Et le 6 août, elle rapportait une autre conversation du marquis de Monnier avec un prêtre, au cours de laquelle il avait réitéré l'assurance, qu'il lui avait donnée à elle-même, « que pour une lettre de cachet, jamais il ne la demanderait. » Sur quoi, Sophie ajoutait: « Il est certain qu'il est bien fourbe s'il médite quelque chose. »

C'est seulement à la date du 20 août, pour la première fois, que cette correspondance de Sophie révèle quelque attente, quelque certitude de l'approche imminente de Mirabeau. Sophie venait de recevoir le billet du 9 par lequel il l'avertissait de son départ de Lorgues. Elle en était bouleversée, mais de douleur, non de joie. Car ce billet n'avait pas l'accent d'un amant emporté vers sa maîtresse par la terreur de la retrouver morte ou captive; mais c'était un furibond parti à contre-cœur et reprochant, menaçant, invectivant à tort et à travers, qui l'avait écrit. Et Sophie, stupéfaite, de lui répondre, en reprenant un à un tous ses griefs :

Tu n'es pas cause de mon chagrin... Mais je n'ai pas dit non plus que tu en fusses cause. Je n'ai pas dit au marquis que je ne t'aimerais plus, que j'éteindrais ma passion; non, mon ami, je n'ai pas pu le lui dire; mon cœur s'est serré, je disais tout bas : Sophie adore Gabriel; peu s'en est fallu que je ne le dise aussi tout haut... Je ne sais pas ce que tu entends par les *jours d'affaires*, et te prie de me l'expliquer; comme je ne peux point entendre aisément de toi des choses dures, tu voudras bien parler plus clairement. Je croyais que Gabriel estimait assez son épouse pour n'avoir pas de soupçon offensant. Hélas! que ne me laissais-tu mourir avec la certitude de ton amour et de ton estime, cette mort eût été douce auprès de ce que je souffre; mais il en est temps encore : rends-moi ton cœur... Mais je ne l'ai pas perdu; mon ami m'aime, il m'aimera toujours. Cependant, comment interpréter ces phrases : *Je proteste à Sophie que si elle va chez la D***, elle ne me reverra plus de sa vie... M. de Monnier a sans doute des moyens de faire la paix sur lesquels il compte... Je ne puis passer à Aix, tous ces détails sont mes affaires* (n'est-ce que les tiennes !). *Si Sophie va chez les S***, elle peut se dispenser de tous ces embarras* (embarras, mon ami !) *et pleurer sur son amant...* O Gabriel, comment as-tu le courage de m'écrire tout cela, toi qui un moment avant parles de ma sensibilité ?...

Ainsi, alors même que, pour obéir à une nécessité inéluctable, il quittait sa retraite de Lorgues, Mirabeau hésitait encore à se réunir à Sophie et il ne lui en annonçait pas formellement la résolution; il la lui laissait seulement conjecturer... Mais sa situation nouvelle ne lui ouvrait pas d'autre issue, on va le voir; il devait fatalement s'y diriger. Quels étaient donc ses vrais mobiles ?

Ils nous sont découverts par deux ou trois lignes, fort insignifiantes en apparence, des lettres de Sophie en date des 1er et 2 août, dont nous avons cité déjà des fragmens. Sophie elle-même, en les traçant, ne se doutait point qu'elles décideraient de son sort. Les voici. Elle écrivait le 1er août :

Je reçois, mon tendre amant, ta lettre du 2 juillet. Tu m'y parles d'une grande que tu viens de mettre à la poste avec une feuille blanche. Je ne l'ai pas reçue, mais j'ai cru comprendre par la suite de ta lettre que tu l'aurais adressée à la Ch. B***. En ce cas, je ne l'aurai que fort tard ou demain, et je ne pourrai t'y répondre que par la poste de lundi.

Elle reprenait le lendemain :

Mon bon amour, je suis dans la plus vive inquiétude au sujet de la lettre que tu m'annonces qui contenait la feuille blanche. J'ai passé à la poste ; j'ai parlé à la Ch. B***, elle n'a rien reçu... J'espère encore jusqu'à samedi, mais s'il n'y a rien, nous aurons tout à craindre qu'elle ne soit perdue. Aussi, quelle mauvaise idée tu as eue d'employer une autre adresse pour celle-là pendant que la nôtre est si sûre !

Le samedi ni les jours suivans ne devaient rien apporter à Sophie. Cette « grande lettre avec une feuille blanche » était arrivée à son adresse, mais elle avait été livrée à la famille de Ruffey ; et elle n'était autre, nous l'avons reconnue, que la longue fable des rapports incestueux de Mirabeau avec Mme de Cabris ! Mirabeau ne s'exagéra pas le danger de cette interception en le jugeant funeste pour lui s'il demeurait à Lorgues plus longtemps. Il ne pouvait deviner en quelles mains cette maudite lettre était tombée : avait-elle été saisie au départ, ou à l'arrivée ? remise par *la Ch. B**** soit au marquis de Monnier, soit aux parens de Sophie qui ne manqueraient pas de la communiquer, comme les précédentes, à l'Ami des Hommes, — ou bien arrêtée par l'indiscrétion du directeur de la poste de Grasse, ami de Briançon, et envoyée à celui-ci ? Hypothèses également plausibles ; et dans le doute, Mirabeau devait se comporter comme si les unes et les autres, quoique s'excluant, s'étaient réalisées à la fois. De toute façon, il avait livré à des ennemis impitoyables le secret de sa retraite, le plan de ses projets criminels et l'aveu du pire des forfaits, puisqu'il offensait aussi atrocement la nature que l'honneur. Il n'y avait plus d'alternative pour lui que sa capture à bref délai, suivie d'une détention perpétuelle, ou la fuite... Mais fuir où ? On le rejoindrait en France partout, tôt ou tard. A Lyon, il lui faudrait peut-être se couper la gorge avec Pylade, vengeur de sa sœur outragée. A Paris, où son père, les ministres et la police étaient d'accord pour l'ensevelir vivant, personne ne voudrait plus donner asile à un misérable convaincu par ses propres écrits de rapt, de vols et d'inceste. Son salut était dans les pays étran-

gers ; mais comment s'y soutiendrait-il au début, sans ressources, sans amitiés et sous un nom d'emprunt qui le rendrait suspect?... Contraint de perdre ensemble et tout à coup patrie et famille, épouse et fils, ambitions et fortune, renoncerait-il en outre à une maîtresse riche et disposée à tout pour le consoler? Sophie n'était tout à l'heure qu'un pis aller ; elle devenait à présent son secours, son refuge, sa compensation unique. Il se débattit un instant contre ce destin, et céda.

Muron et de Bruguières en arrivant à Lorgues trouvèrent ainsi le gîte vidé ; mais ils ne furent pas peu surpris de voir que Briançon les y avait précédés. Il importait à celui-ci de ne pas laisser saisir, à défaut de Mirabeau, les lettres compromettantes que Sophie non prévenue allait continuer d'adresser à Lorgues. Pour leur prouver sa bonne foi, Briançon fit voir aux limiers bredouilles, comme si Mirabeau la lui avait laissée sur sa table en partant et qu'il vînt seulement de la découvrir, la lettre où le fugitif annonçait sa marche vers Pontarlier et en détaillait l'itinéraire. Muron et de Bruguières reprirent aussitôt espoir d'après ces révélations. Cependant, un reste ou un renouveau de méfiance professionnelle, joint au calcul qu'en se rendant en poste à Pontarlier par la voie de France, ils gagneraient de vitesse Mirabeau qui avait à faire par les Alpes un tiers de chemin de plus, détermina ces habiles gens à repasser par Lyon. Ici, M[me] de Cabris leur confirma les indications de Pylade, non sans réprouver hautement le parti qu'avait pris son frère. En faisant la plus grande diligence, Muron et de Bruguières parvinrent à Pontarlier le 28 août. Mais dès le samedi 24, un peu avant minuit, Sophie avait rejoint aux Verrières-Suisse son Gabriel qui y était arrivé de la veille.

Mirabeau s'était fait suivre de Lorgues aux Verrières par un homme déterminé, ancien serviteur de Briançon, qui lui avait servi d'escorte et de guide. Son coup fait, il le renvoya en Provence par Lyon avec une lettre pour M[me] de Cabris. Il y réclamait à sa sœur l'argent et les hardes de Sophie, ainsi que les papiers à lui appartenant, dont elle était dépositaire ; et il feignait d'espérer encore qu'elle viendrait avec Briançon les lui rapporter, pour partager ensuite les hasards de sa carrière en Hollande, où il n'attendait plus que cette restitution pour se rendre. Louise lui répondit simplement qu'elle déplorait sa folie qui lui fermait pour jamais les portes de France, et qu'elle

l'exhortait à tenir une conduite plus prudente hors de sa patrie que dedans, car son père le poursuivrait et saurait le saisir partout. Elle lui renvoya aussi ce qu'il réclamait, hormis les papiers. C'étaient principalement des lettres qu'il avait échangées avec Sophie depuis le début de leurs tribulations, et que ne voulant ni détruire ni exposer sur lui aux risques d'une arrestation, il avait confiées à Louise en quittant Lyon. Louise s'y trouvait trop compromise pour s'en défaire juste à l'heure où le souci de sa propre sûreté lui commandait de nier hautement qu'elle eût pris aucune part au rapt de Sophie. Mirabeau, on l'entend, cria à l'infidélité. Assuré par la réponse de sa sœur qu'elle ne savait rien de l'affreuse imputation dont il l'avait noircie, il n'hésita pas à lui reprocher en particulier un important mécompte d'environ 170 louis ; puis il leva le camp, le 15 septembre au soir, sans attendre des explications qui ne devaient, au reste, jamais lui être fournies, attendu que la lettre par laquelle il les exigeait s'en était allée, elle aussi, grossir le dossier de l'Ami des Hommes, à présent formidable. Et cet heureux père, — car il se réjouissait de tout ce qui pouvait accabler ses enfans rebelles, — se disposait d'ores et déjà à en faire un usage conforme à ce qu'il appelait ses « idées finales. »

Ces idées-là tendaient de plus en plus droit à la réclusion de Louise par lettre de cachet. La capture de Mirabeau passait au second plan. Provisoirement, le marquis de Mirabeau n'avait plus rien à redouter, calculait-il, d'un homme que le bruit de son crime obligeait, où qu'il fût, à faire le mort ; au contraire, Louise demeurait libre de l'attaquer de face ou par derrière, tant que la puissance maritale la protégeait. Il s'agissait donc de faire interdire M. de Cabris pour démence et de confier sa curatelle à toute autre qu'à sa femme. Alors celle-ci retomberait, comme mineure, sous la puissance paternelle, et l'Ami des Hommes se flattait qu'elle ne lui échapperait plus. En attendant que cette procédure fût entamée, un bon moyen de paralyser Louise était de la faire inculper de complicité, avec Briançon, dans les méfaits de son frère : rapt d'une femme mariée et vols d'argent et d'effets au préjudice du mari trompé. Une sœur de Sophie, la chanoinesse de Ruffey, en prit l'initiative. Elle s'en vint à Lyon supplier le lieutenant criminel d'ouvrir une information d'office contre Mme de Cabris.

Mais, comme dit le fabuliste, « tel cuide engeigner autrui qui souvent s'engeigne lui-même. » L'Ami des Hommes avait espéré que cette offensive donnerait au moins assez de fil à retordre à sa fille pour le débarrasser d'elle pendant quelque temps. L'effet immédiat fut tout contraire. Pour échapper aux interrogatoires et rompre des coups dangereux, Louise abandonna le couvent de la Déserte et vint se réfugier dans celui de sa mère, à Paris. Elle aurait pu, semble-t-il, pour plus de sécurité, rejoindre son mari au château de Cabris. Mais on n'y désirait pas son retour, et elle y aurait trouvé divers désagrémens, tels qu'un arrêt, prononcé sur ces entrefaites, le 2 octobre, qui la condamnait à des réparations très humiliantes envers le baron de Villeneuve-Mouans. Son frère, ainsi que M. de Briançon et la tante de celui-ci, Mme de la Tour-Roumoules, sous les yeux de laquelle s'était produite l'agression de Mirabeau, n'étaient pas condamnés moins sévèrement par cette sentence rendue « nonobstant opposition et appellation quelconques. »

V. — L'IMPOSTURE DÉSAVOUÉE

La marquise de Mirabeau vivait à l'abbaye royale de Saint-Antoine, dans une demi-réclusion non dépourvue de commodités. Elle y voyait beaucoup de monde ; elle en sortait même quelquefois pour aller visiter ses juges, en compagnie de son chevalier servant, un certain marquis de Lanséguë, ancien conseiller au parlement de Toulouse et petit-fils de Campistron. Lanséguë mangeait d'ordinaire avec elle, à sa grille. Briançon, que la marquise appelait « mon gendre, » y eut désormais aussi son couvert. Cela faisait comme un petit conseil de famille siégeant en permanence. Mais l'accord était loin d'y régner. Les assiduités affichées de Lanséguë déplaisaient à Louise. Elle reprochait de plus à cet ancien magistrat de pousser sa mère à des violences inutilement tapageuses et de ne lui donner pour avocats et conseils que des hommes jeunes, inexpérimentés, désireux pardessus tout de faire un éclat sur leurs noms obscurs. Une transaction entre ses parens, conclue sans bruit, hors du Palais, n'eût-elle pas été plus avantageuse en tous sens ? C'était l'évidence même. D'ailleurs, Louise entendait amener toute seule un tel accommodement, en tenant la balance égale entre les

parties. Elle leur croyait de grands torts réciproques. Elle aimait sa mère sans l'estimer, et elle estimait son père sans l'aimer. En réglant sa conduite sur ces sentimens, elle eût entrepris sans délai de soustraire la marquise à la direction de Lanséguë si, au moment de l'essayer, elle n'avait eu à défendre sa propre dignité.

L'Ami des Hommes, pour mater au plus vite cette fille qui prétendaït lui faire la loi, avait préparé les ministres, — presque tous ses amis, — à décerner contre elle une lettre de cachet, en leur montrant sous le manteau, suivant un procédé qui lui réussissait depuis dix ans contre sa femme, un dossier accablant dont la lettre incestueuse de Mirabeau était à présent la pièce capitale. Son étonnante confidence était venue aux oreilles de la marquise, sans doute par l'indiscrétion d'un ministre à elle tout dévoué, M. de Sartine. Louise convainquit aisément sa mère de son innocence ; mais ce n'était pas l'essentiel. L'essentiel était d'anéantir l'effet de ce papier odieux, et d'abord de le découvrir, de s'assurer de son authenticité, de se rendre compte s'il signifiait vraiment ce qu'on lui faisait dire. On ne savait rien au juste de sa provenance, sinon que les inspecteurs de police Muron et de Bruguières l'avaient reçu de la famille de Sophie de Monnier en passant à Dijon, au retour de leur expédition manquée, et l'avaient rapporté à l'Ami des Hommes pour unique trophée. Louise se mit à la recherche de Bruguières et le retrouva. Il lui fit une description et une analyse si détaillées de ce document que c'était à peu près comme si elle le voyait. Elle ne put plus douter de sa gravité ; et Briançon écrivit sur-le-champ à Mirabeau pour lui en demander raison.

Mirabeau fut bien aise d'être loin, au reçu de la diatribe de Pylade. Mais, en la relisant avec attention, il observa que Briançon commençait par déclarer qu'il avait en mains la lettre incriminée, et finissait par dire qu'il comptait seulement la voir avant peu : donc, il ne l'avait vue ni lue, elle n'était pas sortie du portefeuille de l'Ami des Hommes, et comme elle déshonorait également sa famille et celle de Sophie, il était invraisemblable qu'on la produisît jamais publiquement, ni qu'on la soumît aux confrontations d'écriture indispensables pour en faire une pièce probante en justice. Il n'y avait qu'à en nier l'existence et à l'arguer de faux par moyen subsidiaire. En consé-

quence, Mirabeau n'opposa aux sommations de Pylade que de vagues et doucereuses dénégations, en affectant d'être bien tranquille et de ne pas comprendre de quoi on lui parlait. Mais la marquise de Mirabeau reprit la querelle à son compte. Elle jetait feu et flamme contre ce fils dénaturé. Elle le somma à son tour de s'expliquer sans ambages. Or, depuis qu'en enlevant Sophie, il s'était barré toute perspective de fortune du côté de son père et de sa femme, Mirabeau avait dû recourir au crédit de sa mère et la flagorner en toute occasion, de manière à capter sa confiance en attendant son héritage. Quand elle ordonnait de ce ton, il fallait au moins avoir l'air de lui obéir. Mais Mirabeau pouvait-il faire autre chose que lui répéter ses dénégations à Pylade ? Il les lui paraphrasa dans une lettre du 4 novembre 1776, datée d'Amsterdam, dont voici l'important pour nous :

Je viens, ma très chère mère, de recevoir votre lettre du 24 octobre... Quel crime ai-je donc commis depuis quinze jours qui change votre style au point de vous empêcher de m'appeler votre fils et de faire sortir de votre plume ces mots : *Je ne saurais ni vous estimer ni vous aimer... Je punirai le coupable quand il suivra sa tête* (1)... Je le connais, mon crime. M. de Briançon est arrivé à Paris. J'ai répondu à son étrange lettre, je le devais à la profonde amitié que j'ai pour lui. Tout autre qui n'eût pas eu sur moi les mêmes droits n'eût pas dû s'attendre que je pusse entrer en discussion d'imputations évidemment fausses, calomnieuses, énoncées du ton le plus insultant. Daignez la lire, cette lettre; elle renferme la justification d'après laquelle vous ne ferez que *suspendre l'opinion que vous avez de mon âme*. J'ai répondu au sujet des lettres prétendûment écrites à Mme de Monnier que *je défiais qu'on les montrât* (cela est court, et sans autre réplique que celle de me convaincre de mensonge par les lettres originales), qu'on devrait me faire l'honneur de ne pas me croire assez imbécile pour être la dupe des *copies de lettres* remises au ministre. Quand ce fait serait vrai, je défie pour la millième fois une âme vivante de montrer écrites de ma main des choses que je n'écrivis jamais. Toutes les déclamations relatives à cet objet ne m'affecteraient donc pas le moins du monde, parce que je ne puis croire qu'on s'irrite si fort sans preuves de choses si peu vraisemblables, si je ne voyais qu'on vous a persuadé tout ce qu'on a voulu, qu'on a surpris votre religion au point de vous engager à m'imposer des conditions inacceptables, pour dire sans doute après : « Il ne veut faire qu'à sa tête; abandonnez-le, il le mérite. » Pour finir ce qui concerne ma sœur, j'ajouterai ici que j'offre de faire des sommations légales à Mme de Ruffey d'avoir à se rétracter et faire réparation, ou fournir mes prétendues lettres originales. J'aurais déjà fait cette démarche si je n'avais cru devoir vous la soumettre. Voilà ce que je puis dire à cet égard...

(1) C'est-à-dire, on le comprend, *quand il en irait de sa tête.*

Dans la suite de ce plaidoyer, Mirabeau repoussait avec véhémence les « ordres » que sa mère lui avait réitérés de renvoyer Sophie chez « son respectable mari » dont elle avait méconnu « les vertus et la modération. » Il se défendait aussi d'avoir jamais engagé sa maîtresse à empoisonner M. de Monnier. Ce n'est pas notre sujet d'éclaircir cette dernière imputation. Mais il est à propos d'en tenir compte. A ce moment même, le marquis de Mirabeau tirait parti d'une imputation toute semblable, à ceci près que c'était M. de Cabris que Mirabeau aurait conseillé à sa sœur d'empoisonner, après l'avoir fait tester convenablement ! Le portefeuille de l'Ami des Hommes renfermait une lettre (1) suivant laquelle Jean-Paul avait autrefois surpris dans le secrétaire de Louise ce conseil assassin écrit par son frère, et qu'elle était venue à bout « de lui faire jeter au feu à force de caresses et par mille belles protestations. » Mais l'esprit de Jean-Paul en demeurait frappé. Même loin de sa femme, dès que la peur du poison le reprenait, il n'osait plus manger que des œufs et des fruits. On pouvait donc jouer de cette peur à coup sûr, l'occasion le vérifia tout de suite.

Jean-Paul avait quitté Grasse en compagnie de son frère de lait et il avait pris la route de Paris pour se réunir à sa belle-mère et à sa femme. Ce départ, auquel sa famille ne put le faire renoncer, contraria surtout le marquis de Mirabeau qui vivait assez tranquillement dans « son panier de verdure » du Bignon. Louise était vulnérable loin de son mari ; elle allait devenir intangible à ses côtés. « Tu vois, manda-t-il au bailli, le 28 octobre, tu vois quel surcroît de renfort. Si ce voyage a lieu, compte qu'ils le feront tester et disposer de bonne manière, et puis il ira se reposer tout à fait. » Mais Jean-Paul n'avança pas loin. A Aix, on lui remit des lettres anonymes au vu desquelles il tourna bride, terrorisé. Ces lettres lui exposaient un dessein arrêté de l'empoisonner à Paris, après quoi Briançon épouserait sa femme. L'avertissement du marquis de Mirabeau au bailli avait opéré sur-le-champ.

Les dénégations de Mirabeau sur le fait principal de l'inceste avaient calmé, satisfait sa mère. La marquise ne demandait qu'à être convaincue et à retourner au plus vite à ses propres affaires qui étaient dans la crise. (Elle sollicitait alors

(1) Nous n'en possédons que l'extrait sans signature et en copie fait pour le bailli de Mirabeau par le marquis.

du parlement de Paris la confirmation d'une sentence de séparation de corps que le Châtelet avait prononcée à son avantage, mais par défaut, dans les premiers jours de cette année 1776, et dont le marquis défaillant interjetait appel.) Mais Louise et Briançon exigeaient du calomniateur un démenti plus catégorique, et la marquise dut consentir à le lui demander, mais doucement, car elle avait besoin de lui. Elle était même disposée à lui rendre son affection, son estime et ses libéralités, pourvu qu'en retour ce bon fils voulût bien écrire pour elle des mémoires meurtriers contre l'Ami des Hommes. L'idée d'une pareille collaboration révoltait Louise. Elle se déclara résolue à l'empêcher par tous les moyens, et elle en avait d'infaillibles. Elle n'ignorait pas que les libelles de son frère contre son père devaient être introduits en fraude à Paris sous le couvert du ministre de Sartine. Elle n'avait qu'à dénoncer cette singulière connivence. Elle pouvait aussi livrer l'adresse de Mirabeau en Hollande. Elle en était fort sollicitée, quoique indirectement, par le policier de Bruguières qui s'était mis en tête d'arrêter Mirabeau, et qui comptait sur la furieuse rancune et sur l'intempérance de langue de Briançon pour arriver à ses fins. Son attente fut remplie : Briançon travaillé à souhait parla, parla trop... Quelle aubaine !

Le lieutenant-général de police, M. Lenoir, informé aussitôt, autorisa Bruguières à profiter de sa découverte et à se rendre au Bignon pour en faire part à l'Ami des Hommes. Mais la première mission du policier, manquée à grands frais, le recommandait mal. L'Ami des Hommes le renvoya s'aboucher à Dijon avec la famille de Sophie de Monnier. Ce contretemps donnait du répit à Mirabeau ; mais il endormit sa vigilance en lui laissant croire qu'il était en terre d'asile inviolable. Il céda sans plus de difficultés aux incitations d'attaquer son père, dont sa mère l'obsédait ; et pour en terminer avec l'affaire de sa sœur, il démentit son imposture dans les termes explicites que la marquise exigeait de lui sans plus de retard. Il lui récrivit de Rotterdam, le 21 novembre :

J'ai reçu, ma très chère maman, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 10 novembre. Quelque sèche qu'elle soit encore, elle m'a paru bien plus analogue à votre bonté que la précédente. Elle a été jusqu'à mon cœur. J'ai senti que le vôtre parlait toujours pour moi, quel que soit le voile de sévérité sous lequel vous croyez devoir vous enve-

lopper... Je ne croyais pas que ce fût moi qu'on pût accuser de tergiverser dans tout ceci ; je croyais avoir dénié assez formellement toutes les lettres odieuses qu'on m'imputait. Il me semblait que c'étaient ceux qui tantôt disaient avoir vu la lettre, peu de lignes après espérer de la voir bientôt, dans la même page tenir de vous des confidences que vous ne pouvez pas avoir faites ; il me semblait, dis-je, que ceux-là pouvaient à bon droit être soupçonné de n'être pas de bonne foi. Il me semble en outre qu'il faut avoir envie de faire des contes absurdes pour circonstancier un prétendu compte rendu d'un frère parlant à sa maîtresse de sa sœur. En vérité, nous avions autre chose à faire qu'à parler des *signes* d'une autre femme dont nous ne nous sommes jamais entretenus qu'avec la plus tendre et la plus chaude amitié. Ma chère maman, j'ai souvent vu que les gens qui avaient tort criaient bien haut pour qu'on ne criât pas. Ceci n'a pas besoin de commentaire pour ceux à qui je l'adresse, ainsi je n'en fais pas. Mais je dis, puisqu'on m'y force, que je ne vois pas ce qu'*on m'a tant sacrifié*, en quoi *on s'est tant compromis*. Je vois d'une part d'immenses projets, toujours évanouis en fumée ; de l'autre, le refus le plus formel de se mêler de *tout ce qui pouvait compromettre* ; et sur le tout, des plaintes très odieuses, très calomnieuses, très vagues, et un silence profond lorsqu'on voit qu'il devient difficile de me répondre. Peut-être, si j'opposais *procédés à procédés*, trouveriez-vous que mon amitié ne craint le parallèle d'aucune autre pour l'activité, l'audace et surtout la constance ; mais on ne persuade pas les entêtés volontaires. Ainsi je n'espère plus ramener l'ami qui ne veut plus l'être..

Louise ne fut pas encore désarmée. Plus son frère se déclarait incapable d'une si noire calomnie, plus elle le jugeait impardonnable de l'avoir commise. D'ailleurs, tous les démentis de Mirabeau n'anéantissaient pas sa lettre infâme, ni n'empêchaient l'Ami des Hommes de continuer à s'en servir contre sa fille. Pour cette fois, cependant, la marquise de Mirabeau abandonna Louise à son ressentiment et rejeta son conseil impérieux de tenir le Hollandais à l'écart ; elle se croyait à moins de deux mois du jugement de son procès ; elle avait besoin d'une plume habile, prompte, redoutable et déterminée à ne faire merci ni à père ni à parens. Et bref, la marquise était trop violente et trop près de sa cause pour discerner les ménagemens obligés, pour entrer dans les considérations de mesure, de convenance, de dignité, où Louise l'empêtrait. Cette opposition de méthode et de sentimens prit vite entre ces deux femmes un tour de mésintelligence si bruyante que leur couvent en fut importuné. L'abbesse invita les disputeuses à le quitter. Elles s'accordèrent pour résister à cette invitation. Mais leurs aigres propos, bien loin de s'adoucir, les entraînèrent un jour

à des voies de fait, où Louise eut la malechance d'être la plus forte ; on releva la marquise sous ses pieds. Pour le coup, on leur donna congé tout de bon. Un commissaire vint à la grille du parloir signifier à Mme de Cabris son expulsion. Cette formalité sommaire la souleva de fureur. Elle agrippa l'homme à travers les barreaux, et en le secouant à l'étrangler, elle ne put retenir la grille de s'abattre. « Cela donna le temps à la magistrature de se sauver, » rapporta au bailli l'Ami des Hommes, tenu au courant des moindres mouvemens de « ses folles. » Louise délogea ensuite de bonne grâce. Elle alla s'installer au couvent des Annonciades de Popincourt, tandis que sa mère, autorisée par le parlement à prendre un logement en ville, se retirait auprès de M. de Lanséguë.

Le 12 mai suivant, le parlement de Paris rendit son arrêt. Le marquis de Mirabeau eut procès gagné tout d'une voix, — « avec dépens, clause inusitée en pareil cas, » faisait-il observer, triomphant. La malice de ses juges le guettait pourtant en certain endroit. Leur arrêt ordonnait implicitement, par voie de conséquence, la réunion de ces époux incompatibles ; ils l'avaient prononcé en se frottant les mains et en disant : « On nous rendra compte de la première nuit. » On n'en rendit compte qu'au Roi, mais ils en surent bien quelque chose. Ce fut la fable de Paris.

Le soir même du prononcé, la marquise envahit l'hôtel Mirabeau, rue de Seine, flanquée de deux notaires au Châtelet, du marquis de Lanséguë, de sa logeuse et d'un laquais. Elle s'y ancra pendant une semaine, malgré la résistance des gens du marquis, bouleversant la maison et ameutant le quartier par des scènes inouïes d'extravagance. Le marquis s'était vivement réfugié à la campagne avec Caroline du Saillant, malade d'émotion. Louise ne parut pas ; mais elle avait l'œil au cadran. Dans la nuit du 19 au 20 mai, des exempts vinrent enlever de force la marquise et la conduisirent, la scellèrent plutôt, au couvent des Dames de Saint-Michel, où elle s'entendit défendre toute communication de vive voix ou par écrit avec âme qui vive. Cette opération n'avait pas exigé moins de quatre lettres de cachet. L'Ami des Hommes en avait obtenu en même temps deux autres pour faire exiler de Paris la logeuse de sa femme et M. de Lanséguë. Mais ce n'était rien encore : le succès le combla. Dans cette journée du 20 mai, il reçut de Hollande l'avis que Bruguières avait arrêté son fils et Sophie... C'était une pêche

miraculeuse! Lui, pourtant, n'y regarda qu'avec une moue dédaigneuse : Louise et Briançon lui échappaient toujours. Devait-il relancer le filet tout de suite? il le voulait : on l'en empêcha. L'opinion fit peur à son entourage. Paris était effaré, scandalisé, par cette profusion d'ordres du Roi. On pariait que le parlement s'en mêlerait.

Le marquis demeura une semaine encore à la campagne pour laisser tomber ce haro. Il s'y sentait bien tranquille et ne bougeait pas ; son ami Maurepas, dont le rapport avait entraîné l'adhésion du Roi à ces mesures, se portait garant de leurs conséquences. Mais dès son retour à Paris, dans les premiers jours de juin, il eut lieu de regretter son inertie. Entre temps, l'heure de Louise avait sonné. Elle était rentrée en scène. Après avoir forcé le secret où sa mère étouffait d'impuissance et de rage, elle remuait en faveur de la malheureuse et la Cour, et la ville et le parlement. Or, cette maille du secret rompue, tout risquait de se défiler. Le marquis manda aussitôt au bailli (3 juin 1777) :

J'ai trouvé au bout de huitaine d'absence force ébranlement et un *impegno* auquel je vais tâcher de mettre ordre. Regardant ce serpent Rongelime comme le principe de toutes les catastrophes et comme celle qui a perdu à forfait sa mère et son frère, je voulais constamment la faire du moins renvoyer à son couvent de Lyon, choisi de l'aveu de son mari, et faire chasser de Paris son Briançon fort recommandé à la police. Du Saillant s'y est toujours opposé, disant que j'avais sans cela assez à faire, que ce serait une Saint-Barthélemy, que je n'avais que faire de me mêler de celle-là, etc. Quoique je pensasse qu'il y avait dans son opinion un peu de fausse peur, attendu que Briançon a dit l'année passée aux exempts qui couraient après le frère que s'il arrivait quelque chose à la sœur, je ne périrais jamais que de sa main, cependant j'ai cédé à son avis... Du Saillant assurait que cette femme, ne voyant plus sa mère depuis l'hiver, prendrait son parti quand elle la verrait enfermée. Je hochais la tête et attendais. A peine étais-je parti pour Roissy qu'elle a demandé à voir sa mère. M. de Maurepas, qui n'était point prévenu, a dit qu'il était difficile d'empêcher une fille de voir sa mère, et on l'a permis. De là, avec une Mme de Vassan, elle est venue chez M. Lenoir. Enfin la voilà en plein tracas, jouant le rôle de bonne fille, écrivant à cent personnes, etc. Alors du Saillant a été bien honteux et bien effaré, et puis moi moins. Mais cependant, je ne sens pas moins qu'on m'a fait troquer l'avantage d'une offensive en règle et naturelle, contre une défensive où je trouverai des difficultés. Je demande que ne pouvant montrer aucun aveu de sa famille pour son retour (à Grasse), elle soit renvoyée au couvent de la Déserte qu'elle avait choisi à Lyon avec la permission de son mari, et que Briançon, vrai gibier de police, soit chassé d'ici. Je déclare que le mari étant devenu faible de cerveau et sa maison en pleine anarchie, je demeure tuteur

naturel de ma fille encore mineure, et que j'ai droit de demander qu'elle soit renvoyée d'un train de vie déshonorant aux mesures consenties par son mari. Voilà une nouvelle besogne entamée entre tant d'autres. Heureusement que m'en tenant toujours dans mon idée à mon point radical, je n'ai pas perdu de vue les démarches de cette femme, et j'ai même toujours tenté, quoiqu'en vain, de remuer la famille (de Cabris)... Je n'espère pas trop rien tirer de cette famille qui n'est qu'un détachement battu. Mais au moins faut-il nécessairement parer à un coup de Jarnac très possible. Cette femme est assez remuante et son mari assez imbécile pour qu'elle en pût tirer quelque lettre qui autorisât son séjour ici, auquel cas je n'aurais rien à dire, et nous ne jouirions jamais d'aucune sorte de repos ni d'honneur.

Louise s'attendait, en effet, à recevoir d'un jour à l'autre une telle autorisation de son mari : elle la lui avait demandée ; mais elle se croyait assez couverte déjà par une lettre datée du 31 mars 1776, veille de sa séparation d'avec lui, dans laquelle M. de Cabris la pressait instamment d'aller vivre auprès de sa mère persécutée et malade, à Paris : « Vous y seriez, lui disait-il, plus décemment qu'à Lyon. » Elle ne ralentit donc pas ses démarches, au contraire. Le 4 juin, dans une scène orageuse, elle fit violence à sa mère et lui arracha sa procuration générale. A peine l'eut-elle obtenue qu'elle en usa, avec une habileté et une sagesse supérieures, pour faire place nette, écarter tous les conseillers de violence, et révoquer, annuler, toutes les plaintes que la marquise avait portées contre l'Ami des Hommes à l'occasion de son brutal enlèvement du domicile conjugal où les juges l'avaient renvoyée. Louise signifia ces actes à tous les intéressés le 6 juin ; et le 7, ce brin d'olivier dans la main, elle invita le lieutenant de police, M. Lenoir, à soumettre au marquis de Mirabeau un projet d'accommodement qui ne stipulait au profit de la marquise qu'une liberté relative, avec une pension de 4 000 livres et la jouissance de ses biens paraphernaux représentant un revenu de la même somme. Le marquis rejeta ces propositions modérées avec mépris. Son gendre du Saillant le suppliait d'y souscrire. Mais il répondit à tout et à tous « que quand Rongelime lui apporterait une donation des biens maternels aux enfans et héritiers naturels, acte par lui autorisé et contrôlé, et le consentement de sa mère à demeurer close toute sa vie, condition *sine qua non*, encore ne voudrait-il pas recevoir ces choses de la main de cette créature, et qu'enfin, avant tout, il voulait qu'elle fût renvoyée à son domicile naturel... »

Ce même jour, 7 juin, Mirabeau et Sophie arrivés de Hollande à Paris sous la conduite de l'inspecteur Bruguières, se faisaient des adieux déchirans. Sophie, muette, sombre, détournant les yeux, était dirigée dans une maison de correction de la capitale, et Mirabeau, hurlant, gémissant, en larmes, était conduit au donjon de Vincennes dans une calèche qu'il inondait de son sang; cette hémorragie le sauvait de l'apoplexie. Misérable épave... Il unissait dans les mêmes imprécations sa sœur jadis trop aimée, Briançon qui l'avait livré, et son père... Mais s'il avait prévu quelles revanches lui étaient réservées, il eût dédaigné de donner un regard, une plainte, à son sort actuel, pour sourire à son avenir. Cette médiation que l'Ami des Hommes refusait d'accepter de Louise, il s'aviserait bientôt d'en proposer l'essai à ce fils honni, tout en le maintenant en prison; puis il lui rendrait son affection, il récrirait son testament en sa faveur, il le nommerait au bénéfice de la donation éventuelle des biens maternels; enfin, il le remettrait en liberté et il lui pardonnerait tout, tandis que Rongelime ne connaîtrait plus jamais que sa vengeance et que son exécration... Elle était libre encore, il est vrai, alors que son frère entrait en prison; mais un ordre d'exil était sur le point de lui être notifié; et des mesures plus graves, telles que sa réclusion et l'interdiction de son mari, étaient préméditées, résolues contre elle. Le 20 juin, elle reçut un ordre du Roi qui la renvoyait au couvent de la Déserte. Elle protesta, mais obéit. M. de Briançon ne la suivit pourtant pas. Il croyait qu'elle ne tarderait guère à reparaître, ainsi qu'elle en faisait le serment en pliant bagages.

Dès son arrivée à Lyon, Louise appela son mari auprès d'elle. Elle demanda aussi au ministre la révocation de son ordre d'exil. Ceci lui fut accordé très vite, le 4 juillet, sous la condition, toutefois, qu'elle ne rentrerait pas à Paris sans une permission expresse du Roi. Mais M. de Cabris, apeuré, malade, alité, lui répondit négativement le 2 juillet : « Ne pourriez-vous pas venir dans mon château? suggérait-il. Pour ce qui me concerne, certaines lettres me font trembler. Qu'il me serait doux, important et agréable d'avoir une conférence de vive voix avec vous! Mesurez l'impatience avec laquelle j'attends votre réponse décisive. »

Tandis qu'elle délibérait sur le parti à prendre, le bailli de Mirabeau, stimulé, stylé, documenté à souhait par l'Ami des

Hommes, et bien secondé par l'officieux M. de Clapiers, dit Mon-Bon, faisait circuler et signer en Provence un mémoire sévère, destiné au ministre Amelot, où il incriminait pas à pas la conduite de sa nièce depuis son mariage pour démontrer que sa famille et celle de M. de Cabris étaient dans le cas de solliciter un ordre du Roi qui la confinât au couvent de la Déserte de Lyon, avec interdiction d'en sortir et d'y recevoir aucune visite, aucune correspondance, sans contrôle. La douairière de Cabris, mue par le désir d'avoir une postérité mâle, avait d'abord reje é ce mémoire. Mais elle écrivait maintenant : « Je le signerai, j'engagerai mon fils à le signer. » Les beaux-frères de Jean-Paul, MM. de Gourdon, de Gras et de Saint-Cézaire n'en voulaient pas assumer l'initiative; mais ils promettaient de signer après les autres. Des Clapiers en nombre, — le marquis de Vauvenargues, frère du moraliste, en tête, — s'apprêtaient à suivre leur cousin Mon-Bon, « le plus zélé de tous, » au dire du bailli.

C'est là, cher frère, exposait ce dernier à l'Ami des Hommes (11 juillet), c'est là le meilleur parti à tirer de cette besogne-là; car il serait difficile de faire interdire un homme qui, tout imbécile qu'il est, se réduisant à jouer au petit palet avec ses habitans, ne laisse pas de transiger avec eux et de faire des affaires assez avantageuses par la confiance qu'il a en un habile homme qui lui sert de conseil. Sa tête, très faible en elle-même, n'est pas jusqu'à extravaguer actuellement, et ce n'est qu'un homme vil par la tête et le cœur, mais sans rien qui ressorte assez pour le faire tomber sous la formalité prescrite à ce sujet; et bien loin de guetter ses bons intervalles qui, dans le réel, sont nuls, il faudrait guetter ses mauvais qui, quoique éternels, ne le sont pas au point de répondre de travers à un juge.

Mais, ce 11 juillet, Louise abandonnait la Déserte où on se flattait de la reclure. Le 20, elle tombait à Grasse et de là ricochait à Cabris, comme une pierre du ciel dans une grenouillère. Il était temps : le faible Jean-Paul allait signer le mémoire du bailli, la lettre de cachet s'ensuivait infailliblement. Au lieu de cela, ce furent des complimens et des embrassades de tous à la ville, et des feux de joie, des arquebusades et des acclamations au village, en l'honneur de *Madame la jeune*, comme les vassaux de Louise l'appelaient. Plus un ennemi en vue. Jean-Paul donnait tout le premier l'exemple de serrer dans ses bras avec émerveillement cette redoutable déesse qui partout rassemblait les nuages sur son front, et les dissipait d'un regard. Tout à fait raffermi par sa présence, il descendit de

son château à Grasse le lendemain; et sans égard aux prières, aux larmes, aux résistances de la douairière, il lui enleva sa fillette, Pauline, à qui cette reprise, il faut bien le dire, fit l'effet d'une délivrance.

VI. — LA FIN D'UNE LIAISON DANGEREUSE

Le bailli était ami de son repos et n'avait nul goût pour les querelles de famille. Il aurait voulu que, si Louise se tenait tranquille désormais, l'Ami des Hommes la laissât en paix. Mais celui-ci n'en démordait plus, et Louise, on doit en convenir, le bravait de loin comme de près. A peine rentrée dans son château, elle avait engagé M. de Cabris à dénoncer aux ministres l'injustice et l'illégalité des rigueurs dont elle venait d'être l'objet de la part de son père, au mépris de l'autorité maritale. Un peu plus tard, elle et Jean-Paul avaient encore envoyé leur procuration à Paris afin que, devant toutes les juridictions, on poursuivît en leur nom le triomphe de la marquise de Mirabeau et la punition de son persécuteur. Mais ce qui rouvrit carrière à la vindicte un moment différée de l'Ami des Hommes fut un incident sur lequel il ne comptait plus guère : M. de Cabris eut un accès de démence bien caractérisé, qui dura trois jours, du 23 au 26 septembre. Le pauvre homme débuta par se porter un furieux coup de couteau dans la cuisse, puis il lacéra ses livres et ses estampes, jeta son argent par les fenêtres et ses meubles à la tête des gens, menaça de mort sa femme, sacrifia un chien, et enfin, harassé, repentant, supplia qu'on le mît en prison, en demandant, pour toute grâce, qu'on y brûlât de l'encens. La douairière de Cabris fit constater dûment ce misérable état de son fils; puis, avec le concours du bailli de Mirabeau, rejeté bon gré mal gré lui dans ce conflit, elle engagea une procédure en interdiction qui aboutit sur la fin de l'année à une sentence conforme à sa demande. Louise fut exclue de la curatelle de l'interdit ainsi que de la tutelle de sa fille; elle était replacée sous la puissance de son père! Elle appela aussitôt de ce « prononcé de village » devant le parlement d'Aix. Mais ici comme à Grasse, ses juges étaient gagnés d'avance. Elle conquit en vain, par une défense aussi vaillante qu'adroite, les suffrages du barreau et de l'opinion publique. Le parlement confirma la sentence d'interdiction et valida les dispositions de l'assem-

blée de parens qui avait confié l'administration des biens et de la personne de Jean-Paul à la douairière de Cabris. Mais le pire fut que, peu de jours avant le prononcé de cet arrêt, Louise fut arrachée du lit conjugal et des bras de sa fille par la maréchaussée, en vertu d'une lettre de cachet, et conduite sous escorte au couvent des Ursulines de Sisteron. En apparence, c'était le mémoire de son oncle, remis en circulation et signé par tous les parens intéressés à sa détention, qui avait décidé les ministres à la frapper. Mais dans le vrai, l'Ami des Hommes, tout en ne s'associant pas en nom à cette plainte, l'avait à lui seul fait aboutir, en tirant habilement parti auprès de ses bons amis, les ministres Maurepas et Amelot, de la lettre incestueuse de son fils. Ceci avait levé tous les obstacles.

L'ordre du Roi s'exécuta le 24 février 1778, au petit jour. Louise ne devait recouvrer sa liberté que plus de trois ans après. Elle ne se résigna pas un seul moment à cette captivité outrageante et imméritée. Mais ses plaidoyers furent d'abord étouffés par le silence concerté des ministres. Puis les mois s'écoulant, ses partisans, étonnés de son impuissance à se justifier, ajoutèrent foi plus volontiers à la version du bailli et de la famille de M. de Cabris, d'après laquelle Louise était punie pour des crimes dont il valait mieux pour elle-même qu'on ne parlât point. Mais on en parlait, bien entendu, sous le sceau du secret, à tous les bavards qui prenaient ensuite le public pour confident.

Les griefs ouvertement allégués contre Mme de Cabris par ses deux familles auraient assez bien justifié sa détention s'ils avaient été tous fondés. Mais elle en pouvait sans peine détruire les uns, affaiblir les autres. On lui reprochait notamment d'avoir dilapidé la fortune de son mari, provoqué le double scandale des affiches diffamatoires et de l'agression du baron de Villeneuve-Mouans, couru les grands chemins avec un amant, engagé son frère à une mésalliance, et participé au rapt de Sophie après avoir recélé l'argent et les effets soustraits au marquis de Monnier. Elle n'en avait pas tant sur la conscience. Et c'était pour prévenir l'effet de ses dénégations et de ses preuves, qu'on donnait crédit, à voix basse, à la fable de ses relations criminelles avec Mirabeau. De ceci, Louise ne pouvait se défendre ni même parler, puisqu'elle n'eût trouvé personne pour lui opposer franchement cette accusation, pour l'articuler par

écrit. Elle était forcée de s'en tenir à la réfutation des griefs avoués et consignés dans le mémoire qui la dénonçait aux ministres, mémoire qu'au surplus on ne lui communiquait même pas.

Lorsqu'elle fut lasse à son tour de ressasser en vain cette réfutation aux oreilles fermées des magistrats, du gouvernement et de sa parenté, Louise porta sa cause, en mars 1779, devant l'opinion publique, — « ce juge des juges, » disait Mirabeau. Elle rédigea un mémoire qui fut imprimé et distribué à profusion dans Paris. Il y fit sensation. De l'aveu du marquis de Mirabeau qui s'y connaissait, vogue pareille ne s'était pas vue depuis l'invention des pantins et des ramponneaux. Tous les oisifs de la capitale se jetèrent comme à la curée sur ce nouveau scandale Mirabeau. Des grandes dames de la Cour, de l'entourage même de la Reine, disaient qu'elles achèteraient fort cher l'honneur d'appartenir à Mme de Cabris pour avoir celui de se mêler de ses affaires. La puissante coterie des Noailles, qui jamais ne lâchait les siens, intéressait la maison royale en faveur de la touchante et fière captive de Sisteron. Enfin, de notables magistrats du parlement d'Aix, de ceux-là mêmes qui avaient approuvé ou confirmé la sentence d'interdiction de M. de Cabris (et notamment le procureur général Le Blanc de Castillon, la première autorité du pays après le premier président et intendant de Provence), s'indignaient hautement de ce que, sans attendre leur arrêt, et alors que Mme de Cabris était en instance devant eux pour la cause la plus honorable, on eût décerné et exécuté une lettre de cachet contre elle. Quant aux avocats signataires de ce mémoire irrésistible, gens réputés et honorés comme les premiers de leur ordre par la science et par les vertus, ils juraient de défendre leur cliente jusqu'à la mort. Ce gros tapage se soutint deux mois. Puis il s'apaisa, s'éteignit. L'été avait fait le vide à Paris et à Versailles. On y parlait d'autre chose. A la rentrée, tout était à recommencer sur nouveaux frais. Mais que tenter? Aussi longtemps qu'elle n'aurait pas fait sortir de l'ombre l'imputation d'inceste qui déconsidérait par avance toutes ses démarches, Louise étoufferait elle-même dans cette ombre empoisonnée : tous ses amis s'accordaient à le lui prédire. Son silence affecté sur cet article équivalait à un aveu. Elle y persista néanmoins, mais elle essaya de s'en expliquer. Sur la fin de cette année 1779, elle fit courir de mains en mains un petit

mémoire manuscrit, en forme de réponse à une amie qui était censée lui demander cette explication. Elle y disait :

J'ai fait serment de ne jamais parler du comte de Mirabeau au public. Il m'est déjà trop dur de poursuivre son nom dans la personne de son oncle. D'ailleurs, sa position actuelle le mettant dans l'impuissance de se défendre m'impose la loi de ménager un malheureux dont il n'y a plus rien à redouter... Le bailli a trop bien combiné les moyens de me nuire pour ne pas profiter de la délicatesse qui m'impose silence sur son neveu; il a pu facilement la pressentir; l'homme le moins vertueux connaît assez le code des honnêtes gens pour prévoir leur marche et lire dans leur âme. Le méchant seul est impénétrable. Comment pourriez-vous exiger de moi, mon amie, que je m'arrêtasse à l'infâme trafic que le bailli fait contre moi des lettres plus infâmes encore de son neveu? Qu'il les colporte tant qu'il voudra, elles feront sa honte et ne pourront jamais m'incriminer. En effet, ou ces lettres sont écrites après coup et dans un état d'esclavage qui, mettant un coupable dans la dépendance directe de celui qui le punit, le force à subir ses lois; ou elles ont été réellement écrites dans le temps que, par un dernier effort, je sacrifiais ma tranquillité et ma répugnance intérieure pour éviter la chute du comte de Mirabeau. S'il a été capable d'écrire à cette époque des horreurs contre son unique protectrice, quel crédit doit-il trouver, et quels supplices peuvent punir un tel monstre? Je connais une lettre (dont je puis disposer, quoiqu'elle soit adressée à un tiers), elle fut envoyée de Rotterdam à la fin de l'année 1776 (1) : le comte de Mirabeau y nie formellement d'avoir jamais rien écrit contre moi, et défie qu'on lui produise ni lettres, ni autres preuves de cette horrible ingratitude. Celles que le bailli emploie sont écrites de France dans les premiers mois de la même année : quand il me les produira, ma réponse sera prête, et j'ignore comment il se lavera de l'infamie qu'entraîne l'usage de tels moyens, surtout quand ils sont employés de mauvaise foi. Le bailli n'ignore point les vices de son neveu; bien plus, il ne les a laissé ignorer à personne dans le temps où une passion dominante n'absorbait point encore toutes ses idées et ses sentimens. Comment ose-t-il fonder ses calomnies, ses séductions et ses persécutions sur des lettres du comte de Mirabeau qui, s'il les a écrites dans un temps de liberté, a surpassé par ce seul trait toutes les noirceurs connues?...

Ces argumens avaient plus d'accent que de force probante : Louise s'en rendit compte à leur peu de succès. Ses derniers partisans lui conseillaient maintenant d'entrer en composition avec son père, d'en appeler doucement, respectueusement, à sa clémence et à sa justice mieux informée, et d'amener d'abord le bailli à s'interposer. Louise hésita; elle espérait encore que Linguet voudrait se charger de renouveler, en l'amplifiant, le

(1) C'est la lettre de Mirabeau à sa mère, datée du 21 novembre, dont nous avons reproduit plus haut le passage essentiel.

bruit de son premier mémoire. Mais Linguet avait alors sur les bras une grosse querelle particulière avec le puissant maréchal de Duras ; il ne se souciait pas d'attaquer le régime des lettres de cachet; il avait assez à faire d'éviter d'en être sous peu la victime. Il engagea donc Mme de Cabris, lui aussi, à préférer une marche silencieuse, à entrer dans la voie des pourparlers amiables et des accommodemens; et cette dérobade imprévue détermina Louise à céder. Elle prit pour médiateur un de ses cousins, le jeune comte de Gruel. Mais il y avait un préalable obligé; Louise devait préparer son père à l'arrivée du négociateur par une lettre de soumission formelle. Elle se contraignit aussi à l'écrire. La réponse du marquis, en date du 25 avril 1780, fut une rebuffade dure de ton, mais si verbeuse que ce verbiage l'affaiblissait en donnant prétexte à une réplique. Louise ne manqua pas de la lui faire (1er juin 1780). Au total, son père lui reprochait d'avoir été mauvaise fille, mauvaise épouse, mauvaise mère, mauvaise sœur. Elle anéantit un à un ces griefs, à l'exception du dernier, le principal, au sujet duquel elle se contenait provisoirement à dire :

Quant à l'acquittement de mes devoirs de sœur, je n'ai qu'un mot à répondre, le voici : je suis instruite des propos qui courent dans le monde et des prétendues preuves dont on les appuie. Au moment où j'ai reçu la lettre du 25 avril dernier dont vous avez honoré votre fille, j'allais déposer chez un notaire et me faire donner expédition en forme probante des pièces originales et irrécusables que j'ai à produire sur tous les points possibles concernant M. le comte de Mirabeau, pour tous les temps et principalement pour l'année 1776, annonçant en même temps les motifs qui me forçaient à faire ce dépôt humiliant. Aujourd'hui que mon père daigne devenir mon juge, j'ai l'honneur de vous demander la permission de vous faire présenter ces pièces, qui portent avec elles une conviction irrésistible, par le comte de Gruel, syndic de la noblesse du Haut-Dauphiné, notre très proche parent...

Cette tournure adroite et ferme embarrassa le marquis. Il ne voulait ni d'un adoucissement du sort de Rongelime, ni de ses justifications qui auraient émoussé, brisé, l'arme dont il ne frappait à coup sûr qu'à la condition de la tenir cachée et de s'en servir dans l'ombre. Il se reprocha d'avoir donné lieu à cette réplique par sa propre réponse :

Ce fut une bêtise, écrivit-il au bailli (29 juillet 1780), car elle s'en sert comme d'un programme pour m'écrire le plus impudent et le plus insolent manifeste, d'une longueur énorme pour une lettre, mais qui est visible-

ment fait pour être injurieux et imprimé. C'est où je l'attends. Je suis fait à ses impuissantes attaques. Elle n'en deviendra que mieux l'horreur et l'effroi de tous les honnêtes gens... Je dédaignerai désormais de la démentir... De mon temps, elle n'échappera qu'à bonnes enseignes; après moi, elle justifiera les mesures d'honneur et de devoir prises pour la ravir à de justes supplices, et la Providence finira par la faire manger aux chiens... Si Mons de Gruel m'arrive, nous aurons bientôt tout dit.

Gruel n'en partit pas moins en ambassade, accompagné de Briançon qui s'en était venu prendre à Sisteron les dernières instructions de Louise. Leur arrivée fit un peu de peur à l'Ami des Hommes; elle coïncidait avec l'annonce d'une reprise des procès de sa femme contre lui. Il n'ignorait pas non plus que la police, dont le chef, M. Lenoir, ne l'aimait pas, avait comploté de mettre en liberté à la fois, bon gré mal gré lui, sa femme, son fils et sa fille. Pour déjouer ce complot, le marquis se servit de Mirabeau lui-même, en lui faisant croire, grâce à des rapports savamment adultérés, que sa mère et sa sœur projetaient la révélation au public de ses plus hideux forfaits, et que par ce moyen, alors qu'il espérait sortir bientôt de sa geôle de Vincennes, elles l'y replongeraient infailliblement.

Tout le monde sait que Mirabeau avait pris, du fond de cette geôle, sur la police chargée de l'y étouffer, le plus singulier ascendant. Le premier commis du secret, Boucher, qu'il appelait « son bon ange, » lui donna promptement l'assurance que les mémoires de sa mère ne sortiraient pas de leur cachette, qu'on éloignerait Gruel, par intimidation, des environs de Paris et de la Cour, et que Briançon serait invité à cesser toutes ses intrigues, sous peine d'exil. Bien mieux, sur ces entrefaites, la marquise de Mirabeau fit savoir qu'elle consentait à négocier un arrangement avec le marquis, par l'intermédiaire de son fils prisonnier comme elle! A ces bonnes nouvelles, Mirabeau triompha, et l'Ami des ommes ressentit un peu de son allégresse. Mais... il y avait un mais. Tandis que Boucher faisait part à Mirabeau de ces notables avantages, son chef, M. Lenoir, avertissait Mme de Cabris, en lui prescrivant une discrétion absolue, que la mission de ses deux agens à Paris n'avait pris fin de la sorte qu'après avoir eu tout le succès qu'elle s'en était proposé. La famille royale, intéressée à ses malheurs, venait d'instituer un « petit commissariat privé » pour recevoir ses justifications et les confronter aux griefs de

son père; le ministre Sartine le présidait; lui-même, Lenoir, en était le rapporteur. Boucher ne s'en doutait même pas. En cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, sans doute, il était le premier commis du secret, moins le secret.

Ce petit commissariat avait été formé le 14 octobre. Mme de Cabris lui fit tenir, en date du 22, un plaidoyer décisif et sans phrases oiseuses. C'était un bordereau, à peine commenté, de diverses lettres originales de son frère; sa justification en ressortait clairement. Louise entrait d'un front serein dans ce vilain fouillis; elle en sortait de même après l'avoir débrouillé. Le sentiment exalté du droit foulé en sa personne, la vue claire de son but et la certitude enfin acquise de sa réhabilitation, la dirigeaient, la dominaient toute. Ses raisonnemens établis, ses preuves énumérées et produites, elle concluait :

D'après cela, que le marquis de Mirabeau ose encore accuser sa fille; qu'il s'obstine à la présenter comme une femme incestueuse, ainsi qu'il l'a fait devant témoins l'année dernière! Il était réservé à ce père d'accuser à la fois sa fille, premièrement d'avoir un amant (ce qui n'est pas soumis à sa juridiction), et dans le même temps, à la même heure et sous ses yeux, de vivre criminellement avec son frère, et de s'aider au même instant à placer dans le lit de ce frère une femme pour laquelle il nourrissait la plus violente passion.

A cet assemblage hideux de tant d'horribles et délirantes accusations, à ces contradictions physiques qui seules détruiraient toute l'atrocité de l'imputation, on répond par des preuves dont la volonté et l'intérêt du marquis de Mirabeau n'anéantiront pas l'existence.

Mme de Cabris fut à Thonon. Elle ramena son frère en France. Elle ne protégeait donc pas de fait sa fuite et ses égaremens. Le comte de Mirabeau passa quelques jours à Lyon sous les yeux, sous les auspices de sa sœur et de plusieurs autres personnes. La marquise de Cabris l'envoya en France à deux cents lieues de Mme de Monnier. Elle ne voulait donc pas le garder à son profit, et elle rentra à son couvent. La conduite de Mme de Cabris prouve clairement qu'elle espérait que le temps et l'éloignement calmeraient la tête du comte, et qu'il lui serait facile alors de le ramener à la raison...

Quel est donc le véritable crime de la marquise de Cabris, ce crime qu'on voulait punir? C'est d'avoir demandé à M. le bailli de Mirabeau l'acquittement de 30 000 livres qu'il lui devait sur parole et qu'il a refusé de payer; d'avoir prêté 20 000 francs à la marquise de Mirabeau, de s'être tenue auprès d'elle pendant son procès, d'avoir sollicité sa liberté pendant sa détention; c'est surtout d'avoir envoyé de Provence, conjointement avec son mari, une procuration en date du 13 septembre 1777 pour faire demander secours au parlement de Paris en faveur de leur mère et belle-mère.

La marquise de Mirabeau défendue par son gendre et sa fille aurait

obtenu justice et liberté. On a craint qu'elle n'allât finir ses jours avec eux, qu'elle ne leur laissât son bien : c'est alors qu'on a juré d'anéantir l'existence civile du marquis de Cabris pour le double avantage d'arrêter ses poursuites en faveur de sa belle-mère et de tirer sa femme de sa puissance dans la persuasion qu'elle retomberait sous celle de son père, et qu'on pourrait la punir d'avoir osé secourir sa mère. C'est de là qu'on est parti pour répandre contre la marquise de Cabris les plus affreuses calomnies et que son père lui a imputé des atrocités dont il s'est cru en droit de demander justice aux ministres du Roi, abusés par l'auteur de ces calomnies et par des mémoires appuyés de la signature des parens surpris...

La marquise de Cabris a l'honneur de supplier les ministres du Roi de faire communiquer sa défense à M. son père, si on veut lui communiquer aussi les plaintes qu'il a portées. Elle certifie que le marquis de Mirabeau ne se montrera pas, qu'il esquivera par quelque tournure le jugement dont l'autorité serait forcée de le frapper, alors qu'elle reconnaîtrait qu'il l'a trompée pour servir sa vindicte particulière, etc.

La cause était donc gagnée? Sans doute. Et pourtant, ce fut Mirabeau qui sortit de prison le premier, le 13 décembre 1780. Son élargissement était la récompense de sa parfaite soumission aux volontés de l'Ami des Hommes. Ainsi, le crédit de celui-ci semblait l'emporter encore une fois sur toutes les puissances contraires; et les ennemis de Mme de Cabris pouvaient croire qu'elle finirait toujours « par retomber à plat sur le fumier de ses crimes, » selon la prédiction paternelle. Dans le vrai, Louise était redevable de cette déconvenue à la chute du ministre Sartine, qui avait un peu dérangé, sans le dissoudre, le petit tribunal chargé de la blanchir. D'autre part, le gouvernement avait arrêté en principe de ne remettre Mme de Cabris en liberté qu'après le jugement du procès en séparation de corps et de biens que sa mère soutenait de nouveau devant le parlement; et le marquis de Mirabeau avait eu l'adresse de faire reporter à la Chandeleur ce procès inscrit d'abord au rôle de décembre. Grâce à cette remise, il avait gagné six mois de répit, et non pas deux seulement; car de si grosses affaires n'étaient jamais jugées avant la Pentecôte. En carnaval et jusqu'au carême, les parlementaires ne réglaient que les broutilles; ils « déblayaient. »

Dans cet intervalle, un incident fâcheux parut compromettre plus sérieusement la victoire de Mme de Cabris. Sa belle et intrépide cousine, la marquise de Limaye, qui travaillait sans relâche depuis trois années à la réconcilier avec son oncle et avec son père, avait ajouté foi entière à l'annonce, propagée par Louise elle-même, de la révocation de sa lettre de cachet pour

Noël ou le nouvel an au plus tard; et la sage pensée lui était venue de soustraire la recluse des Ursulines à l'étourdissement de ses premiers pas au dehors en la recueillant, dès sa sortie, dans son château voisin de celui de Mirabeau. A cheval, habillée et bottée en homme, et suivie d'un seul laquais, malgré l'insécurité des grands chemins, M[me] de Limaye avait pris à la fin de décembre la route de Sisteron. En passant, elle rendit visite au bailli de Mirabeau pour sonder ses sentimens à l'égard de sa nièce. Le bailli l'avertit qu'elle courait à une déception, que Rongelime était plus serrée que jamais dans sa prison et que l'accès de son parloir était interdit à tous venans, quelle que fût leur qualité. M[me] de Limaye se regimba, soutint que ce parloir ne devait jamais être fermé pour une femme comme elle, et prit congé, piquant des deux. Elle n'était pas loin quand un présage plus désagréable l'arrêta : elle tomba de cheval et se blessa. Mais, quoique fort endolorie, elle s'obstina à renfourcher sa bête. Le 30 décembre, à la nuit tombante, elle battait la porte des Ursulines de Sisteron. La sœur tourière la connaissait bien et lui était toute dévouée, ainsi qu'à M[me] de Cabris. Elle lui refusa néanmoins l'entrée. Irritée par l'obstacle, M[me] de Limaye se jeta contre la porte qu'on lui tenait close et la secoua si fort que la serrure et un arc-boutant sautèrent; mais elle ne put aller plus avant. Regagnant alors son auberge, elle en fit apporter une échelle au couvent, l'appliqua sous une fenêtre peu élevée, força le contrevent, brisa une vitre, tourna l'espagnolette et pénétra, tandis qu'on remportait l'échelle. Après des tâtonnemens et des appels, elle rencontra dans les couloirs une religieuse de ses amies ainsi que la femme de chambre de M[me] de Cabris, qui la conduisirent auprès de celle-ci. Louise coucha sa cousine dans son lit, la pansa, la calma; et le lendemain matin, elle tenta de la faire sortir. Mais la supérieure avait fait barricader toutes les issues. M[me] de Limaye était prisonnière.

Cette supérieure, récemment élue, avait été bien choisie, d'après les conseils du bailli de Mirabeau et de l'évêque de Sisteron, son ami. On était allé la chercher au couvent de Pont-Saint-Esprit où M. de Cabris avait une sœur religieuse. C'était une maîtresse femme. Pour échapper à toute suggestion opposée à ses vues de rigueur, elle avait amené avec elle son directeur-aumônier, un capucin qui logeait à portée d'elle, chez les missionnaires. Elle ne manqua pas de voir dans l'esclandre causé par

Mme de Limaye un coup de la Providence pour la débarrasser de Mme de Cabris dont la garde lui pesait, et elle porta plainte sur l'heure. Quand Louise vint la supplier de permettre à sa cousine de sortir sous des habits de femme qu'elle lui prêterait, les officiers de justice étaient attendus d'un instant à l'autre pour constater l'effraction et en prendre l'auteur comme sur le fait. Mais Louise, devinant l'abbesse, la déjoua. Elle fit évader Mme de Limaye par la sacristie et la chapelle, en forçant la grille du chœur. Les magistrats ne virent plus que des bris de clôture sans importance. La supérieure n'en exigea d'eux qu'avec plus d'instance une information, et force leur fut de l'ouvrir, bien qu'à contre-cœur, tandis que les ministres en étaient instruits par une autre plainte. Quel parti l'Ami des Hommes n'allait-il pas tirer de cet incident? Comment y parer? Louise, alarmée, se hâta d'envoyer une relation des faits à Briançon, afin qu'il se mît d'accord avec le lieutenant de police Lenoir pour étouffer cela.

A cette lecture, Briançon perdit tout sang-froid. Depuis la libération de Mirabeau qui était venu, le 19 décembre, prendre logis et pension à Paris chez son bon ange Boucher, Briançon n'avait cherché qu'une occasion de saisir le comte à la gorge et de tirer de lui une explication de son imposture contre Louise. De son côté, Mirabeau s'évertuait à le faire chasser de Paris par la police, à lui faire interdire au moins, pour complaire à son père, toute correspondance avec Sisteron « sous peine de Bicêtre. » L'affaire de Mme de Limaye améliora comme par magie ces dispositions réciproques. Briançon donna rendez-vous à Mirabeau dans un café par un billet plutôt suppliant que menaçant; et Mirabeau, sur le conseil de Boucher, s'y rendit avec le vif désir d'amadouer son ennemi. Leur situation à tous deux les prédisposait d'ailleurs à s'entendre.

Mirabeau revenait de Versailles, où son père l'avait envoyé pour contrecarrer l'activité des partisans de sa mère et de sa sœur, et sa mission avait échoué. M. de Maurepas l'avait averti « sur un certain ton » que le Roi en avait assez et voulait que liberté fût rendue à la marquise de Mirabeau aussitôt son procès commencé. D'autre part, l'avocat de la marquise annonçait l'intention de flétrir dans sa plaidoirie le pacte scandaleux qui obligeait Mirabeau, pour prix de sa rentrée en grâce chez son père, à solliciter partout contre sa mère et sa sœur, à se faire leur délateur et leur bourreau. L'avocat s'en tiendrait-il là?...

A la vérité, ce pacte existait; mais Mirabeau n'avait pu encore obtenir de revoir son père. Celui-ci ne communiquait avec lui que par un intermédiaire et il le laissait à peu près sans ressources battre le pavé de Paris et de Versailles. Il l'y tenait comme en laisse, sous une nouvelle lettre de cachet, affublé d'un nom pis que vulgaire, d'un nom de dérision : *M. Honoré!* Pour Briançon, sa détresse n'était pas moins extrême que son désarroi. Il avouait ne posséder plus que trente-cinq louis, et il jurait que, cette somme épuisée, il retournerait à Sisteron un pistolet dans chaque main : de l'un, il casserait la tête à Louise, et de l'autre, à lui. Il laissa copie à Mirabeau du procès-verbal de l'effraction de Mme de Limaye, en le conjurant d'apitoyer l'impitoyable Ami des Hommes, et bref, d'assoupir cette affaire. Nouvelle entrevue le lendemain. Mirabeau, stylé par son père et conseillé par son propre intérêt, proposa la soumission de sa sœur, en observant qu'un seul moyen lui avait réussi à lui-même pour sortir de Vincennes, à savoir un profond repentir exprimé avec suite et résignation. Briançon le pria de dicter les lettres qu'il fallait. Mais si Louise sentait ces choses-là, objecta Mirabeau, elle n'avait pas besoin d'un maître à écrire. Il fournit pourtant ces modèles, que Louise transcrivit presque mot pour mot, en y mettant la date du 7 février 1781. Au reste, elle n'obtint rien par cette voie : l'Ami des Hommes ne l'y avait fait engager par son fils et par d'autres personnes que pour la contenir et, finalement, la leurrer :

Elle ferait cent pénitences publiques et autant de miracles, écrivait-il au bailli le 1er février, que je ne serais pas sa dupe... Mais comme il ne s'agit que de gagner du temps, je crois qu'il ne serait pas mal de lui faire dire par quelqu'un de ses adhérens ou intermédiaires qu'elle gâte elle-même ses affaires, qu'elle aurait besoin de se contenir pour un temps et de faire dire du bien d'elle dans ce couvent dont la supérieure est fort écoutée du ministre et de l'archevêque de Paris, et qu'elle donnerait par là le moyen à ses amis de la servir auprès des siens, qu'à faute de cela, elle sera transférée, mais ayant à lutter contre des préventions et des ordres précis.

Au lieu de lui valoir un adoucissement de son sort, l'intervention de son frère fut pour Louise un sujet de vif désagrément. Mme de Limaye avait des raisons personnelles et très fortes de détester Mirabeau. Elle regarda comme une défaillance le fait de s'être servi de lui; et avec la pétulance et la franchise de son caractère, elle ne sut pas dissimuler sa désapprobation. Louise

eut à se défendre d'avoir compromis son indépendance ou sa dignité dans ces relations que Mme de Limaye aurait dû être la dernière à lui reprocher, puisqu'elle l'avait mise dans le cas de les renouer. Une délicatesse si chatouilleuse n'était pas seulement inopportune; elle manquait de générosité comme d'à-propos. Mme de Limaye l'aurait-elle eue pour elle-même, étant sous les verrous depuis trois ans comme Louise? Celle-ci eut la bonté de ne pas le lui demander :

Je regretterai éternellement avec vous, lui répondit-elle le 18 mars, que mon affaire n'ait pu se finir entre vos mains et celles de notre commun et respectable ami M. de Castillon [P. G. au Parlement d'Aix]. Mais ces regrets ne peuvent pas me conduire à me faire aucuns reproches à cet égard... Je ne pouvais obtenir de commissaires que de l'autorité. Ma famille avait intérêt et volonté de m'en refuser toujours. D'ailleurs, l'essentiel était qu'il existât un rapport de mon affaire dans les bureaux ministériels; cet objet est rempli. Voilà pour le fond. Personne ne sent mieux que moi combien la forme est devenue déplaisante dans ces derniers temps... La loi impérieuse de la nécessité et surtout l'approbation de M. de Castillon ont pu seules me déterminer à consentir celle qu'on a choisie. Rien ne pourra sans doute changer les sentimens repoussans que j'ai éprouvés au moment même de ce consentement. Quant au malheur de contracter *une obligation* envers une personne que vous *méprisez*, je ne le connaîtrai jamais. Cette personne travaillant à améliorer mon sort remplirait un devoir premier dont l'abandon suffirait pour déshonorer l'homme le plus intact. Dans les circonstances présentes, son intérêt, celui d'un protecteur [M. Lenoir] dont il sent plus que jamais le besoin, sont ses premiers moteurs; et quand il dépend de moi de le replonger dans l'abîme dont il sort à peine, quand son sort est visiblement entre mes mains, je ne crois pas lui devoir beaucoup parce qu'il cherche à caresser la main qui le menace. Au reste, je ne l'ai point cherché, je l'ai fui aussi longtemps que je le pouvais sagement et décemment. Encore aujourd'hui, je lui refuse un encouragement de ma main... Vous connaissez l'homme, ma chère cousine, vous connaissez ses procédés à mon égard : je me flatte que vous connaissez aussi mon cœur également incapable d'une vengeance préméditée et de l'oubli de certains genres d'offenses. D'après ces connaissances, il est cruel à vous de me présenter comme l'obligée *de la personne*. J'espère que cet instant passé, nous resterons chacun à notre place, sans que l'un ose faire un pas pour se rapprocher, ni l'autre se voie forcée à reculer. On a élevé une barrière insurmontable entre nous, mon père l'a posée, le public en a connu les motifs, une rétractation de la part de l'accusateur ne suffirait plus à l'honneur de l'accusée. On a pu me donner en spectacle, mais il dépend de moi de ne jamais jouer de rôle qui me rende vile à mes propres yeux et répréhensible à ceux de mes amis. On peut ajouter au droit que j'ai de me plaindre, il est impossible qu'on me donne des regrets quand j'ai suivi les conseils de la sage amitié. Cette vérité, bien établie, je puis attendre tranquillement.

Louise aurait pu ajouter qu'elle était en possession d'administrer à tous les incrédules une preuve péremptoire de sa sincérité dans ces sentimens-là. Non contente de ne rien aliéner de sa liberté de jugement à l'égard de son frère, tout en recourant à ses bons offices, elle avait forcé celui-ci à préciser son rôle et à reconnaître ses initiatives dans leur rapprochement tout accidentel et momentané. Il ne s'y était pas refusé. Au fait, en échange de cette reconnaissance, il avait acquis la certitude que Louise renoncerait à pousser à l'extrême ses avantages contre lui et qu'en particulier, elle laisserait dormir dans les bureaux ministériels « l'horrible dépôt, » — comme disait son père, — des calomnies dont il l'avait souillée et accablée. A la demande de Briançon, il lui avait remis un papier ainsi conçu :

Pour ma sœur de Cabris.

Je donne très volontiers à ma sœur la déclaration qu'elle desire que c'est par mon conseil qu'elle a écrit à mon père et à mon oncle des lettres de soumission et de tendresse suppliante, sur la parole que je lui ai donnée qu'il était aussi impossible qu'on arguât de ces lettres la moindre imputation contre elle, que mon père est en l'effet incapable d'en faire un usage qui puisse nuire à sa fille. Il est louable et ne peut jamais être honteux de s'en remettre à la clémence d'un père et de lui demander comme une grâce cela même que l'on croit une justice. Les lettres rappelées dans cette déclaration sont écrites de Sisteron en date du 7 février 1781. Ce sont jusqu'ici les seules qui aient été écrites à ma sollicitation instante, laquelle n'a jamais eu pour motif que la conviction intime où je suis que c'est là le seul moyen décent et sûr de rétablir la paix dans ma famille. A Paris, ce 24 février mil sept cent quatre-vingt-un.

LE COMTE DE MIRABEAU.

Telle fut sa dernière correspondance avec Louise. Elle ne cessa pas de se servir de lui, mais en repoussant avec fermeté l'opprobre de son amitié. Et des semaines, des mois s'écoulèrent encore sans solution. Enfin, le 18 mai 1781, le parlement de Paris prononça, au bénéfice de la marquise de Mirabeau, sa séparation de corps et de biens d'avec l'Ami des Hommes. La marquise était libre désormais. L'autorité royale, « éclairée par ce jugement, » la fit élargir sans conditions. Et comme cette méchante et même vilaine épouse avait un bon cœur de mère, le premier usage qu'elle fit de sa liberté fut de s'appuyer de sa parenté la plus imposante pour présenter à la Cour une requête

tendant à la délivrance de sa fille. « Au train des choses, rapporta le marquis au bailli (26 mai), je pouvais en prévoir l'effet. Je rugis intérieurement et sentis une portion de caractère féroce se débattre en moi à l'idée de voir ici cette créature affichant l'intrigue et la prostitution. Je méditai, je griffonnai, et finalement, Dieu m'a fait la grâce d'en revenir d'esprit et de cœur à ce que mes amis m'ont tous recommandé en m'embrassant... » Et c'était de ne plus s'opposer à rien, de laisser venir. Il rouvrit les bras à son fils, lui accorda le pardon le plus solennel et le plus complet de toutes ses fautes et l'installa à demeure dans son hôtel, pendant que l'ordre suivant courait la poste, à l'adresse des Dames Ursulines de Sisteron :

« De par le Roi : Chères et bien amées, nous vous mandons et ordonnons de mettre en liberté la dame marquise de Cabris que vous détenez par nos ordres dans votre maison. Si n'y faites faute; car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le 28 mai 1781. » Signé : Louis, et plus bas : Amelot.

L'abbesse reçut cet ordre par les mains du subdélégué de Sisteron. La ville en eut connaissance la première. En un clin d'œil, plusieurs centaines de personnes furent rassemblées sous les fenêtres du couvent, réclamant à grands cris la sortie immédiate de la libérée, objet depuis trois ans de la vénération et de l'amour de tout le canton. La supérieure résista; le subdélégué dut user de son autorité pour la faire céder. Pendant que se débattait ce petit conflit, Louise se tenait dans sa chambre devant son écritoire; et là, sans que sa main trahît aucune émotion, elle traçait de sa petite écriture rectiligne, serrée et nouée comme du point de chainette, des billets pour son père et son oncle dont elle attendait les ordres, leur disait-elle, pour régler ses pas. On vint l'interrompre pour la prier de se laisser voir par une fenêtre et de calmer ainsi le tumulte croissant. Elle n'y consentit pas, mais on l'entraîna. En la voyant portée, on la crut très malade; sa vue rendit l'émotion délirante. Elle obtint un peu de silence pour remercier la foule, l'inviter à se disperser et lui annoncer qu'elle ne sortirait que le lendemain. On ne lui obéit que pour aller préparer, à moins de cent pas de là, sur la place de la cathédrale, un feu de joie, des illuminations et des concerts. Dès le soir, et durant plusieurs jours, la montagne et la vallée retentirent de l'explosion des boîtes

d'artifice et des arquebusades, de l'accord des tambours, cuivres, flûtes et violons. Après les aubades et les sérénades, les musiques s'en allaient jouer des airs lugubres autour du couvent des Ursulines et de la maison des Missionnaires d'où le capucin, directeur de l'abbesse, n'osait plus sortir. Il ne comptait plus les brocards et les avanies d'une jeunesse exaltée, qui promettait de lui faire un mauvais parti. Louise entendit aussi des harangues; il y en eut du maire et des consuls de la ville. Jusqu'aux cloches qui sonnèrent pour des messes d'actions de grâces ! Seule, l'abbesse des Ursulines ne désarmait point. Mme de Cabris s'étant présentée à la grille du couvent pour y faire ses remerciemens aux religieuses qui l'avaient soutenue dans son épreuve, elle lui fit refuser le parloir : cette idole du monde lui semblait le charivari en personne. Mais bien au contraire, Louise avait le plus ferme propos de vivre avec tout l'effacement possible dans la maison honorable et distinguée qui lui donnait l'hospitalité. Cette retraite était le meilleur moyen de démentir les méchans pronostics de ses ennemis et de déconsidérer, s'il en était besoin, leurs anciens griefs. Elle y réussit parfaitement, en dépit des pièges et de la tentation. Au long des six mois qu'elle passa encore à Sisteron ou dans les environs avant d'aller rejoindre sa mère à Paris, M. de Briançon ne fit pas mine de se rapprocher d'elle une seule fois.

*
* *

Rongelime avait usé le fer de ses barreaux. Mais quelle disgrâce ! il ne lui restait presque plus de dents; et sa vie, écoulée déjà plus qu'à moitié, était pour jamais défleurie comme son visage. Cette jeune femme — moins de trente ans ! — ne paraissait plus qu'une femme encore jeune. A cet âge où l'existence, d'ordinaire, jouit de sa plénitude, Louise ne se relevait des ruines du passé que pour entrer dans un avenir frappé de stérilité par tant de poussière et de décombres. Épouse, elle n'avait pour ainsi dire plus de mari; mère, plus d'enfant; femme, plus d'état ni de fortune; et ses deux familles la repoussaient, après l'avoir dépouillée de tout, de l'honneur même. Il ne lui était possible de recouvrer les restes de ces biens fort diminués qu'en s'engageant dans une suite interminable et ruineuse de procès. Cette marche ne lui fit pas

peur. Après cinq années de lutte devant toutes les juridictions, tant régulières qu'exceptionnelles, du royaume, elle reconquit son mari et sa fille, la belle et convoitée Pauline, et jusqu'à sa mort, survenue en 1807, elle ne cessa plus de garder un attachement exemplaire à ses devoirs les plus pénibles, les plus rebutans. Un témoin longtemps prévenu contre elle, le fils adoptif de Mirabeau, Lucas de Montigny, a dû convenir que « l'âge mûr de Mme de Cabris avait effacé les torts de sa jeunesse, » et qu'elle succomba bien avant la vieillesse, « épuisée par les soins pieux qu'elle prodiguait à la seule personne qui eût le droit de lui faire des reproches, à un époux devenu pauvre, infirme, et dont la démence longtemps paisible avait pris avec l'âge le caractère de l'aigreur, quelquefois de la fureur. »

Mme de Cabris ne se réconcilia jamais avec Mirabeau. Elle écrivait, en 1781, qu'il lui faisait l'effet d'un homme ivre qui ne sait pas rentrer chez lui. Depuis lors, rien ne put lui faire croire que c'était par la bonne porte et par l'escalier d'honneur qu'il s'était élevé au sommet de la gloire et de la puissance. Mais toujours fière du nom de Mirabeau, elle s'interdisait de l'avilir en précipitant le tribun, d'un mot comme elle seule pouvait le dire, de ces hauteurs surprenantes dans la fange de sa jeunesse. Elle l'abandonnait simplement à sa Némésis intérieure, qui ne manquait pas de le tourmenter quelquefois. « L'horrible dépôt » de ses impostures contre elle n'était-il pas toujours enfoui dans les bureaux de la police? et ne l'avait-il pas grossi, durant son séjour à Vincennes, d'autres noirceurs non moins affreuses contre la Reine, Mme de Lamballe et quelques autres grandes dames? Ce dossier pouvait sortir et s'étaler au jour d'un moment à l'autre... Quel sujet d'anxiété pour Mirabeau, quelle servitude! Le gouvernement le tenait par là; et l'on comprend mieux sans doute à présent les répugnances de Marie-Antoinette à confier à cet homme l'impossible salut de la maison de France!

DAUPHIN MEUNIER.

POÉSIES

LE PREMIER BAL

LÉGENDE ATTIQUE

Les Hommes ignoraient la musique et le chant,
Le rythme, écho du cœur, qu'on sent battre en marchant,
Par qui, de sons réglés, la strophe se compose,
Comme fait, par l'accord des nuances, la rose.
Ils ignoraient la danse aimable, aux pas légers,
Que guide, à ses refrains, la flûte des bergers,
Ne sachant que hurler en balançant leurs têtes,
Et trépigner en grimaçant, tels que les bêtes.
En vain, à temps égaux, la source distillait,
Dans les rochers, le clair babil de son filet,
Et sous l'aile du vent palpitaient les ramées :
Leurs oreilles étaient, comme leurs cœurs, fermées,
Et, dans la nuit, l'hymne amoureux du rossignol
Montait, sans qu'un soupir le suivît en son vol.
Joie et douleur glissaient sur eux sans leur rien dire.
L'invincible Aphrodite en perdait son sourire
A voir des couples, sains et jeunes, échanger
Au hasard, un baiser farouche et passager
Avec des cris affreux, des coups et des blessures
Comme tigres en rut sous les jungles obscures.
... Las de traîner, sans but, leur sottise à pas lourds,
Les Hommes s'ennuyaient dans la lenteur des jours.
Apollon eut pitié de ces brutes obtuses.
Un matin, au printemps, il convoqua ses Muses

Et, les faisant parer comme pour un concert,
Aux grands dieux assemblés sur le Parnasse offert,
Leur dit : « Filles, prenez tous vos luths et cithares;
Il faut apprivoiser aujourd'hui ces Barbares. »
Puis l'on fit route au long des cavernes et trous,
Où, pêle-mêle et disputant leur gîte aux loups,
Les sauvages avaient dormi la nuit dernière.
Tous, réveillés au bruit, sortaient vers la lumière.

Le Dieu, sur un sommet, s'est dressé, radieux,
Secouant dans l'azur l'or clair de ses cheveux,
Et, frappant sur sa lyre, entonne, à voix profonde
Le salut de la Vie à la Terre féconde
Où les mois, les saisons, les naissances, les morts,
Se succèdent sous l'œil vigilant des dieux forts.
Il chante le printemps et l'été, chers au pâtre,
L'automne sous la vigne et l'hiver devant l'âtre
Avec tous les plaisirs, les travaux, les pensers
Qu'assurent aux vivans leurs retours cadencés.
A ces accords vibrans de la voix et des cordes
Un frisson inquiet suspend le pied des hordes :
Tous, l'oreille tendue et les yeux éblouis,
Noyés sous ce torrent de rayons et de bruits,
Se prosternent, d'abord, adorant, sans comprendre
Comment un Dieu si beau, qu'il est si doux d'entendre,
Succède au Dieu caché qui tonnait autrefois.

Mais, dès qu'aux sons des luths mêlant aussi leurs voix,
S'élancent, à leur tour, les Muses enhardies,
Et, pour scander aux yeux l'essor des mélodies,
Ont frappé, d'un pied souple et vif, le vert gazon,
La foule se redresse! Et c'est à l'horizon,
Soudain, comme un reflux d'êtres nus et hirsutes,
Accourant en désordre, avec bonds et culbutes,
Cris et ricanemens pareils à des abois
Dont s'effare l'écho surpris au fond des bois,
Le tumulte, pourtant, diminue à mesure
Qu'il s'approche, et que, sous une extase plus pure
S'éveille, par degrés, dans le charme des sens,
L'âme qui sommeillait en ces corps innocens.

Muets, ravis, beaucoup s'assoient là, sans rien dire.
Quelques femmes s'essaient, gauchement, à sourire
Comme là-haut ces sœurs des pays inconnus,
Dont les voiles dorés étonnent leurs seins nus :
Pour sauter en mesure et s'agiter comme elles,
Leur torse s'assouplit en des poses nouvelles,
Leurs bras se tendent vers les beaux adolescens ;
Et des couples s'en vont, trébuchans et glissans,
Bientôt suivis, dans leurs élans de courses folles,
Par les enfans, rythmant aussi leurs cabrioles,
Tandis que les chasseurs, s'échappant des halliers,
Pour voir ce qui se passe oublient les sangliers.
Eux aussi, les voilà, brûlés d'étranges flammes ;
Qui pensent, tout à coup, à se choisir des femmes
Dont les lèvres en fleurs et les bras caressans
Ne soient plus, comme hier, ouverts à tous passans ;
Chacun d'eux a saisi celle qu'il croit plus belle,
Et l'entraînant d'un bond hardi, tourne avec elle
Dans la ronde en gaîté qui s'allonge et s'étend,
S'étend sans cesse et se bouscule, en répétant,
Comme elle peut, les chants et refaisant les gestes
Qu'elle entend et voit faire aux messagers célestes.
Et plus le soleil monte aux cieux lourds et brûlans,
Plus leur ivresse est douce aux danseurs chancelans.

Les Déesses, d'abord, fières de leurs conquêtes,
S'applaudissaient d'avoir ému ces pauvres têtes :
Elles savent qu'ayant une fois dégusté
Le nectar d'harmonie et le vin de beauté,
Il n'est troupeau si vil d'abjectes créatures
Qui veuille retourner vers les fanges impures
Où s'abreuvaient, dans leur ignorance du mal,
Les monstrueux désirs de l'instinct bestial.
Fallait-il tant d'efforts pour ces métamorphoses ?
N'ont-elles pas, d'un coup, versé trop fortes doses
D'un philtre plus puissant que tous ceux de Circé ?
Déjà la chaleur tombe et le jour a baissé,
Sans que la sarabande, imprudente et ravie,
Cesse de démener son heureuse folie

A travers la campagne, en laissant, sur le bord
Des chemins, tomber ceux que leur fatigue endort.
Les Immortelles même allaient se sentir lasses,
Quand leur maître leur dut crier de faire grâces
A tous ces affolés par des plaisirs nouveaux
Trop brusques et trop vifs pour leurs faibles cerveaux.

Hélas! Elles ont beau s'arrêter et se taire,
En vain l'apaisement du soir descend sur terre;
Rien n'y fait. Haletans, meurtris, boiteux et lourds,
Il en est qu'on entend au loin chanter toujours,
Oublieux du repos, du manger et du boire.
L'enchantement dura jusque dans la nuit noire,
Semant les monts, les prés, les plages et les bois,
De corps agonisans et de cadavres froids
Sur lesquels flotte encor le suprême sourire
D'une sublime extase et d'un joyeux martyre...
Les Muses, en pleurant, durent compter les morts.

Zeus, bon père, dit-on, pour calmer leurs remords,
Voulut bien ranimer les défunts, et leur rendre
Une autre vie, avec une ivresse plus tendre.
C'est l'âme de ces morts qui vibre aux corps chantans
Des cigales qu'on voit, tant que rit le beau temps,
S'agiter, en choquant leurs cymbales sonores,
Aux branches des lauriers, cyprès et sycomores,
Sans boire et sans manger, et sans rien souhaiter
Qu'un soleil éternel pour le toujours fêter.
Ce sont (car les Neuf sœurs obtinrent que, comme elles,
Ces chanteuses d'amour devinssent immortelles)
Celles que l'on entend encor sous tous les cieux
Où survit de l'Hellade un rêve harmonieux,
Aux bois de l'Esterel comme aux rocs du Parnasse,
Troupe toujours en joie, éveillée et loquace,
Comme aux jours chauds où, sous les platanes feuillus,
Dans le cours d'une eau fraîche allongeant leurs pieds nus,
Platon, Phèdre et Socrate écoutaient leur histoire,
Les priant de porter aux Filles de mémoire
Leurs sermens d'amour pur et leurs respects pieux,
Pour que leur nom devînt, par elles, glorieux.

UNE TOUFFE D'HERBE

J'étais assis à l'ombre et je regardais l'herbe,
L'herbe haute en été, fraîche, épaisse et superbe
Avec ses mille fleurs d'or, azur, vermillon,
Frémissantes sous les baisers du papillon,
Tandis qu'au-dessus d'elle incessamment tournoie
Le cercle bourdonnant des moucherons en joie.
Dans ce fouillis touffu mes yeux, avec stupeur,
Inquiets et braqués comme ceux du trappeur
Sondant la forêt vierge aux ravins des Antilles,
Découvraient, à travers les confuses broutilles,
Grimpant, rampant, courant ou volant, sans répits,
Pour vivre ou s'éjouir, parmi les longs épis,
Graines et fruits pendus aux minces folioles,
Tout un peuple affairé d'étranges bestioles,
Plus varié de taille, habits, forme et couleurs
Que le monde charmant des oiseaux et des fleurs.
Et plus mon regard plonge, et s'enfonce, et circule,
En ce dédale vert, plus je vois qu'y pullule,
Comme aux jours de labeur en nos vastes cités,
Une foule en rumeur d'ouvriers agités,
Tous plus ou moins armés pour l'œuvre ou la bataille,
De becs, griffes et crocs, outils faits à leur taille,
Se hâtant, comme nous, par des instincts divers,
Vers quelque but, utile ou vain, juste ou pervers.
Pas un qui ne besogne, et trime, et se démène,
Les naïfs en tremblant, mais les malins, sans peine,
Perçant la brousse et se renversant sur le dos
Pour charroyer plus lestement leurs lourds fardeaux,
Gymnastes exercés, sautant d'un geste alerte
Sur la branche, ou glissant par l'écorce entr'ouverte,
Les uns, rêveurs et lents, les autres agressifs
S'embusquant dans le sable, ainsi qu'aux noirs récifs
Des pillards de la mer à l'affût d'un naufrage,
Afin de détrousser le plus faible au passage :
Chez tous, même égoïsme et même activité
Que dans notre anxieuse et triste humanité.

Quels combats à l'entour d'une graine brisée,
D'une goutte en suspens qu'oublia la rosée,
Pour étancher des soifs ou grossir des butins!
Combats dont les héros qui, pour nous, sont des nains,
Semblent sans doute à des batailleurs plus infimes
D'invincibles géans, monstrueux et sublimes!

Où commence, où finit la Vie, avec l'effort
Pour la garder, malgré la souffrance et la mort?
Dans ce fourmillement pas un animalcule
Qui ne pense, puisqu'il se dirige et calcule.
A quel degré de l'être, en la création,
Cessent donc, avec l'âme, instinct et passion?
Derrière ces milliers d'insectes mal visibles,
Que de milliers encor sont plus imperceptibles,
Condamnés cependant à lutter et vouloir,
Mais qui n'auront jamais pu même apercevoir
L'Homme trop grand pour eux et dont l'étrange forme
Leur est, en se mouvant, un phénomène énorme,
Terrible, insaisissable à leurs yeux hébétés!

Hélas! nos sens, à nous, sont-ils moins limités?
Savons-nous s'il n'est pas dans l'Univers immense
D'autres vivans cachés pour nous, d'une autre essence,
Si différens de nous qu'impuissans à les voir
Ou les toucher, nous ne saurions les concevoir
Ou, n'y retrouvant rien à notre ressemblance
Ne pouvons en saisir que la vaine apparence,
Et qui, pourtant, plus grands, plus complets et plus forts,
Mêlés à notre vie, agissent sur nos sorts?
Nous nous croyons, c'est vrai, devenus raisonnables :
Les Dieux heureux qu'aux jours fleuris des jeunes fables
L'Homme écoutait parler dans les eaux et les bois,
Ont, avec leurs beaux corps, perdu toutes leurs voix,
Et du ciel où leurs chants ne se font plus entendre
Les Anges du Seigneur ont cessé de descendre.
Pourtant, pourtant! Là-haut, où nous ne croyions voir
Que des astres muets et sans yeux se mouvoir,
Peut-être, accomplissant des tâches volontaires,
Veillent, dans tous leurs feux, des âmes de lumières,

Pour qui des millions de siècles sont un jour,
Et qui versent, sur nous, par pitié, leur amour!
Entre eux et nous, dans cette insondable étendue
Qui semble dépeuplée à notre courte vue,
Ne peut-il pas flotter d'autres êtres pensans
Trop vagues et subtils pour atteindre nos sens
Qu'on prend pour des lueurs, des souffles, des nuages,
Mais qui parlent parfois en de si clairs langages
Qu'ils nous semblent aussi fixer sur nous des yeux?

Et voici que, sondant le sol, l'air et les cieux,
De près, de loin, je vois la vie universelle,
Grand foyer dont chaque homme est la brève étincelle,
M'envelopper de son énigme, et m'assaillir;
Et muet, haletant, je me sens tressaillir...
Par instans n'est-ce pas, dans le vent qui me frôle,
Quelqu'un de ces esprits qui me touche l'épaule,
Un de ces chers esprits que nous nommons les morts,
Et qui déjà peut-être ont vêtu d'autres corps,
Ou, libérés et purs de l'entrave charnelle,
Nous invitent, près d'eux, à la paix éternelle?
Puis, qui sait? Si c'était Lui-même, l'Ignoré,
Le plus mystérieux et le plus désiré,
L'esprit par qui tout vit, les êtres et les choses,
En qui tous les effets trouvent toutes leurs causes,
Lui qui tourne, un moment, vers ce coin d'univers
Où sourit son soleil parmi les rameaux verts,
Ses yeux de créateur doux pour sa créature!...
Je tremble, et, dans ce grand travail de la nature,
Par la soif d'infini me sentant ressaisir,
Je n'ose plus penser et redoute d'agir.

GEORGES LAFENESTRE.

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS DU CENTENAIRE DE LA MORT D'HENRI DE KLEIST (1)

Durant l'été de l'année 1811, le jeune poète et dramaturge allemand Henri de Kleist, qui était resté à Berlin avec l'espoir d'obtenir enfin un emploi, militaire ou civil, avait eu tout particulièrement à souffrir de la solitude. Il avait vu partir en vacances sa cousine, la comtesse Marie de Kleist, — dont il s'était mis en tête récemment de devenir amoureux, bien que cette excellente personne eût déjà dépassé la cinquantaine, — et son ami le journaliste catholique Adam Muller, le seul homme qu'à présent il jugeât digne de sa confidence, et qui d'ailleurs, avec son mélange d'originalité intellectuelle et d'entregent pratique, ne pouvait manquer d'être, pour un songe-creux tel que lui, un conseiller et un guide infiniment précieux. Partis également ses principaux compagnons des dîners Chrétiens-Allemands, petite société très fermée d'écrivains et d'hommes du monde, équivalant un peu à notre futur Cénacle : d'opinions éminemment « loyalistes » en politique et révolutionnaires en littérature. Il y avait là notamment de jeunes poètes, comme Clément Brentano et Achim d'Arnim, avec lesquels Henri de Kleist s'entretenait volontiers, et dont il nous apprend lui-même, dans une de ses lettres, que leur absence de Berlin, pendant cet été de 1811, avait encore contribué à lui rendre plus sensible le poids de sa détresse matérielle et morale. Si bien que le pauvre garçon en était réduit à passer presque

(1) Voyez, sur *Henri de Kleist*, la *Revue* du 1er juin 1859.

toutes ses soirées chez un modeste fonctionnaire berlinois appelé Vogel, ami de son ami Adam Muller, et mari d'une femme qui, à défaut d'autres attraits, avait du moins celui d'être une musicienne infatigable. Le fait est qu'Henri de Kleist, dès l'enfance, avait toujours adoré la musique. Lui-même jouait fort agréablement de la clarinette, mais surtout il aimait à entendre chanter une voix féminine; et l'on raconte qu'un soir, précisément au cours de cet été de tristesse et de solitude, un air italien chanté par Henriette Vogel l'avait enivré de plaisir à tel point qu'il s'était écrié : « Cela est beau à se faire sauter la cervelle ! »

Or, il se trouvait qu'Henriette Vogel, à peine âgée d'une trentaine d'années, souffrait d'un mal qui, plus d'une fois déjà, lui avait inspiré le désir de se tuer. L'autopsie pratiquée sur elle au lendemain de sa mort a démontré qu'elle avait le sein rongé par un cancer; et depuis de longs mois, sous l'influence de la douleur corporelle, sa petite âme de bourgeoise mélomane se complaisait dans des rêves lugubres, qui du reste n'allaient pas l'empêcher de se montrer jusqu'au bout une ménagère parfaite, veillant avec un soin scrupuleux au bien-être de son mari et de son enfant. Dans le testament écrit par elle quelques heures avant de mourir en compagnie d'Henri de Kleist, nous la voyons encore demander que l'on n'oublie pas d'acheter à son mari, pour ses étrennes, une « jolie tasse gris pâle; » et minutieusement elle indique les dimensions, la forme de la tasse, ainsi que l'adresse du magasin où on l'achètera. Peut-être, cependant, l'acuité cruelle de ses propres souffrances avait-elle fini par transformer chez elle en un sentiment de communion plus intime et plus tendre la pitié que devait avoir aussitôt provoquée, dans son cœur maternel, le spectacle de l'angoisse tragique et désespérée d'Henri de Kleist : car il semble bien résulter, d'une lettre de Kleist, que celui-ci l'avait pour maîtresse depuis quelque temps déjà avant que tous les deux prissent la résolution de se réfugier ensemble dans la mort, — par où s'expliquerait mieux, en effet, la manière dont on assure qu'ils ont pris solennellement cette résolution.

Toujours est-il qu'un certain soir de l'automne de 1811, — au début de novembre, suivant toute probabilité, — Henriette Vogel a rappelé au poète l'exclamation que lui avait arrachée, trois mois auparavant, un bel air italien chanté devant lui. « Consentiriez-vous, si je vous en priais, — lui a-t-elle dit, — à me rendre le plus grand service d'amitié qui puisse être rendu à quelqu'un? » C'était là une question à laquelle Henri de Kleist, plus que personne au monde, était forcé de

répondre par l'affirmative, avec ce tempérament de rêveur (ou, plus exactement, de joueur) héroïque que nous révèlent à la fois son œuvre et toute l'étrange et navrante aventure de sa vie. « Eh bien ! a dit alors Henriette Vogel, ce service que j'attends de vous, c'est de me tuer ! Les souffrances que me fait endurer mon mal me sont devenues intolérables, et il m'est impossible de vivre plus longtemps ! » Puis, comme si elle se ravisait, mais en fait pour être plus sûre de parvenir à ses fins : « Mais non, à quoi vais-je penser en vous demandant cela? Ne suis-je pas folle de supposer que vous allez consentir à une chose de ce genre? Il y faudrait un homme, et je sais trop qu'il n'en existe plus sur la terre !... — Pardon, vous pouvez compter sur moi ! — a aussitôt répondu Henri de Kleist. Je suis un homme, et qui tient sa parole. »

Et il a tenu sa parole, comme l'on sait. Toute l'Allemagne a pieusement célébré, le 21 novembre passé, le centième anniversaire du « service d'amitié » rendu par lui à Henriette Vogel en lui trouant le cœur d'un coup de pistolet, avant de « se faire sauter la cervelle. » Reste seulement à savoir comment et pourquoi ce jeune poète de trente-quatre ans a pu se décider à sacrifier ainsi une vie qui, pour pesante et douloureuse qu'elle ne pût manquer de lui apparaître, ne lui en demeurait pas moins passionnément chère, — bien plus chère, sans aucun doute, que l'insignifiante petite créature à laquelle il semblait l'avoir sacrifiée. Car assurément l'amour n'a été pour rien dans sa résolution : non plus qu'il n'avait pu jamais jouer un rôle bien sérieux dans toute l'existence antérieure d'un écrivain que sa nature contraignait fatalement à n'aimer que soi-même, ou, plutôt encore, à n'aimer que les chimères de son cerveau toujours en travail. On a découvert, il est vrai, une sorte d'hymne ou de dithyrambe en deux strophes où Henriette Vogel et lui, durant les semaines de folle exaltation qui ont précédé leur mort, s'étaient amusés à accumuler une foule d'images traduisant l'excès, — tout « cérébral, » — de leur affection réciproque. La première strophe, écrite par Kleist, commençait ainsi : « Ma Riette, mon petit cœur, ma petite colombe, mon bien et mon trésor, mon château, mon domaine, ma prairie et mon vignoble, soleil de ma vie, soleil, lune, et étoiles, mon ciel et ma terre, mon passé et mon avenir !... » Après quoi Mme Vogel, à son tour, reprenait sur le même ton : « Mon Henri, mon parterre de jacinthes, ma mer de délices, mon matin et mon soir, ma harpe éolienne, ma rosée, mon arc-en-ciel, » etc. Mais en regard

de ce passe-temps un peu ridicule, — qui fait songer aux divertissemens de deux condamnés à mort dans leur cellule, — tous les endroits des dernières lettres de Kleist où il fait mention d'Henriette Vogel prouvent assez combien celle-ci lui était indifférente, sauf pour elle, peut-être, à s'être complaisamment laissé décevoir par les quelques mots de tendresse qu'elle obtenait de lui. C'est ailleurs, évidemment, que doit être cherchée la cause authentique du suicide d'Henri de Kleist; et il va sans dire que tous les biographes du poète ont cru la trouver dans un désespoir trop pleinement justifié par dix années d'incessans et lamentables échecs.

Que ces échecs aient été rendus inévitables par le caractère d'Henri de Kleist, son humeur farouche, son impatience de la moindre servitude, sa profonde ignorance de toute réalité, cela ne les empêche pas d'avoir été, à coup sûr, suffisamment douloureux pour pousser au désespoir l'âme la mieux trempée. Dans une notice nécrologique publiée au lendemain de la mort de Kleist, Adam Muller affirmait que son ami était mort de la découverte de son impuissance à se faire apprécier du public allemand. Oui, et il y avait eu aussi, s'ajoutant chez lui à la constatation de son insuccès littéraire, la désolation plus expresse encore que devait lui avoir causée son impuissance absolue à se mettre en possession du moindre gagne-pain. Après avoir refusé longtemps de vivre d'autre chose que du revenu de ses œuvres, le poète, pendant ses deux dernières années, avait humblement sollicité un emploi. Il avait dirigé un petit journal, qui bientôt, pour subsister, avait dû devenir une feuille « officieuse; » et l'infortuné avait même été réduit à certains procédés qui auraient aujourd'hui de quoi discréditer sa mémoire, si l'effroyable détresse où il était plongé ne lui avait, plus ou moins, enlevé toute conscience de la portée de ses actes. Et puis son journal était mort, et toutes les recommandations qu'il avait mendiées n'avaient pu réussir à lui procurer ni une place, ni le plus faible secours. Il s'en était allé implorer la pitié de ses sœurs, à Francfort-sur-l'Oder, sa ville natale : ses sœurs l'avaient traité comme un va-nu-pieds, la honte de sa famille, et l'avaient renvoyé sans lui rien offrir.

Impossible d'imaginer une situation plus affreuse : mais tout ce que nous connaissons du tempérament de Kleist ne nous en rend pas moins assez difficile d'admettre que, sur un homme tel que celui-là, les humiliations et les coups de la vie réelle aient pu exercer assez d'action pour l'amener à se donner la mort. Le projet, la mise au point d'un roman ou d'un drame auraient toujours suffi à lui faire

oublier les pires souffrances d'un monde que, de tout temps, il s'était accoutumé à mépriser de très haut : sans compter que maintes personnes influentes et riches, émues de son malheur ou séduites par son génie, lui témoignaient un intérêt de plus en plus vif, dont la preuve nous est encore fournie par les démarches qu'a tentées sa cousine, la comtesse Marie de Kleist, pour lui faire parvenir une grosse somme d'argent, au moment où déjà il s'était, en quelque sorte, évadé de terre, et ne songeait plus qu'à se nourrir du rêve charmant de sa prochaine envolée dans la mort. Cet argent, que sa riche et généreuse cousine a vainement tâché à lui remettre, — sans pouvoir découvrir la retraite où il s'était caché pour échanger avec Henriette Vogel des « billets doux » de collégien en vacances, — cet argent était à lui, et lui avait été donné par une de ses sœurs : ce qui nous permet de supposer que, de ce côté-là non plus, toute espérance ne lui avait pas été aussi absolument fermée qu'il s'était complu à l'imaginer. Mais je jurerais que, si même cet argent lui était parvenu, et si même le ministre Hardenberg lui avait accordé un emploi formellement promis, — emploi que le retour à Berlin de son influente cousine aurait sans doute bientôt réussi à lui procurer, — Henri de Kleist ne s'en serait pas moins obstiné à « rendre le service » promis naguère par lui, de son côté, à l'insignifiante petite bourgeoise torturée par les souffrances de sa maladie. Pourquoi ? Parce que ce n'est pas le désespoir qui a tué cet écrivain romantique, ni le désespoir ni l'amour, ni peut-être l'honneur, et son attachement à s'acquitter d'une promesse solennelle : mais bien l'enthousiasme où l'a sur-le-champ transporté la perspective d'une aventure audacieuse, et singulière, et « romantique » entre toutes, dépassant en imprévu dramatique jusqu'aux inventions les plus étonnantes de sa *Penthésilée* et de sa *Bataille d'Arminius*, de sa *Catherine de Heilbronn* et de son *Prince de Hombourg !*

Le prince de Hombourg, la dernière en date de ces pièces de Kleist, surtout, nous révèle avec une netteté singulière la conception très originale que ce puissant dramaturge se faisait de la vie. Le jeune prince de Hombourg, neveu et élève favori du Grand Électeur de Brandebourg, a valu à celui-ci, par son courage et son génie militaire, une importante victoire sur l'armée suédoise : mais il n'a décidé ainsi du sort de la bataille qu'en désobéissant, de la manière la plus expresse, aux ordres qu'il avait reçus de son maître ; et celui-ci, après l'avoir remercié autant qu'il convenait, s'est cru tenu de

l'envoyer en prison. Le jeune prince est, d'ailleurs, absolument certain de sa grâce prochaine. A l'un de ses amis, qui vient le voir dans sa cellule, il affirme gaiement que, sans nul doute, le Grand Électeur va s'empresser de lui rendre la liberté, maintenant que son passage devant un conseil de guerre a satisfait les « formes » légales. En vain son ami, tâchant à le tirer de cette illusion, lui annonce par degrés que le conseil de guerre l'a condamné à mort, et que la sentence a été ratifiée par le souverain, et que même, déjà, on s'occupe à creuser la fosse où sera enfoui son cadavre : rien de tout cela ne réussit à détruire l'optimisme souriant du jeune héros. Mais comme, ensuite, l'ami lui apprend que le roi de Suède a consenti à faire la paix si l'Électeur lui donnait pour femme sa belle parente et pupille, la princesse Nathalie, qui précisément, la veille, s'était fiancée avec le triomphateur de Fehrbellin, celui-ci devine (ou se figure) qu'en effet son maître a résolu de le laisser mourir, pour se débarrasser de l'obstacle constitué par ses fiançailles à la nouvelle union projetée. S'éveillant brusquement de son rêve, il pâlit, il tremble, il ne voit plus que le spectre de la mort s'élançant sur lui. « Je suis perdu ! » murmure-t-il entre ses dents, qui claquent de peur. Du moins il veut tenter un dernier effort ; il obtient de ses geôliers l'autorisation de se rendre auprès de sa tante, la Grande Électrice.

Il trouve celle-ci tristement assise dans sa chambre en compagnie de la pauvre Nathalie : toutes deux se lamentent d'une condamnation dont la Grande Électrice a vainement essayé d'atténuer la fatale rigueur. Et alors a lieu une scène extraordinaire, sans équivalent, je crois bien, dans aucun drame ancien ou moderne. Le brillant héros de Fehrbellin se traîne misérablement aux genoux de l'Électrice, la suppliant de ne pas le laisser périr. Son amour passionné de la vie a effacé de son cœur toute trace de ses traditions de dignité et d'honneur. « Je renonce à tout, dit-il, pourvu qu'on me permette de vivre ! N'oubliez pas de faire savoir à l'Électeur que je ne désire plus du tout épouser Nathalie ! Dans ma poitrine toute tendresse est éteinte. Qu'on la donne en mariage au roi de Suède ! Moi, je me retirerai dans mon petit domaine, au bord du Rhin ; et là je mènerai la vie obscure d'un paysan ! » Longtemps il implore et s'avilit de cette manière ; et lorsque la jeune princesse follement aimée de lui tout à l'heure encore, celle qu'en sa présence il vient de sacrifier lâchement à sa peur de mourir (ou plutôt à son besoin « animal » de vivre), lorsqu'elle lui promet d'intervenir une fois de plus en sa faveur, il lui baise les pieds comme un vil mendiant, tout entier à l'unique espoir d'une grâce possible,

sans l'ombre d'un regret ni d'un remords pour l'abîme de cruelle déception où il l'a plongée.

Voici maintenant Nathalie aux genoux du Grand Électeur! Hélas! que peuvent toutes ses larmes, et celles de l'Électeur lui-même, devant l'inexorable volonté de la loi et de la discipline? Mais, tout d'un coup, l'Électeur apprend de la jeune princesse avec quelle passion affolée le prince de Hombourg s'accroche à la vie : aussitôt l'expression de son visage s'adoucit, et le voilà qui rassure et console Nathalie, en lui promettant la grâce du prisonnier! « Tenez, lui dit-il, allez lui porter ce billet; et sûrement il profitera à l'instant de la liberté que je viens de lui offrir! » Après quoi, nous voyons Nathalie, rayonnante de joie, pénétrer dans la cellule du prince de Hombourg ; et, de nouveau, nous assistons à une scène d'un imprévu et d'une force dramatique incomparables :

Hombourg, *s'élançant au-devant de Nathalie.* — Eh bien! parlez vite, que m'apportez-vous? Vite! que va-t-il m'arriver?

Nathalie. — Rien que de bon, rien que d'excellent! Vous êtes gracié, libre! Voici une lettre de sa main qui le confirme!

Hombourg. — Ce n'est pas possible! Non! c'est un rêve!

Nathalie. — Lisez! lisez la lettre! Vous verrez vous-même ce qui en est!

Hombourg, *lisant.* — « Mon cher prince de Hombourg, lorsque je vous ai fait arrêter, pour votre désobéissance à mes ordres, je croyais simplement accomplir mon devoir, et avais compté à coup sûr que vous m'approuveriez. Mais que si, au contraire, vous êtes d'avis qu'une injustice a été commise à votre égard, en ce cas, je vous en prie, dites-le-moi d'un mot, et tout de suite je vous renverrai votre épée! « *(Un silence. Le prince regarde Nathalie comme pour la questionner.)*

Nathalie, *qui d'abord avait pâli, mais dont le visage a repris soudain une expression joyeuse.* — Eh bien! vous voyez, lui-même vous l'écrit. Rien qu'un seul mot de vous, et c'est la liberté! O cher ami, quel bonheur! *(Elle lui prend la main et la serre tendrement.)*

Hombourg. — Ma chère Nathalie!

Nathalie. — Oui, c'est pour moi un bonheur si parfait! Vite, tenez, voici une plume! Prenez-la, et écrivez!

Hombourg. — Et la lettre est signée, oui, tout est bien en règle?

Nathalie. — Signée d'un F, sa griffe ordinaire! N'est-ce pas que vous êtes heureux? Oh! la bonté de mon tuteur est infinie, je le savais bien! *(Aux gardes.)* Approchez une chaise de la table, vite; le prince va écrire!

Hombourg. — Il dit que, si vraiment je suis d'avis...

Nathalie, *l'interrompant.* — Mais oui! Allons, vite, mettez-vous là! Je vais vous dicter la réponse!

Hombourg, *après s'être assis devant la table, et avoir pris la plume.* — Tout de même, il faut encore que je jette un coup d'œil sur cette lettre!

NATHALIE, *lui arrachant la lettre des mains.* — A quoi bon? N'avez-vous pas vu tout à l'heure, en passant, la tombe creusée pour vous recevoir? Les instans pressent! Allons, rasseyez-vous, et écrivez!

HOMBOURG, *en souriant.* — En vérité, on se figurerait, à vous entendre, que la mort est une panthère déjà toute prête à s'élancer sur moi!

NATHALIE, *après s'être détournée pour pleurer.* — Écrivez, je vous en supplie, si vous ne voulez pas que je me fâche!

HOMBOURG, *déchirant une lettre commencée, et la jetant sous la table.* — Non, ce début est trop inepte! *(Il prend une autre feuille.)*

NATHALIE, *qui a ramassé le papier à terre.* — Comment? Que disiez-vous? Mais au contraire, cela était excellent!

HOMBOURG. — Bah! c'était le ton d'un vil coquin, et non pas d'un prince! Il m'est venu à l'idée une formule bien meilleure! *(Un silence. Puis Hombourg se retourne, et veut reprendre la lettre de l'Électeur.)* Au fait, qu'est-ce donc qu'il dit exactement, dans sa lettre?

NATHALIE, *essayant de retenir le papier.* — Mais rien, rien de particulier!

HOMBOURG. — Laissez-moi voir!

NATHALIE. — Mais vous l'avez lue!

HOMBOURG. — N'importe! Je veux simplement voir comment je dois répondre! *(Il déplie la lettre, et la lit.)*

NATHALIE, *à part.* — Mon Dieu, il est perdu!

HOMBOURG. — Regarde donc, Nathalie! Ceci est singulier, en vérité! As-tu bien lu cette phrase?

NATHALIE. — Non! Quelle phrase?

HOMBOURG. — C'est à moi-même qu'il laisse le soin de décider!

NATHALIE. — Mais oui, sans doute!

HOMBOURG. — Voilà, en vérité, qui est grand, et tout à fait digne de lui!

NATHALIE. — Oh! sa grandeur d'âme, je te l'ai dit, est sans limites! Mais, à ton tour, fais ton devoir, et écris ce qu'il te demande! Cette phrase, vois-tu, n'est qu'un prétexte, une simple formalité indispensable. Aussitôt qu'il aura un mot de ta main, rien ne subsistera plus de toute l'affaire!

HOMBOURG, *déposant la lettre sur la table.* — Non, ma chérie, il faut que je réfléchisse encore là-dessus jusqu'à demain!

NATHALIE. — Insensé! Qu'est-ce que tu inventes là? Quel scrupule incompréhensible...

HOMBOURG, *se relevant impétueusement de sa chaise.* — Non, je t'en supplie, ne me demande rien! C'est que, vois-tu, tu n'as pas bien pesé le contenu de sa lettre! Que l'on m'ait fait une injustice, il m'est impossible de lui écrire cela! Et si tu exigeais à tout prix de moi une réponse immédiate, aussi vrai qu'il y a un Dieu, je devrais lui écrire : « Ce que vous m'avez fait n'était que trop juste! » *(Après une longue scène muette, pendant laquelle il a encore, une ou deux fois, regardé la lettre de l'Électeur.)* Au fait, pourquoi hésiter? Je le sais dès maintenant, ce que je dois écrire! *(Il reprend la plume.)*

NATHALIE, *éperdue de douleur.* — Mon doux ami! Certes, j'admire les sentimens qui se sont emparés de ton cœur! Mais il y a une chose que je puis te jurer : c'est que le bataillon est déjà commandé qui demain, à l'aube, doit exécuter la sentence du Conseil de guerre. Et que si tu n'écris

pas sur-le-champ ce que l'Électeur exige de toi dans cette lettre, je te garantis que lui, malgré toute son affection et sa pitié pour toi, il laissera s'accomplir la sentence!

HOMBOURG, *qui n'a pas cessé d'écrire pendant qu'elle parlait.* — N'importe!

NATHALIE. — N'importe?

HOMBOURG. — Ma signature : « Hombourg, de la prison de Fehrbellin! » Voilà, c'est fini! François! (*Il ferme la lettre et la scelle de son cachet.*)

NATHALIE. — Dieu de bonté!

HOMBOURG, *au serviteur.* — Va porter cette lettre à Son Altesse, mon maître! (*A Nathalie.*) Je veux que la dignité avec laquelle il s'adresse à moi ne rencontre pas en moi un partenaire indigne! La conscience de ma faute est là, dans ma poitrine, et parle trop haut pour que je puisse affecter de ne pas l'entendre. Que si l'Électeur ne se sent pas en état de me pardonner à moins que je nie cet aveu de ma faute, en ce cas je ne veux rien savoir de sa grâce!

Des « coups de théâtre » analogues se retrouvent dans presque toutes les autres pièces d'Henri de Kleist, nous faisant voir le même mélange étonnant d'attachement passionné à la vie et de mépris de la mort. C'est comme si les personnages du poète, après avoir déployé un courage, une habileté, — ou, comme dans le *Prince de Hombourg*, une lâcheté, — infinies pour arracher aux pièges de la destinée l'inappréciable trésor de leur existence, étaient toujours prêts à sacrifier ce trésor pour le moindre caprice de leur fantaisie. Et il me semble qu'un état d'esprit comme celui que reflètent ces créations littéraires du jeune écrivain romantique suffit pleinement à nous expliquer son aventure du 21 novembre 1811. Certes, la longue série de ses déboires, l'insuccès continu de ses pièces et ses vains efforts pour obtenir un emploi, tout cela a contribué à détendre et à affaiblir le lien qui l'attachait au monde réel : mais de tout temps ce lien avait été très fragile, et la lecture des lettres intimes de Kleist, tout de même que celle de ses drames et de ses nouvelles, nous conduit plus d'une fois à nous demander par quel prodige ce grand enfant de génie a réussi à atteindre l'âge de trente-quatre ans. A mainte reprise, durant les années précédentes, nous avons l'impression que ce serait assez du moindre coup de vent pour anéantir un « idéologue » aussi foncièrement incapable de tâter du pied la solidité du terrain sur lequel il court, s'élançant à la folle poursuite de telle ou telle chimère: triomphe théâtral ou exploit politique, conquête d'une gloire disproportionnée à ses forces ou encore d'un amour non moins étranger à toutes les conditions de notre humanité. Nous serions presque tentés de bénir la Providence de n'avoir pas envoyé beaucoup plus tôt, sur le chemin d'Henri de Kleist, une Henriette Vogel l'obligeant à se

tuer, simplement afin de lui prouver qu'il « était un homme. » Et lorsque enfin la véritable Henriette Vogel le provoque à la mort par un mot de défi, nous comprenons aussitôt que rien au monde ne saurait désormais empêcher l'auteur du *Prince de Hombourg* d'aller jusqu'au bout de son héroïque et folle gageure. Est-ce que son prince de Hombourg lui-même, avec le caractère qu'il lui a prêté, est-ce que nous ne sentons pas qu'au moment le plus honteux de son rôle, au moment où il étale devant l'Électrice son désir de vivre et sa résolution de tout sacrifier à ce lâche désir, volontiers cependant il s'interromprait de ses supplications pour « se faire sauter la cervelle, » si la belle princesse Nathalie s'avisait de lui demander cela comme « le plus précieux service d'amitié que quelqu'un pût lui rendre? »

Un grand enfant : telle est, en effet, l'image que nous offre d'Henri de Kleist le seul portrait que nous connaissions, une miniature exécutée à Berlin en 1801. Mais il est trop évident que derrière ces traits ingénus et sourians doit se cacher une âme dont le miniaturiste berlinois n'a rien pu saisir, et qu'ainsi son portrait est pour nous sans valeur. Se souvient-on encore du temps, — déjà si lointain! — où un incident judiciaire avait suffi à partager toute l'opinion française en deux camps ennemis? Un de nos plus adroits et amusans caricaturistes avait alors imaginé de créer un personnage « représentatif, » qu'il avait appelé l'« Intellectuel, » et qui, avec son énorme tête sur un corps rudimentaire, nous apparaissait aussi « typique » en théorie que parfaitement impossible dans la vie réelle. Ce personnage impossible a pourtant existé, une fois au moins, dans l'histoire de la littérature moderne ; et c'est irrésistiblement cette image fantaisiste de l'*Intellectuel* qui surgit devant nos yeux, lorsque nous lisons la série des lettres intimes d'Henri de Kleist. Jamais peut-être, en aucun temps, il n'y a eu d'homme aussi exclusivement « cérébral, » concentrant à tel point toutes les énergies de son être dans l'unique vie de sa pensée, sauf d'ailleurs à vivre cette vie tout « abstraite » avec autant de passion effrénée qu'en peuvent apporter les plus exaltés des poètes à ressentir ou à épancher les plus brûlantes émotions de leur cœur.

Officier dans l'armée prussienne, le jeune gentilhomme n'a point de cesse qu'il n'ait dépouillé une « livrée » qui ne lui parle que d'humiliant « esclavage. » « Les exploits de la discipline militaire, écrit-il, provoquent en moi un mépris sans limites. Les officiers m'apparaissent autant de bourreaux, les soldats autant d'esclaves ; et dans

les parades de mon régiment je ne puis voir qu'un symbole vivant de la tyrannie. » Sitôt délivré, il suit les cours de l'université de sa ville natale, avec un programme d'études tracé à l'avance, et qu'il s'efforce d'appliquer point par point. Et comme le développement de ses réflexions philosophiques l'a amené à tenir pour désirable l'état de mariage, le voici qui demande la main d'une jeune fille de Francfort, la première venue, sans que l'amour soit pour rien dans les motifs de ses fiançailles avec la douce et insignifiante Wilhelmine de Zenge ! Après quoi il se met en devoir de « former » sa fiancée, remplissant ses lettres de prescriptions pédagogiques invraisemblables, réglementant à la fois les lectures, les pensées, et les sentimens de la jeune fille, avec la ténacité impitoyable d'un dompteur qui aurait entrepris de « dresser » un chien ou un singe « savans. » Et puis, tout d'un coup, en 1801, une catastrophe tragique vient à jamais bouleverser l'existence de notre « intellectuel. » Lui qui, jusque-là, n'avait voulu admettre jamais d'autre pouvoir que celui de sa « raison, » il découvre, dans les écrits de Kant, que sa « raison » ne possède aucune valeur absolue, et ne lui apprend rien sur la réalité des choses. Pendant deux années, il demeure littéralement anéanti, sous le choc effroyable de cette découverte. Et c'est ainsi qu'il se décide enfin à devenir poète, ou, pour mieux dire, auteur de pièces en vers : seule, la création d'un monde imaginaire aura de quoi occuper désormais son cerveau, l'empêcher de succomber au désespoir où l'a mis, pour toujours, la révélation de son impuissance métaphysique.

Ses pièces, depuis la *Famille Schroffenstein* jusqu'au *Prince de Hombourg*, se ressentent naturellement de cette origine, et de l' « intellectualisme » anormal de leur auteur. Elles manquent à un degré extraordinaire de « poésie, » malgré l'élégante et solide facture de leurs vers ; et j'en connais peu d'autres où règne une atmosphère aussi étouffante, comme si le dramaturge ne soupçonnait même pas l'avantage qu'il y aurait pour lui à ouvrir, en quelque sorte, les fenêtres du palais où se déroulent ses rêves, pour y laisser pénétrer un coin de ciel bleu, un souffle rafraîchissant d'air pur, et l'écho léger du chant des oiseaux dans les bois d'alentour. Mais que, d'autre part, ces pièces soient admirables d'invention et de force dramatique, les plus « réelles » et les plus « tragiques » tout ensemble du théâtre allemand, c'est ce que personne aujourd'hui ne saurait contester. Chacune d'elles contient des scènes qui, comme celles que j'ai citées du *Prince de Hombourg*, rachètent leur défaut d'abandon et de beauté poétiques par l'originale vigueur des caractères, l'imprévu des

situations, la netteté impeccable du contour littéraire. Et il y a même, dans l'une de ces pièces, *Catherine de Heilbronn*, une figure de jeune fille que l'intelligence extraordinaire de l'auteur a réussi à revêtir, artificiellement, d'un charme irrésistible de douceur et de pureté virginales, de telle façon que la petite Catherine, avec sa résignation souriante à la force d'amour surnaturelle qui s'est emparée de tout son être, prend à bon droit sa place, dans notre souvenir, à côté des plus touchantes héroïnes jaillies du cœur enflammé d'un Gœthe ou d'un Richard Wagner.

Des qualités analogues se retrouvent dans les « nouvelles » d'Henri de Kleist, justement regardées par la critique allemande comme des modèles de simplicité et de précision narratives. Mais s'il est certain que l'œuvre dramatique du jeune écrivain brandebourgeois restera toujours, désormais, au premier rang de la scène nationale, je ne crois pas que le public allemand s'accoutume jamais à lire et à goûter ses nouvelles. On y devine trop que l'auteur ne perçoit et ne sent qu'avec son cerveau : impassible, au fond, en présence des péripéties douloureuses qu'il combine et raconte avec tout l'art d'un Mérimée romantique. C'est décidément au théâtre qu'Henri de Kleist pouvait le mieux tirer profit de tous les avantages que lui offraient l'étonnante richesse de son invention et cette fièvre intellectuelle, — cette « encéphalite, » suivant l'heureuse expression de Renan, — qui de tout temps l'avait dévoré. Tel qu'il a été, l'Allemagne a raison d'admirer en lui le plus original de ses dramaturges; et il ne nous faut pas moins que le souvenir du mélange naïf de joie et d'orgueil avec lequel il a lui-même couru au-devant de la mort, pour nous faire paraître excusable l'enthousiasme déployé par ses compatriotes, ces jours derniers, à fêter le centenaire d'une catastrophe qui, le 21 novembre 1811, les a privés sans doute d'une longue série de nouveaux *Prince de Hombourg* et de nouvelles *Catherine de Heilbronn*.

T. DE WYZEWA.

LES
LIVRES D'ÉTRENNES

Si l'on devait juger de l'esprit d'un pays par ce qu'il aime et recherche, on verrait que le nôtre, malgré les apparences, est resté fidèle à son même idéal de noblesse et de beauté, qu'il a gardé sa foi pour tout ce qui a fait sa grandeur et sa force dans le passé et l'élève, au-dessus des intérêts pratiques et mesquins, de cet élan généreux qui lui a toujours valu et lui vaut l'admiration et la jalousie. C'est à son goût assurément que répond le libre choix des éditeurs de ces publications nouvelles où sont résumées l'histoire de notre France, les plus belles manifestations de son génie, de son art, de sa science et de sa littérature, de ses inventions et de ses découvertes depuis les origines jusqu'à nos jours, des Primitifs et du Moyen âge à l'époque contemporaine, vaste domaine en quelque sorte enchanté où l'on peut cueillir les plus beaux récits, les plus beaux faits qui aient germé dans les régions sereines de la pensée.

Le culte de ses traditions nous vaut, dans une même année, l'édition complète de *l'Histoire de France* de M. Ernest Lavisse et la *Jeanne d'Arc* de M. Gabriel Hanotaux. C'est à la librairie Hachette qu'en revient l'honneur, et, tout en poursuivant l'achèvement de ces deux monumens d'érudition, *l'Histoire de l'Art dans l'Antiquité* et le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, elle continue d'augmenter nos richesses d'art.

Les plus belles gravures françaises du XVIIIe siècle (1) évoquent avec toutes ses grâces, ses élégances et ses raffinemens, l'esprit d'un

(1) Hachette.

temps où l'on était pressé de jouir dans un séduisant décor. Les estampes exécutées à cette époque, sont, pour la plupart, des modèles d'esprit et de délicatesse, comme celles des Nanteuil, des Edelinck, des Audran, au siècle de Louis XIV, sont des modèles de sévère beauté et surpassent les gravures de toutes les écoles, dans le genre de l'histoire et du portrait, par la vigueur de la touche et la science de l'effet, la suavité de l'exécution, le style sobre et ferme.

Le XVIIIe siècle, comme le XVIIe, mais dans un mode différent, est l'époque de l'extrême efflorescence de la gravure. Il n'est pas de période plus glorieuse dans l'histoire de l'estampe. Les grandes planches décoratives de Charles-Nicolas Cochin, Freudeberg et de Moreau le Jeune, les dessins pleins de vie des Saint-Aubin, des Ponce, des Martini, des Helman, des Dequevauviller, les compositions d'après Boucher, Fragonard, Lawrence, Baudouin, Trinquesse, Aubry, Eisen, Borel, Greuze, les vignettes de Philippe Choffard, toutes ces productions donnent assurément l'idée d'une société très libre dans sa morale, non certes la plus solidement ordonnée, mais la plus élégante, la plus brillante, la plus humaine, la plus ouverte qui fut jamais aux séductions délicates de l'art comme aux audaces généreuses de l'esprit, modèle de la politesse, du bon goût, au milieu de toutes les douceurs de la vie facile. Les estampes du XVIIIe siècle sont innombrables, mais, sur dix mille gravures peut-être dont on pourrait dresser la liste, — et dont les épreuves répétées sont le plus souvent grossières, les contrefaçons sèches et maladroites, dont les retirages en couleur pour dissimuler la fatigue des cuivres, présentent aussi peu d'intérêt pour l'amateur que pour l'historien de l'art, — deux ou trois cents à peine peuvent suffire à caractériser le génie de l'époque. C'est cette anthologie gracieuse entre toutes que contient ce recueil vraiment unique en son genre.

De leur visite aux collections publiques de l'Europe entière ainsi qu'aux fameuses collections de lady Lovelace, du baron Edmond de Rothschild, du prince Kotchoubey, de M. Guy Campbell, MM. Lawrence et Dighton n'ont retenu que les pièces capitales de la gravure du XVIIIe siècle, les pièces d'une délicatesse raffinée, d'une exécution technique irréprochable, d'après les dessins des plus savans compositeurs d'alors. On retrouvera, entre autres reproductions magnifiques, la série complète des estampes du célèbre et rarissime recueil attribué à Restif de la Bretonne, *le Monument du costume ;* on aura là réunis les chefs-d'œuvre de l'estampe galante : *le Billet doux*, de Nicolas de Launay, son délicieux *Heureux moment* et *Qu'en dit l'abbé?*

tous trois d'après Lawrence, ses fameux *Hasards heureux de l'escarpolette,* d'après Fragonard, et de son frère Robert, *les Touchans adieux,* d'après Moreau le Jeune ; de Moreau le Jeune et Simonet, d'après Baudouin, ce *Coucher de la mariée* que Diderot attaqua dans une de ses plus mordantes diatribes, *Au moins soyez discret, Comptez sur mes sermens,* du même; *l'Amour frivole,* d'après Boucher; *le Jour, la Nuit,* d'après Eisen; *le Lever, le Boudoir, la Visite inattendue, le Souper fin, le Coucher, le Vrai bonheur,* et tant d'autres petites merveilles, qui nous retracent avec un goût parfait la vie galante, les costumes, les appartemens, les bibelots et les meubles d'une aristocratie raffinée, nous font pénétrer dans l'intimité de ces jolies femmes pudiquement provocantes, ou nonchalamment étendues, avec des poses gracieuses et révélatrices, dans leur abandon plein de promesses : compositions exquises dont les hardiesses spirituellement atténuées et les nudités correctes et gracieuses ou modérément voilées n'ont jamais blessé personne. Quant à l'exécution, elle répond à la fois aux progrès actuels de l'art des fac-similé, où l'estampe s'est rajeunie en retrouvant, aux rayons du soleil, une vigueur et un éclat nouveaux, et aux exigences des amateurs, qui veulent être exactement renseignés, comme des nombreux collectionneurs qui décorent leurs murs ou remplissent leurs cartons de ces images charmantes entre toutes.

Toutes ces planches, d'une technique irréprochable, sont accompagnées d'un avant-propos historique, de copieux index et d'un catalogue raisonné, avec le détail de leurs différens états, des pièces reproduites, la description des estampes, les indications de dates, tirages originaux, l'indication des collections qui les renferment. Ce texte, véritable document d'érudition, a été revu avec le plus grand soin par M. Seymour de Ricci.

Il y avait bien longtemps déjà qu'en France l'Estampe, le portrait et la gravure étaient parvenus à la perfection quand, vers le milieu du XVIII[e] siècle, la vieille Angleterre, demeurée si longtemps en arrière pour la culture des arts, allait, sous George III, secouer sa torpeur grâce à l'influence des Joshua Reynolds, des Lawrence, des Romney, des Hoppner et d'une foule d'élèves, qui, suivant l'exemple des maîtres, tendront vers le même idéal de beauté saine et de grâce. C'est alors qu'à côté du grand art et du portrait à l'huile largement traité prendra place l'art moins grandiose, mais très pur et très charmant du pastel qui, autant et mieux que les gazettes et les pamphlets, synthétise une périodique unique de la vie de société et fait com-

prendre une époque. Les Russell et les Gardner, sans pouvoir être comparés à La Tour, à Perronneau, à Chardin, ni prétendre rivaliser avec eux, créeront des œuvres très différentes des leurs, mais d'une grande originalité : ils rendront le charme des grandes dames et des actrices, ils seront les poètes de l'enfance. M. R. R. M.-Sée, dans son résumé des *Pastels anglais* (1) (entre 1750 et 1830), s'est proposé de donner une idée générale de ce groupe d'artistes, dont les plus célèbres seulement sont bien connus en France, mais dont beaucoup d'autres méritent d'être appréciés. A côté des maîtres comme Ozias Humphrey, Cotes, Downman, voici Pierre Romney, Gainsborough et Lawrence. Chinnery, Benwell, Locke, Pack et Catherine Read, Albinia, comtesse de Buckinghamshire, ainsi que lady Diana Beauclerck et le marquis de Townshend étaient capables d'œuvres charmantes ; les académiciens John Constable, Cosway, Cipriani, Hamilton, Kauffmann, John Opie et William Peters s'exercèrent tous avec succès dans l'art du pastel.

Aujourd'hui que les Anglo-Saxons goûtent de plus en plus notre XVIIIe siècle, M. R. R. M.-Sée a pensé qu'il sied de remémorer par un juste retour le mérite de talens délicats qui ont illustré leur pays. C'est grâce à sa persévérance et à celle de M. Robert Dell, on s'en souvient, qu'une exposition, éminemment représentative de l'art anglais du XVIIIe siècle, a été organisée naguère à Paris. On a pu y voir des œuvres exquises au pastel, au crayon, à la gouache, dont quelques-unes sont reproduites dans ce livre. M. R. R. Meyer-Sée s'est aidé pour le faire des documens que l'éminent et érudit C. Williamson a pu rassembler en écrivant les mémoires de certains de ces peintres, trop oubliés ou passés de mode, et qu'à son tour il a prétendu remettre à leur véritable place en présentant l'œuvre de ces pastellistes, si délicieusement illustrée, dans ces exactes reproductions, en noir et en couleurs. On peut placer à côté de cet album *le Meuble et la Décoration en Angleterre de 1680 à 1800* (2) où l'Angleterre produisit des pièces de haut style, celles des Chippendale et des Sheraton, celles des frères Adam et d'Hepplewhite, auxquelles les ébénistes contemporains demandent parfois, encore aujourd'hui, leurs modèles. Les planches et les gravures contenues dans cet ouvrage constituent un véritable musée du meuble anglais.

On a souvent comparé le génie français au génie grec et fait ressortir les qualités d'harmonie et d'équilibre, de charme et de goût

(1-2) Hachette.

qui rapprochent nos artistes du XVIII[e] siècle des Athéniens de la grande époque, dans leur commun idéal d'égayer et d'embellir la vie, par le spectacle de tout ce qui peut plaire aux yeux et divertir la pensée de même que les dessins et les figures des vases de la Grèce nous initient à ses mœurs. Dans ce domaine de l'imagination et de l'art que nous allons parcourir, quelle admirable voie s'est ouverte sur le monde antique, ininterrompue et sacrée, reliant le présent au passé que chaque découverte semble rapprocher davantage.

Avec *l'Histoire de l'art dans l'Antiquité* (1), qui, au même titre que *l'Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, de Maspéro, fait honneur à l'érudition française et restera un des monumens les plus considérables de ce temps-ci, nous remontons aux sources mêmes de l'art, en Égypte, Chaldée, Assyrie, Phénicie, Judée, Asie Mineure, Perse et Grèce. La tâche de nous décrire cette terre classique du Beau ne pouvait être confiée à un archéologue plus érudit, à un écrivain plus compétent que M. Georges Perrot en collaboration avec M. Chipiez. Après les trois volumes où se trouvent décrits l'Art Mycénien dans la Grèce primitive, le Temple dans la Grèce de l'Épopée, la Sculpture dans la Grèce archaïque, ce nouveau volume, le neuvième de ce riche et savant ouvrage, est entièrement consacré, dans la Grèce archaïque également, à l'étude de la glyptique, de la numismatique et de la céramique, à l'art de graver des images sur les gemmes, les cachets et les monnaies, d'orner et de peindre des vases d'argile : amphores, hydries, lécythes, cratères, ou de façonner des figurines dans le bronze.

Sur les monnaies grecques, leurs matières et les procédés de fabrication, leurs noms, les types, les marques et les légendes, sur les poteries noires, *le Dessin des animaux* (2), et les vases monochromes à reliefs, le façonnage et l'épigraphie, les formes, les couleurs, les caractères généraux de la céramique ionienne, ou des colonies ioniennes en Égypte, à Daphnæ et Naucratis ; de la poterie rhodienne, des coupes de Cyrène, ou de la prédominance du type corinthien dont l'introduction à Rhodes a dû commencer bien avant que parvinssent les premiers vases attiques à figures noires, comme sur ceux des autres vases péloponésiens d'Argos, de Sicyone, d'Égine, les détails rares et précieux abondent.

L'induction que l'on peut tirer des fouilles se trouve confirmée par l'histoire. Par la qualité de leurs produits, les ateliers d'Athènes

(1) Hachette. — (2) Laurens.

ont tenu le premier rang, mais pour la quantité des argiles façonnés sur le tour et cuits à la flamme, les ateliers de Corinthe n'ont pas eu de rivaux.

Quant à la peinture grecque, de ce qu'elle fut pendant les siècles qui s'écoulèrent entre l'invasion dorienne et les commencemens de l'Empire romain, en l'absence totale du témoignage des monumens mêmes de cet art, ce n'est guère que d'après la décoration des vases peints, les plaques funéraires ou votives d'argile, les sarcophages en terre cuite, du genre de ceux que la nécropole de Clazomène a fournis aux musées d'Europe, d'après les gravures en pierres fines, et celles exécutées sur les coins des monnaies, qu'on peut se faire une idée de la diversité des sujets. Certaines peintures de vases, qui imitaient jusqu'à la couleur, et reproduisaient l'effet et l'aspect d'ensemble, peuvent donc nous servir à comprendre et interpréter les témoignages des auteurs anciens qui se rapportent aux tableaux de Polygnote, de ses devanciers Boularchos, Eumares d'Athènes, et Cimon de Cleones, ses contemporains Micon et Panœnos, comme ses successeurs Parrhasios et Zeuxis. Dans les fouilles mêmes, comme celles d'Olympie et de Delphes, nulle part on n'a vu apparaître les traces du décor que le pinceau avait jadis étendu sur les champs qui lui avaient été ménagés par l'architecte (1). Quand on a perdu de vue les ruines des édifices de la Grèce mycénienne, il faut, pour retrouver de la peinture murale, prendre le chemin de l'Italie et visiter les caveaux des nécropoles étrusques, puis descendre jusqu'au siècle d'Auguste, étudier les fresques qui décorent à Rome, sur le Palatin, la maison de Livie, et surtout, près de Naples (2), celles qui ont dû leur conservation aux épaisses couches de cendres que le Vésuve a répandues sur les villes qu'il a recouvertes comme Pompéi (3) en l'an 79 après J.-C. Des tableaux peints sur bois, pas un n'est arrivé jusqu'à nous. Ils n'ont pas eu, pour les défendre contre toutes les chances de destruction, les sûres retraites des tombes de la vallée du Nil, aujourd'hui menacées par les barrages établis, et la merveilleuse sécheresse du sable qui les recouvre; ils n'ont pas eu la même fortune que les tablettes qui, collées sur les caisses de momies, nous ont gardé les portraits des hommes et des femmes de l'Égypte ptolémaïque et romaine.

Ce n'est pas seulement en politique que les Anglais sont heureux et triomphans. En art et en littérature, ils ne sont pas moins favorisés

(1-2) Henri Laurens. — (3) Ch. Delagrave.

en France et l'entente est complète. Les noms de Shakspeare et de Dickens y remplissent le théâtre et la librairie où le public et les éditeurs français ont apporté à ces deux représentans du génie anglo-saxon leur tribut d'admiration. Tandis qu'on mettait à la scène M. Pickwick et David Copperfield, paraissaient des éditions d'un grand luxe, c'étaient, chez Hachette, *les Papiers posthumes du Pickwick-Club* (1) avec les illustrations, en couleurs très pittoresques et très vivantes, très comiques et d'une originalité si marquée de Cecil Aldin, — *Les Joyeuses Commères de Windsor* (2), avec des dessins amusans et variés d'une incroyable verve et d'une composition très habile de Hugh Thomson.

Les aventures de M. Pickwick, le récit si comique de ses voyages autour de Londres, dans le dessein de connaître l'humanité et de la faire connaître au Club qu'il a fondé et qui porte son nom, resteront comme le modèle de l'humour et du flegme anglais, et, de ce côté-ci de la Manche, tout autant que de l'autre, le lecteur s'amusera toujours aux fantaisies nées de cette verve infiniment pittoresque et bouffonne, qui l'entraîne dans les milieux les plus étranges à travers les visions les plus fantastiques, aux inventions nées de cette imagination si vive et si lucide qu'elle anime sans effort les objets inanimés, et, sous une apparence de bonhomie, découvre la mesquinerie des ambitions des hommes et la vanité des grandeurs de ce monde. Dans son héroïsme grotesque, le chef de Pickwick-Club est sympathique pour son énergie physique, sa bonne humeur, son optimisme et sa séduction qui, durant la plus aventurière expédition en compagnie de ses plus fidèles disciples, Winkle le sportsman. Snodgrass le poète, Tupman dont le principal état, en dépit de son âge, est l'état d'amoureux, de Sam Weller, ce Scapin bavard et familier, audacieux et fidèle, lui permettent de triompher à son honneur, sinon sans dommages, de toutes les difficultés et des embûches, même de celle que lui tend sa gouvernante, Mme Bardelle, qui voudrait le forcer à l'épouser. Les tableaux les plus variés animent les étapes de ce long et difficile voyage. Il n'est pas un trait de la vie anglaise qu'ils ne nous montrent au cours du chemin : voici l'aimable et violent M. Wardle, au teint de brique, sa sœur toujours jeune de cœur, romanesque et sensible, sa vieille et brave femme de mère. C'est dans l'hospitalière maison de M. Wardle que M. Pickwick et ses amis vont passer les fêtes de Christmas, assister à la célébration du

(1-2) Hachette.

mariage de Bella, tandis que les jours, où l'on boit et on mange en abondance, s'écoulent confortablement, à la satisfaction des hôtes et des joyeux convives, et que les nuits sont bonnes. Certaines scènes, d'une gravité bouffonne, en diligence, à l'hôtel du Taureau à Rochester, dans d'innombrables auberges, aux noces de M. Trundle sont irrésistibles. Ici, c'est l'atroce misère sous les brouillards de Londres, la fumée des usines, le tribunal, la prison. Jusqu'à des histoires de revenans, il y a de tout dans ce mélange bien anglais, comme celui qu'on voit dans leurs plus opulens magasins.

Pour rendre par le crayon et le pinceau ces types si bien observés, merveilleusement approfondis et si représentatifs de la société anglaise, M. Cecil Aldin était bien l'artiste qu'il fallait, le trait un peu appuyé répond à la plaisanterie parfois un peu lourde de Dickens et souligne son intention, et ses dessins laissent une impression ineffaçable. On retrouve sous son pinceau les personnages, tels que Dickens les a fait vivre avec son talent de caricaturiste, toute cette galerie d'originaux, fripons et fort braves gens, avec leurs vices et leurs vertus. On y revoit, avec les détails exacts et frappans, toutes les parties et toutes les couleurs du tableau évoqué par ce prestigieux créateur, et rien n'est plus savoureux, pour nous Français surtout, que l'originalité, la nationalité de cette imagerie anglaise ou l'ironie révèle les petits travers de la race et du caractère anglais dont le fond est le manque de bonheur.

De Dickens également, paraît chez Flammarion une non moins riche édition de *M. Pickwick* (1), traduit par M. Georges Duval, ornée des fines et très amusantes aquarelles de Frank Reynolds, où la variété, la maîtrise et l'éclat donnent à chacune de ces compositions la valeur d'un véritable tableau de genre.

C'est enfin chez le même éditeur, et par le même traducteur, *le Marchand de Venise* (2) où sir James D. Linton, avec le talent que l'on sait et dans la manière et l'esprit de l'école anglaise, a donné de très habiles et très délicates interprétations de Shylock, de Jessica et de Lancelot, de Portia et de Nerissa, d'Antonio et de Bassanio, de Gratiano et de Lorenzo. Il y a dans ces planches une très heureuse recherche de style et de mise en scène. Inspirée de la médiocre nouvelle de *Pecorone* de ser Giovani Fiorentino, qui sent son moyen âge de la manière la plus déplaisante et la plus barbare, la pièce de Shakspeare, lumineuse comme les toiles de Véronèse et du Titien, est la peinture

(1-2) Ernest Flammarion.

de ce que la magnifique Venise a jamais eu de plus noble, de plus gai et de plus poétique.

Dickens est plus que jamais à la mode à la veille du centième anniversaire de sa naissance, parce qu'il a toujours pris garde de froisser les âmes délicates, parce qu'il n'y a pas d'écrivain qui sache mieux toucher et attendrir, que les larmes qu'il verse sont vraies et que la compassion est leur source unique. S'il reste le plus railleur, le plus comique et le plus bouffon des auteurs anglais, ayant gardé de sa misérable enfance une certaine vulgarité, et si sa plaisanterie n'est pas toujours de choix, du moins il a cru et fait sentir qu'il n'y a de vraie joie que dans les émotions du cœur, que l'humanité, la pitié, le pardon sont ce qu'il y a de plus beau dans l'homme. Cette imagination étrange cette bonté morale et ce besoin de sympathie sont encore et demeureront les raisons de son succès et de sa popularité.

Au moment où le sort de la Perse se débat entre la Russie et l'Angleterre, tandis que cette lutte risque de ruiner ce qui reste des antiques monumens dans ce pays en état d'anarchie, il est superflu d'attirer l'attention sur cet ouvrage précieux de M. René d'Allemagne, *Trois mois de voyage en Perse* (1), qui trouve un regain d'actualité que n'a pas cherché le savant érudit et lettré. Depuis plusieurs mois, il parcourt une région où se sont croisées les civilisations les plus anciennes, où se sont heurtés tous les peuples. Qui n'a présente à l'esprit l'incomparable description qu'a donnée ici même des hauts plateaux de l'Iran Pierre Loti, abordant au seuil des solitudes sur la rive brûlante de ce golfe Persique où l'air empli de fièvre est à peine respirable, partant de là pour cette marche pénible le long de cette muraille tantôt bleue, tantôt rose qui semble nous suivre, et franchissant le rebord de cette Perse qui gît à 2 ou 3000 mètres d'altitude sur les immenses plateaux d'Asie, pour faire cette chevauchée « par les sentiers mauvais dans le vent âpre et froid des solitudes extrêmes à travers les plateaux d'Asie les plus élevés et les plus vastes du monde, qui furent les berceaux des humanités et sont devenus aujourd'hui des déserts? Qui n'entend encore son appel enchanteur : « Qui veut venir avec moi voir la saison des roses à Ispahan? »

Pierre Loti avait traversé la Perse du Sud au Nord pour remonter vers Ispahan. C'est du Nord-Est à l'Ouest que M. René d'Allemagne, parti de la région du Khorassan, a exploré en zigzag jusqu'au pays des Bakhtiaris à l'Ouest d'Ispahan. Tout le long de la route, il note

(1) Hachette.

sans cesse ses observations, collectionne et photographie, relève des traits de mœurs des souvenirs historiques, amassant une quantité énorme de matériaux précieux. L'ouvrage en 4 volumes contient à la fois un récit de voyage infiniment varié et vivant, une étude d'ensemble de la Perse, sur la vie, l'état économique, administratif et religieux, avec un piquant chapitre sur les femmes persanes et une étude étendue sur l'art. Architecture et mobilier, céramique et verrerie, damasquinerie, tapis, broderies, brocarts, et velours, livres à miniatures et reliures apparaissent aux yeux éblouis en une suite de reproductions dont la profusion — plus de 1 000 clichés dans le texte, 245 planches hors texte, dont 35 en couleurs, — sont des modèles de phototypie.

Le Moyen Age (1) de M. Armand Dayot, qui a mené à bonne fin son œuvre de reconstitution historique, complète *l'Histoire de France par l'image*, dont nous avons parlé au cours de la publication des dix albums précédens. C'est le dernier de cette brillante série, — illustrée, au prix de recherches infinies, dans les vieux manuscrits, les documens rares, — qui va de l'invasion romaine des premiers siècles jusqu'à l'invasion allemande de 1870, du siège de Paris, à la Commune et dont nous n'avons pas à faire l'éloge après l'avoir fait à maintes reprises.

L'étude la plus instructive que l'on puisse faire de notre beau pays par le texte, les cartes en noir et en couleurs et par l'image qui en est à chaque page le plus vivant commentaire, on la trouvera dans *la France, Géographie illustrée* (2) de M. P. Jousset. L'ouvrage, qui formera deux volumes, sera le pendant de *la France illustrée* (3), publiée récemment avec tant de succès dans la même collection. Les cartes constituent un véritable atlas spécialement fait pour l'ouvrage. Par sa figuration, sa documentation cartographique, c'est, en même temps qu'une œuvre originale, un guide sûr et agréable. C'est aussi une véritable et surprenante révélation des beautés de notre pays qu'on ne connaît pas assez, et dont une illustration abondante et choisie, 871 reproductions photographiques, 28 planches hors texte, les unes et les autres d'une exécution parfaite, nous montre les sites et les monumens les plus intéressans. Le tome premier qui vient de paraître, consacré au Massif Central, aux bords de la Loire, à la Bretagne, aux Pyrénées, au littoral de la Méditerranée, est un livre d'étrennes aussi attrayant qu'instructif. *La Belgique illustrée* (4) par M. Dumont-Wilden est un ouvrage établi dans les mêmes conditions

(1) Ernest Flammarion. — (2-3-4) Librairie Larousse.

avec le même luxe, 570 reproductions photographiques et une trentaine de cartes.

L'*Histoire monumentale de la France* (1) contient de nombreuses monographies de ses plus curieux édifices.

On vit en France dans une atmosphère d'art. Il n'y a guère de ville qui n'ait son musée, son église, ses antiques demeures, ses manoirs ou ses châteaux ornés de tableaux ou de sculptures. En les faisant connaître dans ces collections variées et d'une exécution si soignée, qui s'enrichissent en une seule année, *les Grands édifices de la France* (2), du *Mont Saint-Michel* (3), du château *d'Anet* (4), des cathédrales de *Lyon* (5), de *Bourges* (6), d'*Albi* (7), de *l'Église de Brou* (8); — *les Villes d'art célèbres* (9), d'*Athènes* (10) et de *Naples et son golfe* (11), de *Londres* (12), et de *Dresde* (13); — *les Grands Artistes* (14), de *Mantegna* (15), *Cellini* (16), *Botticelli* (17), les *Primitifs français* (18), *Téniers* (19); — *les Richesses d'art de la Ville de Paris* (20), du volume sur *les Musées municipaux* (21); — *les Grandes Institutions de la France* (22), de l'ouvrage si bien compris et si solide de M. Camille Enlart, *le Musée de sculpture comparée du Trocadéro* (23); — *les Manuels d'histoire de l'art* (24), de *l'Architecture* (25); — *les Musées et collections de France* (26), *le Musée de Tours* (27); *les Grands Musées* (28), *le Musée de Saint-Pétersbourg* (29), aucun éditeur n'aura plus et mieux contribué que l'éditeur Henri Laurens à propager le goût de l'art qui, en préparant à une étude plus sérieuse et plus approfondie des belles œuvres, a aussi un côté pratique, puisqu'en se généralisant il apporte à nos artisans et dessinateurs des ressources, à nos industries essentiellement françaises des modèles toujours aussi recherchés, et contribue à lui conserver la faveur sur les marchés d'Europe où nos produits de luxe gardent une supériorité incontestée.

A l'histoire de l'Art se rattache la nouvelle série des *Galeries d'Europe* (30) et des *Maîtres contemporains* (31) qui déroule sous nos yeux les chefs-d'œuvre des peintres de tous les temps et d'aujourd'hui, — le deuxième volume de *la Peinture française II : les Primitifs* (32) qui, ainsi que nous l'avons dit quand a paru le premier fascicule, répond au désir des plus éminens critiques de voir reconstituer le premier chapitre des Annales de l'Art français. Fra Angelico (33), Titien (34), Rubens (35), dont, à l'occasion du Centenaire de Théophile Gautier, on reproduit le poème sur le passage du *Thermo-*

(1) Hachette. — (2-3-4-5-6-7-8-9-10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31) Henri Laurens. — (32) Librairie centrale d'art et d'architecture. — (33-34-35) Hachette.

don (1), avec les six cartons gravés par Lucas Vosterman : *l'Architecture baroque en Italie* (2), album avec 313 reproductions présentées par M. Corrado Ricci. Mais si l'on veut compléter toutes ces études d'art et connaître en entier l'œuvre de tous les artistes, de tous les temps et de toutes les écoles, peintres, sculpteurs, graveurs et dessinateurs, il faut les étudier dans l'excellent *Dictionnaire des peintres et sculpteurs* (3) aussi savant que précis publié par un groupe de spécialistes sous la direction de M. Bénézit.

Un livre bien fait pour frapper l'imagination de la jeunesse et beaucoup lui apprendre est celui de MM. Daniel Bellet et Will Darvillé sur *les Plus grandes Entreprises du monde* (4). Ils ont établi une comparaison éloquente entre certaines œuvres cyclopéennes de l'antiquité et nos grands travaux modernes ; ils énumèrent et exaltent les conquêtes de l'homme sur la nature ; ils étudient les grandes œuvres de l'humanité, les productions du génie industriel.

Dans la situation présente, après tout ce qu'on apprend de la révolution chinoise, il suffira d'attirer l'attention sur la dernière impératrice-douairière de Chine, *Tseu-Hi* (5), femme astucieuse et cruelle, mais vraiment grande par l'intelligence, la décision et la volonté, qui, de 1852 à 1908, à travers plusieurs règnes successifs, marqués par les troubles les plus graves : la révolte des Tai Ping, la campagne anglo-française, le soulèvement des Boxers, disposa des destinées de l'Empire du Milieu. Le récit très animé et vivant que nous font, de cette époque agitée, les historiens anglais Bland et Blackhouse, est dominé par la figure hautaine de Tseu-Hi, la « vieille Bouddha » qui résume dans sa vie, pour un peuple de 400 millions d'âmes, plus d'un demi-siècle d'histoire.

Le Japon fleuri (6) de M. Walter Tyndale repose de toutes ces scènes de guerre, de conspiration et de carnage. Mieux que toutes les peintures japonaises, ses aquarelles nous font connaître les paysages de Moji, de Kobé, de Kyôtô, de Shôji, de Kofou, Hakoné, Nikkô, Tokyô, Atami. Aussi poétiques que ces doux noms, on les voit surgir sous le rayonnement de la lumière et dans la transparence de l'atmosphère, où flambent ses couleurs éclatantes, et vibrent ses ombres qui s'opposent et se mêlent dans une exquise harmonie. La sensation exacte du Japon, de ses jardins égayés d'azalées et de chrysanthèmes, de ses lacs idylliques, de ses étangs où nagent les fleurs de lotus et d'iris sur la verdure des eaux, de ses sombres forêts que domine la

(1) Eugène Fasquelle. — (2) Hachette. — (3) Roger et Chernoviz. — (4) Ernest Flammarion. — (5) Hachette. — (6) Pierre Roger.

cime sacrée du Foujiyama, des abords des temples de Bouddha, du sanctuaire d'Inari et autres sanctuaires villageois et rustiques, dont l'aspect rappelle ceux de notre Bretagne, on l'éprouvera en admirant les 24 planches en couleurs, d'après les aquarelles de M. Walter Tyndale. Le choix des sujets, la variété du sentiment et la merveilleuse intensité et justesse de coloris avec lesquelles il les a rendus sont d'un artiste. Tout lui est une occasion, au cours de ses promenades, de célébrer les formes et les couleurs. On ne peut se lasser de regarder ses peintures en écoutant ses captivans récits.

L'étude la plus instructive qu'on puisse faire de la *Conquête de l'Algérie* (1), de la longue et difficile expédition qui nous valut notre plus belle colonie, on la trouvera dans le récit animé où M. Jules Mazé, l'auteur de tant de livres excellens, fait revivre d'une façon saisissante nos soldats d'Afrique et leurs chefs dans ces expéditions incessantes et cette lutte chevaleresque où la valeur trouvait à toute minute à s'exercer contre d'intrépides adversaires. Ces soldats et ces chefs n'étaient-ils pas les descendans et les dignes émules des derniers combattans de *la Campagne de Russie* (2), des guerriers de la Grande Armée, de ceux qu'a immortalisés le récit de Ségur et dont le principal héros repose aux *Invalides* (3).

Dans *Trente Siècles de guerre navale* (4), l'imagination s'ajoute à la réalité et joue son rôle pour relier par la trame légère du roman les divers épisodes historiques que M. G. Clerc-Rampal évoque et résume d'après les témoignages les plus autorisés. C'est un véritable traité d'archéologie navale depuis la galère de Ramsès III jusqu'aux cuirassés, aux dreadnoughts et aux « Danton » d'aujourd'hui et même à ceux de demain.

Parmi les œuvres d'imagination qui sont entrées dans la circulation générale des œuvres de l'humanité et qui ne vieilliront point par cette bonne raison qu'elles sont trop vieilles et qu'elles tiennent à l'épopée, la jeune génération appréciera, dans cette *Collection des Grandes œuvres* les quelques scènes les plus fameuses tirées de l'*Iliade* (5), et traduites élégamment quoique fidèlement à son usage, puisqu'elle n'apprend plus le grec et qu'il n'y aura bientôt plus que les jeunes filles qui liront le latin. Une simple, solide et précise introduction de M. T. de Wyzewa les mettra au courant de l'œuvre d'Homère et de la question homérique et, par les vingt-quatre épisodes illustrés par Clement-Goutier, ils pourront juger de cette épopée

(1) Mame. — (2) Didot. — (3-4) Ch. Delagrave. — (5) Laurens.

immortelle. C'est également à M. T. de Wyzewa que l'on doit l'édition de *Gargantua* (1), avec les illustrations en couleurs de Louis Morin.

En attendant que les jeunes gens puissent lire dans la langue de nos aïeux, dans le vieux français si souple aux mots naïfs, aux tours vifs et gracieux les Chansons de geste, Mlle Marie Bulls nous apporte sous le titre de *Contes héroïques de la douce France*, un abrégé de deux rapsodies que colportaient trouvères et ménestrels, les deux poèmes touchans et gracieux de *Flore et Blanchefleur* et de *Berthe aux grands pieds* (2) et *Roland, le vaillant paladin* (3), le premier composé au milieu, le second à la fin du XIIIe siècle.

Aussi longtemps que les belles qualités de la langue française seront appréciées ailleurs que sur les boîtes à bonbons, on recommencera les éditions de *Saint-Simon* (4), de *Voltaire* (5), de *Beaumarchais* (6), *Stendhal* (*le Rouge et le Noir*) (7).

Dans les romans, contes moraux et honnêtes qui auront toujours la faveur de la jeunesse, il faut signaler ceux de la librairie Hetzel qui réunit, cette année, en un volume de choix *Trois romans pour tous* (8), aussi variés de ton que relevés par le charme du style et agréables à lire : *l'Histoire d'un enfant* que P.-J. Stahl, avec son goût délicat et son tact si sûr, a tirée du *Petit Chose* d'Alphonse Daudet, *Romain Kalbris*. d'Hector Malot et *l'Ile au trésor*, de Stevenson ; — *Au delà des mers* (9), où l'on a également groupé trois récits empruntés aux scènes de la vie de collège d'André Laurie. Citons encore le *Voltigeur hollandais* (10), ce fameux navire enchanté, qui au XVIIIe siècle sillonnait les côtes des Pays-Bas et semait la terreur sur son passage ; *la Revanche d'Absalon* (11), d'Albert Cim ; — *Loin des yeux, près du Cœur* (12), de Pierre Maël ; *Grognards et conscrits* (13), par Georges de Lys, nouvelles militaires d'un enthousiasme et d'un élan entraînans, qui vont de l'épopée napoléonienne à nos jours, et qui feront vibrer le patriotisme de tous les lecteurs, *Eugénie Grandet* (14), le célèbre roman de Balzac. — N'ayons garde d'oublier enfin, de M. Jacques des Gachons, *la Mare aux gosses* (15), de M. Joseph Ageorges, *les Contes du moulin brûlé* (16), *le Bonheur de Simone*, de M. Georges Beaume (17) ; *Jehan le Meneur de loups* (18), de Jean Floride et, dans la littérature générale des recueils hebdomadaires ou des journaux illustrés, le *Saint Nicolas* (19), le *Journal de la jeunesse* (20) et *Mon Journal* (21). Mentionnons, de Jérôme

(1) Laurens. — (2-3-4-5-6-7) Larousse. — (8-9) Hetzel. — (10-11-12) Hachette. — (13) Roger et Chernoviz. — (14) Flammarion. — (15) Fontemoing. — (16) Librairie universelle. — (17) Mame. — (18-19) Delagrave. — (20-21) Hachette.

Doucet, *les Fils de François Ier* (1), *le Petit roi du masque noir* (2), *les Sondeurs d'abîme* (3).

Ceux qui aiment les romans d'aventures trouveront à se satisfaire dans *les Voleurs de foudre* (4), par Paul d'Ivoi, — *les Aviateurs des Andes* (5), de Marc Janin, — *Au-dessus du continent noir* (6), du capitaine Danrit, — *le Record du Tour du monde* (7), de Léon Berthaut, avec les dessins de Robida, — *le Dominateur de la Malaisie* (8). Ceux qui préfèrent les *Vieilles chansons* pourront goûter le charme délicieusement suranné des mélodies de nos pères dans le recueil *Vieilles chansons, Pour les cœurs sensibles* (9), illustré d'un pinceau gracieux par M. Brissaud, — le voyage au *Pays des Chansons* (10), de Georges Montorgueil, avec les brillantes aquarelles de Job.

Mais quelle œuvre d'imagination pourrait être comparée à ce qui est, à ce qui se découvre aujourd'hui?

Dans cette voie illimitée de toutes parts, puisqu'elle a non plus seulement le monde inexploré, mais le ciel pour domaine, où l'on risque à chaque minute sa vie, la France a conquis et garde la première place. Le rêve d'évoluer comme les oiseaux dans l'atmosphère, nos aviateurs l'ont réalisé. Dans le substantiel et savant ouvrage où il a résumé l'historique de *l'Aérostation* et de *l'Aviation* (11) M. Max de Nansouty cite ces prophétiques paroles, prononcées en 1870 par le savant anglais Glaisher, directeur du Bureau météorologique de Greenwich : « Il n'y a point de frontière dans le règne de l'idée, et les conquêtes de l'esprit humain appartiennent à tous les peuples du monde. Cependant chaque nation civilisée est appelée à donner son contingent dans la grande œuvre de l'étude de la nature et à choisir les branches qui appartiennent à son génie. C'est la France qui a donné au monde les ballons. C'est à la France qu'il appartient de développer la conquête de Charles et de Mongolfier. »

Elle n'a pas failli à sa mission, et l'aurore du XXe siècle aura vu ses dirigeables évoluer dans le ciel, puis, à l'exemple des frères de Wright, s'envoler dans l'espace et descendre des nues ses aéroplanes qui, plus lourds que l'air, auront pris audacieusement sur lui leur point d'appui, pour s'élever dans un merveilleux coup d'aile au-dessus de la mer et de l'horizon et venir atterrir comme l'intrépide Louis Blériot dans le pays même, voisin et ami, où se réalisait ce qui semblait irréalisable. Par quelle voie est-on arrivé à rendre possible l'illusion, on l'apprendra dans ce savant travail, à la portée

(1-2-3) Delagrave. — (4-5) Boivin. — (6) Flammarion. — (7) Mame. — (8) Delagrave. — (9) Plon. — (10-11) Boivin.

de tous, illustré de 750 gravures, où l'auteur arrive à la description actuelle des ballons libres et de leur gréement, des parachutes des dirigeables, des aéroplanes, de leur matériel, de leurs accessoires. On y trouve l'exposé des grands records d'aéroplanes, des meetings d'aviation, des circuits qui ont passionné le monde entier, comme celui du vaillant André Beaumont (l'enseigne de vaisseau J. Conneau) : *Mes trois grandes courses* (1), dont on trouvera le récit entraînant et émouvant, fait par l'aviateur lui-même.

Le triomphe de la navigation aérienne (2), un autre héros de l'air, le comte Henry de la Vaulx l'a célébré à son tour dans un livre enthousiaste, précis et complet, et le regretté colonel Renard, prématurément enlevé à la science et à la France, un précurseur, un de ceux qui ont le plus contribué à créer la navigation aérienne dirigeable, et qui, il y a vingt-cinq ans seulement, ne pouvait encore émettre que des souhaits en sa faveur, pourrait, — au terme de cette année qui vit vraiment éclore l'aviation militaire, — voir aujourd'hui constituée cette escadre volante à laquelle, avec Dupuy de Lôme, avec Giffard et avec les frères Tissandier, il a tant contribué. Son frère, le commandant Paul Renard, qui fut son collaborateur, expose les principes de l'Aéronautique (3) et son évolution. Les prouesses de nos officiers aviateurs et des pilotes aériens ne se comptent plus. Depuis les premiers vols accomplis en 1908, quel chemin parcouru : le premier meeting de Reims, le circuit de l'Est, pour aboutir au rôle de l'aéroplane pendant les dernières manœuvres ! Il a fait ses preuves. Par le nombre et la valeur de cet état-major héroïque, autant que par son organisation, notre armée aérienne est la première de toutes. Étant de celles où le péril compte le moins, ses expériences feront franchir à l'aéroplane, quand on aura résolu le problème si ardemment recherché de la stabilité, les phases meurtrières du progrès et des incertitudes. Déjà, on a pu le constater à Tripoli, avant d'être un moyen de conquête, il est un engin de destruction. Mais deviendra-t-il jamais le moyen de transport en commun que rêvent ses adeptes ? Dans les perspectives infinies que la science ouvre au génie de l'homme, avec la puissance que tiennent en réserve de nouveaux gaz comme l'hélium, on ne saurait dire qu'il n'y parviendra pas. *Quo non ascendam ?* est devenu leur devise. Ils la justifieront.

J. BERTRAND.

(1) Hachette. — (2) Jules Tallandier. — (3) Ernest Flammarion.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Quelque confiance que veuille bien mettre en moi l'indulgente amitié de M. Francis Charmes, je ne me dissimule point combien sont grandes les difficultés de la tâche qu'il me laisse, pour un très court intérim, dans des circonstances où j'ai profondément à cœur d'exprimer son opinion autant que la mienne. Cette opinion sur les grandes affaires qui en ce moment tiennent le monde attentif et presque anxieux, je la connais par de longues conversations, je suis certain de ne pas la trahir, j'espère ne pas la déformer, et il ne me reste qu'à prier le lecteur, à l'ancienne mode, d'excuser, faute d'expérience et d'habitude de ma part, les défaillances probables ou possibles de l'auteur.

A la veille du jour, lundi 27 novembre, où sir Edward Grey, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, allait exposer, devant la Chambre des Communes, les principes, les actes et les intentions de la politique britannique, la curiosité s'était faite plus vive; il s'y était mêlé en Allemagne beaucoup de colère, en France un peu d'émotion, en Angleterre même un soupçon d'inquiétude. Outre-Rhin, il n'eût pas fallu solliciter longtemps tous les journalistes de l'Empire pour leur faire dire que le sort de l'Europe dépendrait des paroles que prononcerait à Londres le ministre du roi George. Malgré sa franchise si apparente que, sur plus d'un point, elle pouvait sembler affectée ou outrée, — à cause, peut-être, de sa crudité même, — le petit récit d'histoire contemporaine que M. de Kiderlen-Waechter avait pris soin de faire courir, le 24, sur les fils faussement confidentiels de l'agence Wolff n'avait pas endormi les vieilles rancunes : il avait éveillé de nouveaux mécontentemens, et la révélation ajoutait au mystère plutôt qu'elle ne le dissipait. D'abord, pourquoi cette révélation elle-

même ? Une quinzaine auparavant, le 10 novembre, le chancelier en personne, M. de Bethmann-Hollweg, avait nettement assuré que, dans tout ce qui s'était passé cet été entre Londres et Berlin, l'honneur de l'Empire n'avait été ni engagé ni compromis, et, d'un bout à l'autre de l'Allemagne, les gens raisonnables avaient été très heureux de l'en croire. Que voulait dire maintenant M. de Kiderlen-Waechter ? Il y avait donc eu quelque chose ? Qu'est-ce donc qu'il y avait eu ? Après que M. de Bethmann-Hollweg s'était tu, et depuis le 10 novembre, que s'était-il produit pour qu'il fît ou laissât parler, par l'intermédiaire d'une agence, M. de Kiderlen-Waechter, qui, dans un pareil cas, s'il eût parlé sans l'agrément de son chef, aurait manqué gravement à son devoir, à sa fonction et à son chef ? Le sens allemand, ou plus exactement prussien, de la hiérarchie se refusait à admettre une faute aussi grossière ; mais tout cela n'était guère apaisant.

C'est là-dessus qu'à l'heure annoncée, et au milieu d'un solennel silence, très pâle parmi les visages colorés où la Chambre des Communes s'honore de peindre la belle santé britannique, très calme sous les yeux qui l'écoutaient en quelque sorte autant que les oreilles, sir Edward Grey s'est levé. On peut dire de son discours qu'il fut en plusieurs points, mais en deux parties. Dans la première, sir Edward Grey rétablit en détail la chronologie de ses conversations avec le comte Wolff-Metternich, ambassadeur de l'Empire allemand à Londres ; chronologie à laquelle M. de Kiderlen-Waechter avait, par négligence, fait de légers accrocs. Ainsi M. de Kiderlen-Waechter avait avancé que, prévenu le 1er juillet de l'arrivée de la *Panther* à Agadir, le gouvernement de Sa Majesté britannique, jusqu'au 21, jusqu'au discours de M. Lloyd George, n'avait formulé aucune observation. Sir Edward Grey a rectifié, en précisant : « Le lundi 3 juillet, je priai l'ambassadeur d'Allemagne de me venir voir. Je lui déclarai que, le premier ministre et moi, nous avions considéré la situation comme si grave qu'elle devait être examinée par le Cabinet. Ne pouvant en dire plus long, en attendant la décision du Cabinet, je tenais néanmoins à faire savoir immédiatement au gouvernement allemand qu'à notre avis la situation était sérieuse et importante. » Si ce n'était pas là une observation, il devient difficile de savoir ce que les mots signifient. Dès le 3 juillet, le gouvernement de M. Asquith se saisit de la question marocaine, ou du moins de la question de l'envoi d'un navire allemand dans le port d'Agadir, comme d'une « question de Cabinet. » Le lendemain, mardi 4 juillet, second entretien de sir

Edward Grey et du comte Wolff-Metternich. « Je dis, le Cabinet ayant délibéré (c'est le ministre anglais qui parle), que nous ne pouvions nous désintéresser du Maroc, ni de nos intérêts dans ce pays et de nos obligations envers la France. Une situation nouvelle, ajoutais-je, lui a été créée, — au gouvernement britannique, — par l'envoi du navire allemand à Agadir. Ses développemens futurs pourront affecter les intérêts anglais plus directement que par le passé. Nous ne pouvons reconnaître des arrangemens nouveaux conclus en dehors de nous. A partir de ce moment, s'ouvre une période de silence. »

Pour le rappeler en passant, cette « période de silence » est assez bien dans les traditions ou dans les usages de la Wilhelmstrasse. C'est un vestige de la manière bismarckienne : tonner très fort, puis se taire pour écouter rouler les échos et jouir de l'effet. Un silence pareil avait coupé, par exemple, en juin 1904, trois longues semaines durant, la crise franco-allemande préalablement portée à son point aigu. Mais ici, voici quelle est, entre l'Allemagne et l'Angleterre, au matin du 21 juillet, la situation diplomatique. Sir Edward Grey a, depuis dix-sept jours, averti le comte Wolff-Metternich, qui a dû en faire part à son gouvernement : 1° que le Cabinet anglais a délibéré de l'affaire; 2° qu'il ne saurait se désintéresser du Maroc; 3° qu'il a et conserve dans ce pays des intérêts; 4° qu'il entend tenir ses obligations envers la France; 5° qu'il n'acceptera pas, pour l'avenir, qu'on s'arrange à part et en dehors de lui. Toutes distinctions faites et toutes nuances gardées, c'est la situation de 1904 retournée, par un chassé-croisé où l'Angleterre a pris la place de l'Allemagne et l'Allemagne la place de l'Angleterre. La crise de mai et juin 1904 avait été en effet provoquée par le fait, ou elle avait éclaté sous le prétexte, que l'Allemagne avait été mise à l'écart de l'accord anglo-français du 8 avril sur le Maroc. Procédé qu'elle avait jugé aussi cavalier dans la forme que dommageable en ses conséquences. A présent, venant d'elle, de l'Allemagne, par un retour des choses qui n'était pas plus juste, l'Angleterre ne le trouvait pas plus galant. Et elle allait le dire tout haut, mais non sans prévenir. Le 21 juillet, sir Edward Grey convoqua une deuxième ou troisième fois M. de Wolff-Metternich. « Hier, lui dit-il, une cession du Congo français a été demandée, cession qui est impossible. Les négociations continuent, nous en souhaitons le succès. Si elles échouent, la situation sera tout à fait embarrassante... Si les conversations avec la France n'aboutissent pas, nous aurons à protéger nos intérêts, à devenir partie dans la discussion. De toute manière, sir Edward Grey avertissait l'am-

bassadeur d'Allemagne qu'il ne conclue pas, de ce que le gouvernement anglais se taisait, que l'Angleterre se désintéressait absolument et du Maroc et de ce qui, au sujet du Maroc, se préparait entre l'Allemagne et la France. » A ce langage mesuré, mais ferme et clair, le comte Wolff-Metternich ne répliqua rien, ou peu de chose. Or, ce même jour, 21 juillet, M. Lloyd George avait promis d'assister à un grand banquet à Mansion-House. Quand un ministre assiste à un de ces banquets, ce n'est pas généralement, ou du moins ce n'est pas seulement pour dîner. « Il me consulta, poursuit sir Edward Grey, il me consulta ainsi que M. Asquith sur ce qu'il devait dire. Tous les trois nous convînmes que l'opinion publique serait égarée si un ministre du tout premier rang ne faisait aucune allusion aux affaires étrangères dans un pareil moment. Le chancelier de l'Échiquier s'exprima en termes très généraux; son discours ne contint aucune menace, il n'y eut pas de « Bas les mains ! » Il ne dit pas que l'Allemagne réclamait des satisfactions incompatibles avec les intérêts anglais; il dit simplement que, si les intérêts anglais étaient affectés, nous ne pouvions pas être traités comme ne comptant pas dans le monde. »

Cette fois, il tonnait à Londres, et ce n'étaient plus les échos du tonnerre allemand qui revenaient à Berlin. Le 24, l'ambassadeur d'Allemagne, sortant de sa retraite spontanément, je veux dire « d'ordre de son gouvernement, » qui sortait enfin de son silence, se rendit, sans y être appelé, chez sir Edward Grey. Qu'était-ce que ce bruit? Et quel malentendu! « Pas un homme, jura-t-il, n'a été débarqué à Agadir. Jamais l'Allemagne n'a eu l'intention d'établir là une base navale. C'était pure hallucination, et le gouvernement allemand regrettait que ses desseins eussent été de la sorte travestis par ses ennemis. » — « Bien, riposta, ou à peu près, sir Edward Grey. On va me demander au Parlement ce qui se passe à Agadir. Puis-je dire, d'après le gouvernement allemand, que nul homme n'a débarqué? » L'ambassadeur pria sir Edward Grey de ne faire de sa communication aucun usage public jusqu'à ce qu'il eût pris l'avis de son gouvernement. Cet avis ne tarda guère. Dès le lendemain, 25 juillet, le comte Wolff-Metternich le porta au Foreign-Office. C'était un « non » catégorique. Et le commentaire dont il était accompagné, le style dans lequel ce commentaire était écrit, le ton sur lequel il fut lu étaient plus catégoriques encore. Il serait trop faible de dire que le gouvernement allemand n'avait pas été content du discours de M. Lloyd George, ou même qu'il en avait été mécontent. Mais, lorsqu'il est plus que mécontent, le gouvernement allemand le laisse aisément

deviner. Son ambassadeur fut chargé de le faire voir au ministre britannique des Affaires étrangères, et il s'acquitta de cette tâche de telle façon que, bien que très maître de lui, à l'ordinaire, et réputé pour un homme qui se possède admirablement, sir Edward Grey eut à son tour un sursaut de vivacité. « Le ton de ce document était excessivement rude, et je jugeai nécessaire de déclarer que le discours du chancelier de l'Échiquier ne me paraissait donner motif à aucune plainte, que la surprise suscitée par sa publication en Allemagne prouvait combien il était opportun. Sans un semblable avertissement, on aurait pu croire, en effet, que nous consentions à rester à l'écart des négociations. » Ici, le choc. « Le gouvernement allemand a dit, continua sir Edward Grey, qu'après le discours du chancelier de l'Échiquier, sa dignité ne lui permettait plus de s'expliquer sur ce qui se passait à Agadir. Le ton de la communication qui m'est faite rend incompatible avec ma dignité de m'expliquer sur le discours du chancelier. » Il n'est, comme on dit, que de « causer! » L'effet de ce dialogue bref, mais franc, fut salutaire, et quand le 27, ayant sans nul doute, dans l'intervalle, transmis à Berlin une « phonographie » de l'entrevue aussi fidèle que sait l'enregistrer la mémoire spéciale d'un diplomate, le comte Wolff-Metternich reprit le chemin du Foreign-Office, son humeur était toute radoucie. L'Allemagne espérait que sir Edward Grey était pleinement rassuré, qu'il tenait pour certain que les pourparlers avec la France n'affectaient point les intérêts britanniques, et que, dans sa loyauté reconnue, il le déclarerait au Parlement, « sans rien dire toutefois de notre communication confidentielle. » En revanche, qu'il veuille bien déclarer publiquement son grand désir d'une entente franco-allemande. Une pareille affirmation aiderait beaucoup à obtenir un résultat favorable. « Si les vœux de l'Angleterre vont à la paix, qu'elle exerce une influence calmante sur l'opinion française qui, grâce à la révélation de demi-vérités, a été portée à un état d'excitation considérable. » Peut-être M. de Wolff-Metternich a-t-il cru que, dans ces phrases pourtant transparentes, il enfouissait profondément sous les mots la pensée allemande, et que le jeu était invisible. L'opinion française, voilà la menace : quant à l'Allemagne, que voulait-elle? Non point, évidemment, « ambitionner des rapports intimes avec la France ; mais faire disparaître les points de conflit, d'abord dans la sphère coloniale, particulièrement en Afrique, et là supprimer au moins un sujet de querelle chronique. » Toujours parfaitement courtois, sir Edward Grey se fit un plaisir de charmer l'ambassadeur allemand par son empressement à l'en croire :

« La Chambre remarquera combien le ton de cette communication était amical, non seulement pour nous, mais pour la France. Je marquai aussitôt que je l'appréciais. » Après quoi, il y eut bien encore quelques récriminations de la part du comte Wolff-Metternich, et quelques reparties du secrétaire d'État, mais officieuses et pour ainsi dire amicales. L'ambassadeur, qu'inquiétait « l'excitation » de l'opinion française, déplora, par surcroît, l'« égarement » de l'opinion anglaise. — Mais qu'est allée faire la *Panther* à Agadir, port fermé, et la meilleure base navale du Maroc sur l'Atlantique? Le geste a été violent! « L'opinion publique anglaise a fort naturellement mobilisé. » Et puis, pourquoi l'Allemagne, du 4 au 24, pendant vingt mortelles journées, est-elle subitement devenue muette? Pourquoi, lorsqu'elle a recouvré l'usage de la parole, a-t-elle obstinément exigé que l'Angleterre eût l'air d'être devenue sourde? Au surplus, tout est bien qui finit bien. Finissons-en. Et finissez le plus tôt possible avec la France. De même que M. Lloyd George avait eu justement à parler le 21, il se trouva que M. Asquith eut à parler dans l'après-midi du 27, et que, comme il avait fourni sa matière et réglé son diapason au chancelier de l'Échiquier, l'ambassadeur d'Allemagne le fournit encore, ou le régla au premier ministre. C'est là-dessus que sir Edward Grey arrêta devant les Communes la première partie de son discours; mais, parce qu'il faut à tout récit, conte ou histoire, une moralité, il leur proposa celle-ci: « Le secrétaire d'État allemand a dit au Reichstag que jamais l'idée de s'établir au Maroc n'avait existé en Allemagne: — Je l'ai dit, a-t-il ajouté, à un pangermaniste connu; malheureusement, il ne m'a pas cru! — Après notre déclaration du 4 juillet, si ces vues du gouvernement allemand nous avaient été communiquées sous une forme aussi nette, bien des malentendus auraient été évités. »

Sir Edward Grey en est ensuite venu à des considérations de politique générale, qui l'ont conduit à déterminer la position de l'Angleterre, et ç'a été la deuxième partie de son exposé. On ne l'attendait pas avec moins de curiosité que la précédente: elle n'a ni déçu ni dépassé ce qu'on en pouvait attendre. L'attitude de l'Angleterre entre la France et l'Allemagne est commandée, conditionnée par cette simple raison, mais par ce double fait, qu'il y a la France et qu'il y a l'Allemagne. Il y a même, plus loin, la Russie. Envers la France: « Le gouvernement précédent a changé les difficiles relations que nous avions avec la France en relations d'amitié cordiale. Nous avons conservé intacte l'amitié qui a été ainsi conclue. Lord Lansdowne dési-

rait étendre cette réconciliation à la Russie; nous avons été dans la direction ainsi marquée. Des relations difficiles, une fois de plus, ont été changées en des relations d'amitié. Notre entente avec la France et avec la Russie est en elle-même une garantie que ni l'une ni l'autre de ces nations ne se laissera aller à une politique agressive contre l'Allemagne, leur voisine comme la nôtre. » La Double-Entente subsiste donc, et même elle s'est développée en Triple-Entente. Elle est de direction pacifique. Tout de suite il importe d'écarter les malentendus, ou, si l'on le veut, de décourager les illusions: c'est pour ce type de l'honnête homme qu'est sir Edward Grey un devoir impérieux d'honnêteté. D'une main aussi ferme que celle dont il en maintient le principe et en consacre la durée, il trace les limites de l'entente cordiale. « Le concours que nous pouvons donner à la France et à la Russie, à une heure difficile, dépend entièrement du sentiment du Parlement et de l'opinion publique à ce moment. La France et la Russie savent que l'opinion publique anglaise ne les soutiendrait pas dans une guerre d'agression contre l'Allemagne. » C'est révéler suffisamment que l'entente cordiale n'est qu'une entente *cordiale*, dont la permanence est faite de la permanence des *sentimens* réciproques, sans engagemens formels, sans stipulations ni obligations positives qui vaillent pour toutes les circonstances et quelle que soit en tout moment l'inclination, la disposition de l'opinion publique; qui soit aussi solide malgré elle ou contre elle qu'avec elle et par elle. Mais cette révélation n'en est pas une. Elle n'en serait une que pour ceux qui auraient été capables de s'imaginer que, parce qu'il y a, aux yeux de l'Angleterre, une France et une Russie, il pourrait ne plus y avoir premièrement, préalablement, principalement, perpétuellement, et souverainement, l'Angleterre.

A l'égard de l'Allemagne, « sa force lui garantit qu'elle sera respectée et lui est un légitime sujet de fierté. Mais l'opinion publique allemande doit penser qu'il y a un revers à la médaille. Si la nation qui a la plus grande armée de l'univers veut acquérir par surprise une forte marine (une autre traduction dit tout bonnement, et je regrette de n'avoir pas sous la main le texte même : une nation qui possède la plus grande armée du monde et une très bonne marine), cette nation-là « doit tout faire pour dissiper les soupçons qui, dans chaque pays, ne peuvent manquer de s'éveiller. L'Allemagne bâtit une puissante flotte : elle ne doit pas s'étonner de certaines inquiétudes (l'autre traduction dit : il est naturel que la croissance continue de cette force fasse naître la crainte que l'Empire allemand nourrisse des desseins

agressifs contre d'autres nations). Je ne crois pas à l'existence de ces desseins agressifs. Mais il est naturel que ses actes soient surveillés par les autres pays (la seconde traduction porte ici : tout ce que désire l'Angleterre et les autres nations voisines de l'Allemagne, c'est de vivre avec elle sur un pied d'égalité). »

La politique de l'Angleterre, au jugement de sir Edward Grey, ne doit être ni offensive, ni associée à une politique offensive, mais elle ne peut davantage être enchaînée à la formule : En aucune circonstance, quelle que soit la provocation à laquelle soit sujet un de nos amis, nous ne devons lui prêter d'assistance. Encore une fois, si ce n'est pas une politique d'alliances, c'est une politique d'amitiés. Et cela suffit pour que ce ne soit plus la politique du « splendide isolement, » ce qu'elle ne peut plus être, parce que s'isoler aujourd'hui, si splendidement que ce soit, dans l'Europe telle qu'elle est faite, serait liguer tous les autres contre soi. Se poser, dans cette Europe contemporaine, en face des autres nations et en marge de tous leurs groupemens ou de tous leurs systèmes, serait se constituer de soi-même à l'état de danger public. C'est alors qu'il faudrait « construire des cuirassés, non plus pour faire équilibre à une coalition de deux puissances, mais pour faire équilibre à toutes les marines de l'Europe unies contre nous. » Par conséquent, des amitiés et, par conséquent, fidélité aux amitiés éprouvées. S'isoler, se retirer dans son île, derrière son « canal, » ne gagnerait même pas à l'Angleterre l'amitié de l'Allemagne. Ce n'est pas en désertant les vieilles amitiés que l'on peut acquérir de nouvelles amitiés, tout au moins de nouvelles amitiés dignes de ce nom. Concluons-en donc de nouvelles, mais non aux dépens des anciennes. « Je désire tout faire, prononce lentement sir Edward Grey, pour améliorer nos relations avec l'Allemagne, mais les amitiés dont nous jouissons aujourd'hui durent depuis quelques années, et la condition essentielle de toute amélioration dans les relations anglo-allemandes est que nous n'ayons pas à sacrifier une de ces amitiés déjà anciennes. »

Au surplus, pour l'Angleterre même, ses ambitions coloniales ont à peu près touché leurs bornes. C'est du moins l'avis de sir Edward Grey. « La sagesse recommande à ce pays désormais de s'étendre aussi peu que possible, surtout en Afrique. » Des rectifications de frontières, à l'occasion, oui, sans doute, mais pas, mais plus de politique d'expansion. Si de grands changemens territoriaux viennent à se produire dans les parages où l'Angleterre est établie, elle ne s'in-

terdit, cela va de soi, ni toute acquisition, ni tout échange ; mais si d'autres gros changemens territoriaux (n'est-ce pas la réponse à un passage assez énigmatique, et troublant par l'énigme même, — à moins, ce qui s'est vu, que l'énigme ne fût rien du tout, — du discours de M. Caillaux à Saint-Calais?), si d'autres grands changemens se produisent en Afrique, et s'ils peuvent s'opérer à l'amiable par des négociations, nous ne serons pas de la partie. Si l'Allemagne, particulièrement, en concluant des arrangemens amicaux avec d'autres pays, peut s'étendre en Afrique, nous ne nous mettrons pas en travers de son chemin. » Le chien britannique ne se couchera pas dans la mangeoire du cheval allemand pour l'empêcher de manger son avoine ; — c'est le seul trait d'humour de ce long exposé d'un ton si constamment soutenu, et il n'arrive qu'à la fin, lorsque sir Edward Grey, les sourcils détendus, n'a plus à distribuer que des sourires. L'Allemagne a tenu à obtenir l'accès au Congo et à l'Oubanghi : très bien ! l'Angleterre n'y fait point obstacle. Le chancelier de l'Empire allemand laisse entendre que son pays veut être puissant, mais ne veut pas être agressif : parfait ! si c'est vraiment l'esprit de la politique allemande, sir Edward Grey espère que « d'ici deux ou trois ans, toutes les craintes de guerre européenne se seront évanouies, non seulement entre l'Allemagne et l'Angleterre, mais entre ces deux pays et leurs amis respectifs. » La querelle marocaine va désormais être rayée des préoccupations de la diplomatie, et les relations anglo-allemandes vont en prendre une meilleure tournure, c'est le chancelier de l'Empire qui l'annonce : à merveille ! « Je salue sa déclaration, car elle s'applique à la France aussi bien qu'à l'Angleterre. » Avec les difficultés marocaines, disparaît, pour l'Allemagne et pour le Royaume-Uni, la nécessité d'être dans des camps opposés. Restent quelques arrangemens à intervenir entre la France et l'Espagne, où l'Angleterre est témoin, ou garant, sinon partie. Mais, depuis 1904, l'accord franco-anglais a été observé, à l'avantage des deux gouvernemens et des deux peuples, dans son esprit et dans sa lettre. « J'ai confiance que le fait que nous avons, durant sept ans, en compagnie de la France, traversé un grand nombre de tempêtes suffira pour perpétuer entre la France et nous les relations de confiance mutuelle et de bonne volonté. »

C'est tout le discours de sir Edward Grey, dont on me pardonnera d'avoir refait si longuement l'analyse, mais ce n'est pas tout à fait tout. Pour le placer tout à fait dans son jour, pour le mettre au point, si l'on ose le dire, mathématiquement, quelque précis qu'il ait été

par lui-même, il faudrait en rapprocher non seulement la déclaration complémentaire de M. Asquith à la même Chambre des Communes, mais les déclarations de lord Morley et surtout de lord Lansdowne à la Chambre des Lords. M. Asquith a souligné : « Je tiens à dire que, durant les négociations franco-allemandes, nous n'avons eu en vue que deux objets : sauvegarder au besoin les intérêts britanniques et nous conformer aux obligations de nos traités... Tant que des intérêts britanniques n'étaient pas en jeu, — et nous n'avons jamais douté que ce n'était pas le cas, — nous avons souhaité une issue rapide et heureuse des négociations. » Cela pour hier, et ceci pour aujourd'hui ou pour demain : « Nous nous sommes inspirés et nous nous inspirerons de la nécessité de maintenir en toute circonstance et dans toute leur force les amitiés que nous avons ; mais ces amitiés n'ont pas un caractère exclusif et jaloux. Nous ne prenons sa part de soleil à personne. » Même note chez lord Morley, avec un rapide retour en arrière : « Il est absurde d'affirmer que l'arrangement de 1904 est dirigé contre l'Allemagne. » L'Angleterre avait en 1904 conclu un marché avec la France : Maroc contre Égypte, etc. Elle avait touché, elle paye. « L'honneur est une chose qui a sa valeur dans les relations internationales. » De même encore lord Lansdowne : « L'arrangement de 1904 n'a jamais été une coalition de deux puissances contre une troisième, et, comme on l'a prétendu, il n'a jamais tendu à diviser l'Europe en deux camps... On a prétendu aussi que les articles secrets de l'accord nous entraînaient à donner à la France beaucoup plus que notre appui diplomatique. La publication des articles secrets a fait justice de ces assertions. » Assurément il n'est pas impossible que l'appui diplomatique entraîne, selon les cas, « un appui plus étendu. » Mais selon les cas, et ce sont autant de questions d'espèces. L'amitié politique n'est ni folle ni aveugle. « Si votre ami se lance dans une affaire stupide, il est bien naturel qu'on le laisse à ses difficultés ; mais si des difficultés proviennent de ce qu'il a respecté loyalement les termes de la convention, on peut bien espérer qu'on ne le laissera pas livré à ses seuls moyens. » Ce texte est assez clair pour se passer de glose, et venant de qui il vient, d'un des initiateurs de l'entente cordiale, il est décisif et définitif. Nous ne l'illustrerons que d'un souvenir. Ainsi parlait, — sauf la seconde hypothèse de l'alternative, qui, il est vrai, a bien son prix, — ainsi parlait à Florence, en 1870, le ministre du roi Victor-Emmanuel : « Si mon ami veut se jeter par la fenêtre, répondait-il aux instances françaises, j'essaie de l'en dissuader. Si, malgré mes conseils, il

s'échappe et il l'ouvre, j'essaie de le retenir. Mais si, m'échappant, il se précipite, je ne me crois pas forcé de le suivre. » L'apologue a du moins cette qualité qu'il n'est pas obscur, et que, pour l'avoir compris, il suffit de l'avoir entendu.

Le chancelier de l'Empire, M. de Bethmann-Hollweg, n'a pas voulu, soit au point de vue purement allemand, soit à un point de vue plus général, que l'esprit restât sous l'impression des paroles de sir Edward Grey. Dans la séance que le Reichstag a tenue le matin du 5 décembre, il s'est, doit-on dire : défendu, en attaquant un peu, et c'est, comme le ministre d'État anglais l'avait noté, une chose jusqu'ici insolite, que ces manières de polémiques entre hommes d'État. Ce que M. de Bethmann-Hollweg repousse par-dessus tout, c'est l'apparence même d'avoir cédé, en juillet, aux représentations, aux objurgations anglaises. Non, l'Allemagne n'a pas cédé, si elle a cru devoir observer les formes ; mais la main de fer était bien, le chancelier ne permet pas qu'on s'y méprenne, sous le gant de velours, d'ailleurs percé au bout des doigts. « Si nous avions répondu publiquement à l'Angleterre, si nous avions révélé au monde la protestation que nous fîmes parvenir au Cabinet de Londres, nous n'aurions pas rendu notre chemin vers le but plus court ou plus aisé. » Puis, reprenant le mot de sir Edward Grey : — S'il venait un jour où un ministre anglais ne pourrait parler comme le fit M. Lloyd George, ce jour-là l'Angleterre aurait cessé d'exister comme grande nation, — M. de Bethmann-Hollweg s'écrie : « Je réclame le même droit pour l'Allemagne ! » Et non sans amertume : « Le premier faux pas eut lieu en 1904, quand l'Angleterre et la France disposèrent du Maroc sans tenir compte des intérêts de l'Allemagne. » De ce faux pas, et de tous les faux pas qui l'ont suivi, quelles auraient pu être les conséquences ? Quelle aurait pu en être la conséquence extrême ? Avons-nous ou n'avons-nous pas été, l'été dernier, tout près de la guerre ? Question devenue heureusement oiseuse. Prenons garde plutôt aux deux ou trois ans que demande encore sir Edward Grey pour proclamer la paix de l'Europe sûre et consolidée. Prenons garde aux péripéties qui peuvent, dans son âge tendre, traverser la formation et nouer la croissance d'une amitié nouvelle, en engageant ou mettant à l'épreuve les anciennes amitiés. « Les relations entre les deux pays, entre l'Allemagne et l'Angleterre, conclut M. de Bethmann-Hollweg, ne pourront être en accord avec ce désir (le désir de vivre en paix) que dans la mesure où le gouvernement anglais sera prêt à

exposer d'une manière positive dans sa politique ce besoin de meilleures relations. » — Messieurs les Anglais, ne tirez pas les premiers ! — « Pour le peuple allemand, au cours d'une crise grave et dangereuse, il a eu confiance. Il ne doit pas être abattu, il ne doit pas être provocant. Souhaitons que ce peuple reconnaisse aujourd'hui ce qu'il se doit à lui-même. » Par cette phrase, dont j'ai légèrement interverti l'ordre, le chancelier allemand nous rappelle qu'il va bientôt y avoir des élections au Reichstag ; peut-être, dès le lendemain du « coup d'Agadir, » ne nous en sommes-nous pas toujours assez souvenus.

En somme, puisque les Communes anglaises et le Reichstag allemand ont déjà parlé, et que, comme de juste, sir Edward Grey a parlé en anglais, et M. de Bethmann-Hollweg en allemand, il nous reste à parler dans les Chambres françaises, et à y parler en français. Peu s'en est fallu qu'on n'y parlât pas du tout. Un député, M. Lucien Hubert, dans des vues certainement excellentes, a proposé que l'on votât à la muette cet accord franco-allemand négocié pendant trois mois à la sourdine. L'idée, qui d'abord avait séduit, a paru, à la réflexion, impraticable. On parlera donc, en tâchant seulement de ne point mêler à la discussion un tas de choses qui y seraient par trop grossièrement cousues. Ce sont de bonnes dispositions, et dont on ne peut que se féliciter. La Commission des affaires extérieures, à qui quelques-uns ont reproché sa curiosité, au demeurant insatisfaite, a montré la voie. Son rapport est un chef-d'œuvre de circonspection. Mais les annexes en seront très commodes, et il contient deux cartes bien lisibles du Maroc et du Congo.

Me plaindrai-je de la Providence qui, si elle fait des quinzaines vides, a fait celle-ci toute pleine ? Tripoli, les Dardanelles, la Perse, la Chine nous sollicitaient à l'envi. Mais, réduits à choisir, nous avons choisi au plus près ce qui nous touche de tout près. Et voici que le débat à la Chambre va s'ouvrir, et qu'en présence de l'Angleterre, la conversation franco-espagnole est ouverte.

CHARLES BENOIST.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXI[e] ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

SIXIÈME VOLUME

NOVEMBRE — DÉCEMBRE

Livraison du 1er Novembre.

Livraison du 15 Novembre.

Livraison du 1er Décembre.

Livraison du 15 Décembre.

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 6083)

